

LESLEY J. WOOD

MATER LA MEUTE

La militarisation de la gestion policière
des manifestations

suivi de *Le marché global de la violence*,
par Mathieu Rigouste



LUX

MATER LA MEUTE

LESLEY J. WOOD

MATER LA MEUTE

La militarisation de la gestion policière des manifestations

*Traduit de l'anglais
par Éric Dupont*

suivi de
Le marché global de la violence
par Mathieu Rigouste



© Lux Éditeur, 2015
www.luxediteur.com

© Lesley J. Wood, 2014
Titre original: *Crisis and Control: The militarization of Protest Policing*, Pluto Press, Londres, www.plutobooks.com

Conception graphique de la couverture: David Drummond
Image de la couverture: Shutterstock

Dépôt légal: 3^e trimestre 2015
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN (papier): 978-2-89596-204-5
ISBN (ePub): 978-2-89596-626-5
ISBN (pdf): 978-2-89596-826-9

Ouvrage publié avec le concours du Programme de crédit d'impôt du gouvernement du Québec et de la SODEC. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada (FLC) pour nos activités d'édition, ainsi que du Programme national de traduction pour l'édition du livre, une initiative de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018: éducation, immigration, communautés*, pour nos activités de traduction.

À Sarah Vance qui voudrait que mon travail soit utile, et à Mac Scott, le plus utile des camarades

Liste des sigles et acronymes

ACCP	Association canadienne des chefs de police
ACLC	Association canadienne des libertés civiles
ACLU	American Civil Liberties Union (association américaine des libertés civiles)
ACPO	Association of Chief Police Officers (Royaume-Uni) (association des chefs de police)
ACSCMO	Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre
AICP	Association internationale des chefs de police
AP	Association de la police de Toronto
APEC	Coopération économique Asie-Pacifique
BAC	Brigade anticriminalité (France)
BAV	Brigade des agressions et violences (France)
BDC	Brigade de direction en civil (France)
BDIEP	Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (Ontario)
BJA	Bureau of Justice Assistance (États-Unis) (centre d'aide pour la justice)
BNA	Brigade nord-africaine (France)
BSN	Brigade de surveillance de nuit (France)
BSVP	Brigade de surveillance de voie publique (France)
CCOP	Commission civile de l'Ontario sur la police
CCPC	Commission to Combat Police Corruption (New York) (commission pour la lutte contre la corruption policière)
CCR	Center for Constitutional Rights (États-Unis) (centre des droits constitutionnels)
CCRB	Civilian Complaints Review Board (New York) (comité de révision des plaintes du public)
CCRP	Centre canadien de recherches policières
CCSPO	Commission civile des services policiers de l'Ontario
CIA	Central Intelligence Agency (États-Unis)
CIEM	Centre intégré d'évaluation des menaces (Canada)
CN	chlorure de phénacyle (gaz)
CND	Convention nationale démocrate (États-Unis)
CNR	Convention nationale républicaine (États-Unis)
COBP	Collectif opposé à la brutalité policière
COINTELPRO	Counter-Intelligence Program (États-Unis)
COR	Community Oriented Response (Unit) (Toronto)

	(collectif pour la police de proximité)
CPC	Community Policing Consortium (collectif pour la police de proximité)
CPE	contrat première embauche (France)
CREL	Centre de recherche et d'études de la logistique de la police nationale (France)
CRS	Compagnies républicaines de sécurité (France)
CS	2-chlorobenzylidène malonitrile (gaz)
CSE	Centre de la sécurité des télécommunications (Canada)
CSP	Commission de la sécurité publique (Montréal)
CSPT	Commission des services policiers de Toronto (en anglais, TPSB)
CST	Centre de la sécurité des télécommunications (Canada)
CTSI	Centre technique de la sécurité intérieure (France)
DAS	Délégation aux affaires stratégiques (France)
DGA	Direction générale de l'armement (France)
DHS	Department of Homeland Security (États-Unis) (département de la Sécurité nationale)
DPO	Division de la planification opérationnelle (Montréal)
DPU	Dispositif de protection urbaine (France)
EISN	Équipes intégrées de la sécurité nationale (Canada)
EPU	Emergency Planning Unit (Toronto) (unité de planification des urgences, gestion des catastrophes)
FBI	Federal Bureau of Investigation (États-Unis)
FIG	Field Intelligence Groups (États-Unis) (bureaux locaux de renseignement)
FLETC	Federal Law Enforcement Training Center (centre de formation policier fédéral)
FLN	Front de libération nationale (Algérie)
FMI	Fonds monétaire international
FOP	Fraternal Order of Police (États-Unis) (ordre de la fraternité des policiers)
GICTI	Groupe d'intérêt canadien en technologie de l'interopérabilité
GIGN	Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (France)
GMR	Groupe mixte de renseignement (Canada)
GRC	Gendarmerie royale du Canada
GSI	Groupe intégré de la sécurité (Canada)
GTI	Groupe tactique d'intervention (Canada)
GQT	gestion de la qualité totale (en anglais, TQM)
HITRAC	Homeland Infrastructure Threat and Risk Analysis Center (États-Unis) (centre d'analyse du risque et de la menace aux infrastructures du département de la Sécurité nationale)
IAB	International Affairs Bureau (New York) (service des affaires internationales)
IFRI	Institut français des relations internationales
IP	Infrastructure Protection (Office of) (États-Unis) (bureau de la protection des infrastructures)
I&A	Intelligence and Analysis (Office of) (États-Unis)

	(bureau du renseignement et de l'analyse)
JNLWP	Joint Non-Lethal Weapons Program (États-Unis) (programme conjoint pour les armes non létales)
JTTF	Joint Terrorism Task Force (force opérationnelle conjointe contre le terrorisme)
LAPD	Los Angeles Police Department
LBD	lanceur de balles de défense
LOPSI	Loi d'orientation pour la sécurité intérieure (France)
LRAD	<i>long range acoustic device</i> (canon à son)
LSP	Loi sur les services policiers (Ontario)
MPD	Metropolitan Police Department (Washington, DC)
MPDC	Metropolitan Police of the District of Columbia (Washington, DC)
NCIS	National Criminal Intelligence Service (Royaume-Uni) (service national du renseignement criminel)
NIJ	National Institute of Justice (États-Unis) (institut national pour la justice)
NIM	National Intelligence Model (Royaume-Uni) (modèle de renseignement national)
NLG	National Lawyers Guild (États-Unis) (association nationale des juristes)
NPOIU	National Public Order Intelligence Unit (Royaume-Uni) (unité de renseignement de sécurité nationale)
NTAC	National Threat Assessment Center (États-Unis) (centre national d'évaluation de la menace)
NYCLU	New York City Liberties Union (association new-yorkaise des libertés civiles)
NYPD	New York Police Department
OAPSB	Ontario Association of Police Service Boards (association des commissions des services de police de l'Ontario)
OBNL	Organisation à but non lucratif
OC	oléorésine de capsicum
OCAP	Ontario Coalition Against Poverty (coalition ontarienne contre la pauvreté)
OEA	Organisation des États américains
OMC	Organisation mondiale du commerce
OPC	Office of Police Complaints (Washington, DC) (bureau des plaintes contre la police)
OPP	Ontario Provincial Police (en français, PPO)
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PBA	Patrolman's Benevolent Association (New York) (syndicat policier new-yorkais)
PCU	Public Control Unit (Toronto) (unité de contrôle de l'ordre public)
PERF	Police Executive Research Forum (forum de recherche des cadres de la police)
PIIT	Primary Intelligence Investigative Team (équipe principale d'enquête de renseignement)

POMS	Public Order Management System
POST	Police Officer Standards and Training (California Commission) (commission californienne sur les normes et la formation de la police)
POU	Public Order Unit (Toronto) (unité de maintien de l'ordre public)
PPO	Police provinciale de l'Ontario (en anglais, OPP)
PSN	Politique de sécurité nationale (Canada)
PSP	Partenariat pour la sécurité et la prospérité
PSU	Public Safety Unit (Toronto) (unité de maintien de la sécurité publique)
RAID	Recherche assistance intervention dissuasion (France)
SCRS	Service canadien du renseignement de sécurité
SCTIP	Service de coopération technique international de police (France)
SEFPO	Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario
SGOP	système de gestion de l'ordre public
SHAC	Stop Huntingdon Animal Cruelty
SOC	Specialized Operations Command (Toronto) (commandement des opérations spéciales)
SOD	Special Operations Division (Washington, DC) (division des opérations spéciales)
SP	Sécurité publique Canada
SPO	Service de police d'Ottawa
SPT	Service de police de Toronto (en anglais, TPS)
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
SQ	Sûreté du Québec
SWAT	Special Weapons and Tactics (États-Unis)
TMU	Threat Management Unit (Los Angeles) (unité de gestion des menaces)
TPS	Toronto Police Service (en français, SPT)
TPSB	Toronto Police Services Board (en français, CSPT)
TQM	<i>total quality management</i> (en français, GQT)
UES	Unité des enquêtes spéciales (Toronto)
UPP	Unité de police paramilitaire
ZAD	zone à défendre
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques

Introduction

NOUS SOMMES EN 2010 et je me trouve dans Allan Gardens, un parc situé à l'est du centre-ville de Toronto, au milieu d'un quartier soumis à un embourgeoisement rapide, la veille de la rencontre entre les chefs d'État des 20 pays les plus riches du monde (G20), l'événement que l'on surnommerait plus tard le «Sommet de l'austérité». Des centaines de personnes de tous horizons (groupes d'étudiants, organisations communautaires, syndicats et communautés) font leur entrée dans le parc. Certaines viennent de maisons d'hébergement pour victimes de violence conjugale, d'autres de refuges pour sans-abri; il y a des travailleurs sociaux et des syndiqués, des étudiants militants, des parents avec leurs enfants, des punks, des coursiers à vélo, des membres de la South Asian Women's Rights Organization, des réfugiés iraniens, des travailleurs migrants, des anarchistes en tous genres, des socialistes et des sociaux-démocrates. La manifestation baptisée «*Justice for our communities*», qui s'est donné pour objectif de rassembler les organisations et représentants du milieu, veut profiter du moment pour faire le lien entre le Sommet du G20 et les revendications locales telles la justice pour les immigrants, la justice environnementale, l'accessibilité à des services de garde d'enfants abordables et la fin de la violence basée sur le genre, de la brutalité policière et de la marginalisation des pauvres – pour ne nommer que celles-ci. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la coalition qui coordonne la manifestation défend une politique inclusive et complexe. Nous marchons sans avoir obtenu l'autorisation de la police.

J'ai assisté à un grand nombre des réunions de planification, mais à ce moment précis je suis en train de donner un coup de main aux communications en faisant le relais entre une équipe d'éclaireurs à vélo sillonnant le secteur et les militants qui tentent de guider le groupe dans les rues de Toronto, leur transmettant des informations sur les manœuvres de la police. L'itinéraire que nous prévoyons d'emprunter dans le secteur du centre-ville est flexible, mais il est prévu que le cortège fasse halte devant des sites qui symbolisent l'impact des politiques d'austérité du G20 sur nos collectivités – le quartier général de la police de Toronto, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, les bureaux d'un service d'assistance sociale, et ainsi de suite. Après avoir fait une pause devant chacun de ces bâtiments, nous allons tenter de nous approcher le plus possible de la clôture, haute de trois mètres, qui entoure le site où se tiennent les rencontres du G20. Nous sommes réalistes. Le centre-ville ayant été transformé en citadelle, nous savons très bien que la police nous bloquera. Nous avons donc l'intention d'être conciliants, car nous voulons que la manifestation soit pacifique; que les parents puissent y emmener des enfants. Si la police se montre agressive et que la possibilité qu'il y ait des arrestations se fait sentir, nous avons prévu de revenir au parc Allan Gardens pour l'occuper toute la nuit.

Les policiers fouillent les sacs de ceux et celles qui tentent d'entrer dans le parc pour se joindre à la marche. Les manifestants n'ont le droit d'entrer que s'ils se plient aux exigences de la police, qui leur demande de se débarrasser des bandanas, lunettes de protection et bâtons sur lesquels leurs pancartes sont agrafées. L'imposant périmètre de sécurité ne représente qu'une partie de l'opération policière la plus coûteuse de l'histoire du Canada. Les frais engagés dépassent le milliard de dollars pour les sommets du G8 et du G20 combinés, l'ampleur des montants dépensés est très clairement visible dans tout le centre-ville. Malgré tout, en dépit, ou peut-être à cause de la présence des forces de l'ordre, la foule des manifestants grossit et, menés par des personnes handicapées, dont beaucoup se déplacent en fauteuil roulant, nous nous engageons finalement dans la rue. C'est alors que le commandant de la police annonce au militant désigné comme agent de liaison que ce moment a été choisi pour faire transporter la dépouille d'un soldat tombé en Afghanistan, et ce, pile en travers de notre route. Nous attendons donc, immobiles, que passe la procession et continuons.

Notre premier arrêt a lieu devant le quartier général de la police de Toronto. Les militants se serrent plus étroitement pour mieux entendre les discours. Soudain, une bagarre éclate et les policiers extraient de la foule un homme sourd, Emomotimi Azorbo. Les militants qui tentent de s'interposer sont frappés à la tête et aux bras à coups de matraque et repoussés à l'aide de boucliers. Azorbo et un autre militant sont arrêtés. La tension monte d'un cran. Les policiers ajustent leurs casques antiémeute. La tension monte toujours. Même les manifestants les plus sereins commencent à perdre patience. J'essaie, à l'aide de mon téléphone et d'une petite radio, d'obtenir une vision d'ensemble de la situation; je demande à d'autres agents de police ce que nous devrions faire. Personne ne le sait. Pour une raison qui m'échappe, assurer la sécurité des manifestants et arriver à destination nous semble désormais moins important que tenir tête à cette tentative absurde d'intimidation par les policiers. Finalement, nous tentons de faire avancer la foule dans la rue. Notre agent de liaison nous annonce que, selon le commandant de la police, nous serions autorisés à descendre l'avenue University, une avenue très large, jusqu'à la clôture de sécurité. Mais, tout à coup, les policiers casqués se mettent en rang, bouclier saillant, et nous bloquent le chemin. Il nous est impossible d'avancer davantage. De toute évidence, la police de Toronto semble adhérer au principe de «la diversité des tactiques». Le commandant avec lequel nous parlons hurle dans sa radio et, de rage, donne un coup de pied dans une bouteille d'eau. La foule, dont l'avancée ne se contient pas, déferle dans les rues autour de l'hôpital, le seul chemin ouvert. Un jeu du chat et de la souris s'ensuit entre les manifestants, qui veulent se diriger vers le sud, et les policiers, qui leur bloquent la route. Nous finissons par comprendre que nous sommes perdants. Résignés, nous rentrons au parc où nous passerons la nuit sans être dérangés par la police.

Le lendemain, nous apprenons que la police a arrêté 17 militants organisateurs au petit matin, les tirant pour certains de leur lit, pour d'autres de leur voiture. Tous sont accusés de complot et mis en détention préventive. Malgré tout, la grande manifestation prévue ce jour-là progresse dans les rues. Une partie des manifestants se détache du groupe pour tenter de s'approcher de la clôture qui entoure le site où se tient le Sommet. Voyant qu'ils en seront incapables, certains, aidés de passants, fracassent des vitrines; ils prennent également d'assaut et incendient trois voitures de police. Au cours des 24 heures qui suivront, les forces de l'ordre reprendront le contrôle de la ville en arrêtant par encerclement plus de 1 100 personnes, réalisant ainsi la plus grande arrestation de masse de l'histoire du Canada^[1].

Les excès auxquels se sont livrés les services de police pendant le Sommet du G20 ont attiré

une couverture médiatique frénétique, suscité l'inquiétude de la population et engendré de multiples accusations, enquêtes et poursuites judiciaires. «Plus jamais ça», a-t-on entendu promettre. N'empêche que, depuis ce jour-là, la police de Montréal a arrêté plus de 3 500 personnes pendant la vague de manifestations étudiantes de 2012 et 2013 en opposition à la hausse des droits de scolarité, tandis qu'aux États-Unis et au Canada, le même sort a été réservé à des centaines de participants au mouvement Occupy ainsi qu'à un nombre significatif de manifestants du mouvement Idle No More^[*], d'opposants aux pipelines, de militants en faveur de la justice pour les migrants et d'opposants à la brutalité policière. Au cours de ces incidents, la police a encerclé les manifestants, c'est-à-dire les a «pris en souricière» pour les arrêter. Elle a aussi eu recours à des pistolets à impulsion électrique^[2] de type Taser, des vaporisateurs de gaz poivre, à divers projectiles et à la diffusion de gaz lacrymogène. Parfois, elle a tout simplement harcelé les manifestants jusqu'à ce qu'ils abandonnent.

Il est clair que la gestion policière des manifestations dans les démocraties capitalistes, en plus de s'être militarisée, est devenue plus dépendante du travail de renseignement et des contrôles préventifs que par le passé. Bien que cette tendance ait été observée en Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Amérique du Nord, le présent ouvrage s'intéresse à l'émergence de cette stratégie de gestion policière des manifestations dans les villes des États-Unis et du Canada de 1995 jusqu'à aujourd'hui. La thèse que je soutiens est que cette évolution de la stratégie policière est tributaire de la transformation néolibérale des systèmes politique, social et économique, et de l'influence que ces derniers exercent sur les organisations policières et leurs processus décisionnels. Je tente ici d'expliquer pourquoi les corps de police américains et canadiens ont, depuis 1995, incorporé à leur arsenal des armes sublétales comme les vaporisateurs de gaz poivre, le gaz lacrymogène et les pistolets Taser, de même qu'ils ont maintenant recours aux barrières et aux unités antiémeute. Je mettrai en lumière les circonstances qui ont mené à leur usage croissant contre les manifestants.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, la gestion policière des manifestations a changé au cours des vingt dernières années. Aux systèmes de gestion de l'ordre public établi dans les années 1980 et 1990 se sont substitués, pêle-mêle: des barrières, une intensification des mesures policières coercitives, des négociations inconséquentes, une collecte généralisée et systématique de renseignements, ainsi que des services de police davantage axés sur la prévention et le renseignement^[3]. Dans leur étude de la gestion policière des manifestations depuis 1999, Noakes et Gillham^[4] proposent l'expression «neutralisation stratégique^[**]» pour décrire cette nouvelle approche dont ils soulignent les objectifs d'«interdiction préalable» et de dissuasion pour les militants perçus comme menaçants ou perturbateurs. Cette restructuration des modalités du maintien de l'ordre s'est effectuée en synchronie avec la restructuration néolibérale et la convergence des crises économique, politique (et écologique). Étudier l'émergence de cette stratégie de réduction des capacités de mobilisation et de réponse musclée aux manifestations permettra de mieux saisir les limites dans lesquelles l'action militante pourra se déployer au XXI^e siècle.

Certains observateurs pourraient faire valoir que le «travail» des services de police a toujours été de frapper, de surveiller et d'arrêter les dissidents, et qu'en cela peu de choses ont changé au cours des cinquante dernières années. Les militants, tant au Canada qu'aux États-Unis accusent souvent les initiatives de renseignement pilotées par l'État (par exemple le programme américain COINTELPRO [Counter-Intelligence Program], conçu pour perturber les mouvements sociaux)

d'être responsables de toute division interne ou échec de leurs mouvements. Or, les stratégies de gestion policière des manifestations ont considérablement changé depuis les années 1970. Même depuis 1995, de grands changements dans la «prise en charge» des manifestations et de la dissension sociale ont été observés. Selon les thèses les plus pessimistes, une nouvelle forme d'État policier, caractérisé par une absence totale d'obligation pour la police de rendre des comptes aux autorités politiques et à la population, aurait vu le jour depuis 1995. Aux yeux d'autres observateurs, cette militarisation du maintien de l'ordre constituerait une réponse à l'intensification des activités protestataires dans les pays du Nord, tandis que la neutralisation stratégique pratiquée par la police serait le symptôme de polarisations sociales croissantes susceptibles de se muer en action révolutionnaire. En tant que militante ayant participé à maintes manifestations au cours des vingt dernières années, et à titre de sociologue insatisfaite par les interprétations simplistes en matière de stratégie policière, je crois qu'il faut, si notre intention est de donner aux mouvements sociaux la capacité de résister à la domination de l'État et du monde des affaires, dépasser les explications primaires et porter un regard analytique sur les services de police, sur le processus décisionnel qui les caractérise et sur les forces qui les influencent.

Il s'agira, pour y parvenir, de définir la place occupée par les stratégies policières dans le contexte de la transformation néolibérale de l'État, un processus caractérisé depuis les années 1980 par une «marchandisation» accrue du social. Au cours des années 1990, de nombreux accords de libre-échange accompagnés d'une déréglementation de l'économie ont eu pour effet d'accélérer cette transformation, que la crise économique de 2008 est venue encore accentuer, surtout aux États-Unis. Ces changements se sont traduits par une déréglementation accrue, accompagnée d'une marchandisation des rapports et pratiques de gestion, de l'éducation, de la socialité et de la culture. Au Canada comme aux États-Unis, les gouvernements ont réduit les dépenses sociales tout en évitant d'encadrer les investissements et le commerce à grande échelle. Les grandes villes du Nord mondialisé sont devenues les foyers d'une économie financiarisée et d'un secteur des services qui la soutient, de telle sorte que leur population est de plus en plus composée de riches et de pauvres tandis que la classe moyenne les a désertées ou en a été écartée. Les entreprises du secteur manufacturier se sont réfugiées dans les villes de plus petite taille ou les banlieues tandis que les emplois du secteur public, de la santé et de l'éducation, autrefois stables, sont devenus précaires. Les politiques d'austérité ont contribué à creuser les inégalités de revenu entre riches et pauvres, transformant les villes à l'avenant. Comme l'explique Naomi Klein, les élites ont rapidement restructuré l'économie au détriment des plus pauvres et des marginaux^[5]. La montée de l'influence des grandes entreprises et les compressions dans les dépenses publiques entraînent non seulement la transformation des systèmes politiques et économiques, mais aussi celle des systèmes policiers. La privatisation accrue des services de maintien de l'ordre public, la disponibilité de nouvelles technologies et la récente mondialisation des réseaux policiers ont coïncidé avec l'évolution parfois contradictoire des stratégies policières, dorénavant plus militarisées, recentrées sur le renseignement et la police de proximité.

Dans le contexte de la transformation néolibérale, et plus spécifiquement depuis les attaques du 11 septembre 2001, les symboles et messages de peur et d'insécurité dominent la culture politique tant au Canada qu'aux États-Unis. Une plus grande part des dépenses gouvernementales est dorénavant affectée à la sécurité, aux services de police et à la défense, ce qui permet de détourner l'attention de la population des mesures économiques et politiques qui

contribuent à concentrer la richesse entre les mains du centile supérieur. Ainsi, malgré une criminalité en baisse et en dépit de la méfiance que le public entretient à l'égard de la police, le maintien de l'ordre a vu son importance croître au sein des gouvernements et des systèmes économiques.

En 1990, le Solliciteur général du Canada a produit un document intitulé «Une vision de l'avenir de la police au Canada», dont les auteurs anticipaient déjà les effets qu'entraîneraient les coupures néolibérales sur les dépenses sociales et le maintien de l'ordre. Dans ce rapport, André Normandeau et Barry Leighton, tous deux criminologues, décrivent froidement l'intégration de l'économie canadienne à l'économie mondiale et les «perturbations à court terme dans le monde du travail» qui s'ensuivraient. Ils soulignent que «[L]e nombre de chômeurs peu instruits et sans qualifications augmentera dans les grandes villes, provoquant une hausse des infractions contre les biens et de la violence^[6]», et décrivent le recours à la sous-traitance, les coupures de services et la désinstitutionnalisation des personnes. Les auteurs concluent que ces transformations auront une incidence sur le travail de la police: «On peut s'attendre à de plus grands troubles civils, un nombre croissant de groupes de la société se jugeant désavantagés^[7].» Pour faire face à ces changements, les auteurs préconisent d'accroître la privatisation des services de police, la collaboration et l'utilisation des nouvelles technologies.

Dans «Policing in America», un article publié sur le site d'une association policière, David Bayley livre une mise en garde dans un contexte américain^[8]. Selon lui, la privatisation et la déréglementation compliqueront la tâche de la police, qui sera dorénavant aux prises avec une intensification de la violence de groupe engendrée par des inégalités déterminées par le niveau social et l'ethnicité. Il soutient que de tels troubles, accompagnés d'une augmentation de la violence criminelle ou du terrorisme, mèneraient la police à se militariser davantage et à adopter une «attitude guerrière». En effet, comme l'explique Peter K. Manning, spécialiste de la police, les pressions politiques et économiques externes causées, par exemple, par la réduction des dépenses publiques, l'effondrement de l'économie et, corollairement, le naufrage budgétaire d'un grand nombre de villes d'importance, ont forcé les services de police à changer leur mode de fonctionnement dans les années 1980^[9]. Les réformes néolibérales imposées aux agences de police, similaires à celles auxquelles ont dû faire face les autres institutions publiques, se sont traduites par la promotion de nouvelles méthodes de gestion, la privatisation, la déréglementation, la sous-traitance des activités du secteur public ainsi que par le recours aux technologies de l'information et à l'analyse des données comme outils facilitant la restructuration de ces institutions centralisées.

À mesure que le filet social disparaissait sous la restructuration néolibérale, la police voyait son rôle évoluer. Il lui fallait dorénavant éponger les dégâts causés par les transformations économiques et «protéger un climat d'investissement solide». Ce sont les pauvres et les minorités visibles qui ont surtout fait les frais de ces nouvelles vocations policières. Comme l'avance Neil Smith, l'introduction de stratégies policières de type «tolérance zéro» et «théorie de la vitre brisée» ont considérablement accentué le rôle joué par la police dans l'élimination des signes apparents et des manifestations du désordre social^[10]. Par ailleurs, comme le soulignait Loïc Wacquant, la transformation néolibérale a été synonyme «de la disparition de l'État économique, du démantèlement de l'État social et du renforcement de l'État carcéral^[11]».

Aujourd'hui, la police opère dans un contexte de nettoyage social continu au sein duquel l'espace de dissension juridique, culturel et politique s'est rétréci sous la pression des outils législatifs tels le Patriot Act, les nouvelles lois sur le crime organisé, les interdictions de

manifestes, les lois antiterroristes et les capacités accrues de l'État en matière de surveillance et de contrôle des frontières. De plus en plus souvent, la police présente les manifestations comme une forme de menace, légitimant ainsi son action. Parallèlement, de nouveaux resserrements des lois ont fait en sorte que même les marches et les rassemblements autorisés par la loi se retrouvent maintenant face à face avec une police de plus en plus militarisée^[12].

Comme les experts policiers l'avaient anticipé, les stratégies de gestion des manifestations en cette ère néolibérale sont influencées par ceux qui remettent en question l'ordre établi. Les fonctions d'amélioration sociale de l'État s'étant dégradées, grand nombre de ces mouvements se sont détournés des possibilités qu'offre la politique électorale. Parallèlement, la mondialisation croissante des mouvements sociaux a permis la diffusion rapide des tactiques, identités et symboles militants, autant d'outils qui facilitent les vagues de protestations. Il est dorénavant plus facile pour des mouvements diversifiés de collaborer et de coordonner leurs luttes contre les institutions et les transformations néolibérales en faisant converger leurs efforts contre les organismes internationaux, en organisant des journées d'action mondiale et en créant des réseaux officiels et informels, virtuels et réels.

La gestion policière des manifestations en contexte

En dépit de ces liens évidents, la relation entre la restructuration néolibérale et les stratégies policières n'est ni directe ni unidirectionnelle. Afin de comprendre l'interaction entre ces procédés et ces pratiques, il faut dépasser la rhétorique habituelle qui fait de la police un instrument dirigé par une élite toute-puissante. Il est plus porteur de considérer les institutions policières en tant qu'organisations complexes et plutôt diversifiées, suivant une trajectoire historique propre et dont les participants sont des sujets pensants capables de changer de stratégie.

Pour comprendre les changements actuels en matière de gestion policière des manifestations, il est nécessaire d'établir un cadre d'analyse global qui permettra de mettre en lumière les liens entre le contexte social, politique et économique et les stratégies et pratiques policières. De tous les modèles d'analyse permettant de comprendre l'influence du contexte sur les diverses approches de gestion policière des manifestations, les plus détaillés se retrouvent dans les travaux de Donatella della Porta, Herbert Reiter et Abby Peterson. Ces auteurs présentent les stratégies policières comme les produits des systèmes politiques ainsi que de l'organisation et de la culture de la police, un acquis éclairé par le savoir de celle-ci sur les manifestants, lequel évolue en fonction des interactions entre policiers et militants^[13].

Dans *Policing Protest: The Control of Mass Demonstrations in Western Democracies*, della Porta et Reiter font valoir que la stratégie policière de gestion des manifestations est déterminée au premier niveau par:

- les caractéristiques organisationnelles de la police;
- la configuration du pouvoir politique;
- l'opinion publique;
- la culture professionnelle de la police;
- l'interaction de la police avec les manifestants.

Tous les éléments de cet ensemble sont ensuite filtrés à un second niveau par «le savoir de la police formé par la perception policière de la réalité extérieure, laquelle détermine l'aspect concret des interventions policières sur le terrain^[14]». Le savoir de la police est le produit de l'organisation des forces policières et des opportunités que lui offre le champ politique^[15]. Selon ce modèle, les approches différenciées de gestion policière des manifestations seraient le résultat des interactions entre la police, les autorités et les manifestants, et ce, en admettant que les policiers eux-mêmes ont leur propre lecture du monde, qui détermine leurs actions. Ce modèle est aussi utile pour expliquer les différences entre les approches policières en Europe et aux États-Unis et pour expliquer l'assouplissement graduel des stratégies de maintien de l'ordre dans ces pays au cours des années 1980 et 1990.

Dans des travaux plus récents, della Porta, Peterson et Reiter notent que, dans le contexte des mobilisations altermondialistes contre les grands sommets au XXI^e siècle, les stratégies policières de gestion des manifestations ont commencé à se militariser. Ils expliquent cette tendance par certains traits caractéristiques de ce type d'événements – des opérations policières complexes impliquant des services policiers de plusieurs États-nations, une obligation de rendre des comptes limitée à l'échelon national et absente au niveau international. En comparant les manifestations de Gênes, d'Évian et d'autres endroits en Europe, les auteurs concluent que, quoique les traditions propres à chaque pays puissent atténuer ces effets, une tendance générale se dégage dans la gestion policière de ces événements. Transposant leurs comparaisons nationales sur le plan transnational, ils précisent leur notion de «configuration du pouvoir politique» et soutiennent que, si l'Europe des années 1990 offrait aux mouvements sociaux un élargissement des opportunités politiques, au XXI^e siècle, ces dernières ne sont plus qu'un souvenir, surtout pour ceux qui cherchent à obtenir des changements au niveau transnational. Car bien que les contre-sommets trouvent des appuis au sein de la société civile, les alliés potentiels qui ont des connexions avec le pouvoir tendent à se méfier des manifestants. Les organisations internationales, pour leur part, n'ont que peu de comptes à rendre aux mouvements populaires, et les institutions néolibérales encore moins. Les militants rassemblés lors de tels événements éveillent la méfiance de la police, cette dernière les perçoit comme une nébuleuse dont la structure organisationnelle, les tactiques et la composition sont hétérogènes, et qui compte dans ses rangs de petits groupes violents réfractaires à toute coopération. Les effets combinés du contexte, de la dynamique organisationnelle et des interactions avec les manifestants ont ainsi influencé les stratégies de contrôle des mouvements collectifs, qui incluent désormais la sanctuarisation des sites qui accueillent les sommets, l'intensification des mesures coercitives, l'incohérence des négociations avec les manifestants, un recours systématique au renseignement et des stratégies policières centrées sur le renseignement et dites «proactives».

Le premier modèle de della Porta et Reiter est très utile pour comprendre la relation entre le contexte et la stratégie de maintien de l'ordre. Les recherches subséquentes de della Porta, Peterson et Reiter s'appuient sur ce cadre pour montrer comment la restructuration néolibérale a réduit la capacité de l'État à répondre aux demandes des mouvements sociaux^[16]. Néanmoins, aucun de ces modèles n'arrive à expliquer entièrement les effets de la mondialisation néolibérale sur les stratégies de maintien de l'ordre.

Rien d'étonnant à tout cela. En effet, les modèles que nous venons de présenter s'appuient sur une certaine compréhension de la formation de l'État, la même qui éclaire les travaux sur les mouvements sociaux de Charles Tilly et Sidney Tarrow. Or les conclusions de ces auteurs

renvoient à l'idée wébérienne selon laquelle l'État émerge au terme d'une lutte entre les détenteurs de pouvoir^[17]. La guerre crée les États, dont les dirigeants détiennent le monopole de la violence physique légitime sur un territoire déterminé. Pour mener la guerre de manière efficace et se maintenir au pouvoir, les dirigeants ont besoin de ressources, qu'ils prélèvent de la manière qui est pour eux la plus simple. Dans certaines situations, ces ressources peuvent être aisément extraites de la nature; dans d'autres, les détenteurs du pouvoir doivent créer des alliances avec la classe capitaliste afin d'obtenir le capital; parfois, il leur faut extraire impôt et travail de la population, quelquefois par la force. Ces différences découlent du lien qui unit la manière dont ces dirigeants ont pris le pouvoir au contexte géographique, historique et démographique^[18]. La facilité avec laquelle les détenteurs du pouvoir arrivent à extraire les ressources dont ils ont besoin et les moyens dont ils usent pour y parvenir ont une incidence sur la forme de gouvernement qui s'ensuit^[19]. Le régime en place peut ainsi être dominé par l'armée, le parlement ou la classe capitaliste. Par exemple, les processus qui ont mené à l'émergence de l'État britannique sont différents de ceux qui ont engendré l'État français, influant sur la forme et la capacité des institutions répressives dans ces deux pays. Selon ce modèle, la police fait partie de cette évolution, à l'exemple de la création de la Metropolitan Police Force de Londres par sir Robert Peel en 1829, qui s'inscrivait dans l'établissement de l'ordre politique moderne. Suivant une approche différente, c'est par décret gouvernemental que la France a établi la première police en uniforme de Paris. L'origine des polices coloniales, pour sa part, peut être retracée à la proclamation, en 1822, du Royal Irish Constabulary Act, loi en vertu de laquelle était créé le Royal Irish Constabulary dont l'une des premières responsabilités a été la saisie de terrains de la population catholique et presbytérienne au profit du clergé anglican.

Ces modèles de police remontent aux XVIII^e et XIX^e siècles, à l'époque où le régime britannique était fréquemment en guerre contre son rival français, tant dans les colonies que sur le continent européen, et avait besoin de ressources pour mener ces guerres^[20]. Ces conflits et les efforts engagés pour les financer ont alimenté la croissance de l'infrastructure étatique tout en alourdissant le fardeau imposé aux classes inférieures contraintes de fournir à l'État naissant travail, impôts et biens matériels. L'extraction de ces ressources a transformé tant la politique que l'économie. Le coût de construction de l'État-nation a exigé des sacrifices sans précédent des populations locales et, à mesure que s'intensifiaient les efforts pour obtenir les ressources humaines et monétaires à la construction de ce système, la résistance de la population, la pauvreté urbaine et la criminalité se durcissaient. Bien que les forces armées, les agents de renseignement du gouvernement et les gardes privés aient existé, la création d'une police publique fut proposée pour donner un moyen aux détenteurs du pouvoir de maintenir l'ordre, et ce, en dépit de ce que ses fondateurs ont pu en dire. Comme le disait sir Robert Peel: «La police est le public et le public est la police, la police étant composée de représentants du public payés pour accorder leur pleine attention aux devoirs qui incombent à chaque citoyen dans les intérêts du bien-être de la communauté et de son existence^[21].» Peel dépeint cette nouveauté comme la simple extension d'une citoyenneté responsable en ignorant à la fois le travail répressif et souvent violent dans lequel la police était engagée et la manière dont les guerres et les conquêtes ont sous-tendu son émergence.

Au fur et à mesure que l'État britannique se développait, ses infrastructures économiques et politiques prenaient de l'expansion. Les processus qui ont mené à l'établissement du capitalisme, du prolétariat et du parlementarisme transformaient la politique, l'économie et la société

civile^[22]. La classe capitaliste, de plus en plus puissante, avait besoin d'un prolétariat de plus en plus disponible. À mesure que l'État étendait la portée de son pouvoir et que s'intensifiaient la communication et la coordination entre la politique et l'économie, l'urbanisation prenait son essor. Les pauvres venaient grossir les rangs des citoyens tandis que les entrepreneurs tentaient de prendre avantage des nouvelles technologies et des nouveaux venus, une dynamique qui a engendré troubles, manifestations, criminalité et désordre.

Au début du XIX^e siècle, les détenteurs du pouvoir britanniques se sont retrouvés devant un certain nombre de problèmes onéreux. En effet, après les soulèvements en France (1789) et en Irlande (1798), les mouvements révolutionnaires étaient devenus une menace. Des idées démocratiques se répandaient. Les alliances entre une classe bourgeoise montante et les travailleurs pauvres dans des organisations officielles ont donné le jour au répertoire des mouvements sociaux au rythme des manifestations, des rassemblements et des revendications. De telles innovations ont poussé les élites à démocratiser partiellement le Parlement en étendant le droit de vote aux hommes fortunés (1832) et aux catholiques (1793). À cette époque, c'est sur un territoire limité que s'effectuaient les patrouilles de surveillance telle la Bow Street Foot Patrol. D'autres services de police étaient rattachés à une industrie spécifique comme les Rotation Offices et la Horse Patrol, créés pour protéger les maisons de jeu et les salons de thé^[23]. Si des perturbations extrêmes ou des émeutes éclataient, les forces militaires telles que la Honourable Artillery Company étaient déployées. Jusqu'au début du XIX^e siècle, les services de police étaient la plupart du temps assurés par des gardes de sécurité et des guetteurs informels^[24].

Outre le modèle de la London Metropolitan Police créé par Robert Peel – qui mettait l'accent sur l'ordre public, la prévention de la criminalité et le contrôle, tout autant que l'assimilation des patrouilles en uniforme à l'idée de service et de bien-être publics –, des modèles continentaux et coloniaux ont aussi influencé la police contemporaine au Canada et aux États-Unis. Le modèle classique des services de police européens continentaux est caractérisé par une force militaire centralisée, équilibrée soit par une agence secondaire ou un mélange de structures municipales locales^[25]. En France, la gendarmerie centralisée, placée sous l'autorité du ministère de la Défense, a précédé la police étatique. Jean-Paul Brodeur explique que la tâche d'une « police de premier ordre » telle que la gendarmerie est de renforcer l'autorité royale en s'appuyant sur le travail de renseignement pour prévenir ou déjouer les atteintes au pouvoir^[26]. Si le rôle d'une police de second ordre, comme celle créée par Robert Peel, est la prévention et le contrôle de la criminalité, celui de la police de premier ordre peut se limiter à la gestion de la criminalité dans le but de maintenir le statu quo. Au Canada particulièrement, des caractéristiques de ce modèle dualiste se manifestent, par exemple dans la structure organisationnelle unique de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ainsi que dans l'approche de la Sûreté du Québec (SQ), mais se font de plus en plus évidentes dans un contexte où les services de renseignement et les institutions des forces de l'ordre sont soumis à un processus d'intégration et de militarisation. La police coloniale offre un troisième modèle comparatif pertinent dont il reste encore à mesurer l'influence. Bien que les traditions françaises diffèrent de celles de l'Empire britannique, la police coloniale avait aussi pour objectif d'étendre l'autorité métropolitaine aux territoires et aux populations colonisées, posant les maîtres plutôt que les Autochtones comme source de légitimité^[27].

Dans ces trois cas de figure, c'est pendant le processus de formation de l'État que les premières agences de police ont émergé. La dynamique de la formation de l'État a influencé le

modèle de maintien de l'ordre ainsi que l'identité, le savoir et la culture de la police. Dans cet esprit, la police devient un outil que l'État offre à ses sympathisants en échange de leur appui. Si le régime est relativement stable, la police le sera aussi. En revanche, si le régime subit une transformation rapide marquée par des alliances et des divisions floues, la police et le savoir de la police pourraient évoluer dans le même sens.

Cette insistance sur les processus politiques et la concurrence entre les autorités vient appuyer l'argumentaire de della Porta et Reiter sur les influences qu'exerce le contexte politique sur les stratégies policières tout en minimisant sans la rejeter l'importance des rapports économiques sur la formation de l'État. Cependant, sans une compréhension claire de l'influence qu'exerce l'évolution des rapports de production sur les pratiques politiques, une dynamique importante du développement de la police est négligée. Toute tentative d'explication des stratégies policières se doit de considérer l'influence profonde qu'exercent le processus d'extraction des richesses et la montée du capitalisme sur les structures et les rapports au sein des régimes politiques.

Dans une perspective historique matérialiste, la police est une invention du capitalisme, c'est-à-dire un outil utilisé par la classe dirigeante contre la classe ouvrière. Peter Linebaugh en fait l'illustration en se penchant sur les caractéristiques de la répression à Londres aux XVIII^e et XIX^e siècles pour expliquer que la Metropolitan Police a vu le jour non seulement pour servir les élites politiques dans le maintien de l'ordre, phénomène qui aurait pu se produire bien avant cette époque, mais aussi pour aider les capitalistes à extraire la plus-value et protéger leurs intérêts dans la nouvelle économie^[28]. En insistant sur le rôle central des rapports de production dans la vie sociale, Linebaugh présente la lutte visant à imposer le travail salarié en tant que paradigme dominant dans le monde du travail londonien^[29]. L'auteur montre comment les travailleurs ont tenté de résister à ce changement par le chapardage des biens, se réclamant dans leur défense des idées de «concept» et de «tradition». Dans le but de mettre fin au chapardage et d'augmenter la rentabilité des industries sur les quais, le Marine Police Office fut créé en 1798. Jusqu'à cette date, il n'y avait pas à Londres de force de police centralisée et armée^[30].

Linebaugh met en évidence les liens qui unissaient le colonialisme, le capitalisme et la police en soulignant le rôle crucial qu'a joué Patrick Colquhoun, agent londonien au service des planteurs de Saint-Vincent, de Niévès, de la Dominique et des îles Vierges, dans l'élaboration de l'idée d'une police londonienne par l'entremise d'interventions fréquentes devant le comité des Finances sur le sujet de la police et par l'élaboration de textes de loi sur le sujet^[31]. Colquhoun considérait que la police était nécessaire à la création de la richesse. «Dans ce pays, on peut considérer la police en tant que *science nouvelle* dans la *prévention* et la *détection des crimes* et dans les autres fonctions relatives aux *régulations internes* pour le bon ordre et le confort de la société civile^[32].» Linebaugh explique que cette conception de la police associe droit et économie par le lien qu'elle établit entre la protection de la propriété et la protection de la production^[33]. Selon lui, Colquhoun aurait été inspiré par des amis comme Adam Smith, «dont la *Richesse des nations* avait d'abord paru dans *Lectures on Police*, et de personnalités comme William Robertson, selon lequel la présence de la "police" distinguait les sociétés féodales des sociétés commerciales^[34]». Colquhoun explique que la classe ouvrière londonienne tisse un «réseau de déprédations», qu'elle «excelle dans les conflits criminalisés», fomenté des complots inspirés par ses passions incontrôlées, ses envies rapaces, sa propension au mal, ses odieux défauts et ses habitudes vicieuses. Ainsi, la classe ouvrière profiterait-elle des «leçons bienveillantes» offertes par la police^[35]. Dans le portrait que Colquhoun brosse de la classe

ouvrière, la figure de l'ouvrier et celle du criminel se confondent. Selon lui, la police existe non pas pour défendre la propriété privée, mais plutôt pour créer et maintenir les rapports de classes dans la production de la propriété privée. Linebaugh soutient que la police n'aurait pas pu faire son apparition avant, parce que les rapports de production étaient différents. Mais en ce début du XIX^e siècle marqué par des transformations de la vie sociale et économique, ceux qui avaient de l'argent ont voulu, en se servant de la police, exercer un contrôle disciplinaire strict sur les sans-revenus et, comme le disaient les jacobins anglais, les salaires et les droits de l'homme sont devenus une seule et même chose. Les jacobins étaient des libéraux révoltés contre la vieille aristocratie, ils étaient aussi opposés à la création d'une force organisée dirigée par l'État et détenant une autorité répressive^[36]. Ainsi, la police publique au Royaume-Uni a été, dès sa création, placée sous contrôle local pour finir par s'arrimer à une infrastructure nationale chargée d'enquêter sur les «crimes graves» et d'évaluer et de superviser les agences locales^[37].

La genèse de la police telle que racontée par Linebaugh évoque une organisation étroitement liée au capitalisme et, dans une moindre mesure, au colonialisme. Tandis que Tilly considère l'extraction de la richesse comme un instrument servant au maintien du pouvoir – le maintien et l'affirmation du pouvoir devenant une fin en soi – et la police comme un outil dans la lutte pour le pouvoir, Linebaugh met l'accent sur le fait que le nouvel ordre capitaliste avait besoin de la police pour accumuler du capital. La question de savoir si l'on doit considérer la police comme un outil de l'État ou un instrument du capitalisme éclairera notre compréhension de l'influence du néolibéralisme sur la gestion policière des manifestations au Canada et aux États-Unis. En adoptant la synthèse de l'économie et des processus politiques que Tilly propose dans son ouvrage, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe, 990-1992*, la question de savoir si la police est instrument de l'État ou outil du capital peut être partiellement résolue. Les changements dans les rapports de production ont des répercussions sur les rapports politiques, la structure du pouvoir et les politiques contestataires, ainsi que sur l'émergence, les capacités et les opérations des agents de la répression dont la police fait partie. Alors que la plupart des descriptions wébériennes des processus politiques s'intéressent peu au processus d'émergence du capitalisme, l'approche de Tilly nous amène à considérer l'impact que la transformation de l'économie a eu sur les politiques contestataires et les stratégies de maintien de l'ordre qui en découlent. Il faut envisager la police en tant qu'institution liée à la fois à l'État, qui doit son existence à un ensemble de rapports servant à consolider et à maintenir le pouvoir, et aux rapports capitalistes placés en concurrence dans l'extraction de la plus-value. Tant les théories sur les processus politiques de Tilly que le matérialisme historique de Linebaugh nous permettent de comprendre l'émergence de la police en tant que gardienne du statu quo. En admettant l'importance du lien qui unit la police tant aux systèmes politiques qu'économiques, la compréhension des changements de stratégie des forces policières est plus aisée.

Il serait cependant erroné de définir la police comme un simple pion sur l'échiquier des transformations macrostructurelles. Afin de mieux comprendre sa relative autonomie et ses effets sur les stratégies qu'elle déploie, il est nécessaire d'examiner les interactions entre la police et les autres acteurs ainsi que les pratiques et le discours des policiers eux-mêmes quand ils présentent et justifient les changements qui surviennent dans leur travail. Les écrits de Pierre Bourdieu sur la logique et la stratégie fournissent une méthode pertinente pour enquêter sur la façon dont la restructuration néolibérale des systèmes économiques et politiques se traduit par des luttes au sein des microcontextes des services de police, les organisations militant pour les libertés civiles,

les médias, les tribunaux et les organisations professionnelles. À l'instar de Bourdieu, je n'envisage pas la stratégie comme la poursuite réfléchie et planifiée d'objectifs calculés, mais plutôt comme «[le] déploiement actif de "lignes d'action" objectivement orientées, qui suivent des régularités et forment des configurations cohérentes et socialement intelligibles alors même qu'elles n'obéissent pas à une règle consciente ou qu'elles ne visent pas un objectif prémédité posé comme tel par un stratège^[38]». Dans cet esprit, je me pencherai sur les pratiques, les organisations et les discours des policiers eux-mêmes dans leur lutte pour la légitimation de leur stratégie et dans leurs justifications des tactiques utilisées pour gérer et désamorcer les manifestations. Une telle approche propose de dépasser le portrait des agences de police en tant qu'instruments des élites politiques et économiques – même si cela peut aussi être leur rôle – ou en tant que maîtres maléfiques de l'univers. En identifiant le discours tenu sur l'usage de la force, la chaîne de commandement, les menaces et le rôle de la police dans le cadre d'une analyse des contextes macropolitiques et économiques en mutation, j'espère mieux comprendre pourquoi le gaz poivre, les barrières, les Taser et les unités antiémeutes sont de plus en plus fréquemment utilisés contre des manifestants non armés.

La logique de la gestion policière des manifestations

Pour comprendre cette logique, il est utile de rappeler que les agences de police sont des acteurs collectifs socialement constitués, dotés d'identités et de stratégies par lesquelles elles sont à la fois contraintes culturellement et avec lesquelles elles entretiennent un rapport relativement réflexif. Les pratiques et les stratégies de la police, comme toute catégorie d'actions collectives, sont modelées et groupées dans des champs d'interaction. Bourdieu définit les champs comme «des espaces structurés de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysées indépendamment des caractéristiques de leurs occupants^[39]». Les champs sont structurés selon l'état des rapports de pouvoir entre les acteurs engagés dans la lutte pour la définition et la distribution du capital associé à leur champ spécifique. Des champs différents ont des valeurs différentes pour des formes différentes de capital. Dans un champ établi, les participants s'entendent sur les valeurs et les règles du jeu et sur la manière de mesurer et de distribuer les diverses formes de capital^[40]. Cependant, quand la lutte au sein d'un champ se fait plus intense, de nouvelles espèces de capital, d'autres forces, voire de nouveaux champs ou sous-champs peuvent émerger^[41].

Comme le souligne Janet Chan, le champ de la police correspond à une occupation dont le prestige est relativement faible, mais qui jouit d'un fort appui du public et du gouvernement (capitaux politique et symbolique)^[42]. Comme toutes les autres professions, la police doit défendre sa légitimité, son influence et son expertise contre ses détracteurs et ses opposants. Pour comprendre ces luttes défensives, il convient de reconnaître qu'à travers l'histoire, la profession policière a été en concurrence et en collaboration avec les autorités militaires. Sa culture institutionnelle récompense la bravoure et la résistance, des attributs associés à la masculinité, autant que l'adhésion à la chaîne de commandement et son respect. Ces normes institutionnelles sont internalisées par la police de manière à influencer sa logique et sa stratégie. Bourdieu appelle cette structure internalisée «habitus». Les habitus sont pour lui des «systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de

pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre^[43]».

L'habitus d'un agent de police exerce une contrainte sur ses interprétations et évaluations de nouvelles interactions cependant que de nouvelles informations exercent une contrainte sur le savoir de la police et, par extension, sur sa logique, ses justifications, sa stratégie et ses pratiques. Quand les policiers tentent d'établir, d'expliquer et de justifier leurs stratégie et tactiques, il faut se poser des questions sur ce qu'ils sont réellement en train de défendre. Souvent, la légitimité, l'influence et l'autonomie deviennent les véritables enjeux de ces débats.

Une analyse des interactions entre champ, habitus et capital permet de comprendre comment le savoir de la police se constitue et évolue en tant que produit de l'organisation des forces policières et des opportunités que lui offre le pouvoir politique^[44]. Depuis le milieu des années 1990, le champ de la police, l'habitus de ses décideurs et les luttes sur les formes que prendra le capital ont subi des transformations considérables. Le champ de la police professionnelle est en train de fusionner avec d'autres champs, dont ceux de l'industrie de la défense, de l'armée et des consultants en gestion. Dans ce champ transformé, de nouveaux acteurs sont promus à des rôles importants, tout particulièrement les organisations, internationales et professionnelles, dominées par les États-Unis, ainsi que les entreprises multinationales. Sous leur influence, les notions de modèles coût-efficacité, de bonnes pratiques, d'intégration mondiale et de relations publiques prennent plus d'importance. De telles transformations ont été observées pendant la même période dans des champs professionnels où les bonnes pratiques certifiées par de puissants experts-conseils se sont vite étendues à de nouveaux utilisateurs.

Par où faut-il commencer pour comprendre les mutations qui s'opèrent dans la gestion policière des manifestations? Mettre l'accent sur les débats et les conflits entre la police et les autres acteurs permet d'appréhender l'évolution des stratégies de maintien de l'ordre comme un réseau de luttes entre divers intervenants au sein des organisations de police, mais aussi entre les politiques de tous les niveaux, la population, les secteurs de la sécurité et de la défense, les militants, le milieu juridique et les ONG. Les débats portant sur l'usage légitime de la force contre les manifestants ou sur le niveau adéquat des mesures de sécurité mettent en lumière la logique qui gouverne les débats entourant les décisions de la police d'utiliser des barrières, des Taser et d'arrêter les manifestants. Les discussions autour de telles questions sont considérées au sein d'un champ professionnel policier soumis à diverses mutations: premièrement, une mondialisation accélérée par le biais d'accords internationaux et de dispositifs de coopération; deuxièmement, une professionnalisation croissante encouragée par la tenue de conférences telles que celles organisées par l'Association internationale des chefs de police (AICP); troisièmement, un alignement plus marqué avec les intérêts économiques privés et, finalement, une intégration accrue par la création d'organisations de police régionales et internationales comme le Police Executive Research Forum (PERF). En se densifiant, ces liens sont en train de créer de nouveaux espaces de discussion privilégiant les identités personnelles et professionnelles et permettant le partage d'idées et d'approches dans le champ de la police. En étudiant la diffusion des «bonnes pratiques» dans la gestion policière des manifestations, il est plus facile d'expliquer pourquoi et comment les décideurs de la police tendent à adopter la logique et les pratiques de la neutralisation stratégique de plus en plus souvent.

Selon Elihu Katz, «[l]a diffusion se définit *comme l'acceptation d'un élément spécifique au fil du temps par des unités d'adoption (individus, groupes et collectivités)* qui sont reliés à la fois à des canaux de communication externes et entre eux, tant par le moyen d'une structure de rapports sociaux qu'un système de valeurs, ou culture^[45]».

Un tel «élément», soit une innovation, ou cadre, peut provenir d'une autre région géographique, d'un autre groupe professionnel, d'une autre culture ou d'une autre planète. Dans la vaste majorité des cas, les idées ne se diffusent pas. Autrement, il n'y aurait aucune stabilité dans la pratique, l'interprétation ou la technologie. Le succès de la diffusion de toute innovation dépend de la nature de l'innovation elle-même, du contexte de transmission, des canaux de communication et du contexte de réception^[46]. Les innovations très visibles apportées par des transmetteurs légitimes sont plus susceptibles d'être adoptées. Les contextes où sont groupés plusieurs adoptants potentiels favorisent aussi la diffusion. Selon les théoriciens des mouvements sociaux Doug McAdam et Dieter Rucht, les conditions prévalant dans le contexte de réception peuvent aider les promoteurs ou les opposants à l'intégration d'une innovation particulière^[47]. L'acceptation ou le rejet d'une innovation par ces adoptants peut dépendre des caractéristiques de l'innovation elle-même, c'est-à-dire: 1) l'analyse coûts-avantages de l'innovation; 2) sa compatibilité avec des identités ou valeurs existantes; 3) la complexité des principes du programme; 4) l'aptitude à être expérimentée; et 5) la démontrabilité de son utilité. Chacune de ces caractéristiques est liée à des processus au sein d'un contexte de réception. Par exemple, l'achat de grenades incapacitantes au gaz poivre sera *évalué* en fonction de ses coûts et de ses avantages en comparaison à ceux d'autres technologies. Un décideur de la police en *consultation* avec d'autres décideurs se penchera sur le cas des utilisateurs précédents d'un tel type de grenade pour évaluer la réputation de ce groupe, son prestige, son niveau de succès et les caractéristiques qu'il partage avec la force à laquelle il appartient. Le décideur jugera s'il ou elle s'*identifie* avec ces personnes en se fondant sur les similarités entre son contexte et le leur. Ce même décideur analysera aussi les usages précédents de la grenade incapacitante pour déterminer si les besoins de son agence sont assez semblables pour justifier l'achat de cette technologie. Le décideur, ensuite, en consultation avec d'autres à l'intérieur et à l'extérieur de l'agence, évaluera comment la technologie pourrait être utilisée et s'il ou elle sera en mesure de promouvoir cette nouveauté auprès de ses collègues de manière à ce qu'ils en apprécient la valeur. Si les grenades incapacitantes sont achetées, il faudra, afin d'intégrer cette nouveauté dans le dispositif d'une agence de police donnée, que se présente une occasion de l'expérimenter, de l'adapter ou de modifier son usage, si besoin, et de confirmer sa valeur. Ces différents processus de comparaison, évaluation, identification, promotion, intégration, expérimentation, adaptation et certification peuvent tous mettre en cause des rapports sociaux concurrentiels ou collaboratifs au sein d'un champ et sont influencés par l'histoire récente et ancienne desdits rapports dans un site particulier.

Au sein d'un champ, les innovations certifiées utiles et légitimes par un leader d'opinion appartenant à ce champ particulier seront adoptées par plus d'agents, plus rapidement, suivant une courbe en *s*, les premières adoptions menant à une période d'adoption rapide pour ensuite s'atténuer^[48]. Par l'étude du déroulement des luttes pour les innovations et leur intégration, il est

possible de mieux comprendre comment et pourquoi les décideurs de la police incorporent les barrières, les armes sublétales, les unités antiémeutes, la surveillance préventive et les arrestations à leur dispositif de gestion des manifestations.

La diffusion dans les services de police

En dépit du fait que les agences de police présentent des caractéristiques qui rendent la diffusion difficile, celle-ci est, d'une certaine manière, un processus particulièrement important dans ce champ professionnel. En vertu de leur rôle et de leur histoire, ces agences accordent la priorité aux renseignements émanant de leurs rangs^[49]. Leur identité professionnelle caractérisée par le savoir, la tradition et l'efficacité peut aussi restreindre leur ouverture à l'intégration de nouvelles idées. Lingamneni et d'autres chercheurs soutiennent que la structure hiérarchique des organisations de police résiste à l'intégration de nouvelles idées^[50]. D'autres ont fait valoir que lesdites organisations, qui demeurent à la fois largement autonomes par rapport aux agents extérieurs et contraintes par leur régime politique, sont moins susceptibles de considérer les idées venant de l'extérieur. Des recherches antérieures portant sur la diffusion de systèmes informatiques et d'armes ont prouvé que les agences de police sont plus susceptibles d'intégrer des innovations si elles sont connectées à des communautés de recherche^[51] ou de décideurs^[52]. Elles semblent aussi plus sensibles aux influences d'autres agences perçues comme expertes dans un domaine particulier, surtout si ces dernières sont de type similaire, rapprochées géographiquement et qu'elles comptent des effectifs semblables^[53]. L'étude de Manning sur l'intégration de systèmes informatiques par les agences de police a révélé que certains facteurs en augmentent la probabilité, notamment «le rôle actif joué par le “prosélyte” représentant le service concerné; le fait que l'accès au système était gratuit; le fait qu'au bout du compte, il rendait les détectives plus puissants (ces derniers jouissant d'une position privilégiée dans la police) et qu'il ne contestait pas la mission traditionnelle ni l'organisation des agences participantes^[54]».

Lawless avance que, bien que cela se produise rarement, le succès de l'intégration de nouvelles technologies dans les services de police dépend aussi de l'examen des besoins des utilisateurs et du rôle actif des évaluateurs dans l'appréciation et le suivi^[55]. Selon Skogan et Hartnett, «l'adoption et la fréquence de l'utilisation se sont révélées des processus largement indépendants. L'engagement dans des réseaux transnationaux, l'expérience d'utilisation de bases de données pour la police et les capacités en termes de capital humain des organisations influent sur la décision d'adopter une innovation, tandis que les ressources organisationnelles et l'expérience d'utilisation du système stimulent le degré d'utilisation effective^[56]».

Un grand nombre de ces conditions sont utiles pour comprendre le processus de diffusion chez des agents divers et variés. Della Porta et Tarrow ont conclu que les innovations étaient influencées par des processus et modalités similaires tant pour la police que pour les manifestants^[57]. La diffusion devient plus probable si un initiateur fait la promotion active d'une innovation particulière et quand les adoptants sont en mesure d'évaluer et d'analyser son sens et son utilité. À l'ère de la mondialisation, ces chercheurs croient que la diffusion revêt une importance accrue tant pour les manifestants que pour la police. Je suis du même avis et crois que la lutte de la police pour la légitimité et d'autres formes de pouvoir au sein de notre système

sujet aux crises a encouragé la diffusion rapide des tactiques policières militarisées dans la gestion des manifestations, cette diffusion étant facilitée par trois conditions.

En premier lieu, la diffusion est plus probable si les adoptants potentiels d'une innovation perçoivent une crise dans leur *modus operandi*. Au cours des vingt dernières années, la police au Canada et aux États-Unis a été confrontée à de fréquentes crises de légitimité et d'aptitudes à la suite d'incidents d'ordre public: émeutes, manifestations, événements sportifs, désastres naturels et attaques terroristes. Ces événements peuvent déclencher des vagues de condamnations, des enquêtes publiques, des poursuites judiciaires et, parfois, la réorganisation ou la révision de pratiques antérieures. Par exemple, les manifestations de Seattle contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les émeutes provoquées par l'affaire Rodney King à Los Angeles, les attaques du 11 septembre 2001 à New York et les manifestations contre le Sommet du G20 à Londres et à Toronto ont toutes stimulé l'innovation tactique, la diffusion et les changements de pratique.

La deuxième condition renvoie à l'accélération de l'intégration transnationale des rapports sociaux, c'est-à-dire au fait que la circulation d'informations sur les approches et les technologies nouvelles est de plus en plus fluide. Ces courants, qui traversent plus facilement les frontières nationales devenues moins significatives, contribuent à favoriser l'intégration de l'économie et du processus de prise de décision politique. Parallèlement, la mondialisation des réseaux de police professionnelle a entraîné l'intégration des services de police, publics et privés, participant à la diffusion des bonnes pratiques dont les mérites et les inconvénients dans différents contextes sont évalués dans de nouveaux espaces discursifs.

L'importance grandissante de l'identité professionnelle partagée internationalement par la police représente la troisième condition facilitant la diffusion et l'intégration de nouvelles pratiques. Ce partage d'identité, facilité par une influence et une intégration accrue des corps professionnels, participe du processus d'assimilation et d'attribution d'une identité similaire. Ainsi, les adoptants potentiels de la police doivent percevoir une ressemblance entre leur identité et leur contexte et ceux d'utilisateurs précédents d'une pratique ou d'une innovation. Ce processus requiert un dialogue réflexif relativement ouvert portant sur le lien commun qui existe entre les adoptants et les utilisateurs précédents d'une pratique ou d'une innovation dans leur contexte^[58]. Un tel processus est facilité par l'adhésion aux organisations, la formation et une meilleure compréhension de la culture des manifestations, des militants et du système juridique, des modalités qui sont toutes favorisées par l'intégration mondiale des organisations et des pratiques politiques, économiques et policières. Dans ce contexte, les pratiques promues par les acteurs qui franchissent les frontières organisationnelles, telles les associations professionnelles ou les lobbyistes de l'industrie de la défense et les entreprises, gagnent en légitimité et en influence, réaffirmant celles de joueurs déjà puissants dans un champ qui subit actuellement un processus d'intégration.

Les crises, l'intégration et l'activation des identités partagées contribuent toutes à la diffusion de nouvelles tactiques militarisées dans la gestion policière des manifestations à la faveur de l'instabilité et de la consolidation du moment présent. Évidemment, la transmission, l'intégration et l'usage de ces tactiques varient, en fonction des caractéristiques des agences de police, des institutions et des réseaux ainsi que des interactions variées entre la police et leurs contextes.

*

* *

La violence perpétrée par la police à l'endroit des manifestants du G20 à Toronto était-elle le simple produit d'un système social en déliquescence? La Commission des plaintes du public contre la GRC a conclu qu'en dépit du nombre inégalé d'arrestations, de coups portés, d'infiltrations et de manœuvres d'encercllement, la police avait agi raisonnablement^[59]. Cependant, au terme de son enquête, l'ombudsman de la province a conclu que la police avait transgressé de nombreux éléments de la Loi sur les services policiers (LSP) de l'Ontario dans le traitement réservé aux manifestants et a recommandé que des accusations soient portées contre des agents de police^[60]. Dans leurs «comptes rendus après action», la Police provinciale de l'Ontario (PPO) et le Service de police de Toronto (SPT) ont tous les deux défendu leurs actions, tout en admettant une certaine confusion dans les communications et dans la chaîne de commandement; la PPO attribuant le blâme au SPT tandis que ce dernier déplorait que les officiers de renseignement n'aient pas accompli leur travail de transfert d'informations adéquatement^[61]. Il est clair que l'état actuel de la gestion des manifestations demeure en mutation et sous surveillance. Ni la police ni le public n'étaient satisfaits. D'ailleurs, à la suite des manifestations contre le Sommet du G20, la chroniqueuse Rosie DiManno du *Toronto Star* a exigé la démission du chef de la police de Toronto, Bill Blair. Qu'advient-il maintenant? La police continuera-t-elle de militariser ses stratégies de contrôle des mouvements collectifs? Tentera-t-elle de réduire la capacité de mobilisation des militants et de dissuader les contestataires?

Dans les pages qui suivent, je vais tenter de répondre à ces questions en examinant le champ et l'habitus en mutation de la gestion policière des manifestations, la lutte pour la légitimité, les ressources et le pouvoir de prise de décision, ainsi que les décisions de la police quand elle met en œuvre ou justifie ses actions. Pour comprendre la police et sa logique, je m'appuierai sur des reportages, des bulletins des organismes de réglementation, des publications des agences et organisations policières, des études indépendantes, mes propres notes sur le terrain, des documents de renseignement obtenus par demande d'accès à l'information, des transcriptions de procès et d'autres sources. J'analyserai les événements, les discours et les réseaux qu'ils révèlent. Je poserai la question de savoir quand et comment les agences de police ont recours à des tactiques militarisées contre des manifestants au Canada et aux États-Unis en traçant un portrait des tendances générales et des variations locales et en révélant la manière avec laquelle elles justifient leurs stratégies devant des auditoires divers^[62].

Dans le chapitre 1, je montrerai comment les vagues de manifestations transforment les organisations de police et leurs stratégies de maintien de l'ordre en m'appuyant sur des rapports de rassemblements importants survenus en Europe et en Amérique du Nord depuis 1995. Cette analyse devrait illustrer et prouver l'abandon, dans un contexte d'actions militantes, des stratégies policières négociées telles que décrites par della Porta, Peterson, Reiter, McCarthy, Rafail, Soule, Vitale, De Lint, Hall, Fernandez, Starr, Scholl et Waddington^[63]. Je me pencherai particulièrement sur l'émergence et la prolifération des unités antiémeutes, des armes sublétales, des arrestations de masse, des contrôles préventifs et des barrières comme outil pour contrer les manifestants.

Dans le chapitre 2, je commencerai à expliquer pourquoi et comment ces tactiques se sont répandues. En situant les agences de police dans un contexte de restructuration néolibérale, j'analyserai les tendances dans les organisations de police au Canada et aux États-Unis et la diffusion de «bonnes pratiques» organisationnelles et opérationnelles. Dans le chapitre 3, je

montrera comment ces tendances agissent sur les rapports locaux en soutenant que les divisions entre les intervenants de la police et autres autorités locales ont une incidence sur les décisions en matière de gestion des manifestations et sur la probabilité que les officiels de la police se tournent vers une expertise extérieure. Dans le chapitre 4, les vaporisateurs de gaz poivre serviront d'exemple pour montrer que la dynamique des contextes locaux facilite l'intégration de tactiques policières controversées, avec à l'appui une analyse de l'évolution du rôle de cette arme, d'abord utilisée pour remplacer une arme à feu dans les situations où une vie est en danger, puis comme outil de maintien de l'ordre. Je montrerai comment une crise de légitimité au sein de la police a favorisé l'utilisation des vaporisateurs de gaz poivre contre les manifestants au Canada et aux États-Unis depuis leur apparition en 1993 et je défendrai l'idée qu'une agence de police est plus susceptible d'adopter une tactique déjà controversée quand elle cherche à l'extérieur de ses rangs des solutions à une crise qui la secoue. La polarisation des interactions locales entre la police et le public aggrave le clivage entre les identités des forces de l'ordre et celle du public. Cette polarisation, accentuée par les interactions et l'identification accrue avec les associations professionnelles de police et les consultants en sécurité privés ouvre la voie à l'adoption continue des vaporisateurs de gaz poivre et d'autres armes sublétales.

Dans le chapitre 5, je m'intéresserai au rôle tenu par les organisations professionnelles de police dans un champ policier de plus en plus mondialisé afin de montrer comment les stratégies de gestion policière de manifestations sont influencées par les bonnes pratiques promues par le secteur privé par l'entremise de conférences policières internationales, la formation et le partage des ressources. En me fondant sur la réponse policière apportée au mouvement Occupy en 2011, j'examinerai le processus guidant la production, la promotion et le partage des compétences et des «bonnes pratiques», qui participent de la diffusion d'une approche policière de neutralisation stratégique au bénéfice du secteur privé.

Le chapitre 6 traitera de l'influence que les attaques du 11 septembre 2001 ont eue sur la restructuration de la gestion policière des manifestations tant au Canada qu'aux États-Unis. Les initiatives antiterroristes ont financé l'intégration de la collecte de renseignements, des contrôles frontaliers et des champs de la police tout en changeant la manière dont la police et le public envisagent les termes de «sécurité» et de «menace», exacerbant les tensions entre les libertés civiles et le droit de manifester. L'analyse de rapports de renseignements de la police pendant les préparations à la Convention nationale républicaine (CNR) en 2004 à New York illustre la manière dont la police considère les manifestations comme une menace à surveiller et à contrer.

Dans le chapitre 7, je montrerai comment ce nouveau contexte est relié aux histoires colportées par les officiels de la police au sujet des manifestants qui sont décrits en fonction de stéréotypes et de tabous sociaux. En retraçant la récurrence de «renseignements» selon lesquels les manifestants sont prêts à remplir des pistolets à eau d'urine pour en asperger les agents de police, je tenterai de comprendre pourquoi la police prête foi à ces récits, qui sont relayés sans preuve et en dépit des répercussions qu'ils entraînent. Je soutiendrai que l'approche policière axée sur le renseignement, une fois combinée à des tactiques policières militarisées, devient la cause d'interventions policières excessives marquées par la banalisation des arrestations de masse et la violence.

Les changements récents dans la gestion policière des manifestations ont eu pour conséquence inattendue l'émergence de nouvelles campagnes pour l'obligation de rendre des comptes et la supervision de la police. Dans le chapitre 8, j'évalue la portée et les limites de telles campagnes. À l'occasion des deux manifestations du G20, les manifestants ont fait face aux innovations en

matière d'armes sublétales, notamment des véhicules capables d'émettre des sons forts à haute fréquence, des unités antiémeutes, des vaporisateurs de gaz poivre, du gaz lacrymogène, des bombes fumigènes, des officiers en civil et de hautes barrières. Les abus de la police ont mené à la tenue de nombreuses enquêtes dont les conclusions recommandaient, entre autres mesures, une formation accrue, l'utilisation d'armes différentes, la clarification de la chaîne de commandement. Seulement, ces changements ne résoudre pas le problème de la brutalité policière pendant les manifestations. Étant donné les mutations des systèmes politiques et économiques, la structure des interactions au niveau local et la diffusion des innovations qui les relie, il est peu probable que la gestion policière des manifestations devienne moins répressive dans un avenir rapproché.

En fait, les organisations de police sont en quête de légitimité et de ressources, engagées dans la défense de leur pouvoir à l'intérieur d'un système instable. Même si les appels à la reddition de comptes et le changement des approches sont importants pour limiter le mal fait par la police, il ne faut pas s'attendre à de profonds changements dans la gestion des manifestations dans un contexte de consolidation du pouvoir économique et politique.

[*] Mouvement pour la souveraineté autochtone. Au Québec et au Canada, les premiers occupants du territoire nord-américain sont aujourd'hui généralement désignés sous le nom d'«Autochtones» (plutôt que d'Amérindiens, d'Indiens, d'Indigènes ou d'Aborigènes), et les peuples auxquels ils appartiennent sont appelés «Premières Nations» ou «peuples autochtones». [Toutes les notes en bas de page, signalées par un astérisque, sont du traducteur. Pour les références bibliographiques et observations de l'auteure, on se reportera en fin d'ouvrage.]

[**] On parle aussi d'«incapacitation stratégique».

Gérer les vagues de manifestations (1995-2013)

LE 1^{er} OCTOBRE 2011, le New York Police Department (NYPD) procéda à l'arrestation de 700 manifestants du mouvement Occupy Wall Street au moment où ils s'engageaient sur le pont de Brooklyn depuis les rues de Lower Manhattan. Au cours des mois qui ont suivi, les services de police américains, canadiens, australiens et européens firent pression sur des centaines de personnes qui refusaient de quitter leurs campements «Occupy». Ces interventions policières illustraient de manière tout à fait patente à quel point la militarisation des stratégies policières avait été banalisée depuis les manifestations contre le Sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à Vancouver en 1997 et les manifestations contre l'OMC en 1999. Le recours de la police au gaz poivre et aux arrestations de masse lors de ces événements a été largement dénoncé.

Pendant le Sommet de l'APEC, la police procéda à l'arrestation préventive de l'organisateur Jaggi Singh, contint les manifestants derrière des clôtures et les aspergea de gaz poivre. Dans le sillage de ces événements, une vaste enquête fut déclenchée sur l'utilisation par la GRC du gaz poivre et l'encercllement des manifestants, mais aussi pour déterminer si les stratégies de la police avaient été directement influencées par le Cabinet du premier ministre. Les conclusions du rapport de 453 pages ont révélé que le comportement de la police «n'a pas été à la hauteur des standards acceptés et attendus de compétence et de professionnalisme^[1]» et ont souligné l'impréparation de la GRC. Ce rapport prouvait aussi que le directeur des opérations du Cabinet du premier ministre était intervenu directement dans les activités de surveillance, remettant en question l'indépendance de la police.

Deux ans plus tard, entre le 29 novembre et le 2 décembre 1999, des manifestations se déroulèrent en marge du Sommet de l'OMC à Seattle. La police pensait pouvoir gérer les importants rassemblements sans perturber le Sommet. Toutefois, quand les manifestants commencèrent à ériger des barrières, perturbant la circulation et bloquant l'accès au Sommet, les forces de l'ordre, dépassées par les événements, se mirent à repousser les militants altermondialistes à coups de gaz poivre, gaz lacrymogène et balles de caoutchouc^[2]. Le maire déclara l'état d'urgence et le gouverneur demanda à la Garde nationale d'intervenir. Les manifestations devant se poursuivre le lendemain, le maire instaura une «aire de couvre-feu limitée» couvrant 25 pâtés de maisons. À partir de ce moment-là, ce secteur de la ville fut considéré comme «zone interdite aux manifestations» autant par la police que par les manifestants. Les policiers se servirent d'armes sublétales et arrêtèrent des centaines de personnes ayant pénétré dans ce périmètre.

Les affrontements entre les manifestants et la police firent la une des journaux. Après la fin du Sommet, le chef de la police de Seattle, Norm Stamper, démissionna en déclarant: «J'ai commis

de graves erreurs^[3].» Finalement, sur plus de 600 arrestations, presque aucune ne se solda par des condamnations. Certains manifestants qui avaient engagé des poursuites pour arrestation illégale reçurent plus d'un million de dollars au terme de diverses actions de groupe^[4].

Les affrontements de Seattle ont surtout été perçus comme la naissance d'une nouvelle vague de manifestations du mouvement altermondialiste, mais aussi comme un désastre en matière de gestion policière, une sorte de «Pearl Harbor» des forces de l'ordre, qui a déclenché une période de réévaluation et a justifié l'émergence d'un nouveau modèle de gestion policière des manifestations, surtout aux États-Unis et au Canada^[5].

Le présent chapitre est consacré à l'examen du nouveau modèle qui a émergé de cette vague de manifestations et à l'historique de l'évolution des tactiques et outils qui y sont associés: armes sublétales (vaporisateurs de gaz poivre, pistolets Taser, canons à son, balles de caoutchouc, etc.), barrières (périmètres de sécurité, encerclements, enclos pour les manifestants), infiltration et arrestations sélectives et massives. Mon intention n'est pas, cependant, de laisser entendre que le contrôle des mouvements collectifs a complètement changé, de prétendre qu'il était exempt de brutalité dans le passé, ou encore qu'il s'est complètement militarisé depuis les années 1990. À ce jour, la vaste majorité des manifestations au Canada et aux États-Unis ne sont accompagnées que d'une surveillance policière «souple», où les agents de police négocient avec les organisateurs de l'événement et leur fournissent assistance avec des ressources policières minimales et sans confrontation. En revanche, particulièrement à l'égard des militants qui refusent de négocier ou qui sont perçus comme menaçants, peu coopératifs ou imprévisibles, la police opte pour ce que nous avons nommé la «neutralisation stratégique» (expression reprise de Gillham et Noakes) parce qu'elle tend à réduire la capacité de mobilisation des militants opposés au statu quo.

La neutralisation stratégique repose sur des activités de renseignement (collecte et analyse), le but étant de prévenir la tenue des manifestations en maîtrisant ou en dissuadant les militants. Mais dans le cas où la police s'avère incapable d'empêcher la mobilisation et que les manifestants sont toujours perçus comme «menaçants» ou «imprévisibles», elle choisira une approche privilégiant les arrestations massives, appuyée par l'utilisation d'armes sublétales et les unités antiémeutes. Noakes, Gillham et Edwards^[6] soutiennent que depuis les manifestations de Seattle en 1999, la police utilise plus fréquemment les tactiques suivantes:

- l'aménagement de vastes aires interdites aux manifestations, souvent par l'érection de grandes barrières faites de béton et de clôtures en métal;
- la perturbation d'espaces sécuritaires, tels les lieux de rencontre où les manifestants convergent pour dormir, se restaurer ou s'informer;
- l'utilisation d'armes sublétales pour neutraliser temporairement les manifestants afin de permettre à la police de reprendre le contrôle des aires de contention;
- l'utilisation de technologie de surveillance électronique permettant de relayer à la police des renseignements en temps réel sur les activités des manifestants;
- les arrestations préventives de leaders et de grands nombres de manifestants.

Noakes et Gillham soutiennent que, depuis 1999, ces pratiques ont été intégrées dans un modèle de gestion policière militarisée qui s'est étendu à de nouveaux sites et contextes et dont la mise en œuvre est différenciée selon le moment, le lieu et le mode de réalisation desdites pratiques.

Si Donatella della Porta et ses collaborateurs^[7] ont, dès le début des années 2000, attiré l'attention sur la combinaison des actions préventives et des armes sublétales dans la gestion policière des sommets internationaux en Europe et en Amérique du Nord, Alex Vitale lui, a observé l'utilisation par la police d'une forme particulière de neutralisation stratégique contre des nationalistes noirs à New York fin 1998. Vitale soutient que le modèle de gestion policière *command-and-control* adopté par le NYPD n'est qu'une extension du modèle général appelé «théorie de la vitre brisée», qui préconise une réponse rapide aux petits délits dans le but d'en prévenir de plus grands. Dans le contexte de la gestion des manifestations, il s'agit en fait de garder la maîtrise complète de toutes les rues au moyen d'un système d'autorisation et de faire appliquer la loi rapidement par l'érection de barrières et les arrestations de masse. Vitale avance qu'après le 11 septembre 2011, l'approche *command-and-control* a été combinée à des stratégies militarisées et axées sur le renseignement pour créer le «modèle de Miami», ainsi nommé en l'honneur des actions du chef de police Timoney pendant les manifestations contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) en 2003^[8]. Cette approche est caractérisée par la création d'un réseau de commande unifié et multi-agences, qui appréhende les activités militantes comme des actes criminels. Dans cette optique, les autorités réagissent aux manifestations en déployant des unités militarisées de contrôle des foules, en ayant recours à des armes sublétales et en créant des aires fermées. La surveillance, les arrestations préventives et les campagnes intensives de relations publiques et médiatiques font aussi partie de cette panoplie^[9].

Bien qu'il existe des variations dans leur portée, leur interprétation et leur intensité, ces différentes explications du modèle de gestion des mouvements collectifs actuellement privilégié au Canada et aux États-Unis font toutes état d'une stratégie axée sur le renseignement, visant à évaluer, prédire et prévenir les activités contestataires, et assortie de l'utilisation de méthodes, de formes organisationnelles et de technologies militaires. Si les racines de cette stratégie remontent au début des années 1990, c'est depuis 1999 que le modèle de neutralisation stratégique est devenu courant au Canada et aux États-Unis pour gérer les manifestations importantes, réfractaires à la coopération. Ce chapitre se penche sur l'introduction et la diffusion de ce modèle au cours des vingt dernières années.

Les tactiques

Les armes sublétales

Dans le sillage de la diffusion, en 1991, de vidéos incendiaires où l'on voit des policiers de Los Angeles matraquer l'automobiliste Rodney King, la police s'est mise à la recherche d'une arme dont la force de frappe se situerait entre celle d'une matraque et celle d'une arme à feu. Cette année-là, le National Institute of Justice (NIJ) organisa une séance de consultation afin d'explorer les possibilités de diverses technologies non létales. Pour évaluer tout nouveau dispositif, une série de paramètres à considérer était présentée aux participants: ce dispositif devait être bon marché et représenter l'amélioration d'une pratique existante; il ne devait pas surcharger l'agent de police, ni nécessiter une formation trop longue, ni requérir l'affectation de nouveau personnel; son utilisation ne devait pas être trop difficile à justifier et, bien sûr, il fallait qu'il fonctionne^[10].

Dans le contexte de l'après-guerre froide, ces discussions avaient aussi cours ailleurs. Les stratèges militaires étudiaient avec attention les options et technologies nouvelles. Le général

Anthony Zinni, notamment, directeur des opérations des troupes américaines en Somalie en 1992, étant insatisfait des choix offerts aux soldats chargés de contrer des émeutes et des manifestations, commença à faire des essais. Conséquence de ses expériences et de celles d'autres militaires, le Congrès américain créa, en 1996, le Joint Non-Lethal Weapons Program (JNLWP), qu'il finirait par doter d'un budget annuel de 25 millions de dollars. Bien que placée sous la coordination des Marines, l'élaboration du programme nécessita la contribution de chaque division de l'armée et de représentants de la police^[11].

En 1999, une Conférence des directeurs nationaux des armements eut pour but de conseiller la direction de l'OTAN en matière d'acquisition d'armes. Elle établit l'Initiative sur les capacités de défense de l'OTAN afin d'étudier le potentiel de chaque arme et d'élaborer des modèles partagés d'efficacité^[12].

En 2001, la Pennsylvania State University organisa un Forum international policier sur les options de force minimale. Pendant ce colloque – ainsi que dans les réseaux policiers élargis –, des décideurs importants se sont entendus sur le fait que ces outils étaient souhaitables; outils dont l'adoption était d'ailleurs encouragée depuis les années 1990. Dans la liste figurent les vaporisateurs de gaz poivre, les dispositifs à impulsion électrique tels que le Taser, les canons à son, les balles de caoutchouc, les grenades incapacitantes et le gaz lacrymogène. Les militaires et la police en Afrique du Sud et en Israël, deux États caractérisés par une tradition établie de répression étatique, ont abondamment utilisé ces instruments. Dans les États sans conflit généralisé, ce sont plutôt des régions ou des populations spécifiques (telles que les Autochtones au Canada, particulièrement s'ils opposent une résistance armée à la légitimité de l'État) qui en ont été la cible.

Les promoteurs privés et publics ont défendu chacune des nouvelles armes en les présentant comme devant servir dans des «circonstances extraordinaires» et en s'appuyant sur des jugements ou controverses ayant frappé les armes existantes d'inefficacité ou d'illégalité. Les premières utilisations de ces nouveautés ont souvent engendré des poursuites judiciaires, des enquêtes et des études, sans parler de l'attention médiatique qui leur a été consacrée. C'est d'ailleurs à cause de ces critiques que l'appellation de ces armes est passée d'«armes non létales» à «armes sublétales». Néanmoins, ces armes continuent à se répandre et à être adoptées par de nouvelles agences. Encore plus inquiétant, une fois que les agences de police les ont adoptées, on observe qu'elles tendent à en faire un usage qui s'écarte de leur fonction première pour s'en servir dans une gamme élargie de tâches ou dans d'autres contextes. Voici une liste des principales armes sublétales.

Les vaporisateurs de gaz poivre

Le vaporisateur de gaz poivre^[*], aussi appelé OC (oléorésine de capsicum), projette un produit dérivé des plantes du genre *Capsicum*, souvent associées au poivre de Cayenne. D'abord utilisé comme répulsif contre les ours au Canada, le vaporisateur de gaz poivre a d'abord été commercialisé à des fins de protection personnelle dans les années 1980. Le Federal Bureau of Investigation (FBI) l'a répertorié comme «agent chimique officiel» en 1987. L'OC semblant correspondre à tous les critères d'une arme sublétales efficace, son usage s'est alors largement répandu, autant au Canada qu'aux États-Unis. La GRC a commencé à s'en servir pour le contrôle des foules dès 1992 et, en 1993, 70 % des forces policières américaines l'avait adopté. Rapidement devenu un outil privilégié pour neutraliser les suspects les plus combatifs, à la fin

des années 1990, le gaz poivre avait pratiquement remplacé les matraques, le Mace et le gaz lacrymogène à cette fin. Parallèlement, il a été adopté comme instrument de contrôle des foules.

Il est aisé de suivre les étapes de cette dernière intégration à la lecture des médias ayant couvert des manifestations entre 1993 et 2012^[13]. Ces données révèlent que le gaz poivre a été utilisé pour la première fois au Canada et aux États-Unis en 1993, le 31 mai, date à laquelle la police d'Ottawa l'a utilisé pour mettre fin à des bagarres entre néonazis et militants antiracistes. Ensuite, en septembre 1993, des policiers californiens y ont eu recours pour disperser une manifestation tenue à l'occasion du Jour de l'indépendance mexicaine en protestation contre le manque d'enseignants hispaniques et l'absence de contenu mexicain dans le programme scolaire des universités et lycées locaux. Le quotidien *Orange County Register* souligne que la police a eu raison de l'utiliser pour disperser la foule, qui bloquait la circulation. «S'ils recommencent, nous allons leur en servir encore. Nous n'allons pas permettre à des gens de prendre le contrôle des rues et de perturber la ville^[14]», a déclaré le capitaine de police Lee DeVore.

Ce n'était que le début. Au Canada et aux États-Unis, la police a utilisé des vaporisateurs de gaz poivre trois fois en 1993 et cinq fois en 1994. On observe une augmentation en 1995, année où cette arme fut utilisée 14 fois contre des manifestants. Depuis, la fréquence de son usage est demeurée relativement stable. En 2011, la police au Canada et aux États-Unis l'a utilisée 21 fois contre des manifestants, et en 2012, 28 fois, une augmentation largement attribuable à une période intense de manifestations étudiantes à Montréal. Malgré sa popularité, l'usage du gaz poivre par la police contre les manifestants continue d'alimenter la controverse et déclenche même parfois des poursuites judiciaires et des enquêtes. Selon les enquêtes (et après recherche d'informations complémentaires), l'aspersion de gaz poivre peut causer des problèmes de santé chroniques. En fait, les lignes directrices gouvernant son usage diffèrent d'une agence de police à l'autre. Même pendant les préparations aux manifestations contre le Sommet de l'OTAN 2012 à Chicago, le surintendant de la police, Garry McCarthy, a précisé que «chaque agent sera muni d'un vaporisateur de gaz poivre qui ne devrait être utilisé que pour contrecarrer une attaque contre des policiers^[15]». La question du recours à cet outil pour le maintien de l'ordre public sera discutée plus profondément dans le chapitre 4.

Les pistolets Taser

Bien que des modèles primitifs de pistolets paralysants aient été utilisés dans des opérations de contrôle des foules avant 1999, ce n'est qu'après la création de l'entreprise Taser cette même année que l'usage des «dispositifs à impulsion électrique» a connu une croissance rapide. Appelée de manière non officielle TASER d'après «Thomas A. Swift's Electric Rifle», une arme utilisée par un héros de livres pour enfants du début du XX^e siècle, l'entreprise a conçu un dispositif imitant un pistolet appelé Advanced Taser (M-Series), doté d'une technologie brevetée de neutralisation neuromusculaire. Ce modèle a été remplacé en 2003 par le Taser X26 puis, en 2009, par le modèle X3, chacun de ces nouveaux modèles représentant une réponse partielle à des critiques émises à l'égard de cette arme et de ses usages. Sur le site Beststungun.com, le Taser est décrit comme suit: «L'arme émet un signal puissant qui prend le contrôle total du système nerveux central du sujet et de ses muscles squelettiques. Il suffit de tirer sur la gâchette pour que deux petites sondes soient éjectées en direction de l'assaillant dans un rayon de 4,5 mètres. Ce rayon crée une distance optimale entre vous et l'attaquant en réduisant considérablement la probabilité d'une blessure causée par une confrontation directe.» Taser

International explique que sa mission est d'apporter «des solutions à des confrontations violentes par la conception de dispositifs à technologie brevetée servant à neutraliser les sujets agressifs ou à haut risque qui présentent un risque pour les agents de police, les citoyens innocents ou eux-mêmes d'une manière largement reconnue comme plus sécuritaire que d'autres formes d'usage de la force^[16]».

D'abord commercialisé en remplacement des armes à feu pour permettre l'arrestation, le Taser, comme le vaporisateur de gaz poivre, a fini par être utilisé plus généralement pour forcer la collaboration. L'arme est en fait de plus en plus employée à cette fin, et ce, malgré des inquiétudes persistantes à la suite de décès causés par elle. Selon Amnesty International, en effet, plus de 500 personnes auraient succombé à un tir de Taser aux États-Unis entre 2001 et 2012. Bien que la majorité de ces décès aient été attribués à d'autres causes, les Taser ont été montrés du doigt par les experts médicaux comme facteur ayant contribué à plus de 60 de ces morts, tandis que la cause précise en demeure inconnue dans un certain nombre d'autres cas^[17]. La position de Taser International, qui persiste à nier l'existence de preuves reliant l'usage du Taser à la mort, est remise en question par un nombre croissant de chercheurs et d'experts médicaux.

Malgré le fait que des décès hautement médiatisés aient ralenti l'adoption de cette arme par les forces de l'ordre ou entraîné des modifications dans ses règles d'utilisation, de nouvelles agences de police continuent de l'intégrer à leur arsenal. De toutes les grandes villes américaines, seule San Francisco n'a pas encore adopté le Taser. Une recherche dans le service d'information LexisNexis à l'aide des mots-clés «*protesters*», «*protester*», «*demonstrators*» et «Taser» confirme qu'au Canada et aux États-Unis, les Taser font de plus en plus souvent partie du décor lors des manifestations. Toujours dans ces deux pays, jusqu'à l'an 2000, les agents de police n'avaient utilisé cette arme que deux fois contre des manifestants (et ces derniers étaient déjà en état d'arrestation). Entre 2000 et 2005 inclusivement, on relève cinq utilisations sur des manifestants, le plus souvent pour les arrêter ou les déloger de bureaux gouvernementaux qu'ils occupaient. Les deux cas où des Taser ont été utilisés lors de sit-in sont attribuables à des agents de la GRC, qui les ont pointés vers des personnes provenant de groupes sociaux marginalisés: des membres de communautés innues manifestant pour obtenir des logements et des réfugiés algériens tentant d'éviter la déportation. Pour ce qui est du Sommet des Amériques à Québec, en 2001, l'enquête publique sur les interventions de la GRC a révélé qu'«un pistolet Taser à haut voltage a été utilisé pour paralyser un manifestant agenouillé qui attendait son arrestation» en précisant que «[l]e manifestant ne résistait pas et ne représentait pas une menace pour les policiers, lui-même, le public ou pour la propriété^[18]». Entre 2006 et 2012, la police a utilisé des Taser à 11 reprises sur des manifestants, soit pour les mettre en état d'arrestation, soit pour les empêcher d'avancer. En 2008, plus de la moitié de toutes les agences de police des États-Unis avait déjà utilisé une forme quelconque de dispositif à impulsion électrique^[19]. La plupart du temps, la justification apportée à l'intégration de cette arme demeure qu'elle cause moins de blessures chez les suspects. Pendant le contre-sommet de 2010 à Toronto, des policiers ont fait irruption, Taser au poing, dans un espace où dormaient des militants dans le simple but de les intimider. Pendant la vague de manifestations de 2011-2012, ces pistolets ont été utilisés contre le mouvement Occupy à Washington (DC) et à Olympia (Washington). Il sera davantage question du Taser dans le chapitre 5.

Les canons à son ou LRAD

Le canon à son (appelé couramment LRAD, pour *long range acoustic device*) a été créé par des

experts en sécurité en réponse à une attaque lancée en octobre 2000 contre un navire de la US Navy, le *USS Cole*, au Yémen. Il peut servir à faire entendre les ordres de la police dans un rassemblement, mais est aussi utilisé pour disperser les foules à l'aide de «bruits dissuasifs^[20]». À puissance maximale (162 décibels), le LRAD peut causer des dommages permanents à l'ouïe. C'est en 2004 qu'il a fait son apparition dans l'arsenal des forces de l'ordre, plus précisément lors de la CNR à New York. Depuis, la fonction «dissuasive» de cette arme a été utilisée au Honduras, en Somalie, en République de Géorgie et à Pittsburgh contre des manifestants pendant le Sommet du G20 de 2009. Le LRAD a été utilisé comme mégaphone hyperpuissant lors du Sommet du G20, puis pendant les rassemblements du mouvement Occupy Wall Street à New York et à Oakland en 2011, au Sommet de l'OTAN à Chicago en 2012, et (dans sa version portable) lors de manifestations contre l'austérité au Wisconsin en 2013. Sa présence est de plus en plus courante dans les grandes manifestations contre les sommets et les congrès politiques en Amérique du Nord et ailleurs. Depuis 2006, son fabricant a rapporté une croissance à deux chiffres de ses ventes sur cinq années consécutives^[21].

Les grenades incapacitantes

Certains services de police multiplient aussi leur recours aux «grenades incapacitantes», grenades paralysantes, assourdissantes ou flash-bang. Conçus par l'armée britannique en 1969, ces dispositifs enchâssés de caoutchouc explosent en déclenchant dans l'air une onde de choc de 175 décibels accompagnée d'un éclair de lumière et d'une charge de gaz CS, un agent chimique qui irrite les yeux, affecte le système respiratoire et peut provoquer des vomissements^[22]. Ce type de grenade a été conçu pour désorienter ses victimes, appelées «ennemis» dans le matériel promotionnel. Les unités d'élite^[**] utilisent des grenades incapacitantes lors de raids dans des résidences. Dans de telles circonstances, ces grenades ont déjà causé des infarctus et la mort par inhalation de fumée. Si les forces policières et armées l'utilisent depuis longtemps au Moyen-Orient, en Europe et en Afrique du Sud, les services de police canadiens et américains sont en train de l'intégrer de plus en plus largement à leur panoplie d'outils destinés notamment à réprimer le genre de manifestations organisées à l'occasion de sommets. On note que la police de Seattle a eu recours à ces grenades pendant les manifestations contre l'OMC; puis la GRC, en 2001, à l'occasion du Sommet des Amériques (Québec) et aux Rencontres ministérielles du G20 (Ottawa); puis elles ont été utilisées en 2008 lors de la CNR (Minneapolis/Saint-Paul); en 2009 au Sommet du G20 (Pittsburgh); en 2010 à Oakland, quand l'acquittement d'un agent de police accusé d'homicide involontaire a provoqué des émeutes; en 2011 (dans la même ville) à l'occasion des rassemblements du mouvement Occupy; en 2011-2012 à l'occasion des manifestations étudiantes à Montréal; en 2013 lors de la marche du 1^{er} mai à Seattle; en 2013 lors des émeutes survenues en réaction à l'acquittement de George Zimmerman pour le meurtre de Trayvon Martin à Oakland^[23]. Trois tendances nettes se dessinent: 1) les manifestations d'Oakland, de Montréal et les contre-sommets ont été les principaux contextes d'utilisation de cette arme; 2) elle accompagne le plus souvent l'usage d'autres armes sublétales; 3) une fois utilisées à un endroit déterminé, les grenades incapacitantes sont plus susceptibles de l'être de nouveau au même endroit.

Le gaz lacrymogène

Le gaz lacrymogène est une arme chimique sublétales qui irrite la cornée, forçant l'émission de larmes, de salive et de sécrétions nasales, provoquant des sensations de brûlure sur les parties

humides du corps, des difficultés respiratoires et une cécité temporaire. Bien que l'usage du gaz lacrymogène soit interdit par la Convention de Genève des Nations Unies, cette arme est fréquemment utilisée sur des civils par la police pour le contrôle des foules. Il existe plusieurs sortes de gaz lacrymogènes. Le produit est composé de substances (la plupart du temps du CS ou de l'OC) transformées en gaz à l'aide de propulseurs. Le gaz CS contient un agent chimique, le 2-chlorobenzylidène malonitrile. Le gaz OC est un dérivé gazeux de l'oléorésine de capsicum, l'agent actif projeté dans le vaporisateur de gaz poivre. Le gaz CN (chlorure de phénacyle), utilisé par le passé, a été écarté à cause de sa toxicité. Le gaz CS se retrouve en diverses concentrations dans les grenades incapacitantes et comme vaporisateur. Par exemple, le produit utilisé en Grande-Bretagne contient 5 % de gaz CS, contre 1 % aux États-Unis. Les effets peuvent aussi varier selon les solvants employés. Selon les recherches, certains effets du gaz lacrymogène se manifestent toujours un mois après l'exposition et seraient fortement aggravés chez les sujets souffrants de problèmes respiratoires chroniques^[24]. Le gaz lacrymogène a été utilisé pendant les manifestations contre le Sommet de l'OMC à Seattle et, depuis, de plus en plus souvent pendant les manifestations altermondialistes, tout particulièrement en 2001 pendant les actions organisées contre la ZLEA à Québec: 4 700 canettes de ce gaz ont été lancées par la police sur une période de trois jours^[25].

Les balles de caoutchouc

L'expression «balles de caoutchouc» désigne un grand nombre de projectiles sublétaux, tous tirés à l'aide d'un pistolet et conçus pour immobiliser sans pénétrer l'épiderme ni tuer la cible, tels que les projectiles caoutchoutés, les balles de plastique, les ogives de bois et les sacs de plombs. On s'entend pour attribuer au ministère de la Défense britannique l'invention et la première utilisation des balles de caoutchouc contre des émeutiers en Irlande du Nord dans les années 1970. Des dizaines de milliers de salves furent tirées pendant ce conflit. Bien qu'elles fussent censées être tirées vers le sol pour rebondir et frapper les jambes, causant de la douleur mais pas de lésions, la police a causé par ce moyen de nombreuses blessures et trois décès avant de les remplacer par des balles de plastique prétendument moins mortelles^[26]. Or, entre 1979 et 1985, une douzaine de personnes, en majorité des enfants, ont été tuées par ces dernières. Aux États-Unis, la Garde nationale a commencé à tirer des balles de caoutchouc vers les manifestants antiguerre et pour les libertés civiles dès 1970. Un décès survenu en 1971 a cependant mis fin à leur utilisation, jusqu'à leur réintroduction à la fin des années 1980. Depuis les événements de Seattle, les policiers américains et canadiens ont tiré des balles de caoutchouc à l'occasion de plusieurs manifestations contre des sommets: Fonds monétaire international (FMI) / Banque mondiale à Washington en 2000, Convention nationale démocrate (CND) de Los Angeles en 2000, Sommet de la ZLEA à Québec en 2001, où la police a tiré 900 balles en direction des manifestants, et Sommet de la ZLEA à Miami en 2003^[27]. La police de Los Angeles fait un usage assez fréquent de ce type de balles. Elle s'en est servie par exemple en 2007 contre des manifestants pour les droits des immigrants, une décision qui a coûté 13 millions de dollars à la Ville suite aux poursuites judiciaires encourues, et à une autre occasion en 2013 contre des manifestants en colère après l'acquiescement de George Zimmerman, qui avait abattu l'adolescent noir Trayvon Martin. La police de Montréal, de son côté, a tiré des projectiles de caoutchouc à plusieurs reprises en direction des étudiants qui manifestaient en 2012, atteignant à la mâchoire une femme qui a perdu plusieurs dents.

L'érection de barrières et la sanctuarisation des sites des sommets

Les efforts que déploie la police pour maîtriser le flux et les mouvements des manifestants sont au centre de sa tactique de neutralisation stratégique^[28]. En ce sens, la police recourt à au moins trois méthodes: les enclos pour manifestants, les périmètres de sécurité et l'encerclement (souricière). Ces trois méthodes ont été mises en œuvre par la police aux États-Unis et au Canada au cours des dernières années.

Sommets murés et clôtures de périmètre

Bien que le site du Sommet de l'APEC de 1997 ait été protégé par une clôture de sécurité, celle-ci était relativement précaire et clairement temporaire. Le premier périmètre de béton fut érigé en 2000 à Windsor (Ontario) autour du site d'un sommet important, celui de l'Organisation des États américains (OEA). L'événement a requis la participation de 3 700 agents de police issus de divers services dont la GRC, la PPO, la police de Chatham et celle de Windsor. Selon des comptes rendus après action de la police, le succès des stratégies déployées par elle lors de ce sommet est en partie attribuable à cette clôture^[29]. Malgré qu'elles provoquent souvent l'indignation publique, de telles clôtures ont ensuite été érigées pour d'autres événements aux États-Unis et au Canada, par exemple au Sommet de la ZLEA à Québec en 2001, autour des sites des conventions des partis républicains et démocrates et au Sommet de l'OTAN à Chicago en 2012. Des périmètres de sécurité ont aussi été construits au Sommet de Gênes en 2001 et à l'occasion d'autres sommets comme celui de Heiligendamm en 2007^[30].

Les enclos pour manifestants ou «zones de liberté d'expression»

Ces aires fermées forment des espaces où les manifestations sont permises et encadrées par la loi. Parfois, des plages de temps sont attribuées par tirage au sort. Elles ont vu le jour du fait de préoccupations liées au Premier Amendement de la Constitution aux États-Unis. Aménagées pour la première fois en 1988 à Atlanta (Georgie) à l'occasion de la CND, ces zones sont devenues la norme pour les grands rassemblements politiques, comme en témoignent les conventions républicaines de 1992 et de 1996 et la convention démocrate de 1996. Souvent, des caméras de télévision en circuit fermé sont intégrées à ces enclos, diffusant des images des manifestants potentiels jusque dans les zones protégées de la conférence. Perçues comme des stratagèmes visant à rendre les manifestations inutiles, ces aires sont souvent boudées par les manifestants.

De tels enclos sont peu répandus au Canada. En 1997, pendant les manifestations contre le Sommet de l'APEC, la GRC a été accusée d'avoir créé une zone de manifestation clôturée, très loin des délégués, une accusation invalidée par l'enquête qui a suivi. En 2007, à l'occasion du Sommet du Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP) à Montebello (Québec), la construction d'un enclos semblable a soulevé la colère des manifestants. En 2010, les planificateurs du Groupe intégré de la sécurité (GSI) pour les manifestations du G8 à Huntsville (Ontario) et du G20 à Toronto ont été largement critiqués quand ils ont annoncé la création de «zones désignées pour les manifestants». À Huntsville, l'aire choisie se trouvait à sept kilomètres du lieu où se tenait le Sommet, bien à l'abri des yeux et des oreilles des dirigeants de ce monde. À Toronto, de nombreux manifestants qui croyaient trouver un refuge contre le harcèlement de la police s'étaient regroupés dans Queen's Park, un parc municipal déclaré zone désignée.

Contrairement à leurs attentes, l'espace a été encerclé par la police qui a arrêté, et parfois attaqué les manifestants après que ces derniers eurent refusé d'obéir à l'ordre de dispersion donné par la police. Selon un article du *Niagara at Large*, la police a accusé John Pruyn, un fermier retraité de 57 ans, amputé, d'avoir résisté à son arrestation: «ils lui ont enlevé ses cannes, ligoté les mains derrière le dos et arraché sa jambe-prothèse. Ils lui ont ensuite dit de se lever et de sauter. Quand il leur a répondu qu'il en était incapable, ils ont traîné son corps sur le pavé, les mains toujours ligotées derrière le dos, lui déchirant les coudes. Ensuite, ses lunettes sont tombées pendant qu'ils l'accusaient de résister à l'arrestation et d'avoir craché, ce qu'il se défend d'avoir fait^[31]». Il est clair que, dans ce cas, l'existence d'enclos pour manifestants ou de «zones de liberté d'expression» n'a protégé ni les manifestants ni leur liberté d'expression.

L'encercllement

L'encercllement consiste à cerner un groupe de manifestants à l'aide de barrières et à les contenir pendant un certain laps de temps. Il arrive que les manifestants soient finalement relâchés ou arrêtés. D'autres fois, ils sont photographiés ou fouillés, puis relâchés. La police a eu recours à des techniques d'encercllement contre des opposants aux centrales nucléaires en Allemagne en 1986 et contre des manifestants pour les droits des personnes handicapées en Grande-Bretagne en 1995^[32]. Cette tactique a retenu l'attention du public pour la première fois en 1999, quand la police de Londres y a eu recours pour arrêter des militants anticapitalistes et anarchistes qui s'étaient rassemblés en solidarité avec les manifestants du Sommet de l'OMC à Seattle; des milliers d'entre eux ont été pris en souricière à Oxford Circus, au centre de la ville, le 1^{er} mai 2001. Le recours à l'encercllement s'est répandu parallèlement au renforcement des pouvoirs conférés à la police pour contrer le terrorisme et grâce à l'appui de l'Association of Chief Police Officers (ACPO) britannique, qui a contribué à en faciliter l'usage au Royaume-Uni^[33]. Par la suite, l'encercllement a suscité la grogne du public pendant les manifestations contre le G20 de Londres en 2009 et à l'occasion de manifestations étudiantes subséquentes, au terme desquelles des milliers de personnes ont été mises en état d'arrestation. D'ailleurs, ces événements ont déclenché une révision formelle de cette tactique par Scotland Yard. L'inspecteur en chef de la police de Sa Majesté a conclu que «l'encercllement devrait être utilisé avec modération et seulement s'il apparaît nécessaire».

Au Canada, la tactique de l'encercllement, rarement utilisée, n'a pas été soumise à l'examen des tribunaux. Pendant le Sommet du G20 à Toronto, les Unités d'ordre public qui ont pris des manifestants en souricière ont été critiquées par le chef de la police, Bill Blair. Des enquêtes subséquentes sur la gestion policière de ces manifestations ont révélé que c'était prématuré et contraire aux lignes directrices britanniques établies sur cette pratique. À Montréal, la police encercle les manifestants pour les arrêter en masse depuis le milieu des années 1990, mais la tactique est de plus en plus souvent utilisée depuis 2001^[34]. Les services de police des villes américaines ont recours à une technique similaire, parfois appelée *Trap and Detain*, depuis au moins 2000. La police de Washington a d'ailleurs été poursuivie pour avoir encerclé des centaines de militants pendant des heures lors des manifestations contre le système de justice pénale, le FMI et la Banque mondiale en avril 2000^[35]. En janvier 2002, le NYPD a tenu en souricière pendant des heures des militants qui manifestaient contre les rencontres du Forum économique mondial à New York, les relâchant graduellement au fur et à mesure que leurs sacs étaient fouillés. La même année, je faisais partie d'un groupe de 400 manifestants et de badauds qui a été encerclé dans le parc Pershing à Washington. Nous ayant interdit de nous disperser, la

police nous a arrêtés, accusés et retenus pendant approximativement 24 heures. En dépit de la controverse qui entoure l'encerclement, cette stratégie est toujours utilisée, notamment par le NYPD contre le mouvement Occupy Wall Street, dont 700 participants ont été arrêtés sur le pont de Brooklyn en octobre 2011.

Les arrestations préventives

Les arrestations préventives font aussi partie de l'approche de neutralisation stratégique visant à empêcher une manifestation publique de devenir perturbatrice. Cette stratégie existe selon trois variantes. La première consiste à arrêter les organisateurs de la mobilisation: cela a été fait lors de la CNR de Minneapolis en 2008, du Sommet de l'APEC à Vancouver en 1997 et du Sommet du G20 à Toronto en 2010. À Toronto, 17 personnes accusées d'organiser des perturbations ont été arrêtées le matin précédant le début des manifestations. Dans la deuxième variante, les lieux de rassemblement peuvent faire l'objet de descentes et d'arrestations par la police avant le début des manifestations: ce fut le cas en 2000 à l'occasion de la CNR à Philadelphie, où la police a fait une descente dans un immeuble occupé par des manifestants qui confectionnaient des marionnettes et des pancartes. Finalement, la police peut aussi décider d'arrêter une foule qui se rassemble ou qui avance pour l'empêcher d'arriver sur les lieux de la manifestation comme cela s'est produit la veille des rassemblements contre le FMI et la Banque mondiale à Washington en 2000 et en 2003, ainsi que pendant les manifestations devant la CNR à New York en 2004. La police de Montréal a procédé à des centaines d'arrestations préventives de manifestants contre le G8 en 2002 et d'étudiants qui manifestaient en 2012-2013. Au Canada, l'accusation de «trouble à l'ordre public», qui ne constitue pas une accusation criminelle, est fréquemment déposée pour retenir les manifestants sans accusation pendant moins de 24 heures. Ces stratégies préventives sont devenues courantes pendant les grandes manifestations, déclenchant dans de nombreux cas des recours judiciaires collectifs onéreux pour arrestation injustifiée. D'ailleurs, dans son budget pour la rencontre de 2012, la CNR prévoyait des sommes pour de telles poursuites et leur règlement dans le poste budgétaire réservé à la sécurité.

Les infiltrations et les accusations de complot

Bien que le présent ouvrage s'intéresse surtout aux stratégies policières visibles dans la gestion et le contrôle des manifestations de rue, j'aimerais aussi souligner le rôle que jouent les infiltrations par la police et les accusations de complot pour limiter la capacité de mobilisation des militants. L'infiltration n'est pas une tactique policière nouvelle. Utilisée tant par les agences de police que par les services de renseignement, cette stratégie vise d'abord à collecter des informations sur les menaces posées par les manifestants. Cependant, il arrive de plus en plus souvent que cette collecte soit accompagnée d'autres objectifs. Au Canada et aux États-Unis, des lois créées explicitement pour lutter contre le crime organisé sont invoquées pour contrer et limiter la mobilisation de mouvements sociaux. Ainsi, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni pour le moins, l'infiltration est de plus en plus fréquemment pratiquée pour obtenir les renseignements nécessaires à la mise en accusation pour complot des organisateurs des mouvements sociaux. Les termes «accusation de complot» désignent une entente entre deux personnes ou plus pour commettre un crime dans l'avenir. Dans ce contexte, des accusations mineures de méfait peuvent se transformer en accusations beaucoup plus graves. Par exemple, aux États-Unis, dans une affaire qui a été baptisée «Green Scare», la police a entrepris d'infiltrer les réseaux d'environnementalistes radicaux et de militants pour les droits des animaux, intensifiant ses

efforts à partir de 2002. S'en sont suivis la condamnation de 35 militants pour complot et la mise en accusation de 30 autres^[36]. En 2005, John Lewis, directeur adjoint délégué du FBI et premier responsable de la lutte contre le terrorisme intérieur, a déclaré que «l'écoterrorisme et le mouvement pour la défense des droits des animaux constituent la plus importante menace terroriste nationale^[37]».

L'infiltration et les accusations de complot servent aussi à démobiliser les mouvements sociaux ailleurs dans le monde. En Grande-Bretagne, une série d'arrestations massives reposant sur des accusations de ce genre a été effectuée en partie grâce à des infiltrations menées par les autorités britanniques. Pas moins de 114 personnes furent accusées de complot visant à s'introduire dans le but de causer des dommages criminels^[38]. À l'origine, de telles accusations étaient surtout portées contre des gens soupçonnés de vouloir nuire à des installations dommageables pour l'environnement, aux activités de chasse ou de vivisection. Mais, depuis 2008, la police a recours à ce dispositif judiciaire contre ceux qui organisent des manifestations. Ainsi, les organisateurs des rassemblements tenus en marge de la CNR de Saint-Paul (Minnesota) en 2008, du Sommet de l'OTAN de Chicago en 2012, du Sommet du G20 de Toronto en 2010 et du mouvement Occupy Cleveland en 2012 ont tous été victimes d'une infiltration qui a mené au dépôt d'accusations de complot. Avant les manifestations du G20 à Toronto, au moins deux agents de police ont infiltré les réseaux d'organisateur, entraînant le dépôt d'accusations d'incitation à l'émeute et de complot en vue de commettre un méfait^[39]. Au bout du compte, après négociation, les accusations portées contre 11 militants ont été retirées, tandis que 6 autres échappaient de peines d'emprisonnement allant jusqu'à deux ans pour l'accusation moins grave d'incitation à commettre un méfait et de complot en vue de nuire à la police^[40].

Les relations publiques et la manipulation médiatique

Les campagnes de relations publiques dans lesquelles les services de police s'engagent avant même le commencement des manifestations constituent un élément moins reconnu de la gestion policière contemporaine des manifestations. Ce phénomène a attiré l'attention d'Alex Vitale dans son analyse du «modèle de Miami», une approche associée à la gestion des manifestations contre la ZLEA en 2003. Cette stratégie consiste à délégitimer de manière consciente les manifestants dans le but de justifier les interventions policières. Les décideurs, dans les services de police, sont bien conscients de l'importance d'une «bonne stratégie de communication». Une telle stratégie vise principalement à rassurer les milieux politiques et entrepreneuriaux sur la bonne préparation des forces de l'ordre, à décourager et à intimider les participants potentiels aux mouvements de foule – particulièrement ceux qui pourraient adopter un comportement perturbateur – et, enfin, à renforcer le moral des agences de police et, potentiellement, de la population.

Dans ces campagnes médiatiques précédant les événements, la police peut parfois inclure une présentation de nouvel équipement, tels le LRAD ou des vaporisateurs de gaz poivre, montrer son degré de préparation en exposant la construction, par exemple, d'un périmètre de sécurité, ou se concentrer sur des menaces potentielles et sur sa capacité à les contrer. Avant le Sommet du Forum économique mondial de 2002, elle a tenu de nombreuses conférences de presse portant sur sa capacité à réagir tandis que les médias transmettaient des images de policiers armés de grands fusils, patrouillant dans les cafés Starbucks, les magasins Gap et les hôtels susceptibles d'accueillir les délégués. Ainsi, comme le souligne *You should have stayed at home!*, un

documentaire de CBC éloquentement titré sur le travail de la police durant le Sommet du G20 à Toronto, la couverture médiatique d'une police militarisée est très efficace pour décourager la mobilisation sociale.

Les unités militarisées

L'évolution de la gestion des manifestations s'inscrit dans un contexte de militarisation accrue des appareils policiers au Canada et aux États-Unis, phénomène dont les unités militarisées sont devenues la manifestation la plus éloquente^[41]. Ces dernières peuvent prendre la forme d'unités d'élite (Special Weapons and Tactics [SWAT] américaines et Groupes tactiques d'intervention [GTI] canadiens), d'unités de contrôle des foules et d'unités antiémeutes affectées à diverses tâches – dont la lutte contre les soulèvements armés, l'assistance aux unités antigangs créées dans le contexte de la «guerre contre la drogue^[***]» en plus des unités vouées au maintien de l'ordre public ou au contrôle des émeutes. Bien qu'elles comptent dans leurs rangs des agents sélectionnés ou volontaires de la police ordinaire, ces derniers ont reçu un entraînement spécialisé, tendent à porter plus d'équipement protecteur et utilisent des armes spécialisées. Dans une enquête portant sur tous les services de police américains desservant des villes d'au moins 50 000 habitants, Kraska et Kappeler ont relevé une augmentation du nombre d'unités de police paramilitaires (UPP), une intensification de leurs activités, une banalisation de leur présence et un lien direct entre les UPP et l'armée américaine^[42]. Les UPP sont de plus en plus souvent déployées dans la gestion de manifestations et comptent dans leur arsenal des armes sublétales et d'autres armes que les agents des services ordinaires n'utilisent pas. Les déploiements d'UPP ont connu une augmentation rapide pendant les années 1990, soit une augmentation de 538 % entre 1980 et 1995^[43]. En 1980, il n'y a eu que 300 déploiements de ce type d'unité, contre 30 000 en 1995^[44]. Dans les années 1990, 90 % des forces de police américaines de petite et de moyenne taille et 65 % des corps policiers s'étaient dotés d'unités SWAT.

En général, les agences de police ont créé les unités spéciales consacrées au maintien de l'ordre public après l'apparition des SWAT en appui à la «guerre contre la drogue» ou pour combattre les soulèvements armés. Dans un contexte de maintien de l'ordre et de contrôle des foules, de telles unités ne sont déployées que dans un pourcentage restreint de manifestations. Le manuel du service d'ordre de la police de Richmond (Virginie) publié en 2008 précise que cette équipe devrait être déployée:

[...] dans des situations où des foules importantes se sont formées, là où existe une propension à la violence qui pourrait nécessiter l'envoi de personnel spécialisé. Les facteurs considérés incluent, sans s'y limiter:

- la taille estimée de la foule;
- la propension à la violence;
- l'implication d'un groupe particulier;
- le type d'opération;
- la sécurité des agents^[45].

Cette unité est équipée de boucliers antiémeutes, d'agents chimiques sublétaux, d'outils coupants, de casques, de protections pour la poitrine, les bras et les jambes, de caméras, de matraques, de masques à gaz, de matériel pour arrestations de masse et de menottes souples^[46]. Ces unités à l'allure de Darth Vader sont largement déployées pour gérer les manifestations lors de sommets et de congrès politiques au Canada et aux États-Unis. Cependant, les UPP, accusées de faire monter la tension par leur simple présence, font l'objet de critiques de plus en plus fréquentes. Ainsi, dans certaines opérations, ces unités sont parfois dissimulées pour éviter ce

genre de crispation, tandis qu'ailleurs, elles sont exposées dans le but précis de dissuader les «fauteurs de troubles» potentiels.

Le répertoire de la répression

Des formes militarisées de répression sont utilisées de plus en plus souvent contre des manifestants perçus comme peu coopératifs ou menaçants. La police et les agents de renseignements sont beaucoup plus susceptibles d'identifier comme tels les manifestants issus de milieux pauvres ou ethniquement marginalisés et ceux qui sont jeunes ou motivés par l'idéologie. Les rassemblements militants tenus en marge des sommets d'institutions financières internationales ou d'autres rencontres du même type sont souvent perçus comme menaçants parce qu'ils mobilisent une gamme très large de manifestants dont certains refusent de négocier avec la police, et parce qu'ils surviennent lors d'événements jugés très importants et dotés de budgets de sécurité impressionnants. Les congrès de partis politiques aux États-Unis et au Canada, les sommets de l'Union européenne et de l'OTAN ainsi que d'autres événements majeurs ou flambées protestataires (comme les rassemblements Occupy ou les manifestations étudiantes au Québec) déclenchent aussi le recours à des tactiques de neutralisation stratégique. Cependant, chaque sommet ne devient pas le théâtre d'actions policières militarisées et d'arrestations de masse. Si on considère les 20 derniers sommets du G7, G8 et G20, 7 ne se sont soldés par aucune arrestation, 2 ont entraîné moins de 10 arrestations tandis que 9 seulement ont été marqués par plus de 100 arrestations. Ainsi, bien que certaines de ces manifestations aient dégénéré en altercations où des armes sublétales ont été utilisées et des unités spécialisées déployées, d'autres n'ont fait l'objet que d'une gestion policière normale.

Quels facteurs transforment un rassemblement en un affrontement militarisé majeur entre la police et les manifestants? Depuis les manifestations contre l'OMC à Seattle, les heurts les plus spectaculaires lors de tels sommets ont eu lieu à Gênes (2001), Gleneagles (2005), Heiligendamm/Rostock (2007) et Toronto (2010), où la gestion policière s'est soldée par de nombreuses arrestations, l'édification de barrières et l'utilisation d'armes sublétales. Pourtant, ces rassemblements n'ont été ni les plus importants ni les seuls marqués par la destruction de biens. Leur gestion n'a pas non plus commandé des budgets de sécurité ni des appareils policiers de la plus grande ampleur. L'étude des conventions nationales des partis républicains et démocrates aux États-Unis met en lumière des variations importantes (tableau 1).

Tableau 1

Conventions des partis politiques aux États-Unis : tactiques policières et arrestations

Année	Convention nationale démocrate	Convention nationale républicaine		
	Arrestations	Tactiques policières	Arrestations	Tactiques policières
1996	14 (Chicago, IL)	Descentes, gaz poivre, enclos pour les manifestants	27 (San Diego, CA)	Enclos pour les manifestants
2000	194 (Los Angeles, CA)	Balles de caoutchouc, enclos pour les manifestants	400 (Philadelphie, PA)	Arrestations préventives, descentes
2004	1 (Boston, MA)	Enclos pour les manifestants	1800 (New York, NY)	Barrières, encerclément
2008	100 (désobéissance civile, Denver, CO)	Enclos pour les manifestants	800 (Minneapolis/Saint-Paul, MN)	Accusation de complot, arrestations préventives, descentes, grenades incapacitantes, gaz lacrymogène
2012	27 (Charlotte, NC)	Périmètre de sécurité	1 (Tampa Bay, FL)	Hélicoptère

Comment convient-il donc d'interpréter le recours aux armes sublétales, aux barrières et aux tactiques préventives contre les manifestants? Les chapitres suivants proposent d'examiner comment les luttes au sein du champ policier local et élargi influencent les décisions de la police, même si le contexte entourant les manifestations joue aussi un rôle. Tout comme l'évolution de la logique et des pratiques policières, ces cycles de manifestations représentent une réponse à la restructuration néolibérale des systèmes politiques et économiques, à la fermeté croissante des élites dans ce contexte et à la diffusion de nouvelles technologies de communication et de coordination. Ces changements contribuent à leur tour à déclencher de nouvelles vagues de manifestations.

Les vagues de manifestations

À plusieurs reprises, les stratégies policières ont évolué au rythme des vagues ou des cycles de manifestations. Admettre ce lien causal équivaut à reconnaître les interactions entre la police et les manifestants, ainsi que les échanges au sein de la police et au sein des groupes de manifestants^[47]. Ces derniers, comme la police, doivent réfléchir à la stratégie et aux tactiques, manœuvrer pour leur légitimité et leur influence, et ils sont contraints par la logique interne et la structure en constante mutation du milieu militant. Pendant les périodes de mobilisation croissante, de nouvelles tactiques sont inventées ou adaptées. Des coalitions se forment, diffusant les symboles, les idées et les tactiques à travers leurs réseaux. L'abandon de routines préexistantes permet à de nouveaux acteurs porteurs de nouvelles idées de réaliser leur engagement. L'intensification des vagues de manifestations, en retour, attire l'attention du public, du milieu politique et des autorités^[48]. Les tentatives de la police pour contenir un mouvement, efforts qui font gonfler les coûts associés aux manifestations, sont susceptibles de stopper la vague protestataire ou d'avoir l'effet contraire. Si les cycles de luttes sociales peuvent transformer les politiques publiques, forger un parcours de militant ou créer des relations sociales, ils peuvent aussi influencer les stratégies et l'organisation de la police^[49].

L'évolution des vagues de manifestations est liée aux innovations des militants et aux réactions des forces de l'ordre^[50]. Quand les manifestants comprennent l'inefficacité de leur stratégie et établissent de nouvelles tactiques, une nouvelle vague de manifestations peut émerger, menant à des interactions nouvelles et imprévisibles avec les forces de l'ordre. Le processus de diffusion joue un rôle-clé dans ces interactions, et ce, dans les deux camps. L'adoption d'une nouvelle technologie dépend alors de sa disponibilité et de l'évaluation qui en est faite. Comme le soulignent della Porta et Tarrow, la disponibilité des informations sur une nouvelle technologie est tributaire de «l'intervention proactive par un acteur expéditeur visant la diffusion délibérée d'une innovation». L'élément nouveau est ensuite évalué à la lumière de son résultat lors d'événements passés (succès ou échec), ainsi que par une théorisation de la nouvelle tactique menant à son adaptation à de nouveaux sites et à de nouvelles situations^[51]. Une fois qu'un nouveau statu quo est établi, une certaine stabilité s'installe jusqu'à ce que surviennent une nouvelle vague de manifestations et de répressions, et la crise qui l'accompagne.

Nouvelles vagues de manifestations, nouvelles vagues de répression

Adopter une perspective historique permet une meilleure compréhension de l'influence qu'exercent les interactions entre les vagues de manifestations et la police. Après une période de

calme relatif entre les années 1930 et les années 1960, les États-Unis ont été, à la fin des années 1960, le théâtre d'une vague de manifestations pour le *Black Power*, contre la guerre et pour les droits des homosexuels; des mobilisations qui ont, entre autres choses, remis en question les principes stratégiques du maintien de l'ordre^[52]. L'intensité et l'envergure des rassemblements semblaient présenter une menace pour le système social. La police a tenté de contenir ces mobilisations en accroissant la force de ses interventions, se servant ainsi de tous les moyens dont elle disposait – par exemple coups de matraque et gaz lacrymogènes. Or qu'il s'agisse des interventions policières pendant la CND de 1968 à Chicago – largement couvertes par les médias –, des lances à incendie dirigées vers des manifestants pour les droits civiques dans les États du Sud, ou encore des gaz lacrymogènes utilisés pendant les manifestations contre la brutalité et le racisme policiers, tout cela a mené à un grand nombre d'arrestations et provoqué l'ire populaire, sans toutefois rétablir l'ordre efficacement. Comme le soulignent McCarthy et McPhail^[53], les controverses entourant cette approche du maintien de l'ordre ont mené à la création de commissions fédérales aux États-Unis. Et toutes ont conclu que les actions de la police contre les foules avaient contribué à exacerber, et dans certains cas à provoquer, le désordre. Toutes ont proposé un certain nombre de changements à la gestion policière des manifestations^[54].

À la même période, cette condamnation des méthodes fortes utilisées par la police aux États-Unis a eu une influence significative sur la réponse policière au Canada^[55]. Au cours de discussions tenues au sein d'associations telles l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) et l'AICP, les policiers ont réévalué et réorganisé leur stratégie de gestion des manifestations pour accorder la priorité à la négociation. Parallèlement, les mouvements protestataires des années 1960 et 1970 s'essoufflaient; de nombreux radicaux s'étant épuisés tandis que d'autres étaient en prison ou morts. Certains groupes continuaient de manifester, cherchant les moyens de maintenir leur présence dans les rues de manière à limiter les coûts financiers et juridiques pour leur organisation et leur cause. Mais d'autres, qui avaient historiquement structuré les mouvements, s'institutionnalisèrent progressivement et se professionnalisèrent, aspirant à obtenir le statut d'OBNL, à trouver du financement et du personnel rémunéré^[56]. Dans le même temps, les discussions entre les chefs de police, tant au Canada qu'aux États-Unis, insistaient sur la volonté de réduire les coûts politiques et économiques associés à la gestion des manifestations sans que l'ordre public en pâtisse^[57]. De plus en plus d'importance était accordée à la collecte de renseignements sur les actions, pensées et cibles de manifestants.

Diverses tendances ont émergé, mais aux États-Unis, au Canada et en Europe, la négociation et la communication ont été identifiées comme des moyens efficaces pour limiter les coûts de la répression visible. Cette stratégie portait des noms divers: «gestion négociée», «systèmes de gestion du maintien de l'ordre» ou «police de liaison^[58]». Cependant, pour les groupes paupérisés perçus comme menaçants ou imprévisibles, y compris les immigrants, les groupes radicalisés et les Autochtones, l'escalade de la force est demeurée la stratégie dominante.

McPhail et ses collègues relèvent cinq dimensions-clés au sein de ce qu'ils appellent les systèmes de gestion de l'ordre public (SGOP)^[59]. Ce modèle a été conçu pour réduire les perturbations entraînées par les manifestations. L'idée était d'établir et de maintenir des canaux de communication stables entre la police et les manifestants, ces liaisons facilitant, supposément, la canalisation et le contrôle des activités militantes. Certains membres du corps policier espéraient ainsi, par une approche professionnalisée et moins choquante, préserver et regagner

leur légitimité aux yeux des décideurs politiques et économiques. Voici les paramètres qu'ils s'étaient donnés:

1. Les interventions de la police doivent se concentrer sur la protection du droit des militants à manifester.
2. La perturbation des collectivités est une conséquence inévitable des manifestations; le rôle de la police est surtout de limiter l'étendue de ces perturbations.
3. L'accent est mis sur la négociation entre la police et les manifestants avant et pendant une manifestation afin de limiter les conflits.
4. La police procède rarement à des arrestations, et quand elle le fait, elle agit de manière sélective, ordonnée et souvent planifiée à l'avance par des négociations; elle ne le fait qu'après avoir émis plusieurs avertissements et n'arrête que les manifestants qui transgressent les lois.
5. La force est employée en dernier recours pour protéger la sécurité des personnes ou la propriété.

Willem de Lint et Alan Hall dressent un portrait similaire de la situation dans leur étude sur l'évolution de la police de liaison au Canada^[60]. De plus en plus, la police considérait les manifestations syndicales comme des «conflits civils» entre des joueurs privés. Dans ce contexte, la police se donnait le rôle d'un agent de liaison neutre entre les parties, ne s'engageant qu'une fois que les tribunaux avaient émis une injonction exigeant l'intervention de la police. Cette nouvelle approche, qui insistait sur la «désescalade» de la force et le renforcement de la confiance, s'est largement répandue au Canada, et ce, en dépit d'une certaine opposition parmi les forces de police. Les dirigeants syndicaux ont salué cette évolution, qui leur permettait de quitter les manifestations de rue et les piquets de grève pour s'approcher des tables de négociations.

Au début des années 1990, de nombreuses forces de police ont tenté de mettre en œuvre certains aspects de la gestion négociée, non seulement lors de grèves, mais aussi dans une vaste gamme de situations reliées à l'ordre public aux États-Unis, au Canada, en Europe et dans d'autres pays démocratiques. Notons que si ce modèle a eu pour effet de réduire les coûts des manifestations pour les organisations militantes et de faciliter les rassemblements de grande envergure, il a aussi rendu les manifestations civiles moins menaçantes, et de ce fait moins dignes de l'attention médiatique, réduisant ainsi le pouvoir des moins nantis de ce monde^[61].

La vague altermondialiste

En 1998, les limites de la normalisation des rapports entre les manifestants et la police ont été évaluées par les militants tandis qu'une nouvelle vague d'actions militantes gagnait le monde. Les récits des actions directes créatives et efficaces menées par les zapatistes du Mexique, qui occupaient des terres; l'émergence du mouvement Reclaim the Streets, qui bloquait la construction d'autoroutes et occupait les rues par des fêtes dansantes au Royaume-Uni et ailleurs; les manifestations antimondialisation et antinéolibéralisme dans le monde, et antifascistes en Europe; les barrages contre les coupes à blanc qui se sont répandus le long de la côte ouest de l'Amérique du Nord; tous ces phénomènes ont été facilités par le réseautage numérique. Aux États-Unis et au Canada, un nombre croissant de militants appartenant à ces mouvements refusaient de négocier et de coopérer avec la police par l'entremise du SGOP. Ce

refus était attribuable en partie à un regain de vitalité du mouvement anarchiste, aiguillonné par l'effondrement récent du socialisme d'État en Union soviétique. En Amérique du Nord, certains militants anarchistes reprenaient les thèses avancées par Ward Churchill dans son ouvrage *Pacifism as Pathology*, soutenant que la planification des arrestations de manière ordonnée avec la police est une stratégie perdante, parce qu'elle réduit la force des manifestations, limite leur couverture médiatique et atténue le caractère urgent de la crise en cours^[62]. Au Canada, les manifestations contre la restructuration néolibérale, ainsi que l'usage des vaporisateurs de gaz poivre par la police pendant les manifestations contre l'APEC en 1997 ont mis en évidence les restrictions imposées aux militants et ont remis en question la légitimité et l'utilité des négociations. Pendant les manifestations du Sommet de Seattle en 1999, un grand nombre de militants n'ont pas respecté les protocoles de négociation établis avec la police et sont parvenus à perturber le Sommet de l'OMC et, par extension, la ville entière. La «bataille de Seattle» fut célébrée comme un succès par de nombreux manifestants, le refus de coopérer pleinement avec la police devenant une tactique utilisée par une certaine frange du mouvement altermondialiste. En se servant des manifestations de Seattle comme prétexte, les gouvernements des États-Unis et du Canada ont promu ou établi des programmes d'entraînement favorisant des tactiques militarisées et l'approche de la neutralisation stratégique. Comme le soulignent Noakes et Gilham, durant l'année qui a suivi les manifestations contre l'OMC à Seattle, les forces de police aux États-Unis ont investi de fortes sommes dans l'achat d'équipement antiémeute et inscrit leurs membres à des séminaires parrainés par l'AICP et le département de la Justice, conçus pour donner aux agences de sécurité publique les aptitudes, les connaissances, la stratégie et les tactiques nécessaires «au contrôle d'une nouvelle espèce de manifestants^[63]». La PPO a révisé sa planification organisationnelle en réaction aux tactiques nouvelles et vigoureuses utilisées par les manifestants pour déstabiliser la police et perturber les sommets^[64]. Dans un rapport préparé par le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)^[65], la «menace altermondialiste» est présentée comme une raison justifiant la réorganisation de la gestion policière des manifestations. La tendance à l'adoption de stratégies militarisées s'est affirmée après le 11 septembre 2001, se traduisant par des appellations du type «formation en vue d'incidents majeurs [ou] [...] formation en vue d'événements majeurs». Cette évolution des stratégies est discutée plus amplement dans le chapitre 5.

En dépit de l'inclusion des manifestations dans une catégorie élargie d'interventions policières, les manifestations de Seattle sont toujours invoquées, 13 ans plus tard, comme l'élément déclencheur de l'évolution des stratégies du maintien de l'ordre. En 2011, l'ancien chef du NYPD, Howard Safir écrivait:

Les leçons apprises à Seattle pendant les émeutes, qui ont semé le chaos et causé des dommages matériels lors des rencontres ministérielles de l'OMC en 1999, ont grandement amélioré la qualité des services de renseignement, la stratégie de prévention des incidents et les tactiques de réponse que les services d'ordre aux États-Unis peuvent mettre en œuvre pour réduire le nombre d'incidents, de blessures, de dommages et de désordres. Ces principes stratégiques incluent des méthodes permettant d'anticiper le volume, la nature et la dynamique des manifestations; des mesures, des communications et d'autres tactiques visant à réduire la probabilité d'incidents et de patrouilles marqués par la violence, la désignation de zones sécuritaires pour manifester et des méthodes de conception de barrières permettant le contrôle des foules et la protection des libertés civiles^[66].

Entre 1999 et 2004, une vague de manifestations altermondialistes a favorisé la diffusion de tactiques perturbatrices et le refus de coopérer avec les autorités. Du côté des forces de l'ordre,

l'assurance et la vigueur croissante du mouvement sont venues justifier l'emprunt et l'adaptation de tactiques militaires et de pratiques de renseignement provenant d'autres contextes policiers, sécuritaires et militaires, afin de rétablir l'ordre et de limiter les perturbations causées par les manifestants.

Les manifestations en marge des congrès politiques et des sommets

La neutralisation stratégique demeure le modèle dominant du maintien de l'ordre lors des sommets internationaux et des congrès de partis politiques au Canada et aux États-Unis. D'abord justifiées en tant que supplément à la gestion négociée, à ne mettre en œuvre que dans les cas où les manifestants refuseraient de communiquer ou de coopérer, les orientations militaires du modèle sont devenues de plus en plus apparentes. Des réseaux de police restructurés, mondialisés et de plus en plus privatisés ont salué l'utilisation de telles tactiques comme réponse adéquate et efficace contre des manifestants qui sont engagés (ou menacent de l'être) dans des actes de destruction de biens ou contre des manifestants dont le refus de coopérer avec les autorités est perçu comme une menace.

Cette tendance ressort clairement quand on se penche de nouveau sur la gestion policière des congrès de partis politiques, des grandes manifestations et des sommets tenus par les institutions financières internationales. De tels événements, perçus comme des missions de sécurité particulièrement complexes qui demandent une longue préparation, attirent l'attention médiatique et impliquent la protection de personnes, deviennent des enjeux professionnels importants pour les hôtes, les chefs de police, la direction politique et les mouvements sociaux. Les manifestants contre les sommets sont perçus comme particulièrement imprévisibles et menaçants, et ce, en dépit du fait que jamais dans l'histoire de ce type de manifestations au Canada ou aux États-Unis les militants n'aient tenté de blesser physiquement des délégués ou des passants. Les grandes manifestations qui se mobilisent rapidement sans direction claire et institutionnalisée déclenchent des réactions similaires, étant considérées comme imprévisibles. Les rassemblements pour les droits des immigrants aux États-Unis en 2007, ceux du mouvement Occupy en 2011 et les mobilisations étudiantes au Québec en 2012 font figure d'exemples.

Depuis 1998, les congrès politiques aux États-Unis sont classés «événements spéciaux de sécurité nationale» par le gouvernement américain. Généralement, la sécurité des événements désignés comme tels devient la responsabilité d'une Joint Terrorism Task Force (JTTF) du FBI, fruit d'un partenariat entre le FBI, certaines composantes du département de la Sécurité nationale, les services de police de l'État concerné et les agences locales. L'intervention de ces forces opérationnelles brouille la frontière qui sépare le «terrorisme intérieur» des activités militantes^[67]. Au Canada, les opérations entourant les événements concernant la sécurité nationale ont récemment été intégrées par Sécurité publique Canada.

Les meilleures pratiques dans les pires des cas

Une fois que le site d'un congrès politique ou d'un sommet est rendu public, la police et les décideurs locaux traversent une période de forte incertitude devant la complexité de la tâche à accomplir avant la tenue de l'événement. En conséquence, il est courant que la police se tourne vers des experts en planification d'événements de grande ampleur pour obtenir des conseils. À la fin des années 1990, ce savoir était partagé de manière informelle, et les planificateurs de la police testaient et adaptaient les approches et marches à suivre existantes en faisant appel à des ressources locales. Graduellement, cependant, cette expertise s'est consolidée, contribuant à

accélérer le processus de différenciation des approches dans la gestion d'événements qui attirent les manifestants au Canada et aux États-Unis. Ces approches varient en fonction de l'accumulation et de l'usage d'un ensemble de processus et de documents, par exemple:

- des évaluations et des rapports de menace des services de renseignement (département de la Justice, FBI, SCRS, GRC);
- des manuels de bonnes pratiques produits par les organisations professionnelles de la police, dont l'AICP, l'ACCP, le PERF, le *Police Chief Magazine*, etc.;
- des «comptes rendus après action» basés sur des questions portant sur des événements reliés ou similaires;
- des rapports de collaborateurs tels les Groupes mixtes de renseignement (GMR) et les GSI;
- des rapports émis par des analystes du secteur privé, des formateurs et des consultants, souvent d'anciens policiers ou militaires.

Chacune de ces sources peut contenir des conseils à l'égard des menaces qui pèsent sur l'événement et sur la manière d'y réagir. Comme l'expliquaient les responsables de la sécurité de la CND de Denver en 2008, la police a visionné des enregistrements de leurs opposants en action, issus de manifestations survenues dans le monde entier, pour analyser leurs tactiques et tenter d'élaborer des réponses.

L'une des grandes inquiétudes est qu'ils [les manifestants] se servent de véhicules pour bloquer la circulation, par exemple en mettant le feu à des épaves, pour empêcher les délégués de se déplacer [...] ou qu'ils bloquent les portes des hôtels du centre-ville [...]. C'est contre ce genre de tactiques que la police se prépare [...] celles de stationner ou d'abandonner des voitures près de l'aéroport pour en bloquer l'accès [...]. Si la tactique a été utilisée par le passé, les forces de Denver s'attendent à la voir resurgir [...]. Une commande de 1 000 kits de protection contre les attaques par armes chimiques ou biologiques a été passée, pour protéger 1 000 agents^[68].

Un haut responsable de la sécurité a déclaré: «Peu importe ce que les manifestants vont tenter, nous avons une contre-attaque. Nous sommes parés à tout^[69].»

Pendant la préparation de tels événements, les bonnes pratiques admises sont invariablement synonymes d'augmentation des dépenses, de préparation, de renseignement et d'accès aux dernières technologies. Il suffit d'observer la manière dont ce processus de planification a concouru avec l'augmentation de la dépendance à un cadre d'évaluation des menaces et avec l'adoption de solutions techniques militarisées pour comprendre le modèle actuel de gestion policière des manifestations. Ces questions seront rappelées au chapitre 5.

Depuis les manifestations de Seattle en 1999, l'adhésion reçue par ce répertoire des tactiques policières a été si large qu'il n'est pas rare d'être témoin, lors de manifestations de taille modeste contre des sommets ou des congrès où aucune destruction de bien n'a lieu, d'un grand nombre d'arrestations, d'un recours par la police aux armes sublétales, aux barrières et à la surveillance. En dépit de poursuites gagnées mais onéreuses et du flot ininterrompu de critiques émanant du public, le modèle de neutralisation stratégique est toujours utilisé dans le but d'éliminer les manifestations perturbatrices. Les fondations de ce modèle demeurent inébranlées:

- manifestants qui ne coopèrent pas = criminels = menace;
- plus d'argent = plus de sécurité;
- police axée sur le renseignement = meilleure police;
- les arrestations préventives sont un moyen efficace et approprié de limiter les

manifestations.

Ce modèle s'est répandu selon des modalités différentes en fonction des pays où il a été adopté. Ainsi, les arrestations de masse suivies de poursuites en action collective sont fréquentes aux États-Unis, tandis que l'utilisation des vaporisateurs de gaz poivre, du gaz lacrymogène et des pistolets Taser est plus commune au Canada. Il semble qu'une fois que la police a trouvé un nouvel outil, elle est plus susceptible de l'adopter. Si cela est vrai, alors les tactiques mises en œuvre pendant les manifestations antisommes ou anticongrès les plus explosives pourraient influencer la gestion d'autres types de manifestations. Et il se pourrait qu'elles finissent par être utilisées par la police de rue. Et que le contraire soit aussi vrai: que les tactiques militarisées des unités d'élite et les tactiques antigang finissent par être déployées dans la gestion des manifestations^[70].

Les mouvements Occupy et la police

Les rassemblements du mouvement Occupy Wall Street de 2011 et 2012 ont été très différents des contre-sommes. Généralement locales et stationnaires, les manifestations «Occupy» se sont répandues de Wall Street à New York à travers les États-Unis et le Canada et, dans une moindre mesure, vers l'Europe, l'Asie, l'Australie et au-delà. Pendant les premiers mois, surtout, les militants Occupy à travers l'Amérique du Nord ont occupé des espaces publics et privés pendant de longues périodes. Ces occupations attiraient souvent un grand nombre de personnes. Les tactiques militantes et la participation élargie observées aux manifestations originales à New York étaient explicitement non violentes, mais aussi souvent non coopératives: les manifestants refusaient d'obtenir des permis pour leurs occupations et leurs manifestations. Le NYPD, dont la réaction avait été jusque-là mesurée, s'est mis à adopter une approche plus musclée dès le 24 septembre 2011 en procédant à des arrestations de masse avec gaz poivre et encerclement. Ces actions provoquèrent l'indignation populaire, indignation qui se généralisa avec la diffusion virale d'une vidéo montrant l'inspecteur Anthony Bologna, du NYPD, en train d'asperger de gaz poivre trois jeunes femmes prisonnières d'une barrière. Cet événement força des sanctions disciplinaires pour Bologna et induisit une augmentation rapide du capital de sympathie accordé au mouvement Occupy par le public. C'est dans ce contexte que la stratégie du mouvement Occupy s'est répandue rapidement.

Les autorités municipales et la police n'ont pas réagi de la même manière. Dans certains endroits, particulièrement dans les villes dirigées par des autorités plus à gauche, les occupants ont été laissés tranquilles pendant le premier mois. Dans d'autres villes, la police a expulsé les manifestants prestement. Dans sa fascinante étude comparative des mesures répressives utilisées contre le mouvement Occupy, Alex Vitale n'a pas trouvé de preuve d'une militarisation ou d'une coordination généralisée entre les autorités^[71]. Au contraire, il rappelle que la plupart des services de police tentent toujours de mettre en œuvre une approche policière négociée, ce qui ne l'empêche pas de souligner que les approches diffèrent selon les villes. Tandis que les services de police de Seattle, Dallas, Washington et San Francisco ont fait preuve d'une relative retenue, la police de New York a exercé une surveillance étroite sur Occupy Wall Street. Je m'y trouvais en mars et avril 2012, après l'évacuation du parc Zuccotti, alors que les manifestants tentaient de maintenir une présence continue dans un autre lieu, Union Square, où il y avait des réunions fréquentes, des repas, des comptoirs d'information et des séances de réflexion. Toutes les nuits à minuit, ceux qui restaient étaient forcés de rester debout ou en mouvement sous peine d'être

arrêtés. Les manifestants installés sur Wall Street même étaient tenus sous surveillance, contraints de rester derrière des barrières et continuellement harcelés. Ceux qui tentaient de montrer des pancartes ornées de slogans politiques dans cette zone étaient mis sous surveillance étroite et, tous les jours, un petit nombre de manifestants était arrêté. À l’opposé, les services de police de Los Angeles et d’Oakland ont préféré commencer par négocier, pour ensuite militariser leur approche après que les campements Occupy eurent été évacués. À Oakland, les policiers ont eu recours à des grenades incapacitantes, du gaz lacrymogène, du gaz poivre et des matraques pour maîtriser les manifestants et mettre fin à leur occupation. La gestion policière des campements canadiens est demeurée assez peu spectaculaire, marquée seulement par quelques arrestations, jusqu’à l’évacuation finale.

Dans les deux pays, plusieurs campements sont restés en place jusqu’à la fin novembre 2011. Même s’il n’y eut que quelques carreaux cassés, on comptait en septembre 2012 7 765 arrestations dans les 430 événements Occupy^[72]. Les grenades incapacitantes faisaient partie des moyens mis en œuvre pour contenir le mouvement, ainsi qu’un harcèlement continu.

Les événements Occupy dans toutes leurs déclinaisons n’ont pas fait l’objet de la même approche policière que le mouvement altermondialiste, les manifestations pacifistes de 2002-2004, les mobilisations étudiantes québécoises de 2012-2013 et les manifestations pour les droits des migrants à travers les États-Unis et le Canada en 2007. Malgré les changements visibles à long terme dans la gestion policière, les services de police des différentes localités ont utilisé différemment l’éventail des moyens de neutralisation, et ce, pour des motifs attribuables à la culture locale, à la façon dont sont structurées les interactions entre policiers et manifestants ou entre les réseaux policiers eux-mêmes, ainsi qu’aux dynamiques organisationnelles et institutionnelles dont il sera question dans le chapitre 2.

*
* *

Depuis le milieu des années 1990, les services de police américains et canadiens ont changé leur approche de la gestion des manifestations. Avant cette époque, la police n’utilisait ni vaporisateurs de gaz poivre, ni pistolets Taser, ni canons à son, ni tactiques d’encercllement. Les arrestations de masse étaient effectuées *après* que les manifestants eurent participé à des actes de désobéissance civile ou à des émeutes, pas avant. Aujourd’hui, plus personne ne s’étonne lorsque la police effectue des arrestations préventives, qu’elle use de tactiques de contrôle de l’espace par la disposition de barrières, d’enclos et de murs, qu’elle manie des armes sublétales et qu’elle mise sur la surveillance, les accusations de complots et la manipulation des médias.

Il est impossible d’envisager le recours à cette panoplie répressive comme le résultat du simple choix rationnel des autorités policières en réponse aux innovations des militants. En réalité, il existe entre les vagues de manifestations et les mutations des stratégies policières une connexion qui structure les interactions entre manifestants et policiers. Quand des manifestants réussissent à perturber le statu quo, ils parviennent par la même occasion à surprendre les autorités, à remettre en question leur légitimité et à les convaincre que leur stratégie est inefficace. Cela mène chez la police et l’État à une période de réflexion, d’expérimentation, d’évaluation, de promotion et d’adoption de nouvelles tactiques et techniques. Quand les militants altermondialistes ont participé à des rassemblements en 1997 et en 1999, provoquant une crise du maintien de l’ordre, les services de police américains et canadiens ont tenté de

riposter. À la recherche de conseils, ils se sont tournés vers leurs puissants réseaux professionnels, de plus en plus intégrés et efficaces. Au sein de ces espaces discursifs, les gestionnaires de la police, les organisations professionnelles et le secteur privé ont réussi à certifier et à promouvoir des tactiques et des techniques particulières pour militariser et maintenir le statu quo.

Dans les chapitres suivants, il s'agira de comprendre les processus qui sous-tendent la diffusion de telles tactiques et techniques afin d'arriver à expliquer la prolifération accélérée et l'utilisation croissante des armes sublétales, des barrières et des contrôles préventifs par certains services de police. Pour commencer, il sera question du rôle joué par les tendances internationales en gestion policière et de l'incidence des contextes nationaux et locaux sur l'intégration des tactiques que l'on a évoquées.

[*] Le vaporisateur de gaz poivre (en anglais *pepper spray* ou *OC spray*) dont il est question dans cette analyse ne doit pas être confondu avec l'arme de protection personnelle, beaucoup plus petite, et dont la portée est réduite. L'arme dont se servent les services de police possède un rayon d'action étendu et est fixée à une bonbonne de grande capacité.

[**] De type Special Weapons and Tactics (SWAT) américaines, groupes tactiques d'intervention (GTI) canadiens ou Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN) français.

[***] Utilisée pour la première fois par le président Richard Nixon en 1971, l'expression «*War on Drugs*» désigne les politiques prohibitionnistes vouées à décourager la production, le trafic et la consommation de drogues illicites aux États-Unis. Cette «guerre contre la drogue» a été reprise par toutes les administrations américaines jusqu'à Obama, qui a abandonné l'appellation en 2009 parce que jugée contre-productive.

Protéger et servir qui?

FLIC UN JOUR, flic toujours, pas vrai? Nous nous attendons à un certain comportement de la part des policiers et ne nous gênons pas pour projeter sur cette «bande armée» les pires stéréotypes, étant donné que leur pouvoir les place en dehors de la vie sociale ordinaire. Ces stéréotypes peuvent varier, mais en règle générale la police n'inspire pas confiance à qui fait partie d'une minorité ethnique, est jeune ou participe à des manifestations. Comme nous l'avons montré dans le précédent chapitre, les agences de police érigent des barrières, procèdent à des arrestations préventives et pointent des armes sublétales sur les manifestants plus souvent qu'à leur tour. Mais leur approche du maintien de l'ordre ne représente qu'une partie des changements auxquels les forces policières ont été soumises. Leurs organisations ont en effet connu des transformations semblables à celles qui ont touché d'autres professions: le néomanagement avec son insistance sur les résultats, l'importance accordée aux partenariats public-privé au sein de la police de proximité (ou police communautaire), un usage étendu des technologies de l'information et, bien sûr, du renseignement, qui sert de boussole aux prises de décision.

Cependant, ces tendances ont évolué différemment selon les villes et les pays. Des forces de police diverses ont incorporé les tendances organisationnelles et les pratiques du maintien de l'ordre de façons et à des rythmes différents. Ce phénomène a eu une incidence sur la stratégie privilégiée. Ainsi, l'adoption d'un modèle de gestion décentralisée et l'importance accordée aux succès quantifiables au sein du NYPD font qu'il est plus probable qu'un manifestant soit arrêté à New York qu'à Toronto. L'engagement très appuyé, prétendu ou réel, envers la police de proximité et le tissage de relations avec la collectivité par la police de Washington aident à comprendre pourquoi il est plus probable que vous soyez gazé à Montréal que dans la capitale américaine. Pour prendre pleinement conscience du fait que la neutralisation stratégique s'est répandue largement, mais avec des variantes locales, il nous faut comprendre le contexte et les sources de ces différences.

En filigrane, derrière toutes ces luttes, apparaissent les restructurations néolibérales. D'une certaine manière, les agences de police sont soumises aux mêmes pressions que les autres institutions publiques. Le secteur public se rétrécissant, les agences de police doivent justifier leur financement et faire preuve d'efficacité. Comme le souligne Naomi Klein, les politiques néolibérales qui cherchent à prendre le pouvoir sont souvent en train de montrer du doigt l'inaptitude des gouvernants en place à gérer les crises sociales et économiques^[1]. Leur discours réprovoque les inefficacités comme des manquements non seulement économiques, mais moraux. Pour y remédier, ils proposent une réduction des services sociaux «accommodants», qui encouragent la «dépendance» des plus pauvres et des plus marginalisés, tout en chantant les louanges des approches «musclées» contre la criminalité qui supposent de nouvelles

responsabilités pour les agences de maintien de l'ordre. De plus en plus, les agences de police sont vues comme des acteurs dont le rôle est crucial dans la préservation de l'ordre social. Ces modalités nouvelles, combinées à des syndicats policiers puissants et à une plus grande dépendance aux solutions technologiques ont façonné la restructuration des agences de police et fait en sorte qu'en dépit des réductions des dépenses sociales, les coûts associés à la police ne cessent d'augmenter. Selon un éditorial du quotidien *Globe and Mail* de 2012, le coût réel de la police au Canada aurait augmenté pendant 14 années consécutives. En 1995, les dépenses associées à la police s'élevaient à 6,6 milliards de dollars; en 2010, ce montant était passé à 10,8 milliards (en dollars constants). Exprimés en dollars par habitant, ces montants s'élevaient à 226 dollars par Canadien en 1995, contre 318 dollars en 2010. À l'instar d'autres pays, dont le Royaume-Uni, l'Australie et le Japon, le nombre de policiers par habitant au Canada a augmenté: en 1995, on comptait 187,7 policiers par tranche de 100 000 habitants, contre 203,2 en 2010^[2]. Aux États-Unis, une augmentation similaire a été observée au cours des 25 dernières années. Plus de la moitié des agences de police américaines ont crû en effectifs entre 1996 et 1999, tandis que les autres maintenaient leur taille^[3]. Les coûts des ressources humaines et la demande de services policiers ont aussi augmenté. Selon le département de la Justice, les services de police locaux ont coûté 55,4 milliards de dollars pendant l'exercice financier 2007, une augmentation réelle de 14 % depuis 2003^[4]. Depuis le début de la crise économique de 2008, cependant, de nombreuses agences de police américaines ont réduit les salaires et ralenti leur croissance, contrairement à leurs pendants canadiens^[5].

Les analyses confirment que l'augmentation du coût des services de police en Ontario est aussi attribuable à la stratégie néolibérale qui consiste à transférer les coûts aux municipalités: «Les services de police municipaux prennent maintenant en charge des responsabilités associées aux prérogatives fédérales et provinciales de maintien de l'ordre et de gestion correctionnelle comme la sécurité aux frontières, le contre-terrorisme, la protection des missions diplomatiques, le maintien de la paix sur des terres des Premières Nations, le maintien de l'ordre public à l'appui des décisions fédérales ou provinciales (par exemple, le G20), le transport des prisonniers et la sécurité des tribunaux^[6].»

En Ontario comme dans d'autres provinces et États, certaines tâches telles que la sécurité scolaire, l'assistance aux victimes, les interventions en santé mentale, les activités de prévention du crime et ainsi de suite deviennent par défaut de plus en plus souvent la responsabilité presque exclusive des organisations policières^[7]. Ces changements se produisent dans un contexte d'austérité économique, de privatisations et de déréglementation qui engendre des flambées d'inégalités, de troubles et de crimes, c'est-à-dire des problèmes que la police a le mandat de régler de manière aussi rapide et économique que possible.

De bien des manières, les organisations policières semblent avoir réussi. Dans tout le Nord mondialisé, le taux de crimes avec violence est à la baisse. Malheureusement, la légitimité de la police et la confiance du public sont aussi en déclin. Ce phénomène est particulièrement marqué au sein des minorités ethniques. Selon un sondage Gallup mené aux États-Unis en 2013, seulement 42 % de non-Blancs et 60 % de Blancs avaient une confiance très grande ou assez grande en la police, un déclin important par rapport à 2006, année où ces pourcentages s'élevaient à 48 % et à 68 % respectivement. La réponse à la question «Êtes-vous très confiant ou assez confiant que la police peut vous protéger d'un crime violent?» peut paraître encore plus étonnante, étant donné le déclin observé pour ce type de crimes. En 2005, seulement 61 % des répondants américains et 67 % des répondants canadiens y ont répondu par l'affirmative.

Les bonnes pratiques et la police professionnelle

Placés dans une posture où ils doivent gérer toutes sortes de crises sociales à l'aide des armes brutales du maintien de l'ordre, les leaders de la police doivent maintenir leur légitimité, leur influence et leur financement. Or, la confusion règne quant à la manière d'arriver à ces fins. Pour surmonter ces difficultés, les dirigeants de la police se tournent de plus en plus vers leurs réseaux professionnels, le secteur privé, les autorités civiles et cherchent les «bonnes pratiques», une expression empruntée aux cadres de travail de l'administration des affaires pour désigner des normes industrielles largement adoptées qui ont fait leurs preuves. Ces réseaux présentent la police comme une profession qui peut être efficace, rentable, axée sur le service et scientifique. Les acteurs hégémoniques de ces réseaux certifient des technologies et tactiques particulières comme légitimes et très utiles. Depuis les années 1990, ces experts ont certifié un grand nombre des tactiques militarisées dont il a été question dans le dernier chapitre, mais aussi des tendances organisationnelles incluant le néomanagement et la police de proximité et, avec elle, l'importance accordée aux partenariats public-privé, ainsi que l'usage croissant des technologies de communication et d'information dans la gestion de la prise de décision. Chacune de ces tendances demeure cohérente avec la décentralisation de la structure de commandement sans exclure la possibilité d'une gestion fortement centralisée.

Le néomanagement

L'AICP souligne pour la première fois dans un rapport émis en 1976 que le modèle militaire est peu adapté aux relations entre la police et les citoyens^[8]. Selon ces auteurs, les sources de motivation et de contrôle de l'armée sont différentes, autant que ses méthodes et son environnement de travail. La police aurait plus en commun avec le monde des affaires. Cités par De Lint, les auteurs du rapport de l'AICP déclarent: «La police, comme l'entreprise, existe pour livrer un service ou un produit au même marché – le public^[9].» L'assimilation des forces de l'ordre à l'entreprise et des chefs de police à des gestionnaires s'est accélérée pendant les années 1990. Ross McLeod, directeur général d'Intelligard, une entreprise de sécurité privée canadienne, en parle en ces termes: «J'ai d'assez bons rapports avec les officiers supérieurs de la police. Leur rôle est d'une certaine manière comparable à celui que je tiens en tant que directeur général dans le secteur privé. Ils se rapportent aux commissions et autorités policières; ils doivent atteindre des objectifs de programme, concevoir des plans d'affaires cohérents, en respectant les objectifs et le cadre budgétaire que ces commissions et autorités leur ont fixés, et sont en plus la cible de l'hostilité des syndicats qui tentent de restreindre le champ de leur pouvoir discrétionnaire^[10].»

Par ailleurs, Peter K. Manning montre que la «gestion de la qualité totale» (GQT^[*]), un style de gestion devenu très tendance aux États-Unis dans le contexte du néomanagement, a d'abord été défendue par les responsables du budget et de la planification pour ensuite gagner les cercles des associations professionnelles et la police^[11]. Dans la logique de la GQT, les services de police deviennent une entreprise qui offre un «produit» ou un «service» à ses «clients». C'est dans ce contexte que les chefs de police ont été appelés pour la première fois «directeurs généraux^[12]». Selon les auteurs d'une étude australienne portant sur la réforme du NYPD, c'est dans l'esprit et le contexte de la GQT que Bill Bratton, commandant du NYPD, a réformé l'organisation, habité par la conviction que les dernières théories et pratiques du monde des

affaires pouvaient aider une organisation peu performante à atteindre des niveaux de rendement plus élevés. Bratton a décrit ce processus de transformation comme l'évolution «d'une organisation soumise à une gestion excessivement serrée et dépourvue d'orientation stratégique précise vers une administration décentralisée, dont le pouvoir hiérarchique exerce une forte autorité sur l'organisation stratégique». L'approche de Bratton incluait les éléments suivants:

- Sept stratégies de contrôle de la criminalité et une stratégie pour combattre la corruption policière ont été établies et rendues publiques. Les commandants de district ont obtenu beaucoup plus de latitude pour lancer des opérations et gérer leur district. Les statistiques hebdomadaires sur la criminalité sont devenues la mesure de la performance, tandis que l'utilisation de plans interactifs des villes et d'autres techniques d'analyse étaient utilisées pour identifier le profil de la criminalité et de la corruption. Des équipes de réingénierie ont été créées pour réformer les systèmes organisationnels du NYPD.
- Une évaluation de la culture de l'organisation a été menée afin de déceler les obstacles au changement au sein du NYPD. L'outil de gestion Compstat (statistiques comparées par ordinateur) a été mis en place, une mesure importante pour la reddition des comptes. Ce système exige la tenue de réunions bihebdomadaires au cours desquelles les commandants de district et d'escouades doivent répondre à des questions sur leurs résultats en matière de prévention du crime. Ces réunions regroupent une centaine d'officiers parmi les plus expérimentés du NYPD et sont l'occasion de récompenser les résultats autant que de révéler et corriger les mauvaises approches^[13].

La transformation que Bratton a imposée à l'une des forces policières les plus médiatisées du monde a engendré un nouveau modèle de maintien de l'ordre qui associe les techniques de gestion à la police de proximité, s'appuie sur la cartographie de la criminalité, accorde une grande importance aux analyses technologiques et propose des mesures de service à la clientèle et des unités spécialisées pour déterminer les priorités et prévenir les troubles civils.

La police de proximité

Le département de la Justice américain décrit la police de proximité comme «une philosophie qui promeut les stratégies organisationnelles, lesquelles encouragent le recours systématique aux partenariats et aux techniques de résolution de problèmes afin de s'attaquer de manière proactive aux conditions immédiates qui engendrent les enjeux de sécurité publique tels que les crimes, les troubles sociaux et la peur du crime^[14]». En mettant l'accent sur les partenariats entre la police et la collectivité, les entreprises, le gouvernement et les organismes à but non lucratif, la police de proximité se voulait une réponse à une crise de légitimité policière et à la restructuration néolibérale tant aux États-Unis qu'au Canada. Aux États-Unis, une initiative du président Clinton en matière de criminalité a permis la création du programme de police de proximité du département de la Justice, lequel a permis de dépenser des milliards de dollars afin d'établir des centres régionaux de formation, de financer la formation de 600 000 policiers et d'organiser des programmes de lutte contre les gangs et les drogues et des interventions dans les écoles et les quartiers. Par cette initiative, on promettait d'augmenter de 100 000 le nombre de policiers patrouillant les rues tout en rendant les agences de police «allégées et efficaces^[15]». Cette approche a été inspirée par une monographie influente publiée en 1994 et produite par le

Community Policing Consortium (CPC), un regroupement composé de l'AICP, de la National Sheriffs' Association, du PERF et de la Police Foundation^[16], ce dernier organisme ayant certifié l'approche comme utile et efficace, ce qui a facilité son adoption à travers les réseaux policiers américains.

La police de proximité s'est vu attribuer un plus grand rôle au Canada aussi. Comme l'explique le ministère de la Justice fédéral, virtuellement toutes les forces de police canadiennes ont incorporé l'expression «police de proximité» (ou «police communautaire» ou encore «police de quartier») à la version officielle de leur mandat^[17]. Il existe de grandes variations dans l'interprétation de ces expressions ainsi que dans leur mise en pratique. Pour la forme, du moins, et ce, partout au Canada, la police de proximité annonçait un éloignement du modèle classique de la police – davantage préoccupé par le contrôle de la criminalité – et l'adoption d'une approche caractérisée par «un mélange de maintien de l'ordre et de services à la collectivité^[18]». Au Canada, les caractéristiques habituellement attribuées à la police de proximité incluent notamment une autorité décentralisée et une insistance sur la «résolution de problèmes», laquelle est fondée sur la collecte d'informations, la connaissance du contexte, les actions d'agents pertinents (victimes, contrevenants) et les réponses et perceptions des citoyens et des institutions privées et publiques^[19].

Ken Menzies soutient qu'il existe deux versions de ce virage (même s'il n'est pris que pour la forme) vers la police de proximité aux États-Unis et au Canada^[20]. Il y a d'abord la version néoconservatrice, celle qui insiste sur la tolérance zéro pour les offenses mineures et que l'on met en œuvre par l'usage de la force (c'est-à-dire l'approche de la «vitre brisée»); deuxièmement, il y a la version néolibérale, qui préconise plutôt les partenariats avec la collectivité afin de prévenir les troubles, réduire les risques et engager la police dans une plus grande diversité de rapports sociaux. Les quatre forces de police étudiées dans le présent chapitre (Toronto, Montréal, New York et Washington) ont constitué des formes différentes de police de proximité. Mais bien que sa définition puisse beaucoup varier, la police de proximité correspond dans tous les cas à un plus grand engagement de la police dans le processus de régulation sociale. Les quatre villes dont il est ici question ont en effet mis l'accent sur les patrouilles et les commandants locaux, désormais responsables du taux de criminalité dans les secteurs où ils sont déployés.

Les technologies de l'information

L'évolution et la décentralisation de la police de proximité se sont faites au prix d'une plus grande dépendance par rapport aux technologies de l'information. Le meilleur exemple de ce phénomène est sans aucun doute l'introduction de Compstat (un système de statistiques comparatives qui a fait l'objet de nombreuses recherches) à New York en 1994^[21]. Ce système de cartographie numérique de la criminalité, des agressions, des activités liées aux drogues, des destructions de biens, des meurtres et d'autres crimes est déployé pour obtenir une modélisation des tendances avec l'intention avouée d'affecter les ressources de manière stratégique. Compstat était un instrument tout désigné dans le contexte du néomanagement qui accorde beaucoup d'importance à l'efficacité et à la production de résultats quantifiables. Les grandes réunions, parfois publiques, au cours desquelles les commandants locaux devaient justifier et expliquer leur réponse au crime dans leurs aires de service constituaient un des éléments centraux de Compstat. La cartographie et l'analyse de la criminalité se sont largement répandues à travers les associations professionnelles et les réseaux policiers informels. Comme l'explique Mike Farrell,

commissionnaire adjoint du NYPD, «Compstat est synonyme de mesure et de gestion de la performance, de reddition de comptes et un moyen de faire converger l'attention de tout le monde, d'insuffler un sentiment d'urgence et de partager les bonnes pratiques^[22]». Cet outil de technologie de l'information a facilité la décentralisation de l'autorité opérationnelle vers les commandants d'unités tout en rappelant à ces derniers leur responsabilité envers le commandement central. D'une certaine manière, de telles demandes ont apporté aux policiers de rue de nouvelles obligations à se conformer aux directives globales des agences. Compstat s'est largement répandu. En 2006, 60 % des services de police comptant plus de 100 officiers avaient adopté ce système ou un outil similaire^[23]. Le programme ne s'est pas répandu aussi largement au Canada, où l'on attache toutefois grande importance à l'usage des statistiques et à la cartographie numérisée.

Le renseignement

Un phénomène semblable s'est produit avec la valorisation du rôle du renseignement, une tendance qui a dominé la dernière décennie. Ratcliffe définit l'approche correspondante comme suit: «un modèle d'affaires et une philosophie managériale où l'analyse des données et le renseignement occupent une place essentielle au sein d'un cadre décisionnel objectif qui facilite la réduction, la neutralisation et la perturbation de la criminalité et des problèmes par l'entremise de la gestion stratégique et d'approches de mise en application efficaces visant les délinquants graves ou récidivistes^[24]».

Cette logique amène la police à repenser son rôle pour délaisser la simple «réaction» au crime et au désordre et privilégier une approche préventive qui s'appuie sur la collecte et l'analyse systématiques de renseignements et sur l'utilisation stratégique des ressources afin de canaliser et de neutraliser les troubles potentiels. L'adoption formelle de l'approche focalisée sur le renseignement comporte des implications organisationnelles, car elle remplace la fonction de renseignement de la police, de ses détectives et de ses enquêteurs au centre de la prise de décision et des opérations. Ce sujet sera analysé plus avant dans le chapitre 6.

Les tendances relatives au néomanagement, à la police de proximité, aux technologies de l'information et de la communication et à la focalisation sur le renseignement ont rendu les organisations policières plus attentives aux représentations médiatiques, aux relations avec la collectivité et aux bonnes pratiques les mieux partagées, ce qui a influencé la gestion policière des manifestations. Cependant, la réception et l'intégration généralisées de ces tendances policières n'ont pas éliminé les variations locales. Je m'attarderai maintenant sur l'influence que l'histoire nationale et locale peut exercer sur l'évolution globale des stratégies policières.

Canada – États-Unis: une comparaison

Les différences entre le Canada et les États-Unis ont parfois été résumées à l'aide de phrases fortes de leurs constitutions respectives, devenues des mots d'ordre: «Paix, ordre et bon gouvernement» pour le Canada, et «Vie, liberté et poursuite du bonheur» pour les États-Unis. Si elles tendent à banaliser les différences, ces formules se font quand même l'écho des récits dominants qui circulent sur ces deux États. Comme l'explique Bayley, les structures historiques de la police sont le reflet de l'histoire du pouvoir politique et ne subissent que peu de changement après avoir émergé. Ainsi, les États-Unis forment un État-nation dont la formation évoque des rebelles braves et indépendants en lutte contre une autorité injuste, ainsi que la

colonisation de l'Ouest. Dans les États-Unis du XIX^e siècle, particulièrement dans les colonies de l'est du pays, la police était un outil des autorités politiques locales. Dans les centres urbains de la côte Est, les organisations policières tendaient à ressembler à leurs prédécesseurs britanniques, mais la police y était moins dépendante du gouvernement national et s'appuyait davantage sur les autorités politiques locales pour établir sa légitimité et son autorité et obtenir son financement^[25]. Contrairement à leurs homologues britanniques, les policiers américains étaient souvent tenus de résider dans leur aire de service^[26]. Ils ont immédiatement reçu la permission de porter les armes, mais ont attendu avant de revêtir l'uniforme auquel ils résistaient, l'associant aux militaires coloniaux^[27]. Souvent, le commissaire de police ou le conseil des commissaires était nommé par le maire, créant un contexte où la corruption devenait endémique. Il y avait bien l'agence des Federal Marshals (police fédérale), puis plus tard le FBI, mais le domaine de compétence de ces organisations ne dépassait pas les affaires criminelles impliquant une violation des lois fédérales comme le vol de courrier^[28].

À l'opposé, l'histoire de la police au Canada est ancrée dans un récit national de confrontation entre les puissances coloniales et la montée progressive de l'autonomie. Étant donné que l'occupation permanente des terres autochtones s'est faite sous les auspices de la Couronne britannique et que le pays a été colonisé plus tard que son voisin du sud, la police au Canada est un hybride des polices métropolitaines et coloniales britanniques et françaises. L'influence du modèle français demeure visible au Québec, d'abord dans la tradition juridique civiliste qui est toujours celle du Québec, puis dans l'approche militarisée et la gestion de la police provinciale, la SQ, tandis que l'influence de la police coloniale britannique se fait toujours sentir dans la plus grande force de police du pays, la GRC, soumise à l'organisation et la réglementation fédérale. La GRC a été créée à partir de la Police montée du Nord-Ouest, autorisée par le parlement en 1873 à pacifier le nord-ouest du pays, incluant les territoires qui deviendraient les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, et à défendre le pays contre des tentatives de colonisation venant des États-Unis^[29]. Il s'agissait d'une force paramilitaire, armée pour combattre et conçue pour dominer le territoire et sa population indigène. Elle demeure une responsabilité exclusive du gouvernement fédéral même si son niveau d'autonomie est toujours l'objet de contestations et de controverses. La GRC faisant figure d'exception, les services de police sont supervisés par les provinces et réglementés par un cadre législatif provincial. Cependant, à l'exception de l'Ontario et du Québec, les provinces et territoires mandatent leurs services de police à la GRC. Pour caricaturer, nous pourrions dire qu'aux États-Unis, les services de police sont davantage orientés vers la collectivité, armés plus lourdement et décentralisés, tandis qu'au Canada, ils sont davantage professionnalisés et centralisés, tant au niveau fédéral que provincial. Ces différences sont exacerbées par quelques distinctions fondamentales dans le profil des services de police de ces deux pays. Le Canada compte approximativement 250 agences de police alors qu'il y en a plus de 40 000 aux États-Unis, la majorité d'entre elles comptant moins de dix agents. Dans l'ensemble, on ressent la présence policière davantage aux États-Unis qu'au Canada. Des différences importantes existent aussi dans la structure et les procédures des systèmes juridiques des deux pays, ce qui signifie que les plaintes officielles déposées contre la police ne sont pas traitées de la même manière. Aux États-Unis, les actions de groupe contre la police sont plus communes, tandis qu'au Canada, les enquêtes publiques sont souvent déclenchées en réponse à une controverse policière. En outre, des différences dans les régimes de droit du travail font que les syndicats policiers exercent une influence plus grande sur les pratiques policières au Canada

qu'aux États-Unis. L'influence de ces syndicats se fait souvent sentir par de meilleurs salaires et avantages sociaux. Ainsi, les syndicats les plus actifs au Canada font en sorte qu'un agent ordinaire touche en moyenne entre 80 000 et 90 000 dollars par an, sans compter les heures supplémentaires et les avantages sociaux. Aux États-Unis, les agents de police gagnent un salaire annuel moyen de 56 260 dollars. Les policiers canadiens possèdent en général plus d'instruction et de formation que leurs homologues américains, ce qui facilite l'utilisation de techniques scientifiques et le respect des procédures au sein de la police professionnalisée.

Des différences existent aussi dans la conception historique des relations entre le pouvoir politique et la police. Selon les experts policiers, il est important, dans ce type de relations, d'éviter deux extrêmes: que la police devienne l'instrument du pouvoir ou qu'elle n'ait de compte à rendre qu'à elle-même. Ainsi, le modèle idéal en est un où la police est à la fois apolitique et autonome^[30]. Bien que les agences policières dans les deux pays aient acquis une plus grande autonomie au cours des vingt dernières années, la police canadienne a toujours été plus indépendante des élus locaux que sa contrepartie américaine, dont les chefs de police sont souvent nommés par les maires. À l'opposé, les forces de police au Canada sont régies par des organismes gouvernementaux provinciaux et fédéral dont les intérêts, bien que favorables au maintien du statu quo politique et économique, tendent à être moins partisans.

Les différences qui existent entre le Canada et les États-Unis ont influencé l'histoire de la police dans ces deux pays, ainsi que leurs pratiques actuelles. Tandis que les tendances organisationnelles du néomanagement et l'approche de police de proximité – qui glorifient les partenariats public-privé et les résultats quantifiables –, tendances ayant vu le jour dans le contexte néolibéral américain, exercent une grande influence dans ce régime, c'est la concentration sur le renseignement, approche venant de Grande-Bretagne, qui influence de façon plus généralisée et durable les stratégies et les pratiques de la police canadienne. Ces différences de trajectoires organisationnelles ont été associées à des différences dans la stratégie policière de gestion des manifestations. Cependant, il y a également d'importantes variations au sein même des États-nations, ce sur quoi je me pencherai maintenant.

Variations locales dans la gestion policière des manifestations

Chaque ville a sa propre histoire, qui change selon sa population, son contexte économique, son mode de gouvernement, son emplacement, son histoire, sa géographie et sa culture. Personne ne s'attend à ce que la police de New York ressemble à la police de Moose Jaw en Saskatchewan. Même parmi des villes similaires, les forces de police n'interagissent pas de la même manière avec la population locale. Des différences nettes existent entre les styles de gestion policière des manifestations à Montréal, New York, Toronto et Washington. Les grands quotidiens ont rapporté plus de 2 195 manifestations dans ces quatre villes entre 1995 et la fin de 2005. Il s'agissait autant de manifestations en marge de sommets et de congrès que de piquets quotidiens, de marches, de rassemblements et de sit-in^[31]. Il peut être étonnant de constater qu'un nombre à peu près égal de manifestations a été rapporté dans chacune de ces grandes villes, soit environ 50 par an. C'est au cours de 1995 qu'a été enregistré le plus grand nombre de manifestations, tandis que 2001, marquée par les attentats contre le World Trade Center, a été – sans grande surprise – l'année où il y en a eu le moins. Chacune des villes étudiées a été marquée par des périodes intenses d'activités militantes et des épisodes de calme relatif, les oscillations les plus fortes ayant été observées à Toronto où le décompte annuel des manifestations allait de 25 à 112, soit un écart de 87. La plus faible variation a été enregistrée à Washington dont l'année la plus calme,

2001, a été marquée par 31 manifestations, et l'année la plus active par 64, soit un écart de 33 qui s'explique probablement par le fait que cette ville demeure une destination privilégiée par les manifestants de tous les États-Unis.

Pendant ces événements, la police a procédé à des arrestations 15 236 fois. Bien qu'un nombre disproportionné de ces dernières ait eu lieu dans des villes où se tenaient des manifestations contre les sommets (Washington, 2000; Montréal, 2002) ou en marge de congrès de partis politiques (New York, 2001), ces endroits ne sont pas les seuls théâtres de conflits. Tout en tenant compte des styles divers et changeants de couverture médiatique propres à chaque publication et à chaque ville, on note des variations importantes dans la fréquence des arrestations par la police pendant les manifestations (tableau 2). Par exemple, pendant la période étudiée, 9 % des manifestations tenues à Montréal se sont soldées par des arrestations, contre 26 % à New York.

Tableau 2

Pourcentage des manifestations qui se sont soldées par des arrestations entre 1995 et 2005

Année	Washington	New York	Toronto	Montréal	Moyenne
1995	20	9	4	4	9,25
1996	12	22	13	3	12,5
1997	22	10	5	0	9,25
1998	15	14	11	5	11,25
1999	19	40	16	13	22
2000	20	54	13	11	24,5
2001	16	17	32	5	17,5
2002	31	18	10	12	17,75
2003	23	20	15	9	16,75
2004	18	26	24	9	19,25
2005	13	14	10	18	13,75
Moyenne	20,90 %	26,40 %	15 %	9 %	-

Parmi les quatre villes citées, il y a aussi des variations dans d'autres aspects de la gestion des manifestations. La police de Montréal utilise les vaporisateurs de gaz poivre contre les manifestants beaucoup plus fréquemment que les autres corps policiers étudiés. En effectuant une recherche détaillée dans toutes les sources médiatiques sur tous les incidents où la police a utilisé cette arme contre les manifestants entre 1995 et fin 2012, on se rend compte que la police de Montréal y a eu recours à 29 reprises, dont 17 fois pendant les manifestations étudiantes de 2011-2012. À l'opposé, les polices de Toronto et de Washington ne les avaient utilisés que huit fois au cours des 17 dernières années. La police de New York en a fait usage deux fois plus souvent, soit 16 fois. Précisément, s'il fallait rapporter ces données à la taille respective de ces villes et de leurs forces de police, il ressortirait clairement que la police de Montréal se sert des vaporisateurs de gaz poivre beaucoup plus souvent que les autres.

Bien que les barrières et les stratégies d'isolement soient plus difficiles à recenser étant donné qu'il s'agit de procédures routinières, le NYPD est reconnu pour sa propension à encercler les manifestants, passant pour ce faire des barrières de bois aux barrières Nadar (en tubulures de métal légères qu'on accroche les unes aux autres). Selon le rapport *Arresting Protest* de la New York Civil Liberties Union (NYCLU)^[32], la stratégie du NYPD, qui consiste à utiliser des enclos lors de manifestations autorisées, est apparue à la suite de deux événements survenus en 1996: une célébration devant l'hôtel de ville pour commémorer la victoire des Yankees lors de la Série mondiale de baseball, et le rassemblement de la veille du Jour de l'An à Times Square. Les enclos furent introduits plus largement lors de ces événements pour simplifier la gestion de la foule et pour faciliter l'évacuation de ceux qui voulaient ou devaient partir. Depuis, la police a utilisé des barrières pour séparer les manifestations (petites et grandes) de la circulation pédestre et motorisée, ne ménageant qu'une ou deux petites ouvertures pour permettre aux participants d'entrer et de sortir. Selon cette approche, l'important est de «minimiser les perturbations de la vie urbaine et maximiser le contrôle de la police». Bien que les barrières soient utilisées ailleurs à l'occasion, aucune autre ville d'importance ne l'a fait pendant les nombreux rassemblements antiguerre tenus pendant le week-end du 15 février 2003. Depuis les manifestations contre la CNR en 2004, des filets de plastique orange ont aussi été utilisés pour encercler et arrêter les manifestants. Comme le disait le chef de police du NYPD Bruce Smolka dans le témoignage qu'il a livré pendant les audiences d'une poursuite civile engagée par la NYCLU, il est généralement vrai que «la pratique normale [du NYPD] dans Manhattan South, une fois qu'il apprend qu'il y a une manifestation, peu importe sa taille, est d'utiliser des enclos de quelque sorte que ce soit»; il ajoute: «on s'attend à ce que les manifestants se rassemblent à l'endroit où nous installons les enclos^[33]». Le NYPD justifie cette pratique comme une exigence dans la gestion des manifestations dans la ville agitée qu'est New York. À Washington, la police utilise les barrières moins fréquemment, tandis que les polices de Toronto et de Montréal ne les utilisent pratiquement jamais.

Le gaz lacrymogène et les pistolets Taser sont rarement utilisés dans les contextes d'atteinte à l'ordre public, mais, des quatre villes à l'étude dans cet ouvrage, c'est à Washington que leur usage est le plus fréquent. Il est clair que des variations existent dans l'usage des diverses tactiques associées à la neutralisation stratégique. Tenter d'expliquer pourquoi la police de Montréal utilise les vaporisateurs de gaz poivre et les grenades incapacitantes tandis que le NYPD compte sur les barrières et les arrestations de masse est plus compliqué que de justifier les différences dans leurs uniformes respectifs. Dans des pays différents et des villes différentes, la gestion policière des manifestations sera différente. Les corps de police de New York et de

Washington ont en commun une histoire, un système juridique et des normes culturelles qui leur sont propres, tout comme les corps de police de Toronto et de Montréal.

Comment expliquer les variations locales?

Au sein même d'un État-nation où les corps de police partagent une histoire, la conjoncture locale et les interactions contribuent à créer des différences. Il nous faut donc comprendre les rouages de la police au niveau local et la manière dont les forces de police prennent leurs décisions. Au niveau municipal, les agents de police intègrent des conceptions juridiques et institutionnelles de l'espace public et font comme bon leur semble quand ils formulent les restrictions imposées aux espaces publics^[34]. De plus, une stratégie policière n'est jamais élaborée en dehors des rapports sociaux. La décision d'adopter une nouvelle technologie ou de dépasser les pratiques existantes est soumise à des pressions extérieures. Il sera question de ces influences dans le chapitre 5. Mais les dirigeants de la police sont aussi influencés par les relations entre les diverses divisions de leur service, les rapports avec les autorités politiques et l'opinion publique. Il est certain que le poids ou l'importance relative de ces divers joueurs est toujours changeante; ainsi, afin de comprendre les décisions de la police d'intégrer ou d'utiliser des tactiques particulières, il est nécessaire d'examiner comment le leadership, la structure (gestion et syndicalisation), la surveillance, les allégations de corruption, les incidents survenus lors de manifestations importantes et les litiges qui s'ensuivent influencent la manière dont la légitimité, les ressources (budgétaires et humaines) et l'autonomie sont défendues, maintenues et renforcées. Dans le prochain chapitre, ces différences serviront à expliquer les variations entre les agences de polices des quatre villes susmentionnées et à comprendre comment chacune de ces agences intègre la neutralisation stratégique.

[*] Le sigle anglais TQM (pour *total quality management*), est très répandu dans le monde francophone.

Légitimité locale et luttes de pouvoir

ÉTANT DONNÉ L'ÉTAT DU MONDE, les agences de police doivent souvent s'engager dans des activités de maintien de l'ordre. Cependant, elles le font souvent sans trop de conviction, ce genre d'intervention n'étant pas vu comme essentiel à leur identité professionnelle de gardien de la paix. En fait, Tank Waddington remarque que les policiers se méfient de la gestion des manifestations, une activité qui ne leur apporte souvent que des problèmes dont ils discernent deux types: ceux qui surviennent *pendant* le travail et ceux qui surviennent *après*^[1]. Les premiers se produisent pendant leur déploiement dans les rues, à la suite des confrontations avec les manifestants. Les seconds désignent les complications qui précèdent ou suivent les engagements, notamment les enquêtes sur la brutalité policière et les erreurs de jugement, la couverture médiatique et les accusations de brutalité. Ces deux types de problèmes peuvent apporter de l'eau au moulin des critiques de la police et entraîner une remise en question de leur légitimité, de leur capital politique et de leur accès aux ressources. Peu importe leur type, ces problèmes et leurs effets sont en partie liés aux transformations qui s'opèrent actuellement dans les services de police au Canada et aux États-Unis. Dans les deux pays, la gestion policière des manifestations tend à se militariser, ce qui se traduit par des arrestations préventives, l'utilisation d'armes sublétales et de barrières. Or, on observe des variations nationales et régionales liées à la configuration des relations et des ressources dans le champ politique local. À certains endroits plus qu'ailleurs, le risque d'être accusée de brutalité ne dissuade pas la police d'employer la manière forte. Le présent chapitre tente d'apporter une explication de ces variations en examinant la manière dont l'évolution des relations politiques locales peut soit appuyer l'autonomie de la police ou conforter le pouvoir de ses critiques. Cette approche est fondée sur les conclusions d'études selon lesquelles les autorités peuvent se rendre vulnérables face à leurs détracteurs, quand elles sont divisées ou en état de changement continu, ou obtenir davantage d'autonomie quand elles bâtissent des alliances fortes avec d'autres détenteurs de pouvoir^[2]. Dans cet ordre d'idées, je me pencherai sur la manière dont deux ensembles d'interactions influencent l'autonomie de la police. Le premier de ces ensembles est lié aux interactions entre les membres de la police elle-même, c'est-à-dire aux luttes entre les chefs de police, les agents en uniforme et les syndicats policiers. Le second type d'interactions correspond aux relations entre les agences de police et d'autres détenteurs de pouvoir, incluant les maires, les collectivités ethniques ou racialisées, les conseils municipaux et les organismes de contrôle. Ces deux ensembles d'interactions ont un effet sur la lutte continue que mène la police pour défendre sa légitimité, ses ressources et son influence. Quand la police fait feu sur un jeune Noir, ou peut-être de manière encore plus évidente, sur un jeune Blanc, ou quand un service de police se révèle corrompu, ses membres devront répondre à des critiques quant à son efficacité et à la légitimité

de son leadership et de ses pratiques. La réaction à de telles critiques dépendra, d'une part, du rôle élargi et de la légitimité de la police et, d'autre part, du contexte relationnel local. Dans certains cas, les agences de police arrivent facilement à rejeter la critique. En d'autres moments, par exemple quand survient une opportunité politique, ou quand se fissure l'unité avec d'autres détenteurs de pouvoir, ces agences peuvent se voir contraintes de reconnaître le besoin de changement ou de chercher des alliés potentiels à l'intérieur ou à l'extérieur du régime local. La gestion policière des manifestations peut provoquer de telles situations. Si un service de police arrête des centaines de personnes sans raison apparente, ou si un manifestant est filmé en train de se faire rouer de coups par un policier ou de recevoir une décharge de Taser, une crise peut s'ensuivre, facilitant ou empêchant l'intégration de nouvelles tactiques. Il sera question dans le présent chapitre des caractéristiques des agences de police de quatre villes (Montréal, New York, Toronto et Washington) ainsi que de leur dynamique relationnelle afin de comprendre le rôle joué par les opportunités politiques locales dans l'intégration et l'utilisation des tactiques militarisées de gestion des manifestations.

Montréal, Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

Fort de 7 126 employés dont 4 200 sont des agents en uniforme, le SPVM est la deuxième agence de police en importance au Canada^[3]. De 1995 à 2003, cinq chefs de police se sont succédé à sa tête. Le plus récent chef, ou «directeur du service», est Marc Parent, nommé en 2010. Il succède à Yvan Delorme (2005-2010), qui remplaçait Michel Sarrazin (1998-2005). Jacques Duchesneau (1994-1998) et Claude Rochon (1998) ont aussi occupé ce poste. L'histoire de l'agence a été marquée par la politique locale et provinciale. Au cours des dernières années, elle a souvent été la cible d'accusations de corruption, d'inefficacité et de brutalité. À l'instar d'autres institutions québécoises, il arrive au SPVM de suivre, mais parfois aussi d'ignorer les tendances dominantes de l'Amérique du Nord anglophone. Sylvestre remarque qu'après être allés aux États-Unis pour étudier la mise en application de l'approche de la «vitre brisée» – et du cadre législatif associé – et pour apprendre des expériences de leurs homologues, des officiers de haut rang du SPVM ont choisi de ne pas incorporer ce modèle intégralement dans leur ville, préférant l'adapter aux pratiques existantes^[4]. Depuis 1997, cette agence a adopté une approche de police de quartier (ou communautaire) dans son réseau de «postes de quartier», qui dépendent de quatre centres opérationnels. Le service a subi de fréquentes réorganisations (2002, 2004, 2006, 2008), ces changements constants étant le résultat de la tension entre un désir de décentralisation des services et un besoin de coordination. Le SPVM explique que ces fréquentes réorganisations sont liées au «contexte montréalais en constante évolution, et ce, sur les plans politique (organisation municipale, orientation ministérielle, etc.), juridique (changements législatifs, etc.), économique, social, démographique et criminel^[5]».

En conséquence, le SPVM, tout comme la Ville de Montréal, possède une structure administrative inhabituelle et changeante. Le service est supervisé par plusieurs organismes politiques municipaux, dont un groupe d'élus, la Commission de la sécurité publique (CSP), qui a aussi la responsabilité d'approuver le budget annuel et les orientations stratégiques du SPVM. La CSP est composée de neuf membres, dont huit élus municipaux et un représentant du gouvernement provincial, elle répond au conseil d'agglomération et à son comité exécutif, présidé par le maire^[6]. Il est à noter que les relations entre la police, le bureau du maire et l'hôtel

de ville ne sont pas toujours harmonieuses. En février 2013, le SPVM a effectué une descente à l'hôtel de ville dans le cadre d'une vaste opération anticorruption. Le maire a été destitué, puis son remplaçant a été arrêté en juin 2013 sur des accusations de fraude, complot, abus de confiance et corruption dans les affaires municipales^[7]. Bien que la police relève de la municipalité au Québec, le gouvernement provincial exerce une influence considérable sur le SPVM, par l'entremise du ministère de la Sécurité publique mais aussi d'autres manières. Par exemple, il est dans l'ordre des choses que la SQ, l'agence de police provinciale sous responsabilité ministérielle, fasse enquête sur les décès impliquant des agents du SPVM. Contrairement aux agences de police de Toronto, New York et Washington, le SPVM n'est pas surveillé par un organisme civil officiel. Le ministère provincial a l'autorité de tenir les agents du SPVM pour responsables de leurs actions par l'entremise du Comité de déontologie policière^[8]. En fait, la surveillance exercée sur les activités du SPVM s'est resserrée depuis le 8 mars 2000, date à laquelle une modification à la Loi sur la police est entrée en vigueur, obligeant les chefs du SPVM à informer le ministre de la Sécurité publique sans délai de toute allégation de conduite criminelle de la part d'un agent^[9]. Finalement, l'exemple le plus probant de l'implication ministérielle dans les affaires du SPVM se trouve peut-être dans la relation tacite de tutelle qui existe entre le directeur du service de police et le ministre en poste, une relation qui a été jugée problématique dans des enquêtes sur la corruption. Le syndicat policier est un autre joueur déterminant pour la police de Montréal. Depuis les années 1960, à l'exception notable de la GRC, les syndicats policiers ont une influence importante sur la police dans les contextes urbains. La Fraternité des policiers et des policières de Montréal ne fait pas exception à cette règle. Par le passé, cette fraternité a souvent contesté avec succès des décisions administratives, incluant la dissolution d'une escouade antiémeute par un directeur en 1981^[10]. La présence de la Fraternité se fait aussi sentir pendant les négociations de conventions collectives. En 2008, après deux ans de négociations, le syndicat a donné à ses membres la directive de refuser de porter l'uniforme régulier sous la ceinture et d'enfiler à la place un bermuda, un pantalon treillis ou un autre vêtement^[11]. Les policiers ont aussi arboré des casquettes de baseball rouges pendant les marches et les rassemblements syndicaux, défiant par leur accoutrement quiconque serait perçu comme opposé aux intérêts de la police. En 2013, Yves Francœur, président de la Fraternité, a réclamé le licenciement du directeur général de la Ville de Montréal parce que ce dernier aurait, selon un rapport, tenté de faire licencier Marc Parent, alors directeur du SPVM. En d'autres occasions, le président de la Fraternité a manœuvré pour obtenir la destitution du directeur du service de police. Par exemple, en 2008, Francœur a publiquement critiqué le directeur de la police, Yvan Delorme, pour ne pas avoir soutenu plusieurs policiers qui avaient fait feu sur de jeunes Noirs et Latinos lors d'une série d'incidents distincts.

Depuis une vingtaine d'années, le budget du SPVM connaît des augmentations constantes, la moyenne des bonifications annuelles s'établissant à 4 %. Pendant les années qui ont suivi les attaques du 11-Septembre, des fonds supplémentaires ont été alloués et des initiatives antiterroristes ont été déployées. Depuis, le conseil municipal a régulièrement tenté de réduire le budget du service de police. En 2010, plus de la moitié des policiers de Montréal ont défilé sous la bannière du syndicat en opposition à des compressions de 35 millions de dollars^[12]. Le directeur de la police avait menacé, à l'époque, de sous-traiter certains services à des entreprises afin de recueillir des fonds supplémentaires. Bien que les sommes allouées aient bel et bien été réduites, les coûts associés aux heures supplémentaires ont contribué à maintenir les dépenses publiques affectées aux services de police à un niveau élevé pendant six ans. Puis, en 2012,

tandis qu'on sabrait dans les budgets alloués à d'autres services publics, le budget de la police a été bonifié de 28 millions de dollars, portant à 20,7 % la part des dépenses consacrées à la sécurité publique (police, sécurité civile et incendies) dans le budget municipal^[13]. De tous les services de police municipaux du Canada, le SPVM reçoit toujours le deuxième financement en importance, et ce, malgré les critiques lui reprochant l'impunité dans laquelle il mène ses opérations et sa très relative efficacité dans la réduction et la résolution des crimes en comparaison des autres services de police^[14]. Ce financement, et plus particulièrement les dépenses engendrées par les heures supplémentaires, servent souvent à expliquer les coûts associés à la gestion des manifestations.

La gestion policière des manifestations à Montréal

L'histoire de Montréal est marquée par de nombreuses manifestations, d'émeutes sportives et de festivals populaires agités. Le SPVM déclare sur son site web gérer en moyenne 1 500 événements publics annuels dont 97 % ne se soldent par aucune arrestation. Néanmoins, c'est à Montréal qu'on retrouve le niveau de méfiance le plus élevé entre les mouvements de gauche et la police parmi les quatre villes étudiées. Les opérations de maintien de l'ordre ont souvent fait l'objet de réorganisation. Avant 1994, de telles procédures, établies par le commandant local, ne justifiaient pas de formation spécialisée ni de partage d'informations. En 1994, le juge à la retraite Albert Malouf a été commissionné pour analyser les procédures de la police suite au décès par balle de Marcellus François en juillet 1991. Le rapport s'est penché sur cet incident et sur d'autres victimes de tirs policiers, ainsi que sur la gestion policière des émeutes survenues pendant un spectacle du groupe Guns N' Roses en 1992 et pendant les finales de la coupe Stanley en 1986 et en 1993. Malouf s'est rendu compte que la police ne possédait ni stratégie de contrôle des foules, ni moyen de communication systématisé entre les forces ordinaires et l'escouade tactique spécialement formée. Il a recommandé un certain nombre de transformations, dont la création d'une unité élargie de maintien de l'ordre public capable de coordonner les ressources, d'établir une stratégie pour le GTI et de mieux superviser les agents. Le juge a aussi noté que le syndicat policier était source d'obstruction et sapait l'autorité du chef de police. Le 3 février 1994, le directeur Roland Bourget a déclaré publiquement: «Selon mon expérience, le chef de police est en mesure de diriger quand la Fraternité lui donne la permission de le faire^[15].»

Le rapport Malouf a été suivi par une réorganisation de la gestion des manifestations, mais la nouvelle unité est rapidement devenue la cible de nombreuses critiques du public, indigné par le traitement réservé aux manifestants. En 1995, la répression policière des manifestants opposés à l'organisation pro-vie Human Life International a fait naître le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP), qui organise des manifestations annuelles le 15 mars, Journée internationale contre la brutalité policière. Chaque année, l'événement se solde par un grand nombre d'arrestations^[16]. Le nombre de manifestants arrêtés à Montréal a attiré l'attention d'observateurs internationaux. Le Comité des droits de l'homme des Nations Unies a noté que plus de 2 000 manifestants ont été arrêtés par la police de Montréal entre 1999 et 2005, plus que dans toute autre ville canadienne pendant la même période^[17].

L'organisation de la gestion des manifestations au sein du SPVM est une affaire complexe dont les rouages ont été rendus publics après de nombreuses contestations menées par le COBP dans la rue et devant les tribunaux. Les transcriptions juridiques de témoignages de policiers ayant participé aux procès intentés contre le COBP en 2003 révèlent que les différents acteurs

ayant participé à la gestion des manifestations organisées par le COBP à l'occasion de la Journée internationale contre la brutalité policière de 2002 comprenaient la Division de la planification opérationnelle (DPO), dont le rôle est de coordonner le personnel affecté à la gestion d'un événement, et la Division du renseignement du SPVM, qui dirige la DPO et use de menaces de poursuite pour évaluer les sources d'informations publiques (comme les médias), ainsi que de sources tenues secrètes telles que des écoutes téléphoniques et des informateurs. Les procédures suivies sont les mêmes qu'il s'agisse de menaces terroristes ou de manifestations. La Division du renseignement relaie une partie de ces informations au Module liaison-sécurité, à qui il est arrivé de prendre les mesures suivantes en vue d'organiser la gestion d'une manifestation autorisée: tenter de joindre les organisateurs de l'événement, établir le profil des participants invités, vérifier les antécédents des manifestants et évaluer la menace potentielle posée par le groupe. Le jour même de l'événement, c'est l'escouade tactique, unité spécialisée en contrôle des foules, qui intervient. (À partir d'avril 2002, les membres de cette escouade ont été intégrés aux groupes d'intervention dont chaque partie de la ville est dotée.) Pendant toute l'opération, le Service d'ordre – gendarmerie/enquêtes fut chargé d'identifier les contrevenants et les méfaits au sein même de la foule.

Les mois que durèrent les manifestations étudiantes de 2012-2013 ont mis la police de Montréal à rude épreuve. En mai 2012, après plusieurs semaines de manifestations de taille et d'intensité croissante, le gouvernement provincial a adopté la loi 78, dont l'objectif avoué était d'assurer qu'aucun étudiant ne se voie refuser le droit de recevoir l'enseignement dispensé par l'établissement postsecondaire qu'il fréquente et d'empêcher quiconque d'entraver l'accès à l'enseignement. Cette loi restreignait le droit de manifester à proximité des sites d'enseignement et contraignait de surcroît les organisateurs de toute manifestation à soumettre leur itinéraire au corps policier desservant le territoire pour obtenir son approbation à l'avance. La Ville de Montréal a aussi adopté le Règlement P-6, qui interdisait la tenue de toute manifestation dont l'itinéraire n'aurait pas été déclaré à la police ou approuvé par elle. Le sergent Bruno Latour, porte-parole du SPVM, est allé jusqu'à déclarer: «La Charte [des droits et libertés] protège le droit d'expression, mais il n'y a pas de droit de manifestation^[18].» À l'occasion d'une présentation récente sur la gestion des événements importants, Alain Bourdages, du SPVM, a expliqué que pendant les mobilisations étudiantes de 2012, son agence avait assuré le maintien de l'ordre dans 711 manifestations (dont 117 rassemblements nocturnes), au cours desquelles 71 agents avaient été blessés sur une période de huit mois, faisant remarquer que les manifestations avaient «mis à l'épreuve notre expérience et nos modèles^[19]».

C'est dans ce contexte hautement polarisé de mobilisations intenses que la police de Montréal a remporté le titre de corps policier ayant utilisé le plus souvent des armes sublétales (vaporisateurs de gaz poivre, grenades incapacitantes et balles de caoutchouc) contre les manifestants, et ce, parmi tous les corps de police au Canada et aux États-Unis. Dans les publications professionnelles, le SPVM vante son savoir-faire pour tout ce qui a trait à la lutte contre les mouvements anarchistes et les mobilisations étudiantes^[20]. Les mouvements sociaux et organisations telles que le COBP ont critiqué le recours, par le SPVM, aux tactiques militarisées. Cependant, la structure de l'administration municipale, relativement instable, combinée à l'influence et à l'autonomie du syndicat de la police de Montréal, n'ont permis que de rares occasions pour le public de se prononcer sur les décisions tactiques de la police. Quand l'opportunité se présente, comme cela s'est produit quand l'utilisation du Taser s'est répandue,

les critiques de la militarisation de la police peuvent exercer une influence dans ce régime divisé. Toutefois, ces moments sont très rares.

New York, New York Police Department (NYPD)

Fort de 34 450 agents en uniformes et de 7 000 employés civils qui assurent une présence policière dans les 5 arrondissements de la ville de New York, le NYPD est le corps policier le plus important de l'Amérique du Nord. En décembre 2011, peu après que le NYPD eut fait l'objet de critiques pour son utilisation du gaz poivre contre des manifestants d'Occupy Wall Street, le maire Bloomberg s'est vanté: «Avec le NYPD, j'ai ma propre armée, la septième en importance dans le monde^[21].» Le NYPD compte effectivement 4,18 policiers pour 1 000 habitants, soit presque le double du ratio police/population de Los Angeles^[22].

Le commandant actuel, William Bratton, a été nommé par le maire Bill de Blasio peu après son élection en novembre 2013. Bratton, un des dirigeants policiers les plus médiatisés des États-Unis, a participé à la réforme du NYPD et de la culture policière aux États-Unis pendant les années 1990. Il a remplacé Ray Kelly, le commandant ayant exercé le mandat le plus long de tous, de 2002 à 2013, sous l'autorité du maire Bloomberg, après avoir rempli les mêmes fonctions entre 1992 et 1994. Kelly a été lui-même précédé par Bernard Kerik (2000-2002), Howard Safir (1996-2000) et William Bratton (1994-1996). Pendant les années 1990, le NYPD a fait l'objet de transformations profondes sous l'égide de Bratton et du maire Rudolph Giuliani qui l'avait nommé à ce poste. Le NYPD rend des comptes au maire de la ville de New York qui est responsable de nommer le commandant, le plus haut grade civil dans l'organisation. Le commandant, quant à lui, nomme le chef de police, le plus haut rang pour les officiers en uniforme. On accuse ce système de nomination d'être responsable de deux décennies de scandales liés à la corruption contre laquelle un ensemble de mesures a été mis en place^[23]. En 1993, le NYPD a réorganisé l'Internal Affairs Bureau (IAB) et a créé le Civilian Complaint Review Board (CCRB). Cet organisme est investi du pouvoir officiel d'enquêter, de tirer des conclusions et de recommander des mesures disciplinaires au commandant de la police new-yorkaise suite à des plaintes contre des agents concernant l'usage injustifié de la force ou d'une force excessive, l'abus de pouvoir, l'incivilité et l'utilisation d'un langage injurieux. Le CCRB compte 100 enquêteurs et forme un service dans la structure administrative municipale. Il est néanmoins considéré comme inefficace. En juillet 1994, la commission Mollen, qui menait une enquête sur la corruption au sein du NYPD, a rapporté que le trafic de stupéfiants était la forme la plus courante de corruption au sein de la police new-yorkaise. La commission a recommandé un certain nombre de transformations dans la culture et la gestion policières, l'obligation du commandement à rendre des comptes, la mise en œuvre d'enquêtes internes, de sanctions et de mesures dissuasives, une approche communautaire et une supervision externe indépendante. En réponse à ces recommandations, l'IAB et le CCRB ont été renforcés, le maire a aussi créé la Commission to Combat Police Corruption (CCPC), chargée de chapeauter les organismes supervisant la police, et plus d'accent a été mis sur la formation. Un expert en corruption a été nommé à l'école de police et des tests de dépistage des drogues ont été imposés aux nouvelles recrues; en 1995, 18 000 policiers ont suivi une formation obligatoire sur l'éthique^[24]. Cependant, les autorités responsables de la supervision continuent de faire l'objet de critiques. En 2011-2012, le CCRB a refermé 2 518 dossiers de plaintes, dont seulement 27 %

représentaient des enquêtes en bonne et due forme impliquant des agents connus et des plaignants. De ces 671 dossiers, seulement 74, soit 3 % du nombre total de plaintes, n'ont pas été classés^[25]. La NYCLU a déclaré que le CCRB était inefficace, son travail ne recevant pas le plein appui du maire – qui nomme le commandant du NYPD – ni celui du conseil municipal^[26]. En dépit de ces efforts, des inquiétudes persistent quant à l'indépendance véritable des instances de surveillance. En 2013, de nouvelles demandes ont été exprimées en faveur de la création d'un organisme fédéral de contrôle, voire de la nomination d'un inspecteur fédéral, mais tant le maire Bloomberg que le commandant Kelly ont rejeté cette suggestion. Kelly a déclaré: «Il y a déjà suffisamment de moyens de contrôle en place. Nous comptons cinq procureurs de district, deux procureurs fédéraux, nous avons la CCPC en plus de notre propre surveillance interne^[27].» Il est à noter que Kelly ne mentionne pas le CCRB. D'aucuns ont fait valoir que l'inefficacité du processus de plaintes du CCRB avait participé de la multiplication des poursuites judiciaires engagées contre le NYPD et la ville de New York. Entre 2006 et 2010, le nombre de poursuites a connu une augmentation annuelle de 70 %. Du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, 8 882 poursuites ont été engagées contre la police new-yorkaise^[28]. Au cours de la dernière décennie, les poursuites et d'autres plaintes déposées contre le NYPD ont coûté plus d'un milliard de dollars aux contribuables new-yorkais. À Los Angeles, les poursuites engagées contre la police entraînent des frais annuels de 14 dollars par habitant, contre 81 dollars à New York^[29]. Il est difficile d'évaluer la proportion de ces frais attribuable à la gestion des manifestations, mais au vu de l'attention constante portée à cette question, il doit s'agir d'une part importante. Le budget opérationnel du NYPD est lui aussi considérable. En 2012, le commandant Kelly a demandé 4,6 milliards de dollars à l'administration municipale, soit 15 % du budget total de la Ville. Bien qu'on ait annoncé des réductions budgétaires, le financement de la police demeure relativement stable.

Le montant de la dotation budgétaire de la police dépend davantage de la relation que le NYPD entretient avec le maire que des activités des syndicats policiers. Dans les négociations contractuelles, la police est représentée par divers syndicats: la Patrolmen's Benevolent Association, la Benevolent Association, la Detectives' Benevolent Association, la Captains' Endowment Association et d'autres. Aucune de ces organisations, de manière individuelle ou collective, ne détient une influence comparable à celle qu'exercent les syndicats policiers de Toronto ou de Montréal.

Le NYPD est respecté pour son côté novateur et son leadership dans le champ de la police, particulièrement aux États-Unis, mais aussi dans le reste du monde. À son élection en 1994, le maire Rudy Giuliani a fait du «nettoyage» de la ville un élément central de son programme. La ville, qui était dans un état de crise financière, comptait un grand nombre de sans-abris et affichait un taux de criminalité important. Le maire a confié la tâche au commandant Bratton. Comme il en déjà été question, Bratton s'est attaqué aux troubles visibles (l'approche de la «vitre brisée») en multipliant le nombre de policiers patrouillant en ville dans le but d'améliorer la «qualité de vie» des travailleurs et des visiteurs. Il a procédé à l'embauche d'un grand nombre d'agents, introduit le programme Compstat, visant à identifier les zones fortement criminalisées et à surveiller les résultats de la police tout en encourageant la création de partenariats entre la police et d'autres institutions. Cette réorganisation, combinée au déplacement des sans-abris, survenue en même temps qu'une chute du taux de criminalité, est venue redorer l'image du NYPD dans la ville, au sein du champ élargi de la police et bien au-delà. Le programme Compstat a reçu la sanction de la Kennedy School of Government de l'université Harvard et

s'est mérité les louanges du vice-président Al Gore. Cependant, la surveillance accrue des agents et l'obligation constante de résultats ont déplu à de nombreux agents sans grade du NYPD, si bien que leur syndicat, la Patrolmen's Benevolent Association, a émis des critiques à l'endroit de ces initiatives et du maire Giuliani à la fin des années 1990. Cela n'a pas empêché le modèle de se répandre largement aux États-Unis^[30].

Pendant la même période, la police new-yorkaise a fait face à un nombre croissant de critiques liées au racisme et à la brutalité suite à divers incidents très médiatisés incluant les cas d'Abner Louima, torturé en 1997 dans un poste de police, d'Amadou Diallo, abattu par balle en 1999, et de Patrick Dorismond, mort en 2000, lui aussi sous le feu de la police. Ces incidents, qui n'ont entraîné aucune accusation contre les policiers, ont déclenché la colère du public, de nombreuses manifestations ainsi qu'une remise en question de la stratégie et du leadership du NYPD. Les attaques du 11-Septembre ont relégué dans l'ombre ces préoccupations et suscité un renouvellement du soutien populaire à l'égard de la police, une augmentation des allocations budgétaires, et ont encouragé une approche plus interventionniste axée sur le renseignement. (Ce sujet sera examiné plus avant dans le chapitre 5.) Mais la légitimité de la police a été de nouveau remise en question dix ans plus tard, avec l'apparition de preuves montrant que le NYPD s'adonnait à un profilage racial routinier et pratiquait des fouilles inopinées abusives (*stop-and-frisk*). Après qu'on eut révélé que la vaste majorité des prévenus fouillés étaient de jeunes hommes de couleur, un juge fédéral recommanda la création d'un nouveau niveau de surveillance, soit la désignation d'un inspecteur fédéral. Peu après, la pratique du *stop-and-frisk* fut déclarée anticonstitutionnelle. En dépit de ces réformes, la relation étroite qui existe entre le commandant du NYPD et le gouvernement municipal permet à la police d'opérer dans une grande impunité et avec beaucoup d'autorité. L'attachement que portent les dirigeants de la Ville à cette relation étroite a été révélé lors de l'élection de Bill de Blasio, critique notoire de la police, qui a nommé William Bratton comme commandant. Ainsi, cette relation permet de minimiser les divisions entre le gouvernement municipal et la police, accordant à cette dernière une importante autonomie. C'est en partie grâce à cette autonomie que la police new-yorkaise a pu devenir un agent innovant dans l'utilisation des barrières pour contrôler la circulation piétonne et dans le recours aux arrestations préventives, devenues prédominantes dans la tactique de neutralisation stratégique. À moins de s'allier à des intervenants fédéraux ou à des juristes importants, les critiques de la police n'ont que peu d'influence.

Le NYPD et la gestion policière des manifestations

Le NYPD s'est forgé une réputation de leader parmi les forces policières américaines en matière de contrôle de foules^[31], ses nombreuses innovations ayant été largement adoptées ailleurs. Avant les années 1960, un petit nombre d'agents venant de divers arrondissements était mobilisé, et manquait souvent de coordination. À partir des années 1960, l'agence a commencé à former de vastes groupes d'agents et de superviseurs affectés au contrôle des foules, et auxquels on faisait appel en tant qu'unité quand survenait une manifestation imprévue. En 1968, une unité affectée aux événements spéciaux a été formée pour répondre aux manifestations et aux défilés d'étudiants. Parallèlement, une unité de patrouille tactique a été formée pour surveiller les quartiers fortement criminalisés le soir, elle pouvait être également mobilisée lors de manifestations. Cette dernière est toutefois rapidement devenue synonyme de brutalité, pour être ensuite dissoute en 1984 par le commandant Ward, et remplacée par six formations de plus petite taille, affectées au commandement de patrouilles couvrant de vastes portions ou la totalité d'un

quartier donné. En 1992, un an après les trois jours d'émeutes survenus à Crown Heights, on assista à la création d'une unité vouée au contrôle des troubles et se rapportant directement au chef de police. Contrairement aux brigades spécialisées composées d'agents qui interviennent massivement dans les rues, cette unité ressemblait davantage à une équipe préventive, dont la mission était d'enrayer les troubles civils, qu'ils soient planifiés ou spontanés^[32]. À ces fins, l'unité organise des exercices préparatoires et élabore des plans de réponse.

Le NYPD exige des organisateurs de manifestations qu'ils déposent à l'avance une demande d'autorisation de rassemblement et qu'ils présentent une demande distincte pour la permission d'utiliser des haut-parleurs ou des porte-voix. Ces procédures font porter aux manifestants le poids de la responsabilité, tout en plaçant entre les mains de la police le pouvoir et l'information. Les autorisations sont souvent refusées ou modifiées, menant à l'arrestation rapide des manifestants qui défilent sans autorisation ou qui gênent la circulation. Dans les cas où la police émet une autorisation, elle peut la retirer pour n'importe quelle raison, à tout moment. Selon Alex Vitale, l'approche *command-and-control* du NYPD régleme chaque aspect des événements militants, comme un prolongement de l'approche de la «vitre brisée». Il devient alors facile de prévenir ou de gérer tout désordre, ou désordre potentiel, par des arrestations et un contrôle des autorisations^[33].

Les attaques du 11 septembre 2001 et l'accroissement subséquent de la légitimité policière, de la peur de la population et du financement fédéral a enhardi la police et l'a incitée à limiter et à contrôler plus étroitement les rassemblements publics, à surveiller les militants et à infiltrer les organisations^[34]. Pendant les manifestations tenues en marge du Forum économique mondial à New York en janvier 2002, le site qui accueillait la rencontre était encerclé d'une barrière, les fouilles de sacs à main et autres sont devenues routinières, et chaque Starbucks, McDonald's, Gap ou Nike du *midtown* de Manhattan a reçu la visite d'un agent de patrouille du NYPD. Des milliers de manifestants ont été enfermés dans des enclos pendant des heures, en dépit du froid et malgré le fait qu'ils avaient obtenu l'autorisation de manifester. Un an plus tard, le NYPD a refusé une autorisation à des manifestants antiguerre qui voulaient se rassembler le 15 février pour marcher dans Central Park ou les rues de la ville. Le chef de la police, Michael Esposito, a déclaré qu'ils ne pourraient faire ni l'un ni l'autre. Il a refusé aux organisateurs de United for Peace and Justice l'autorisation de défiler, évoquant le fait que les organisateurs n'avaient pas fourni de garanties concrètes quant à la taille de la foule et que cette dernière risquait d'être indisciplinée. Il a admis que même si le rassemblement n'était visé par aucune menace précise, des inquiétudes relatives au terrorisme avaient éclairé la décision^[35]. La police a donc plutôt insisté pour que le rassemblement soit tenu sur la 1^{re} Avenue, mais les militants y furent entassés dans des enclos métalliques, et ceux d'entre eux qui ne pouvaient ou ne voulaient y pénétrer furent dispersés à coups de jets de gaz poivre et par l'intervention de chevaux – au mépris des règles du NYPD –; 350 personnes furent arrêtées. D'autres inquiétudes relatives à la stratégie de gestion des manifestations du NYPD ont été soulevées à l'occasion de la CNR en 2004, alors que la police procéda à d'importantes infiltrations des mouvements militants pour arrêter plus de 1 800 manifestants et passants pendant la convention, les séquestrant jusqu'à trois jours de temps. Les avocats des mouvements militants engagèrent des poursuites contre le NYPD pour les deux incidents, menant le corps de police à déclarer qu'il changerait le traitement réservé aux manifestants. Toutefois, le NYPD a continué d'intervenir rapidement pour stopper et contrôler les manifestations à New York. Bien que la police n'ait pas immédiatement dégagé le site du parc Zuccotti où s'étaient réunis les participants à Occupy Wall Street, elle a harcelé, surveillé et

verbalisé pour des délits mineurs, menant à l'arrestation de milliers de participants au cours des deux premiers mois.

Il est clair que le NYPD arrive à contrôler les activités militantes plus efficacement que les corps de police des autres villes citées dans la présente étude, et qu'il partage avec eux une certaine résistance à la supervision, à la critique et aux transformations substantielles, fort qu'il est du soutien du maire et de l'inefficacité des organismes censés le chapeauter. L'autonomie qui caractérise le NYPD lui a aussi permis de se positionner comme force novatrice dans l'usage des barrières policières et des arrestations préventives visant à réduire les capacités de mobilisation du mouvement militant. En dépit de toutes les critiques, la police new-yorkaise est parvenue à promouvoir son modèle au niveau international. Cependant, après des incidents comme les arrestations massives effectuées pendant la CNR de 2004, ou encore celui du traitement au gaz poivre des participants au mouvement Occupy Wall Street, les luttes concertées que livrent les organisations de défense des droits telles que le Center for Constitutional Rights (CCR), la National Lawyers Guild (NLG), la NYCLU, les critiques progressistes siégeant au conseil municipal, le système judiciaire et les médias, sans oublier les poursuites judiciaires, peuvent ébranler la légitimité de la police auprès du grand public. Malgré tout, l'autonomie du NYPD lui a permis de rester à l'abri de toute conséquence significative. Quand Anthony Bologna, sous-inspecteur du NYPD comptant 29 ans de service, a aspergé de gaz poivre les participants au mouvement Occupy Wall Street, un porte-parole de la police ainsi que le maire ont d'abord défendu son intervention. Mais, devant la ténacité de la controverse, Bologna a été ostracisé – sa rémunération a été réduite, il a été muté dans le secteur de Staten Island et la municipalité a refusé de prendre en charge ses frais judiciaires. L'officier a dû s'en remettre au soutien de son syndicat. Mais tout châtement a une limite: quand le CCRB a voulu mener une enquête sur les agissements de Bologna, le NYPD aurait supposément saboté le processus en permettant à l'avocat de l'accusé d'ignorer une sommation de participation aux audiences. Dans un contexte où une force détient une telle influence, les crises sont plus susceptibles d'être résolues par la punition de quelques agents que par l'introduction de transformations importantes dans l'approche du service.

Toronto, Metropolitan Toronto Police Service (1995-1998) / Service de police de Toronto (SPT) (1998-2015)

Le SPT, première force de police en importance au Canada, comptait en 2013 8 046 employés, dont 5 629 agents et 2 417 employés civils^[36]. Le chef actuel du SPT, William Blair, a remplacé Julian Fantino qui a occupé ce poste de 2000 à 2005, Mike Boyd ayant brièvement servi en tant que chef intérimaire entre ces deux mandats. Fantino a été nommé après David Boothby (1995-2000), qui a été précédé de William McCormack (1989-1995).

Le SPT, comme tous les corps de police de l'Ontario, est gouverné et règlementé par la LSP^[37], qui a été promulguée en 1990 comme outil servant à définir les rôles de tous les services de police de l'Ontario à l'exception de la GRC. De plus, un organisme de surveillance civile est en place depuis la création de la Commission de police de la communauté urbaine de Toronto en 1957, alors que 13 forces de police municipales distinctes étaient fusionnées pour former la Metropolitan Toronto Police. Le chef rend des comptes directement à la Commission des services policiers de Toronto (CSPT), composée de sept civils, dont trois conseillers municipaux.

Le mandat de cette commission est limité ainsi: «La commission ne donnera au chef de police aucune directive quant aux décisions opérationnelles spécifiques, ni à l'égard des opérations quotidiennes du service [...]. Le rôle de la commission consiste à définir, en consultation avec le chef de police, les objectifs et les priorités générales qui régissent la prestation de services de police^[38].» La gestion policière des manifestations tenues en marge du G20 et le rôle limité de la CSPT dans cette affaire ayant fait l'objet de critiques généralisées, la commission a adopté une attitude un peu plus interventionniste, tout en demeurant loyale au chef qu'elle a nommé.

En plus de la CSPT, trois autres organismes civils ont un pouvoir de surveillance et d'enquête en Ontario. La Commission civile des services policiers de l'Ontario (CCSPO) est un organisme quasi judiciaire dont l'un des rôles consiste à mener des enquêtes sur les chefs de police, les agents et les membres du conseil des services policiers. À la demande des plaignants, la CCSPO peut aussi effectuer un examen des décisions prises par la police à la suite de plaintes du public. Depuis 1997, les corps de police de l'Ontario ont la responsabilité de traiter toutes les plaintes portées contre leur service ou contre leurs agents. Le deuxième organisme d'enquête civil est formé par l'Unité des enquêtes spéciales (UES), qui a été créée à la suite des recommandations qui ont émergé des audiences du Groupe d'étude sur les relations interraciales créé en 1988. Formée en 1990, l'UES est composée de civils qui mènent des enquêtes sur les incidents où les actions de la police ont mené à des blessures graves ou à la mort^[39]. Ian Scott, directeur de l'UES de 2008 à 2013, a déploré le manque de coopération de la police dans les enquêtes. Selon lui, les policiers ont enfreint leur devoir légal de coopérer à plusieurs reprises en «manquant d'aviser l'unité, en détruisant leurs notes ou en refusant de répondre à des questions d'ordre matériel^[40]». Le chef de police n'a répondu à aucune de ces lettres. En 2009, en réponse à des inquiétudes persistantes au sujet de l'impunité de la police, le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP) a été créé. Le rôle de cette agence tel que décrit dans son site web est de «veiller à ce que les plaintes contre la police soient traitées de façon transparente, efficace et équitable^[41]». Bien que le BDIEP insiste sur son caractère indépendant, l'agence relaie généralement les plaintes à l'égard de la police au chef de police concerné qui, selon son discernement, les retient et les traite. Cette absence de pouvoir exécutif limite l'influence réelle du BDIEP. Des 1 600 plaintes sur la conduite de la police acheminées au BDIEP en 2011-2012, seules 121 ont été retenues pour enquête^[42]. La police de Toronto évoque quant à elle des chiffres différents dans son rapport annuel de 2011, expliquant que la mauvaise conduite des agents n'a été formellement constatée que dans 9 cas sur les 501 plaintes qui lui ont été transmises^[43].

Bien que les rapports entre la CSPT et le chef de la police soient relativement amicaux, les relations entre ce dernier, le maire, et l'Association de la Police de Toronto (APT) (le syndicat policier) ont connu des périodes de tension. À l'instar du service de Montréal, la police de Toronto a mené une enquête criminelle impliquant le maire de la ville, en l'occurrence, Rob Ford. Les tensions qui existent entre le chef de police et le maire ne sont pas nouvelles: une animosité importante a marqué les relations entre l'ancien chef de police de Toronto, Julian Fantino, et le maire social-démocrate de l'époque, David Miller. Néanmoins, étant donné que le maire n'a que peu d'autorité sur la police, sauf peut-être par l'entremise du comité budgétaire du conseil municipal, son influence sur les pratiques du SPT reste marginale. Cependant, les relations que l'APT entretient avec le chef de police – et le service de police de manière générale – valent la peine qu'on s'y arrête. Ce syndicat policier représente une force politique puissante à Toronto. Dans les années 1980 et 1990, l'APT a ouvertement tenté de compromettre les

politiques qui critiquaient le travail de la police en engageant des enquêteurs privés pour fouiller dans leur passé, tout en finançant lesdites enquêtes par la vente d'adhésifs pour pare-chocs dont la rumeur disait qu'elle pouvait éviter à l'automobiliste des contraventions^[44]. Bien que l'Association canadienne des libertés civiles (ACLC) ait critiqué cette campagne, la CSPT était peu enthousiaste à l'idée d'intervenir. En 2000, le maire Mel Lastman a déclaré que l'APT était «complètement hors de contrôle^[45]». La même année, dans un entretien accordé à l'émission *The Fifth Estate* du réseau public CBC, Craig Bromell, président du syndicat des policiers, justifiait ainsi la stratégie de son organisation: «Je pense que si on trouve un ennemi de la police, cette personne doit être écartée. Il faut se débarrasser de ces politiques. C'est assez simple [...]. Tous les autres gueulars, ils vont se la fermer [...]. Nous allons mettre nos ennemis dans le viseur^[46].» Même le chef de la police pouvait devenir une cible de l'APT. Au sujet du chef Boothby, Bromell a déclaré: «Il n'a aucune autorité sur nous^[47].» Il a ajouté que si un chef de police imposait une sanction à un agent, l'APT la contesterait en mobilisant ses membres pour obtenir un vote de censure comme elle l'a fait dans le cas du chef Julian Fantino, arguant que ce dernier «ternissait la réputation de la police de Toronto^[48]». Ces pressions ont peut-être participé à la décision prise par la CSPT et le nouveau maire, David Miller, de ne pas reconduire le mandat du chef Fantino. Il semble clair que les organismes de contrôle qui détiennent une autorité formelle sur le SPT ont moins d'influence que le syndicat.

La dotation budgétaire du SPT est déterminée par un vote du conseil municipal. Bon an mal an, le financement de la police a continué à connaître des augmentations et à représenter une part sans cesse croissante de l'enveloppe budgétaire brute et nette de la ville. À titre d'exemple du poids budgétaire attribuable aux services de police, la CSPT a demandé au service de police de réduire ses dépenses de 5 % en 2009. Le SPT a plutôt reçu une bonification de 4,8 % de son allocation budgétaire. Il n'y a pas eu d'augmentation budgétaire en 2013, mais à ce moment-là, les sommes allouées au SPT représentaient plus de 10 % du budget opérationnel de la ville^[49].

Le SPT et la gestion policière des manifestations

En 1988, le rôle de l'unité spécialisée en contrôle des foules de la police torontoise a été défini en prévision du Sommet du G7^[50]. En préparation à cet événement, la police de Toronto a organisé une mission d'enquête en Grande-Bretagne et aux États-Unis pour s'informer des pratiques mises en œuvre dans ces pays. Le séjour des représentants de la police en Grande-Bretagne a tout particulièrement contribué à la réorganisation de la gestion des manifestations à Toronto. Le SPT a formé la Public Order Unit (POU) pour adopter une approche visant d'abord à prévenir les troubles plutôt que d'y réagir. Selon le premier commandant de cette formation, les autres unités ont d'abord hésité à partager leurs ressources avec cette nouvelle entité qui a fini par obtenir sa propre dotation budgétaire. Bien que la POU soit restée dans l'ombre pendant le Sommet du G7 en 1988, elle a progressivement gagné en notoriété pour finalement être perçue comme un succès, devenant un pôle d'attraction pour les agents d'autres agences canadiennes en quête de formation. En 2001, le Adequacy and Effectiveness of Police Services Regulation (Règlement sur les services policiers adéquats et efficaces) fut greffé à la LSP. En vertu de ce règlement, les forces de police sont tenues de se doter d'une unité du maintien de l'ordre public, ou d'adopter une entente avec une autre force de police qui fournira ces services, ou encore de conclure un arrangement régional ou coopératif avec d'autres agences à cet égard. Le règlement exige: a) que soient mis en place des mécanismes pour déterminer les circonstances dans lesquelles faire appel audit service; b) que soient distribuées des directives en matière du maintien de l'ordre public

aux membres de l'unité sous la forme d'un manuel; c) que la formation des membres soit à la hauteur des exigences de l'unité; et d) que l'on prévoi une procédure spécifique en matière de conflit de travail^[51].

À Toronto, la responsabilité de satisfaire ces exigences échoit à la Public Safety Unit (PSU), qui fait partie des services opérationnels du Specialized Operations Command (SOC). Cette unité a été formée en 1996, alors qu'étaient fusionnées l'Emergency Planning Unit (EPU) et la Public Control Unit (PCU), responsable de gérer les questions relatives au contrôle des foules. La PSU a été créée en partie pour répondre à des critiques du travail de la police pendant la grève du Syndicat des employées et employés de la fonction publique (SEFPO), en 1996. Comme les grévistes avaient organisé une manifestation devant l'Assemblée législative de l'Ontario, la PPO a été chargée de maintenir l'ordre public. Le rassemblement a été réprimé avec violence par l'escouade antiémeute de la PPO. Paul Walter, président de la Metropolitan Toronto Police Association, a appris aux médias que les agents de la PPO se vantaient, juste avant de prendre d'assaut les manifestants, qu'ils allaient «les réduire en bouillie^[52]». Un haut gradé de la Metropolitan Police a décrit les policiers à un journaliste du *Toronto Star* en ces termes: «Ils étaient comme des animaux^[53].»

En 2000, peu après l'entrée en fonction du chef Julian Fantino, une échauffourée majeure a eu lieu entre la police et les manifestants. Galvanisée par les succès du mouvement altermondialiste, l'Ontario Coalition Against Poverty (OCAP), un des mouvements sociaux les plus en vue de la ville, a organisé une manifestation contre la pauvreté devant l'Assemblée législative provinciale, à Toronto. S'étant vu refuser l'entrée de l'édifice, les manifestants ont tenté de forcer le cordon policier. Des affrontements intenses ont suivi, causant de nombreuses blessures dans chaque camp. Des dizaines de manifestants ont été arrêtés et ont fait l'objet d'accusations – dont trois organisateurs de l'OCAP pour incitation à l'émeute. Au terme d'un long procès, puis d'une annulation du procès, puis d'une nouvelle série d'audiences, ces accusations ont été rejetées. Mais cet événement a marqué un tournant pour la police de Toronto, dirigée à l'époque par Julian Fantino. En juillet 2000, à la suite de cette manifestation et de rencontres subséquentes entre l'Emergency Management Bureau de la PPO et la PSU du SPT, la PSU a reçu sa structure actuelle, consistant en quatre sous-sections: la POU, affectée au contrôle des foules; l'Emergency Management Unit, déployée en cas de catastrophes; l'Industrial Relations Liaison, chargée d'intervenir en cas de grève, action de piquetage ou tout conflit de travail; et la Community Oriented Response Unit (COR). La COR est une unité de soutien spécialisé de grande visibilité venant en aide à d'autres unités qui en font la demande en cas de «troubles, urgences, recherches et forte demande de services policiers^[54]». Les membres de l'unité COR sont formés en techniques de contrôle des foules et maintien de l'ordre public^[55]. En plus de la PSU, la Mounted Unit assure aussi la gestion des foules. Des agents à vélo sont aussi déployés à cet effet, comme dans les quatre autres villes.

Après la création de cette unité élargie, la première formation du commandement à l'intention des officiers supérieurs de la PPO et du SPT fut offerte en mars 2001, et le nouveau modèle de maintien de l'ordre public a été utilisé pour la première fois en avril 2001 à l'occasion du Sommet des ministres des Finances de l'Organisation des États américains tenu à Toronto^[56]. L'évolution de l'approche de la gestion des manifestations n'est pas passée inaperçue, dans la mesure où les policiers sont arrivés lourdement armés, munis de pistolets Taser et assistés par des hélicoptères. Après la non-reconduction du mandat du chef Fantino en 2005, le nouveau chef Bill Blair, nommé à la tête de la police torontoise, s'est démarqué par la grande importance qu'il

accordait à la gestion négociée. En 2009, des manifestants tamouls ont occupé l'avenue University (une artère importante du centre-ville) pendant des jours et ont marché sur le Gardiner Expressway (une autoroute urbaine). Par la négociation, Blair est parvenu, en ne procédant qu'à peu d'arrestations et en évitant une escalade de la situation, à convaincre les manifestants de dégager la chaussée.

Quand le quartier des affaires, au centre-ville, a été désigné comme site pour le Sommet du G20 en 2010, la police de Toronto s'est vue confier une mission délicate. Le gouvernement fédéral n'a pas tenu compte des besoins ou des capacités de la police en prenant la décision, à quelques mois de préavis, de tenir le sommet dans le quartier des finances. Une force multijuridictionnelle composée de 53 agences a été assemblée, mais la plus grande partie de la ville est restée sous le contrôle officiel du SPT. La confusion et la division ont tout de même enflé au sein des agences convoquées, incluant la PPO, alors sous les ordres de l'ancien chef du SPT, Julian Fantino. À la fin du sommet, la police avait arrêté plus de 1 100 personnes par des manœuvres d'encerclement sous la pluie et en avait accusé d'autres de complot. Des manifestants avaient fracassé des vitrines et mis en pièces trois voitures de police. Dans un premier temps, les autorités municipales ont félicité la police pour avoir préservé l'ordre public, tandis que les sondeurs rapportaient un appui généralisé de la population. Mais le vent a tourné au fur et à mesure qu'étaient dévoilés les récits de descentes, d'arrestations et d'intimidations, poussant le *Toronto Star* à réclamer la démission du chef de police. Le maire de la ville, qui avait d'abord appuyé le chef Blair et ses décisions, s'est montré plus prudent après avoir vu les images de brutalité et de violence policière. Blair s'est d'abord défendu, arguant qu'il n'existait aucune preuve d'abus et que ceux qui se plaignaient n'étaient que des agitateurs défendant leurs intérêts. Mais de nombreuses voix se sont mises à réclamer une enquête publique complète sur les événements.

Il n'y eut finalement ni démission du chef de police ni enquête publique, mais plusieurs enquêtes limitées sur la gestion policière du Sommet du G20, incluant des enquêtes de la Commission des plaintes du public contre la GRC, de la police de Toronto, du BDIEP et de la CSPT, suivies par la publication de comptes rendus après action sur les agissements de la police. Si leurs conclusions différaient, tous mentionnaient des problèmes liés à la chaîne de commandement et aux communications entre le SPT, le GSI, et entre les analystes du renseignement et les décideurs de la police. Bien que l'UES ait réfuté les accusations d'abus, des preuves trouvées dans certains téléphones portables et extraits vidéo ont convaincu le chef de police d'obtenir la permission de la CSPT de porter des accusations contre un nombre restreint de policiers du SPT. En date du 31 décembre 2013, l'un d'entre eux avait reçu une condamnation et une sentence. Après la publication des rapports des diverses enquêtes, le chef de police a admis que «[l]es choses auraient pu être faites différemment, et donc mieux faites^[57]». Il a ultérieurement déclaré qu'il ne permettrait plus les manœuvres d'encerclement pendant les manifestations et a annoncé une révision de la stratégie de maintien de l'ordre public pour «améliorer la capacité» d'action du SPT. La gestion policière du Sommet du G20 ainsi que les accusations additionnelles persistantes de corruption, de brutalité et de racisme ont mis la légitimité de la police de Toronto à l'épreuve. Néanmoins, le SPT demeure une agence puissante dont l'influence est maintenue grâce à son chef, qui gère habilement les pressions exercées par les instances qui le surveillent tels que le conseil municipal, le public et le syndicat policier. Ces manœuvres ont porté leurs fruits: le SPT garde ses ressources et fait figure de tête de pont dans le champ policier professionnel et la gestion négociée. Ses agents arrêtent moins de manifestants,

utilisent des armes sublétales plus rarement et font face à moins de poursuites judiciaires et de condamnations publiques que ceux du NYPD, du SPVM et du Metropolitan Police Department of the District of Columbia (MPDC).

Washington (DC), Metropolitan Police Department of the District of Columbia (MPDC)

Le MPDC (aussi appelé DC Police, DCPD ou MPD), corps policier de la ville de Washington, compte approximativement 3 800 agents et 600 employés civils^[58]. Le service de police de Washington est unique pour plusieurs raisons. Premièrement, en tant que district fédéral, le district de Columbia ne gère pas son propre budget, qui est une prérogative du gouvernement fédéral. Deuxièmement, plusieurs agences assurent une présence policière à l'intérieur des limites de la capitale fédérale. Bien que le MPDC constitue le principal corps policier de la capitale, d'autres opèrent dans le secteur du Capitole, tels la US Capitol Police, la US Park Police, l'US Secret Service et les Federal Marshals. Pendant les manifestations tenues devant le Capitole, ces agences doivent coordonner leurs renseignements et leurs opérations.

Tout comme à New York, le chef de la police de Washington est nommé, ou reconduit, par le maire. Entre 1995 et 2013, Washington a eu quatre maires, mais seulement trois chefs de police: Larry Soulsby (1995-1997), Charles Ramsey (1998-2006) et Cathy Lanier, chef actuelle du service; une situation plus stable que celle des trois autres villes. Toutefois, Soulsby et Ramsey ont quitté leur fonction dans la controverse, le premier ayant été accusé de corruption, le second faisant face à d'importantes poursuites judiciaires en lien avec certaines de ses décisions. Ramsey a été le mentor de Cathy Lanier pendant une période de réorganisation. Cette dernière a décrit la culture policière de MPDC dans les années 1990 comme «tout simplement mauvaise, à tous les échelons». Après qu'on lui eut conféré le grade de sergent, un officier supérieur a harcelé Lanier au point où celle-ci a poursuivi le corps de police^[59]. Le maire de Washington et son chef de police ont une relation plutôt étroite. En 2007, le maire Fenty a délégué son autorité complète en matière de négociations collectives entre le district de Columbia et le syndicat policier à la chef Lanier, ce qui a eu pour effet d'empêcher toute augmentation salariale pour les agents du service^[60].

Dans son étude approfondie portant sur les activités du MPDC entre 2000 et 2002, Peter Manning démontre que la complexité et le caractère compétitif des relations entre les différentes cliques et équipes au sein du service ont rendu extrêmement difficile l'introduction d'innovations de type Compstat par le chef Charles Ramsey. Différents joueurs avaient des intérêts divergents et entretenaient des relations distinctes avec les autorités politiques fédérales ou municipales, d'autres avaient gardé des liens de loyauté avec d'anciens chefs de police. Cumulativement, la structure de ces relations a transformé en exercice politique délicat toute tentative visant à modifier la gestion et le contrôle du renseignement^[61].

Le district de Columbia étant doté d'une structure administrative unique, le MPDC est soumis à l'examen formel et informel d'un nombre étonnant d'organismes – incluant le Congrès américain, le conseil municipal élu et le maire – et d'entités *ad hoc* (un conseil de contrôle et un responsable des finances municipales) qui ont sur lui autorité^[62]. Le district de Columbia compte plus d'agents de police par habitant que toute autre ville américaine et sert souvent de vitrine pour diverses initiatives policières fédérales.

Le nombre et la complexité des structures de surveillance n'ont pas empêché le MPDC d'être frappé par de fréquents scandales de corruption au cours des trente dernières années^[63]. Son autorité a maintes fois résisté à toute tentative de surveillance et d'évaluation. En 1995, un comité de révision des plaintes du public semblable au CCRB de New York a été démantelé, car jugé inefficace, pour être remplacé par le DC Office of Police Complaints (OPC), une agence indépendante dotée d'un conseil de cinq membres auquel siège un agent du MPDC. En 2012, 579 dossiers de plaintes officielles sur la conduite de la police ont été fermés pendant l'exercice financier. Aucune de ces plaintes n'a mené à la condamnation pénale d'agents, 14 ont fait l'objet d'un jugement, 321 ont été écartées et 154 ont été réacheminées au MPDC ou à une autre agence de police. Sans grande surprise, le rapport annuel de l'OPC déplorait que le MPDC ait exonéré les agents qui avaient refusé de coopérer au processus de traitement des plaintes: «Le MPD est – encore une fois – en train de miner la légitimité du processus d'enquête de l'OPC^[64].»

Les sergents et agents de la police du district du Columbia sont membres des syndicats suivants: le District of Columbia Police Union, le Fraternal Order of Police (FOP) et le Metropolitan Police Department Labor Committee. Kris Baumann, le dirigeant actuel du District of Columbia Police Union, a été élu en promettant pendant sa campagne de s'opposer au chef Ramsey. Aujourd'hui, il ne mâche pas ses mots à l'égard de la chef Cathy Lanier, dont les réalisations ne sont selon lui que «de la poudre aux yeux^[65]». La tension entre le syndicat et la chef Lanier a atteint son point culminant en 2012, lorsque le premier a poursuivi la seconde en justice parce que les policiers n'avaient reçu aucune bonification de leur traitement en cinq ans^[66]. Comme le souligne Manning, l'organisation fragmentée de l'agence ainsi que les scandales périodiques ont rendu difficiles l'adoption d'innovations et les changements organisationnels au sein du MPDC. Cet état de fait se constate aussi dans la gestion policière des manifestations.

La gestion policière des manifestations à Washington

Tout comme le Capitole des États-Unis qu'elle abrite, la ville de Washington est le site désigné de nombreuses manifestations nationales et locales, les premières étant surtout tenues sur les sites nationaux tels les bâtiments du Capitole ou dans les parcs fédéraux, où la gestion policière des manifestations est la responsabilité de la US Park Police ou d'autres agences fédérales. Cependant, quand les manifestants descendent dans les rues de Washington, c'est la Special Operations Division (SOD) du MPDC qui gère leur présence. Comme cela a été le cas dans les autres villes étudiées dans cet ouvrage, la gestion policière des manifestations a souvent fait l'objet de réorganisations et de transformations à Washington.

Les manifestations géantes contre la guerre du Vietnam tenues le 1^{er} mai 1971 à Washington ont mené à deux poursuites judiciaires majeures intentées contre le district de Columbia pour arrestations injustifiées et réaction excessive de la police^[67]. Suite à ces événements, un manuel sur la gestion des manifestations a été publié et la formation des agents a été améliorée. Ces changements semblent avoir eu un effet, puisque aucune poursuite n'a été entamée contre la Ville à l'égard de la gestion des manifestations entre 1978 et 2000^[68].

La police de Washington a prêté une grande attention aux manifestations tenues contre l'OMC à Seattle. L'idée selon laquelle le contexte avait radicalement changé a été reprise plusieurs fois par des représentants du MPDC, dont le chef Charles Ramsey, invoquant la menace des militants altermondialistes de «paralyser la ville» comme prétexte pour justifier les interventions préventives de la police contre les manifestations organisées par ce mouvement. Effectivement,

les enquêtes du conseil ont laissé entendre que cette croyance avait justifié les décisions prises par le MPDC entre 2000 et 2003 en matière de contrôle des foules. En 2000, quatre mois et demi après les manifestations de Seattle contre l'OMC, le FMI et la Banque mondiale ont tenu leur rencontre annuelle à Washington, les 16 et 17 avril. La stratégie policière était motivée d'une part par des inquiétudes locales et d'autre part par un désir d'éviter les «erreurs» commises pendant les événements de Seattle, où le sommet avait été perturbé. Le MPDC a eu recours à des agents du service d'incendie pour inspecter le centre de ralliement, forçant sa fermeture pour cause d'infraction. Ensuite, pendant la soirée précédant la manifestation contre le FMI, 700 personnes qui manifestaient contre la condamnation à mort de Mumia Abu Jamal ont été encerclées et arrêtées de manière préventive. L'année suivante, pendant la cérémonie d'investiture du président américain George Bush, un groupe de militants ont formé un «Black Bloc» dans le but de manœuvrer et de perturber l'événement plus facilement; le détective Jed Worrell et l'enquêteur Patrick Cumba du MPDC, déguisés en membres du Bloc, portant des sweats noirs à capuche et des bandanas, ont frappé et «poivré» des gens dans la foule^[69]. En septembre 2002, le MPDC a encerclé des manifestants antiguerre et altermondialistes, ainsi que des passants, dans le parc Pershing, arrêtant 400 personnes.

Ces événements, les poursuites judiciaires qui en ont résulté et la réticence du MPDC à justifier sa conduite ont poussé le Conseil du district à lancer une enquête. Dirigé par Kathy Patterson, du comité juridique, le Conseil du district a tenté de mieux comprendre les tendances présidant aux prises de décision et aux choix des pratiques en matière de gestion policière des manifestations. En 2004, le «Report on Investigation of the Metropolitan Police Department's Policy and Practice in Handling Demonstrations in the District of Columbia^[70]» a été publié.

Pendant cette période, le MPDC a justifié les arrestations préventives en s'appuyant sur des renseignements selon lesquels les manifestants comptaient perturber la circulation et les institutions de la ville. La réponse du chef adjoint Newsham, interrogé par le comité juridique sur les raisons de ces arrestations, est jointe au rapport Patterson: «L'autre chose qui me préoccupait beaucoup quand j'ai pris cette décision, c'était les renseignements que j'avais eus selon lesquels ce groupe en particulier avait l'intention de se livrer à des actes destructeurs. Je sentais que, s'ils parvenaient à sortir du parc, ils commettraient certains de ces actes à cause du comportement qu'ils affichaient avant d'entrer dans le parc^[71].»

La firme qui représentait le mouvement de Washington, Partnership for Civil Justice, a intenté plusieurs actions de groupe à la suite de ces incidents, mettant en question autant les décisions que les pratiques du MPDC et de la US Park Police. Le MPDC n'a pas coopéré à ces poursuites et le Bureau du procureur général du district de Columbia a été accusé d'avoir détruit et caché des preuves pertinentes. Le Conseil du district a aussi été impliqué dans l'affaire, surtout après que le chef Ramsey eut esquivé des questions que le conseil municipal lui avait posées sur ces événements. En 2004, le Conseil du district de Columbia a voté le First Amendment Rights and Police Standards Act (Loi sur les droits en vertu du Premier Amendement et les normes policières), principalement en réponse aux arrestations de 2002^[72]. Toutes ces poursuites ont entraîné des coûts importants pour le district, qui est responsable des réparations dans les cas de faute policière. En 2007, l'administration municipale a accepté de payer 685 000 dollars pour régler à l'amiable une action en justice de manifestants qui avaient été aspergés de gaz poivre pendant la cérémonie d'investiture du président Bush en 2001^[73]. En 2010, 14 millions de dollars ont été versés aux personnes qui avaient été arrêtées lors de la manifestation contre la condamnation à mort de Mumia Abu Jamal en 2000. En 2011, la municipalité a réglé à l'amiable

l'action en justice intentée suite aux événements du parc Pershing pour un montant de 8,25 millions de dollars, après que Paul Hustler, un inspecteur ayant 22 ans d'expérience, eut rapporté les propos tenus par Ramsey lors de l'événement: «On va les enfermer et leur donner une leçon.» Ce faisant, il remettait en question le témoignage antérieur du chef adjoint Newsham, qui avait pris la responsabilité des arrestations, et une autre déclaration de Ramsey qui prétendait ne pas avoir été mêlé à cette décision. Qu'est-ce qui a poussé Ramsey à considérer comme raisonnables les arrestations préventives? Quelles forces étaient en jeu?

La réponse à ces questions se trouve peut-être dans le fait que la police de Washington est une organisation aussi morcelée que le contexte dans lequel elle existe. Encore plus que les trois autres corps policiers étudiés dans cet ouvrage, le MPDC est divisé par des loyautés, antécédents et intérêts multiples. Les tensions qui règnent au sein du corps policier entre ceux qui prêtent allégeance à l'ancien chef ou à la chef actuelle, qui souscrivent loyalement à diverses initiatives du service ou à celles du syndicat, minent le moral des agents et rendent difficiles l'adoption et l'intégration de nouvelles idées, comme l'a déjà décrit Manning^[74]. De plus, un contexte politique complexe (les maires défendent des priorités changeantes dans un environnement de guerres de clochers où il est difficile d'avoir réellement du pouvoir – ils peuvent eux-mêmes tantôt collaborer, tantôt s'opposer à des initiatives des autorités du district, des autorités fédérales ou aux responsables du budget, et tous ces joueurs n'hésitent pas à se faire passer pour les porte-étendards de la loi et l'ordre dès lors que cela sert leurs propres intérêts), ajouté à la présence de manifestants non locaux et donc relativement inconnus, complique la tâche du chef de police et du MPDC dans son ensemble. Dans un tel contexte, les efforts déployés par la chef de police pour afficher un front uni devant les critiques peuvent, sans qu'elle ne s'en rende compte, la mener à ériger un mur entre la police et le monde extérieur et, ce faisant, à exacerber deux problèmes: la résistance à la supervision des activités policières et une trop grande confiance accordée aux évaluations du renseignement fédéral qui dépeignent les manifestants de l'extérieur de la ville comme une menace.

La comparaison des corps policiers

Plusieurs similarités existent entre les corps policiers de ces villes. Entre 1995 et 2012, ils ont tous les quatre connu des crises de légitimité importantes. Tous ont été accusés de corruption, de brutalité et de racisme. Aucun d'eux ne possède de procédure de traitement des plaintes considérées comme efficaces par les observateurs externes. Face à la critique, tous les corps de police étudiés s'efforcent de maintenir leur autonomie, leur légitimité et le capital économique représenté par leur dotation budgétaire. Pour ce faire, ils usent de quatre mécanismes différents:

1. la résistance à l'influence des entités qui les surveillent;
2. la réduction des sources internes de division;
3. la formation d'alliances avec des sources externes de légitimité;
4. l'introduction d'innovations certifiées par des experts policiers en vue.

L'utilisation de ces mécanismes dépend, d'une part, du contexte local et, d'autre part, de la position qu'occupe l'agence dans le champ policier élargi. La réputation du NYPD au sein des cercles policiers et l'alliance formée entre le commandant du NYPD et le maire de la ville rend ce corps policier particulièrement résistant au contrôle et à la critique. Bien que cette agence

puisse être en perte de légitimité aux yeux d'une certaine partie de la population, elle conserve un capital politique significatif grâce à ses relations, de sorte qu'elle fait davantage figure d'innovateur de stratégie plutôt que d'adoptant passif de tactiques et de pratiques venues d'ailleurs. Le niveau d'autonomie élevé que le NYPD possède a limité l'importance des divisions internes et rendu moins nécessaires les sources externes de légitimité. En dépit de poursuites judiciaires massives et de controverses importantes entourant la gestion policière des manifestations, seules les décisions de l'administration fédérale et des tribunaux ont pu forcer le NYPD à changer son approche.

À l'opposé, la fragmentation des relations entre la police et le gouvernement et les divisions internes, particulièrement dans les municipalités moins influentes de Montréal et de Washington, ont mené les dirigeants policiers à renforcer leur légitimité au niveau local et à limiter les divisions internes en adoptant des pratiques certifiées par des experts de l'extérieur, telles que l'accroissement du rôle du renseignement, le recours aux armes sublétales, aux stratégies d'encercllement, aux contrôles préventifs et à l'infiltration. Certaines variations existent: la police de Montréal est plus unie, moins surveillée, reçoit moins d'appui du gouvernement et gère une population plus mobilisée que celle de Washington, ce qui la rend à la fois plus autonome et plus militarisée.

Le contexte local influence l'intégration d'une nouvelle tactique comme l'illustre l'exemple du Taser, présenté comme une solution moins létale que les armes à feu, dont l'utilisation par la police est controversée. Dans les quatre villes, des incidents avec ces dernières ont soulevé la colère de la population et ont été exploités par les fabricants et promoteurs d'armes sublétales. Dans certaines villes, la décision d'adopter celles-ci a été prise relativement facilement, tandis qu'ailleurs, la résistance à ces innovations persiste. À New York, la mort de Sean Bell sous les balles policières, le jour de son mariage en 2006, a fait bondir la population. En réponse, le NYPD a commissionné la RAND Corporation pour évaluer le Taser. En 2008, des pistolets Taser furent donc fixés au ceinturon de 520 sergents dans le cadre d'un projet pilote, qui mena à la distribution de cette arme à des milliers de sergents en 2009.

À Montréal et à Toronto, le processus a été plus lent. Après que la police eut abattu deux hommes à Montréal en 2008, le SPVM a graduellement augmenté le nombre de pistolets Taser mis à la disposition de ses agents, leur nombre passant de 42 à 57 en 2011. Bien que cette arme soit devenue un élément de la panoplie du SPVM en 2010, le conseil d'agglomération de Montréal a encadré l'utilisation du Taser et limité les situations dans lesquelles il convient de s'en servir. Mais la police continue de défendre l'élargissement de son usage. Situation semblable à Toronto où le citoyen O'Brien Christopher-Reid est mort après avoir été aspergé de gaz poivre par la police en 2004. L'année suivante, après une campagne de relations publiques impressionnante par Taser et ses alliés, la police de Toronto a obtenu des centaines de ces pistolets. Les chefs et syndicats policiers, ainsi que les résultats d'enquêtes du bureau du coroner étaient aussi favorables à l'élargissement de leur utilisation, mais le gouvernement provincial s'y est opposé. Puis, en 2013, dans la foulée de la mort de Sammy Yatim sous le feu de la police, la LSP a été modifiée, permettant à tous les agents de première ligne de disposer d'un Taser. Quelques semaines plus tard, la CSPT, en dépit d'une opposition populaire importante, permettait au SPT de l'adopter, mais refusait toutefois de lui allouer les ressources nécessaires pour les acheter. Dans chacune de ces villes, une crise de légitimité déclenchée par la mort d'une victime de tirs policiers a été résolue par l'intégration élargie du Taser à l'arsenal policier.

En 2014, la police ne se servait du Taser contre les manifestants que de manière occasionnelle.

Cependant, le modèle décisionnel menant à l'adoption du vaporisateur de gaz poivre semble avoir été suivi dans ce cas aussi. Les cas de brutalité policière reconnus comme tels par le public provoquent des crises de légitimité qui permettent aux critiques et aux experts de faire entendre leurs recommandations et aux législateurs et aux autorités politiques de faciliter l'introduction du Taser ou d'en élargir l'usage. La police profite souvent de ces occasions pour adopter de nouvelles pratiques et technologies et pour mettre à jour son arsenal et sa formation. Parfois, il semble qu'une stratégie policière qui déclenche des poursuites, des enquêtes publiques et provoque l'indignation des médias ait aussi pour effet de motiver la police à adopter de nouvelles approches ou tactiques. Cette observation s'inscrit dans la logique de la théorie des opportunités politiques selon laquelle les divisions au sein des autorités créent des circonstances favorables aux influences des intervenants externes, tout en rejoignant la théorie de la diffusion, selon laquelle l'incorporation locale d'une nouvelle tactique est souvent déclenchée par la perception d'un besoin de changement^[75]. Dans le cas des tactiques de gestion des manifestations, l'élément déclencheur est souvent un exemple évident de brutalité policière ou une arrestation abusive. Au Canada et aux États-Unis, de tels excès, surtout s'ils sont perpétrés sur des manifestants perçus comme des victimes et qu'ils font l'objet d'une couverture médiatique, peuvent mener à des remises en question de la légitimité de la police et provoquer des modifications dans sa stratégie. Cette séquence d'événements mène à une ouverture aux influences extérieures – qui n'est pas toujours synonyme de militarisation – et peut aussi encourager les critiques à demander plus de surveillance des corps policiers ou l'abandon des techniques d'encerclement.

La configuration des réseaux locaux de relations influence l'intégration, l'adaptation et l'expérimentation de nouvelles tactiques de gestion policière des manifestations. Parfois, le syndicat policier s'en prend à la direction de la police. Il lui arrive aussi de contester l'autorité du maire. Ces conflits peuvent faciliter ou empêcher les changements de tactiques. Quand le maire et la direction de la police coopèrent, ils peuvent, une fois réunis, avoir moins de comptes à rendre à d'autres joueurs. Si cette alliance est rompue, des occasions propices au changement peuvent émerger. La lutte pour la légitimité, l'influence et les ressources a donc un impact, au niveau local, sur les champs policiers. Ces luttes font partie de l'histoire des transformations dans la gestion policière des manifestations et aident à comprendre les variations de parcours que l'on peut relever dans la trajectoire commune vers la neutralisation stratégique.

Attaques sur la première ligne de défense

COMME IL EN A ÉTÉ QUESTION dans le chapitre précédent, l'intégration d'une tactique est liée aux efforts déployés par le pouvoir en place pour maintenir sa légitimité, son autonomie et ses ressources. Le résultat de ces tentatives influence les prises de décision au sein de la police. Quand les détenteurs de pouvoir, les poursuites judiciaires et le public poussent les corps policiers à transformer leurs stratégie et tactiques, ces derniers tendent à observer les bonnes pratiques telles que certifiées dans le champ élargi de la police. La dynamique à l'œuvre entre un régime et ses forces de l'ordre peut, par exemple, aider à comprendre la propagation rapide de la stratégie impliquant des armes sublétales et l'encercllement. Dans ce chapitre, le vaporisateur de gaz poivre servira d'exemple. Nous savons que la propagation d'une innovation suit souvent une courbe en *s*, selon laquelle le nombre d'adoptants précoces connaît d'abord une croissance lente, suivie par une brusque poussée, jusqu'à ce qu'une grande proportion des adoptants potentiels ait intégré l'innovation. À ce stade, le taux d'adoption ralentit^[1]. L'évolution de cette courbe dépend de plusieurs facteurs. L'adoption d'une innovation, particulièrement pour les adoptants précoces, exige une période de théorisation au cours de laquelle les adoptants potentiels considèrent, individuellement ou collectivement, l'utilité et l'opportunité d'une innovation en imaginant son utilisation d'une manière relativement abstraite. L'innovation peut aussi être adaptée à de nouveaux contextes et utilisateurs qui expérimentent l'innovation adoptée. À chacun de ces processus est associée une boucle de rétroaction qui peut influencer la décision d'adopter une innovation et son mode d'adoption. Le bon sens et les recherches antérieures pourraient laisser penser que les expérimentations jugées positives font augmenter la probabilité d'une incorporation, et que, inversement, les expérimentations désastreuses produisent l'effet contraire.

Il semble pourtant que la diffusion des vaporisateurs de gaz poivre comme outil de contrôle des foules n'ait pas été stoppée par les rétroactions négatives. Les premières expérimentations par la police de ce type d'utilisation ont fait l'objet de critiques généralisées. Néanmoins, la police a continué d'intégrer cette arme et de s'en servir: pourquoi? En fait, deux facteurs ont déterminé ce processus. Le premier est lié à la certification des vaporisateurs de gaz poivre par des acteurs puissants de l'industrie de la défense, ainsi que des consultants et des agents de formation du champ de la police professionnelle, qui les considèrent comme une arme appropriée pour les interventions contre les manifestants. Le second facteur renvoie à l'idée de «première ligne de défense», qui amène les policiers à s'identifier à leurs homologues d'autres corps de police, en dépit et peut-être à cause des critiques publiques auxquelles ils font face.

Deux facteurs, donc: la certification et l'identification. La certification désigne le mécanisme par lequel des experts respectés proclament l'utilité d'une innovation. L'identification représente le processus par lequel les adoptants potentiels d'une innovation se considèrent comme

semblables aux utilisateurs précédents. En d'autres termes, la certification du vaporisateur de gaz poivre par les dirigeants de la police, combinée à l'identification des nouveaux adoptants avec ses premiers utilisateurs, a facilité sa diffusion comme outil de contrôle des foules, et ce, malgré deux incidents policiers survenus en 1997 qui ont suscité d'intenses critiques. Le premier s'est produit lorsque la GRC a «poivré» des manifestants contre l'APEC à Vancouver, et le second lorsque des militants opposés à l'exploitation forestière ont subi le même traitement dans le comté de Humboldt, en Californie. Dans les deux cas, les forces de l'ordre ont été largement critiquées et ces actions ont engendré des poursuites judiciaires et des enquêtes. Pourtant, les agences de police au Canada et aux États-Unis continuent dans la même voie.

Les vaporisateurs de gaz poivre et leur usage

Tel qu'exposé dans le chapitre 1, c'est à partir de 1987 que l'utilisation du gaz poivre s'est rapidement répandue aux États-Unis et au Canada. À la fin de 1991, plus de 3 000 agences de police locales aux États-Unis l'avaient intégré à leur arsenal^[2]. En 1993, il avait été adopté par 70 % des polices de comté aux États-Unis, 69 % des polices municipales, 66 % des bureaux de shérifs et 63 % des polices d'État^[3]. Le vaporisateur de gaz poivre a d'abord été présenté comme un outil servant à «prévenir la violence» et pour neutraliser les «incontrôlables» qui semblaient menaçants^[4]. La GRC, pour sa part, a commencé à s'en servir pour contrôler les foules dès 1992^[5].

Dès le début, les effets du gaz poivre ont suscité des inquiétudes, et particulièrement après la mort de plusieurs détenus qui venaient d'en être aspergés. Un rapport publié par l'armée américaine en 1995 a conclu que ce produit pouvait, à dose élevée, entraîner certains effets secondaires dangereux, dont la toxicité cardiovasculaire et pulmonaire, et qu'il était de surcroît «risqué d'administrer ce produit à un grand nombre de personnes^[6]». En réponse à quoi le NIJ a, pendant les années 1990, financé des recherches dont les conclusions quant à l'efficacité de cette arme et aux risques sanitaires associés ont été rassurantes^[7].

Au milieu des années 1990, nous l'avons évoqué, l'utilisation du vaporisateur de gaz poivre par la police faisait l'objet de critiques croissantes. En 1995, l'AICP a publié le «Pepper Spray Evaluation Project», une étude financée par le NIJ. Le document se penchait sur des évaluations d'agressions sur des policiers avant et après l'adoption du gaz poivre, les blessures subies, le nombre de plaintes pour usage de la force. Il examinait aussi les questions relatives au processus d'intégration, incluant le choix du produit, l'apprentissage et d'autres considérations opérationnelles. En 1996, Thomas W. Ward, l'expert principal du FBI en matière d'armes sublétales, a plaidé coupable pour avoir frauduleusement touché 57 000 dollars de la part de Capstun, le deuxième plus grand fabricant de ces vaporisateurs, en échange de son engagement à ce que leur usage soit approuvé par les corps de police à travers les États-Unis^[8]. Il a été condamné à deux mois de prison. En 1997, le département de la Justice a publié des informations additionnelles issues d'une étude relative au rapport de l'AICP évaluant l'efficacité, la mise en œuvre, la formation et l'utilisation du vaporisateur de gaz poivre. En 1998, diverses publications sur les impacts toxicologiques de ce gaz ont paru, alors que commençaient à se multiplier les signalements de blessures et de décès. Néanmoins, à la fin des années 1990, cet instrument avait virtuellement remplacé la matraque, le Mace et les vaporisateurs CS/CN sur les sujets agressifs^[9].

Toutes les recherches condamnant l'usage du gaz poivre ont eu deux conséquences. Premièrement, les spécifications relatives à la manière d'utiliser le vaporisateur de gaz poivre et aux situations appropriées se sont faites plus explicites. Deuxièmement, l'utilisation de cette arme a continué de se faire plus fréquente, les policiers la testant de plus en plus souvent dans des situations de contrôle des foules^[10].

Selon les rapports des médias, la police canadienne, spécifiquement le Service de police d'Ottawa (SPO), y a eu recours pour la première fois le 31 mai 1993 pour maîtriser des militants antiracistes qui tentaient de perturber un rassemblement néonazi sur la colline du Parlement. Ces militants lançaient des projectiles vers des membres du Toronto's Heritage Front, lorsque certains d'entre eux ont franchi le cordon policier pour s'en prendre plus directement aux néonazis, forçant les policiers antiémeutes à les disperser à coup de jets de gaz poivre plutôt qu'à la matraque. La première utilisation du gaz poivre contre des manifestants aux États-Unis s'est produite quelques mois plus tard dans le comté d'Orange, en Californie, le 15 septembre 1993, fête de l'Indépendance mexicaine, alors que 300 élèves faisaient la grève, revendiquant une augmentation du nombre d'enseignants hispaniques et une diversification de leur programme d'étude. Ces jeunes marchaient dans les rues, perturbant la circulation. Les agents d'une force d'intervention conjointe de cinq corps policiers ont contenu la foule au moyen d'un cordon de sécurité sous un pont autoroutier pour ensuite envoyer des escouades chargées d'arrêter des meneurs soupçonnés. La foule a alors tenté de protéger les personnes en train de se faire arrêter, et la police a utilisé gaz poivre et matraques pour la repousser. La troisième utilisation du gaz poivre contre des manifestants a eu lieu le 23 octobre de la même année, à Victoria, en Colombie-Britannique, alors que des militants antiracistes tentaient de perturber le rassemblement politique d'un candidat de droite, Preston Manning. Les manifestants, dont un fut arrêté, furent disciplinés au gaz poivre. Ces trois premiers déploiements illustrent bien les débuts de cette arme comme outil de contrôle des foules. Fin 1995, les forces de police de 22 localités s'en étaient servi à cette fin.

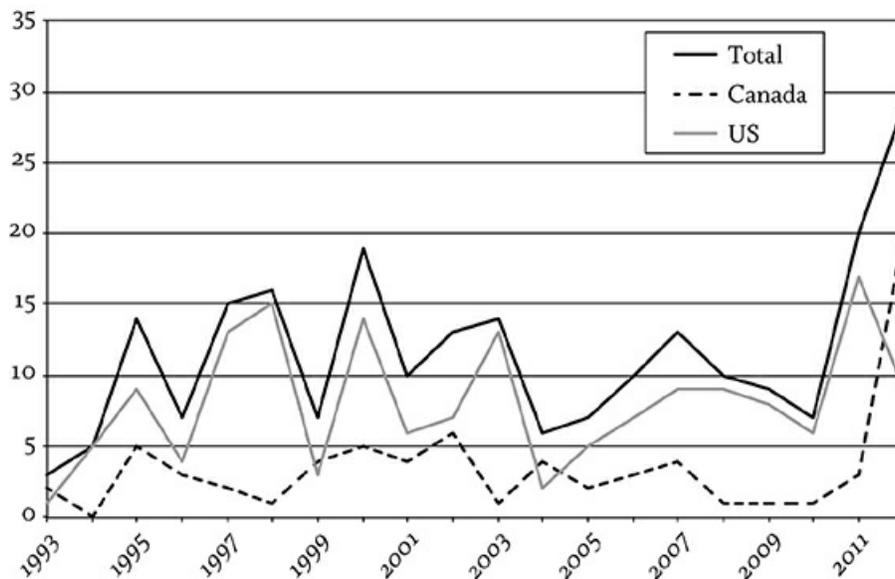
Les données rassemblées grâce aux recherches susmentionnées indiquent qu'il y a des fluctuations dans l'usage du vaporisateur de gaz poivre. Le graphique 1 illustre le fait que ces variations correspondent à des vagues de manifestations marquées par des actes transgressifs, entre 1997 et 2003, ainsi qu'entre 2011 et 2012. En 1997, la police a utilisé cette arme 15 fois – nombre jusque-là inégalé – contre des manifestants au Canada et aux États-Unis. Les vaporisateurs de gaz poivre ont été utilisés par la police notamment lors des incidents suivants:

- en janvier, à Seattle (Washington), contre des militants du mouvement social de cyclistes Critical Mass;
- en avril, dans l'État de New York (par les agents de police de l'État cette fois), contre des manifestants de la réserve autochtone Cattagaurus qui bloquaient une route pour protester contre une augmentation de taxes;
- en avril toujours, dans le comté de DeKalb (Georgie), par des policiers prenant d'assaut une barricade, contre des militants pour les droits des animaux;
- deux jours plus tard, sur le campus de l'université Berkeley, contre des étudiants en faveur de la discrimination positive qui occupaient un bâtiment administratif;
- en juin, à Eugene (Oregon), contre des militants environnementalistes qui tentaient d'empêcher l'abattage de 40 grands érables en grim pant sur leurs branches (des gaz

- lacrymogènes ont été aussi utilisés);
- quelques jours plus tard, à Saint-Jean (Terre-Neuve), contre des membres du syndicat des pêcheurs qui s’opposaient à une augmentation du prix des permis et à des changements à la législation sur la pêche;
 - toujours en juin, à Arlington (Virginie), contre des militants pour les droits des animaux qui occupaient un McDonald’s (dont 16 ont été arrêtés);
 - en septembre, à Saginaw (Michigan), contre des militants antiracistes voulant s’en prendre à des néonazis;
 - en octobre, à San Diego (Californie), contre des militants opposés à la brutalité policière qui essayaient d’occuper un poste de police;
 - en novembre, à Anaheim (Californie), contre des militants pour les droits des animaux prenant à partie des scientifiques;
 - le même mois, à Plymouth (Massachusetts), contre des militants autochtones anticolonialistes qui défilaient contre une célébration de Thanksgiving sans avoir obtenu d’autorisation (plusieurs ont été passés à tabac);
 - à Milwaukee (Wisconsin), contre des manifestants antiracistes qui affrontait un rassemblement du Ku Klux Klan.

Graphique 1

Évolution de l'utilisation du vaporisateur de gaz poivre comme outil de contrôle des foules entre 1993 et 2012.



La plupart de ces incidents, à l’exception de la manifestation autochtone de Plymouth, n’ont reçu que peu d’attention de la part des médias et l’utilisation du gaz poivre n’a pas fait l’objet de critiques.

Toutefois, ce ne fut pas le cas de deux événements de ce type, qui, la même année, ont suscité des condamnations sévères. Leur examen soulève des questions quant au mode particulier de diffusion et d’intégration de ces vaporisateurs comme outil de contrôle des foules. Le premier

s'est produit dans le comté de Humboldt, en Californie, où, lors de trois incidents distincts, les agents du service de police d'Eureka et ceux du bureau du shérif du comté ont aspergé de gaz poivre des manifestants engagés de longue date dans une lutte contre l'exploitation de la Headwaters Forest. Au cours du premier incident, les militants occupaient le siège social de la Pacific Lumber Company; pendant le deuxième, ils étaient en train d'immobiliser des équipements de foresterie; lors du troisième, ils occupaient le bureau d'un représentant au Congrès. Les trois fois, des militants s'étaient menottés à des structures ou à des appareils pour empêcher leur évacuation. Au cours du troisième incident, des policiers, tenant par les cheveux la tête de jeunes militantes, ont appliqué des cotons-tiges imbibés de gaz poivre directement sur leurs globes oculaires. Ces dernières refusant toujours de se détacher, les policiers leur ont aspergé le visage du même produit^[11]. Les militants, une fois arrêtés, n'ont reçu aucun soin. La police a filmé son intervention, film dont la diffusion a déclenché une vague de protestations. Les éditoriaux du *San Francisco Chronicle*, du *San Francisco Examiner* et du *Los Angeles Times* ont unanimement condamné la pratique de la torture^[12]. L'American Civil Liberties Union (ACLU) et Amnesty International ont joint leurs voix à ce concert de protestations. Dans une lettre envoyée au bureau du shérif, Amnesty International soutient: «Les actions du bureau du shérif et potentiellement celles du service de police pendant les manifestations semblent également avoir violé les normes internationales définies dans les "Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois" des Nations Unies.» Les auteurs d'un mémoire *amicus curiae* déposé devant la cour suite à l'incident survenu dans le comté de Humboldt soutiennent que «l'utilisation des vaporisateurs de gaz poivre comme matraque chimique contre des manifestants non violents qui résistent à une arrestation constitue un usage excessif de la force et viole la Constitution». Margaret C. Crosby, juriste de l'American Civil Liberties Union of Northern California (ACLU-NC), coauteure du mémoire avec John Crew, directeur de l'observatoire Police Practices Project a déclaré: «En vérité, on devrait permettre à un jury de se pencher sur ce nouvel usage expérimental d'une arme chimique. La considération primordiale à retenir dans l'évaluation du caractère raisonnable de l'usage de la force est de savoir si le sujet présente une menace immédiate à la sécurité des agents ou d'autrui.» Crosby a aussi souligné que «les autorités de Humboldt ont arrêté des manifestants pacifiques, assis, regroupés et attachés à des objets en métal, qui tentaient d'émouvoir par une représentation vivante de leur attachement à la protection des séquoias centenaires. Il ne représentaient de menace pour personne^[13]». Même le procureur général de l'État, Daniel E. Lungren, qui avait lui-même introduit les vaporisateurs de gaz poivre dans l'arsenal policier de l'État, a déclaré que l'utilisation qui en avait été faite lors de ces incidents ne concordait pas avec les directives officielles. Néanmoins, un juge fédéral a refusé d'interdire l'usage du gaz poivre contre les manifestants^[14]. Parallèlement, suite aux incidents du comté de Humboldt, la California Commission on Police Officer Standards and Training (POST) a modifié les normes étatiques concernant l'usage du gaz poivre, effaçant la distinction entre résistance active (violente) et passive (faire le mort ou utiliser un dispositif de verrouillage) à une arrestation, qualifiant même l'expression «résistance passive» d'oxymore^[15].

Les événements du comté de Humboldt ont entraîné diverses poursuites judiciaires et trois procès devant jury, dont le dernier s'est terminé en 2006 par le verdict d'un jury fédéral confirmant que les agents avaient fait usage d'une force excessive^[16]. Ces incidents ont généré une couverture médiatique très importante. Une recherche d'informations dans le service d'agrégation Factiva à l'aide des mots-clés «Humboldt», «pepper spray» et «protesters» a

produit 380 titres en manchettes. En 2000, des chercheurs ont avancé que les incidents de 1997 à Humboldt et ailleurs soulevaient des inquiétudes quant à l'usage abusif d'irritants chimiques qui pourrait être fait par les agents de police^[17]. Des groupes citoyens se sont alors mobilisés pour tenter de restreindre l'usage du gaz poivre par les forces de l'ordre^[18].

Un second événement a déclenché une vague d'opposition à l'utilisation du vaporisateur de gaz poivre comme outil de contrôle des foules, soit son utilisation par la GRC pendant le Sommet de l'APEC à Vancouver. Les chefs d'État étaient rassemblés dans l'enceinte de l'université, derrière une clôture de sécurité, bien à l'abri du regard des manifestants. Quand certains manifestants ont tenté de faire tomber une partie de cette clôture, les agents de la GRC les ont aspergés de gaz poivre, atteignant des journalistes du même coup. Peu après, la police a réservé le même traitement à des manifestants qui bloquaient une route^[19]. La diffusion de vidéos de l'intervention et la divulgation de preuves, trouvées par un journaliste, indiquant que le Cabinet du premier ministre canadien avait promis au premier ministre indonésien qu'aucun manifestant ne se trouverait sur son chemin pendant sa visite au Canada ont déclenché la colère du public. En dépit de cette réaction, le premier ministre Jean Chrétien s'est amusé de l'incident, livrant à un reporter cette réponse mémorable: «Du poivre? J'aime ça sur le steak!» Les éditoriaux des grands quotidiens nationaux ont réclamé la démission du premier ministre. Plus de 50 manifestants ont porté plainte et la conduite de la GRC a fait l'objet d'une enquête, dont les conclusions n'ont été rendues publiques qu'en 2001 – nous les avons citées plus haut: le comportement de la GRC «n'a pas été à la hauteur des normes de compétence et de professionnalisme auxquelles on s'attendait^[20]». La Commission des plaintes du public contre la GRC a aussi conclu que l'usage du vaporisateur de gaz poivre par au moins un des agents en service lors de l'incident, le sergent Hugh Stewart (surnommé «Sgt. Pepper» dans les médias), n'était ni nécessaire ni justifiable^[21]. Au Canada, l'utilisation par la police des vaporisateurs de gaz poivre a été associée à cet incident surnommé «Peppergate». L'événement a eu une couverture médiatique hors du commun et déclenché de nombreux débats publics. Une recherche dans le service d'agrégation Factiva à l'aide des mots-clés «APEC» et «*pepper spray*» produit 496 résultats.

Compte tenu de cette intense médiatisation, de l'indignation généralisée qu'elle a suscitée et des dépenses publiques associées à ces deux événements, on aurait pu s'attendre à une réduction de l'utilisation du gaz poivre par les autorités. Certes, les incidents survenus en Californie et en Colombie-Britannique ont suscité de nouvelles recherches, notamment sur ses effets sur la santé, telles que l'étude effectuée par le Centre canadien de recherches policières (CCRP). Mais les agences de police américaines et canadiennes n'ont pas cessé pour autant d'adopter et d'utiliser les vaporisateurs de gaz poivre contre les manifestants^[22]. En 1998, la police a eu recours à cette arme aussi souvent qu'au cours des années précédentes: 15 fois aux États-Unis et une fois au Canada. Il apparaît clairement que les incidents du comté de Humboldt et de Vancouver n'ont pas eu d'incidence sur la fréquence d'utilisation du gaz poivre contre les manifestants. Bien au contraire, dans certains cas, il a semblé que les policiers emboîtaient le pas aux agents qui avaient fait face à des condamnations. Un de ces cas est survenu à Minneapolis, au Minnesota, quelques mois seulement après qu'un juge eut rejeté la plainte des manifestants du comté de Humboldt pour usage d'une force excessive par les agents du bureau du shérif. Le 20 décembre 1998, 802 agents de divers corps policiers, armés de fusils automatiques, de matraques et de vaporisateurs de gaz poivre ont pris d'assaut un campement occupé depuis 15 mois par 50 manifestants environnementalistes et autochtones non violents qui s'opposaient à la

construction d'une route controversée au Minnesota^[23]. Les militants occupaient sept maisons qui devaient être démolies parce qu'elles se trouvaient sur le tracé d'une route en construction. Il faut rappeler que cette opération policière, la plus importante jamais menée dans cet État, était hantée par le souvenir de l'assaut du FBI à Waco, au Texas. Les autorités, qui désiraient évacuer le site sans causer de fatalité, avaient peur de rumeurs selon lesquelles les militants entreposaient des armes et avaient installé des conduites de gaz entre les maisons^[24].

Pendant le raid qu'elle a conduit, la police a eu recours à des tactiques qui ressemblaient de manière frappante aux procédés utilisés dans le comté de Humboldt. Par exemple, les agents ont maintenu ouverts les yeux des manifestants pendant qu'ils aspergeaient leur visage de gaz poivre^[25]. Dans son témoignage, un des agents a déclaré: «J'ai vaporisé le produit sur mon gant que j'ai essuyé sur leur visage, sur toute la région faciale, du front au menton et d'une oreille à l'autre^[26].» Les manifestants ont quant à eux dénoncé le fait que les agents de police avaient fait usage du «gel de poivre contre certains manifestants, non seulement dans le but de les forcer à se détacher, mais aussi après, une fois menottés et en état d'arrestation^[27]». Des mois plus tard, le juge Stephen Aldrich a rejeté les accusations déposées contre deux militants dont le visage avait été aspergé, justifiant sa décision par «une absence de motif légitime et la conduite scandaleuse de la police^[28]». Le juge a soutenu que les militants avaient été victimes de «douleur aiguë, cécité, vomissements, sanglotements irrépressibles et irritation – non seulement pendant les heures qu'a duré leur détention, mais des jours durant^[29]».

La controverse qui a marqué l'utilisation du gaz poivre dans le comté de Humboldt pourrait avoir mieux fait connaître cette arme et ainsi facilité son intégration par la police du Minnesota en demande d'expertise fédérale sur de nouveaux outils. Quant aux utilisateurs existants d'une innovation, habituellement, ils maintiennent le statu quo. Cette controverse pourrait aussi les avoir confortés dans leur décision de continuer à utiliser le produit. En juillet 1992, la Metropolitan Toronto Police a lancé une étude de terrain sur le vaporisateur de gaz poivre en formant et équipant 500 de ses agents de cette arme spécialisée. Les résultats s'étant montrés encourageants, le service a approuvé l'usage de ce produit pour tous les agents en poste^[30]. Selon les lignes directrices de la CSPT définies à cette époque, quatre types de situations justifiaient l'utilisation du vaporisateur de gaz poivre: empêcher la police d'être dominée pendant une attaque; empêcher qu'un prisonnier s'échappe des mains de la police; maîtriser une situation violente lorsque les autres moyens ne sont pas viables, et désarmer une personne armée perçue comme dangereuse. Dans la vaste majorité de ces situations, le contrôle des manifestants n'est pas une préoccupation. La toute première fois où des manifestants ont été «poivrés» à Toronto remonte au 27 septembre 1995, alors que la PPO utilisait cette arme contre des syndiqués et des manifestants contre la pauvreté rassemblés devant l'Assemblée législative de l'Ontario, manifestants qui s'opposaient à des réductions de 21 % des prestations de sécurité sociale. La même chose s'est produite en mars 1996, alors que la PPO dispersait des fonctionnaires en grève dans Queen's Park. Cet événement a mené à une commission d'enquête dirigée par Willard Z. Estey, un juge à la retraite de la Cour suprême du Canada. En 1998, le juge Estey a conclu que «les ratages de la police, des autorités politiques et des grévistes avaient causé les affrontements violents», et a recommandé une réorganisation en profondeur de la gestion policière des manifestations tenues devant les édifices de l'Assemblée législative^[31]. En dépit de ce retour de bâton, la police de Toronto a continué d'asperger les manifestants de gaz poivre. Ainsi, en août 1996, la police a aspergé un groupe de 50 résidents à faible revenu qui s'étaient mobilisés de manière spontanée pour protester contre l'arrestation d'un habitant de leur quartier du centre-

ville de Toronto. Ensuite, en 1997, la même conduite de la part de la PPO lors de manifestations tenues devant les édifices de l'Assemblée législative a causé un raz-de-marée de critiques. Le SPT et la PPO ont alors communément réévalué leur approche de gestion de l'ordre public à Toronto et en Ontario^[32].

Au moment du Sommet de l'APEC, le SPT était déjà engagé dans une réévaluation et une réorganisation de son approche du contrôle des foules. Le service se distanciant clairement de la stratégie utilisée pendant les incidents de 1995 et de 1996 susmentionnés. Pourtant, le SPT n'a pas retiré le gaz poivre de son arsenal et a continué de le présenter comme un outil approprié pour maîtriser les foules non coopératives. Le sergent inspecteur Wesley Ryan, commandant de la PSU du SPT, était l'un des évaluateurs principaux de cet outil. En 1998, le rapport du Comité sur l'usage de la force du SPT recommandait que «tous les agents de première ligne, en uniforme ou en civil, reçoivent une formation dans l'usage des vaporisateurs d'oléorésine de capsicum». La justification de cette recommandation était que «la sécurité des agents et du public serait rehaussée et les inquiétudes quant à la fiabilité du service calmées si tous les agents de première ligne recevaient une formation sur l'usage des vaporisateurs de gaz poivre de format ceinturon [...]. Certains dispositifs, comme les aérosols de gaz poivre de grand format peuvent aussi devenir très efficaces à l'extérieur^[33]».

La controverse entourant le gaz poivre a peut-être convaincu les décideurs de faire preuve de prudence avant d'ordonner son usage. Le SPT n'y a pas eu recours entre 1996 et 2004. En 2000, la police de Toronto a brandi des contenants de gaz poivre devant des manifestants contre la pauvreté. Le sergent Ryan susmentionné, alors commandant de la PSU, a affirmé sous serment que selon les «Provincial Use of Force Guidelines», le recours au gaz poivre est justifié quand les agents sont confrontés soit à une résistance active soit à des comportements violents^[34]. Pendant l'événement survenu en 2000, Ryan a ordonné à des agents d'exhiber de grosses bombonnes de gaz poivre pour montrer aux manifestants que la police pouvait s'en servir. Bien que la police de Toronto n'en ait pas fait usage à ce moment-là, ses agents l'ont fait à trois reprises en 2004: à l'occasion d'un rassemblement de l'OCAP opposé à des décisions du Parti libéral de l'Ontario; pour disperser un sit-in organisé par le groupe No One is Illegal; et pour arrêter un des militants d'un groupe antiraciste qui affrontait des néonazis. Ce dernier a ensuite engagé des poursuites contre la CSPT et l'agent qui l'avait aspergé. L'utilisation la plus récente du gaz poivre comme outil de contrôle des foules par la police de Toronto remonte à 2012, alors que des manifestants contre l'austérité tentaient de s'introduire dans l'hôtel de ville.

En plus d'avoir été critiquée dans les rapports d'enquêtes publiques, l'utilisation de vaporisateurs de gaz poivre comme outil de contrôle des foules en Californie et en Colombie-Britannique en 1997 a provoqué nombre de réactions négatives provenant de juges, de groupes de défense des libertés civiles et des droits de l'homme, des médias, de politiques et du public. Pourtant, toutes ces critiques n'ont pas empêché des forces de police nouvellement établies d'adopter cette arme et d'autres de continuer à l'utiliser – en particulier contre des manifestants. Comment expliquer la persistance de cette pratique?

La certification et l'identification

La diffusion réussie d'une innovation dépend de la connaissance que les adoptants potentiels en possèdent, de la perception qu'ils ont de ses bénéfices et de sa compatibilité avec les identités et

les missions existantes. Le processus de mise en œuvre implique une expérimentation et l'évaluation des rétroactions de ces essais. Les tenants de la «théorie de la diffusion» sont d'avis qu'à tout moment, pendant ce processus de mise en œuvre, des évaluations négatives peuvent mener au rejet de l'innovation. En revanche, une perception de ces expérimentations comme réussies favorise la probabilité d'intégration graduelle de l'innovation, son adoption et son acceptation dans un régime de pratiques courantes^[35]. Cette tendance a été observée pour de nombreux types d'innovations au sein de populations diversifiées.

Dans le champ policier, toutefois, les rétroactions négatives ne semblent pas toujours avoir une incidence sur l'intégration d'une innovation. Comment expliquer que ni l'indignation publique ni les poursuites judiciaires, pas plus que les enquêtes publiques, ne soient parvenues à stopper la diffusion du gaz poivre au sein des forces de police? Pour répondre à cette question, il nous faut un examen minutieux des mécanismes de certification et d'identification à l'œuvre dans le processus de diffusion, processus qui n'est ni systématique ni mécanique. Car les adoptants potentiels sont aussi des joueurs actifs. Sarah Soule montre par exemple que la diffusion d'une tactique militante dépend d'un phénomène de construction culturelle porté tant par les médias que par les groupes militants. Quand une innovation est compatible avec les représentations existantes que se font les acteurs de leur mission et de leur identité, la probabilité de son partage augmente^[36]. Ce processus d'interprétation ne concerne pas seulement l'innovation, il est aussi lié aux identités des utilisateurs, pionniers et potentiels, et aux réseaux qui les unissent.

Peu de chercheurs se sont penchés sur la diffusion des innovations au sein des réseaux policiers^[37]. Une bonne partie de ces chercheurs ont conclu que la diffusion s'effectue souvent lentement parmi les services de police, surtout si elle provoque une remise en question de la structure organisationnelle, de la culture et de l'identité de la police. En revanche, si ce n'est pas le cas et que l'innovation est certifiée par des leaders d'opinion dans le champ policier, sa diffusion peut être accélérée par la structure des réseaux, une culture partagée du métier et une identité professionnelle forte.

Les agences de police sont liées entre elles de diverses manières et interagissent pour toutes sortes de raisons. Même dans le contexte décentralisé de la police américaine, Alexander Weiss a constaté que 40 % des planificateurs policiers entrent en contact avec une autre agence au moins une fois par mois^[38]. Une étude plus récente appuyée sur ces conclusions a révélé que les agences étaient plus susceptibles de communiquer avec d'autres services de police si ces derniers sont rapprochés géographiquement, plus grands qu'elles-mêmes, considérés appartenir au même type de service et perçus comme des experts dans le champ concerné^[39]. Elles interagissent dans des cas d'enquêtes qui intéressent plusieurs services, mais aussi pour prendre des décisions stratégiques et relatives à la planification. Le partage d'une certaine culture policière professionnelle facilite l'intégration des réseaux policiers. Comme della Porta et Reiter le montrent, cette culture, caractérisée par des penchants machistes et une certaine défiance à l'égard des intervenants extérieurs^[40], mise sur la solidarité parmi les agents et les corps de police ainsi que sur une compréhension partagée du travail, des enjeux de la profession, du contexte économique et politique. En dépit des variations locales, régionales et nationales, la police partage une identité forte facilitant tant l'identification que la certification.

L'identification

Il est largement admis que ceux qui «reçoivent» une innovation sont plus susceptibles de

l'essayer quand ils s'identifient à ses premiers usagers^[41]. Tel que discuté précédemment, Doug McAdam et Dieter Rucht relèvent trois conditions facilitant l'identification: un lieu d'attache institutionnel commun, l'appartenance à un même niveau hiérarchique et un code langagier partagé^[42]. Les organisations policières des États-Unis et du Canada, du moins pour le Canada anglais, correspondent à cette définition à divers degrés.

Sean Chabot souligne la façon dont ces conditions se réalisent: «L'identification est fortement probable dans les organisations qui se considèrent comme compatibles, dont le sens et les codes langagiers sont communs à leur sous-culture, et dont les caractéristiques personnelles et sociales se ressemblent^[43].» Bien qu'utiles comme assise référentielle, ces conditions supposent que les identités sont fixes et que l'identification est soit présente soit absente. Or, quand on se penche sur les complexités qui entourent l'intégration d'une innovation, ce processus apparaît clairement comme un phénomène dynamique, dont l'importance varie en fonction des identités.

Charles Tilly démontre que le processus de définition d'une identité collective se réalise par des interactions et le partage de récits. Les identités sont construites par le traçage de la frontière entre «nous» et «eux» et par l'effacement d'anciennes lignes de démarcation. Ainsi, «nous» racontons des histoires sur «eux». Le «nous» n'interagit pas de la même manière avec d'autres membres du «nous» qu'avec des éléments issus du «eux». «Au moins quelques acteurs de chaque côté de la frontière la [l'identité] chosifient en nommant cette frontière, tentant de la contrôler, la rattachant à des pratiques distinctives et créant d'autres manières une représentation partagée^[44].» Le processus d'identification est lié à un processus plus large de formation de l'identité qui amène le «nous» à se voir et à s'articuler comme similaire à un «eux» particulier, porteur d'idées et de pratiques que le «nous» est beaucoup plus susceptible de considérer. De toute évidence, l'identification dans le champ policier est facilitée par le partage d'une identité et d'institutions professionnelles, d'un langage, d'une culture et d'un rôle. Les policiers anglo-américains voient leur travail enraciné dans les enquêtes criminelles et les réponses à des appels de service^[45]. Dans l'esprit du public, les policiers sont représentés comme des intervenants essentiels à «la lutte contre le crime^[46]». Ce rôle, la relation qu'ils entretiennent avec l'État et la culture du milieu policier renforcent la frontière qui les sépare du reste de la population.

Cette identité n'est toutefois ni fixe ni statique. Dans la définition élastique de cette notion par Tilly, l'identification est un processus fluide et réversible. Les frontières délimitant les identités pouvant changer, se raffermir, s'effacer ou devenir plus ou moins poreuses, l'identification peut varier, se faire plus ou moins aisément et changer de sens. La frontière identitaire qui sépare la police de l'extérieur en est une relativement dense, mais elle peut devenir particulièrement étanche pendant des crises de légitimité policière. Étant donné la durabilité et l'étanchéité des frontières identitaires entre policiers et non-policiers, les critiques venant du public peuvent faciliter l'identification au sein de la police et encourager la diffusion d'innovation, même les plus controversées comme le vaporisateur de gaz poivre.

La certification

L'identification est stimulée par l'opinion d'experts respectés dans le réseau des adoptants potentiels. Quand les décideurs d'un service de police envisagent l'adoption d'une arme nouvelle controversée, ils s'intéressent à l'opinion d'autres agences, particulièrement de celles qu'ils connaissent, respectent et considèrent comme proches de la leur. L'adoptant potentiel est d'autant plus susceptible d'intégrer une innovation ayant reçu la certification d'un leader d'opinion de haut rang qu'il respecte et dont il considère le contexte comme similaire au sien. De

tels experts proviennent habituellement de forces policières d'importance, desservant de grandes villes, ou d'organisations professionnelles dont la réputation est associée à la réussite dans un champ particulier. Ces leaders d'opinion, particulièrement quand ils sont proches et perçus comme similaires, exercent une influence marquée sur les autres, mais cette relation est rarement bidirectionnelle^[47]. Le statut de tels leaders rend encore plus étanche la frontière qui isole l'identité de la police.

Quand les agences de police locales canadiennes et américaines ont envisagé l'adoption du vaporisateur de gaz poivre, elles se sont tournées vers les chercheurs et les représentants des organismes fédéraux, les organisations policières professionnelles et les forces de police au statut important comme la GRC et le FBI, qui ont certifié cette arme en tant qu'outil approprié et efficace, puis comme outil adéquat de contrôle des foules. La certification par ces experts augmente le capital symbolique associé à une innovation et réduit les risques encourus, surtout s'il s'agit d'une innovation controversée. Dans un champ où les frontières transnationales perdent peu à peu de leur importance, la certification par des experts internationalement reconnus prend une importance significative, comme en témoigne le «Use of Force Report» déjà mentionné et publié par le SPT en 1998. Ses auteurs, qui envisageaient dans leur rapport une augmentation de l'utilisation du gaz poivre, évoquaient son usage généralisé par les agences américaines et la certification par le FBI de son efficacité. Ils ont aussi cité certaines évaluations des effets du produit sur la santé préparées par le NIJ des États-Unis. L'analyste britannique John Buttle a aussi noté que les experts policiers du Royaume-Uni étaient favorables à l'usage des vaporisateurs de gaz poivre et d'autres agents chimiques incapacitants, en partie parce que cette arme avait déjà été utilisée aux États-Unis. Buttle souligne que sir John Smith, alors commissaire adjoint de la Metropolitan Police, a justifié l'adoption d'un agent chimique incapacitant sans essais préalables en faisant valoir que les expériences positives américaines avec cette arme s'appliquaient aussi au contexte policier britannique^[48].

L'isolement de la police

Le 17 octobre 2013, les agents de la GRC au Nouveau-Brunswick ont vaporisé du gaz poivre et tiré des sacs de plombs sur des manifestants autochtones de la Première Nation Elsipogtog qui s'opposaient à la prospection de gaz de schiste sur leur territoire. Flanquée de tireurs d'élite, la police est arrivée à l'aube pour tenter de démanteler le barrage routier que les manifestants avaient érigé. Quand les militants ont tenté de les en empêcher, la police s'est servi d'armes sublétales, de sorte qu'une heure plus tard, 6 voitures de police étaient en flammes et 40 personnes étaient arrêtées. La police a justifié sa stratégie en disant que des armes avaient été trouvées sur le campement. L'utilisation du gaz poivre n'a alors pas fait la une comme cela avait été le cas à Vancouver 16 ans auparavant, mais cette arme continue de soulever des questions. Ces controverses et ces débats répétés sur les actions de la police n'ont pas contribué à estomper la frontière qui isole cette dernière. Bien au contraire, cette frontière, rendue encore plus rigide et globale étant donné l'intégration croissante de la police, renforce l'identité partagée des corps policiers. Même si des variations locales dans l'adoption des armes sublétales persistent, il est probable que leur diffusion et leur intégration continuent.

Les experts, les agences, le secteur sécuritaire privé et l'intégration

LE 10 OCTOBRE 2011, les militants du mouvement Occupy / 99 % d'Oakland (Californie) se sont rassemblés pour protester contre les inégalités économiques et la mise à l'écart des gens ordinaires dans le processus démocratique, mais aussi pour tenter de trouver de nouveaux modèles sociaux qui soient plus justes et durables. Ce faisant, ils suivaient l'exemple donné par les manifestants du mouvement Occupy Wall Street, qui avaient occupé le parc Zuccotti au centre-ville de Manhattan le mois précédent. Deux semaines plus tard, le 25 octobre 2011 à 4 h 30, 500 agents du service de police d'Oakland et de 16 autres services de police ont évacué le campement qui se trouvait sur la Frank H. Ogawa Plaza en utilisant des gaz lacrymogènes et des projectiles sublétaux, incluant des salves de sacs de plombs, des balles de caoutchouc et des grenades incapacitantes^[1]. Le même jour, alors que les manifestants tentaient de reprendre le site, Scott Olsen, un vétéran de la guerre d'Irak, a eu le crâne fracturé possiblement par une salve de sacs de plombs. La police a arrêté 79 personnes, accusant la plupart d'entre elles de rassemblement et de campement illégaux.

La décision prise par la maire d'Oakland, Jean Quan, de permettre l'intervention policière a provoqué la démission de son conseiller juridique non rémunéré, Dan Siegel, et de la maire adjointe, Sharon Cornu. Dan Siegel a annoncé sur Facebook: «Je ne suis plus le conseiller juridique de la maire Quan. Ai démissionné à 2 h 00. Appuyez Occupy Oakland et non le 1 % et son gouvernement larbin.» Sous le feu des critiques, la maire Quan a expliqué qu'elle avait participé à une téléconférence réunissant des maires de tous les États-Unis afin de discuter du traitement qu'il fallait réserver aux militants qui occupaient de manière non violente diverses villes du pays. Des chefs de police de nombreuses villes ont participé à un appel similaire. Dans les jours qui ont suivi cet appel, la police a évacué au moins cinq autres campements aux États-Unis, au Canada et dans d'autres pays.

La semaine suivante, l'auteur Naomi Wolf a étudié les déclarations de la maire Quan sur la coordination de la police pour révéler qu'en fait, l'évacuation quasi simultanée des campements Occupy aurait été commandée par le département de la Sécurité nationale de l'administration fédérale. Selon Wolf, il s'agissait d'une tentative de l'élite financière de tuer dans l'œuf le mouvement Occupy, qui présentait une menace à leurs intérêts^[2]. Cet article a largement circulé dans les médias sociaux. Recommandé sur Facebook 235 000 fois, retweeté 7 000 fois, il a fait l'objet de près de 1 000 commentaires sur le site web du *Guardian*, qui l'avait publié en premier, de sorte qu'en trois jours, il a été vu par approximativement un million de personnes^[3]. L'article faisait écho à l'opinion répandue dans les milieux de gauche selon laquelle les forces de police sont de plus en plus militarisées et instrumentalisées par les autorités politiques.

Cependant, cette croyance simplifiée à outrance la nature de la collaboration survenue qui dépendait plutôt d'une interaction complexe entre la police et les dirigeants civils que d'une conspiration gouvernementale autoritaire. Les maires américains ont d'abord participé à une téléconférence, puis le département de la Sécurité nationale et le FBI ont offert leur conseil aux forces de police locales. Le PERF, une ONG policière, avait aussi organisé deux conférences téléphoniques avec des cadres de la police pour discuter de la réponse appropriée à donner aux manifestations du mouvement Occupy^[4]. Les échanges au sein des corps policiers, conjugués à l'usage croissant par la police des armes sublétales contre les manifestants, sont caractéristiques des changements et de l'intégration du champ de la police professionnelle, un milieu qui subit l'influence grandissante du secteur de la sécurité et de la défense. Ces secteurs, ainsi que les organisations policières professionnelles, ont vu leur ascendant croître dans le champ de la police depuis le milieu des années 1990, diffusant une approche professionnalisée et privatisée de la gestion de l'ordre public, glorifiant la recherche, les bonnes pratiques, les résultats quantifiables et l'autonomie de la police, ce qui transforme les pratiques de gestion policière des manifestations.

Comme l'explique Pierre Bourdieu, il convient d'expliquer la vie sociale en reconnaissant qu'il existe des champs d'opération organisés en fonction de différents types de pratiques, de ressources et de schémas d'évaluation et de légitimation^[5]. Le champ de la police est structuré par des luttes entre agences de police, experts et consultants en quête de capital symbolique, politique et économique. La logique et les pratiques qui deviennent dominantes dans un champ gagnent de l'influence et sont plus susceptibles d'être internalisées par les joueurs qui évoluent dans ce champ. D'une part, le néolibéralisme et la mondialisation ont modifié les interactions et la valeur propres à certaines logiques en redéfinissant les frontières mêmes du champ de la police contemporaine. D'autre part, l'internationalisation de la vie politique et économique a eu pour conséquence que des champs policiers nationaux autrefois distincts sont dorénavant intégrés, accélérant la course aux bonnes pratiques et renforçant leur valeur. Cette recherche est souvent effectuée en partenariat avec les chercheurs militaires, qui connaissent souvent mieux le contexte international que leurs homologues policiers. Il ne s'agit pas d'une simple histoire d'intégration: les champs policiers nationaux, riches en capital politique, économique et symbolique, sont susceptibles de jouer un rôle influent dans le champ intégré. Parallèlement, la restructuration néolibérale glorifie la privatisation et la dérèglementation, accroissant l'influence des entreprises et des représentants du secteur sécuritaire privé par rapport à celle des gouvernements nationaux.

Dans ce champ policier transformé, la police appréhende et justifie sa stratégie de manière à ce qu'elle soit comprise et appréciée non seulement par les autorités politiques et la population locale, mais aussi par les leaders d'opinion du sous-champ de la gestion policière des manifestations. Cela est particulièrement vrai pour cet ensemble de pratiques soumises à des problématiques similaires dans de nombreuses localités. Quand une stratégie de gestion des manifestations entraîne la controverse, ou quand de nouvelles conditions ou des changements deviennent apparents, les stratèges policiers tendent à chercher au-delà de leurs frontières habituelles les outils et les technologies qui les aideront à accomplir leur tâche.

Mathieu Deflem, chercheur dans le domaine de la police, fait remarquer que depuis les années 1960, l'intensification de la professionnalisation de la police a facilité la collaboration internationale qui s'est elle-même accentuée depuis les années 1990^[6]. Après les manifestations de Seattle en 1999, des joueurs-clés de la police professionnelle ont diagnostiqué une crise des stratégies de gestion policière des manifestations. La même période a vu croître les organisations

policieres internationales, facilitant l'affermissement d'une identite professionnelle partagee, le partage d'informations sur les outils et les techniques ainsi que sur les populations surveillees, tout en multipliant les occasions de promotion et de discussion des bonnes pratiques. Globalement, Deflem soutient que la professionnalisation et la cooperation internationale entre les forces de police dependent de l'accroissement de leur autonomie par rapport au pouvoir politique local et national. Bien que les agences de police continuent d'accorder la priorite aux engagements bilateraux ou unilateraux dans l'arene internationale, la collaboration et la coordination transnationales acquierent rapidement une importance grandissante. Quand de telles interactions se developpent au sein d'initiatives, d'organisations professionnelles, d'ententes et de conferences, la recherche, la rentabilite et les resultats quantifiables deviennent vertus.

La transformation d'un champ implique aussi des «economies de la grandeur^[7]». Ces economies constituent les principes sur lesquels les acteurs, dans un contexte, se fondent pour justifier leurs actions comme legitimes. Ces principes refletem une vision particuliere de la nature humaine. A mesure que la police professionnelle se mondialise et se privatise, celle-ci justifie de plus en plus souvent ses pratiques (et les transformations qu'elles subissent) en exprimant une vision de la nature humaine selon laquelle la concurrence et les choix individuels sous-tendent le comportement humain, et le progres, base sur le deploiement de hautes competences fondees sur la recherche et les solutions technologiques, constitue une reponse appropriee. De telles justifications sont glorifiees dans le champ de la police. Ce phenomene devient manifeste quand on examine les operations et les pratiques des organisations policieres professionnelles qui ont de l'influence sur la gestion des manifestations au Canada et aux Etats-Unis.

Les organisations policieres professionnelles ont ete creees dans le but de formaliser et de legitimer l'institution de la police. Au cours des cinquante dernieres annees, en reponse aux accusations de corruption, de politisation et d'inefficacite dans l'exercice de sa mission, la police a consolide son identite. Ce renforcement identitaire allait de pair avec une insistance sur la formation et la normalisation, ainsi qu'avec l'accroissement de son autonomie par rapport a la dynamique et aux autorites politiques. Apres les annees 1960, la professionnalisation de la police s'est acceleree, processus marque par le fait que la recherche et les technologies sont de plus en plus perçues comme les moyens d'ameliorer son efficacite et son professionnalisme. Dans les annees 1990, les organisations policieres internationales ont commence a croître, tandis que les organisations nationales s'integraient, suivant la tendance globale a la mondialisation d'une vaste gamme de professions et d'institutions. Alors que convergeaient les sous-champs nationaux, l'incertitude quant aux formes, pratiques et strategie a adopter s'installait. Dans ce champ policier reconfigure et mondialise, les relations exterieures aux contextes politiques locaux et nationaux et au secteur de la police publique gagnaient de la reconnaissance, alors que les efforts visant a identifier les bonnes pratiques a l'ere neoliberalisee s'intensifiaient simultanement. Bien que les approches nationales et regionales subsistent encore aujourd'hui, les organisations policieres contemporaines sont de toute evidence devenues plus semblables. Comme le soulignent DiMaggio et Powell, les formes organisationnelles propres a un champ adoptent un meme moule, parce que les organisations tentent de limiter les risques^[8]. Plus un champ organisationnel permet les interactions internes, plus celui-ci demontre une tendance a l'homogenisation et l'«isomorphisme».

Tel que discute dans le dernier chapitre, l'integration des organisations policieres internationales et la croissance d'organes policiers internationaux ont aussi facilite la diffusion

d'innovations particulières. Dans tout système, la probabilité de la diffusion augmente quand surviennent la perception d'une crise, la compréhension d'une identité partagée entre les utilisateurs potentiels et anciens d'une innovation, la certification par des leaders d'opinion respectés et l'occasion pour les utilisateurs potentiels de débattre de la valeur d'une innovation dans un environnement relativement réflexif, diversifié et égalitaire. En ce qui concerne la police et la gestion policière des manifestations en particulier, toutes ces conditions sont actuellement présentes, favorisant la diffusion des armes sublétales, des tactiques d'encercllement et des unités antiémeutes parmi les forces de police qui les déploient contre les manifestants.

Quand les champs nationaux s'intègrent, les acteurs dominants exercent leur influence sur un plus grand nombre de joueurs. Comme l'explique Craig Calhoun, les pratiques des acteurs reflètent les ressources culturelles auxquelles ils ont accès, les investissements stratégiques, leur positionnement au sein des réseaux sociaux et leur sens inné de la manière d'agir^[9]. Au sein des réseaux et institutions policières de plus en plus intégrés, des tendances telles que la police de proximité, la focalisation sur le renseignement, l'utilisation de Compstat et les approches fondées sur la théorie de la «vitre brisée» ont toutes été promues par des leaders d'opinion (le NYPD, la GRC, le Los Angeles Police Department [LAPD] et le MPDC). Cette intégration a aussi facilité la diffusion des unités militarisées et des armes sublétales dans de nouveaux groupes d'utilisateurs^[10]. Une fois intégrés, ces outils sont déployés dans des contextes de contrôle des foules. Leur diffusion et leur acceptation restent liées à l'importance croissante que les luttes pour la légitimité et l'autorité de la police accordent à la stratégie de gestion des manifestations et aux technologies certifiées par des acteurs-clés d'un champ soumis à un processus accéléré de professionnalisation et de mondialisation. Il s'agira maintenant de décrire les activités et l'influence croissante de trois de ces organisations non gouvernementales et associations mutuelles, leurs regroupements affiliés, leurs instituts de recherche et leurs publications, pour ensuite montrer comment le secteur privé les finance et les influence.

Les organisations policières professionnelles

L'Association internationale des chefs de police (AICP)

La très influente AICP a connu une croissance rapide au cours des dernières années. Cette organisation basée aux États-Unis est «l'association mutuelle à but non lucratif la plus ancienne (1893) et la plus importante de cadres de la police qui compte plus de 20 000 membres dans plus de 100 pays. L'AICP est constituée de dirigeants d'agences de police internationales, fédérales, étatiques et locales de toute taille». Sa mission est de «[f]aire avancer les services de police professionnelle, promouvoir les pratiques policières administratives, techniques et opérationnelles améliorées; encourager la coopération, l'échange d'informations et d'expériences entre les dirigeants policiers et les organisations policières d'un niveau professionnel et technique reconnu à travers le monde^[11]».

À ces fins, l'association publie un magazine, un site web et des manuels de formation; elle organise aussi des grands colloques annuels, incluant des rencontres de membres sous forme d'ateliers sur les bonnes pratiques, une foire professionnelle gigantesque, une conférence internationale, des colloques spécialisés, dont l'un est dédié au renseignement («Gestion des informations: colloque de formation et foire technologique»), et un sommet annuel sur les politiques nationales aux États-Unis. Ces événements ont gagné en taille et en importance à

mesure que croissait l'association. En 1958, 1 000 chefs de police issus de 20 pays ont participé au colloque principal, en 1987, on en a compté 8 000 (accompagnés de centaines de milliers d'autres représentants de la police) et, en 2008, 15 000^[12]. Chacun de ces événements est marqué par des discours de dirigeants politiques de haut rang et la remise de prix d'excellence à des agents de police, à des agences, à des initiatives et à des produits.

Dans les années 1990, en plus de son siège social international qui accueille des professionnels, l'AICP s'est dotée de sept bureaux régionaux à travers le monde, dirigés par des cadres de police de haut niveau. Chaque bureau promeut les programmes, services et activités de l'AICP dans l'aire géographique qu'il dessert. À une époque marquée par la professionnalisation croissante, la facilité des déplacements et l'accélération des communications, il n'est pas étonnant que les organisations policières deviennent mieux connectées. Chacune des régions organise aussi des colloques pour les chefs de police d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine. Cette croissance globale a connu une accélération après 2002, alors que le président de l'AICP établissait un plan d'internationalisation clair pour l'AICP^[13]. L'Association constitue actuellement l'une des principales organisations professionnelles diffusant idées et pratiques parmi les forces de police.

L'Association canadienne des chefs de police (ACCP)

Affiliée à l'AICP, l'ACCP a été fondée en 1905. Cette organisation dont la devise est «À l'avant-garde des changements policiers» définit sa mission de la manière suivante: «L'association s'emploie à soutenir et à promouvoir l'application efficace des lois et la protection de la population canadienne en grande partie par les activités et projets spéciaux de divers comités et par la liaison assurée avec tous les paliers de gouvernement et avec les ministères ayant une responsabilité législative ou exécutive en ce qui concerne la loi ou les services policiers^[14].»

Les membres de l'ACCP représentent actuellement 90 % de la communauté policière au Canada^[15]. L'association compte cinq publications, organise des colloques annuels, forme des comités spéciaux qui s'intéressent à divers sujets, tels l'emploi de la force, la gestion des urgences, les normes professionnelles, et possède un comité de liaison avec le secteur privé. Ces comités font office de canaux liant les agences de police, le gouvernement et le secteur privé. Par exemple, le Comité de gestion des urgences a défini ses initiatives pour 2012 et 2013 comme telles: l'organisation de forums régionaux sur les tendances en gestion des urgences et un colloque national sur la planification des événements majeurs; la promotion de la recherche et la mise en œuvre de bonnes pratiques dans la planification des événements majeurs et le contrôle des foules; la promotion de l'interopérabilité et l'utilisation efficace de la technologie auprès des premiers répondants. De telles activités ont une influence sur le champ et les pratiques de la gestion policière des manifestations.

Le Police Executive Research Forum (PERF)

Le PERF est une organisation basée aux États-Unis qui compte quelques adhérents parmi les cadres de la police canadienne: «Fondée en 1976 en tant qu'organisme à but non lucratif, le PERF est à la fois une organisation de recherche policière, un think tank et un fournisseur de services de gestion, d'assistance technique et de formation pour cadres au service des agences policières^[16].» Son siège social, comme celui de l'AICP, se trouve à Washington, et est subventionné par des aides et des contrats du gouvernement des États-Unis, ainsi que par des partenariats avec des fondations privées et d'autres organisations. Contrairement à l'AICP, qui

n'accueille dans ses rangs que des cadres de la police, le PERF compte aussi parmi ses adhérents «des membres occupant des postes inférieurs au rang de chef, des chercheurs et des universitaires; ainsi que d'autres personnes intéressées et engagées dans le domaine de la justice pénale». À l'instar de l'AICP, le PERF organise des grands colloques annuels, des séances de discussion ouverte et des conférences thématiques, telles que celle tenue récemment sur les caméras vidéos corporelles (CVC). Cette organisation entreprend des projets de recherche collaboratifs incluant des études sur des questions de responsabilité et d'efficacité associées à des dispositifs à impulsions tels le pistolet Taser, et un autre projet, parrainé par Lockheed Martin, sur les besoins technologiques des agences de police^[17]. Bien qu'elle soit basée aux États-Unis, cette organisation s'engage de plus en plus fréquemment ailleurs dans le monde. En 2013, le PERF a fait office de facilitateur entre le commissaire de police d'Israël et ses homologues palestiniens et jordaniens. L'organisation considère jouer un rôle dans les efforts conjoints visant à renforcer l'application de la loi dans cette région. Il ne s'agissait pas, tout simplement, d'établir de nouvelles relations, mais plutôt d'introduire les façons de faire américaines dans la région. En effet, des chefs de police (dont Ed Davis, Ray Kelly et Charles Ramsey, respectivement pour les services de police de Boston, New York et Philadelphie) ont participé aux rencontres qui portaient sur divers sujets, dont la lutte contre le terrorisme et la gestion des grandes manifestations^[18].

L'organisation publie aussi des rapports énumérant les bonnes pratiques pour les cadres décisionnaires de la police. Ainsi, les séries de publications «Critical Issues in Policing» and «Chief Concerns» offrent des titres qui permettent de mieux comprendre l'évolution des stratégies de gestion des manifestations, tels que: «Managing Major Events: Best Practices from the Field» (juin 2011) («La gestion des événements majeurs: les bonnes pratiques sur le terrain»), «Police Management of Mass Demonstrations: Identifying Issues and Successful Approaches» (2006) («Gestion policière et démonstrations de masse: connaître les enjeux et les approches efficaces»), et «Civil Rights Investigations of Local Police: Lessons Learned» (juillet 2013) («Enquêtes de la police locale sur les droits civiques: partage d'expériences»). Les auteurs de ces publications sanctionnent clairement l'approche de la neutralisation stratégique. Tel que souligné au début du présent chapitre, la gestion du mouvement Occupy a mis en lumière et donné une notoriété nouvelle au PERF, présenté comme courroie de transmission de l'administration américaine qui aurait indiqué aux chefs de police d'évacuer les campements. Bien que le gouvernement fédéral et le secteur privé constituent des sources de financement cruciales pour le PERF, l'influence de ces donateurs est tempérée par une logique qui favorise l'autonomie de la police, la recherche et la production de résultats quantifiables. Il n'est pas nécessaire pour le PERF d'être sous l'autorité directe des politiques pour exercer une influence sur le calendrier et l'orientation des transformations des stratégies policières. En tant que think tank qui se veut un forum de discussion important pour le réseautage et les échanges entre leaders de la police américaine, le PERF possède déjà une influence importante.

De concert avec les syndicats policiers, les acteurs du secteur privé et d'autres, chacune des organisations dont il est question dans le présent ouvrage apporte sa contribution aux réseaux internationaux pour permettre la circulation et la diffusion des bonnes pratiques au sein du champ policier mondial. Pour ce faire, le PERF organise des colloques et des congrès, produit des publications, consulte le gouvernement et forme d'autres agents et forces de police. Si les frais d'adhésion à l'organisation servent à financer ces activités, le secteur privé de la sécurité et de la défense apporte, lui aussi, une importante contribution. Comment ces joueurs du champ de

la police professionnelle ont-ils influé sur la réponse de la police aux mouvements Occupy? C'est à cette question que je m'attarderai maintenant.

La gestion policière du mouvement Occupy

Comme je l'ai déjà mentionné, les manifestations Occupy se sont produites simultanément aux États-Unis et au Canada, poussant les forces de police en quête de solutions à se tourner vers les organisations internationales. Par exemple, des téléconférences entre les membres du PERF ont eu lieu, ainsi que des discussions pendant la conférence de l'ACCP en 2012 et des ateliers lors de celle de l'AICP à la Law Enforcement Education and Technology Exposition de San Diego, en automne 2012. Habituellement, les cadres de la police du monde entier se réunissent pendant ces événements pour s'informer et discuter des dernières tendances du métier. En 2012, à San Diego, le mouvement Occupy a fait l'objet de deux ateliers. Le contenu de ces rencontres donne un avant-goût des critères que la police considère quand elle prend des décisions stratégiques relatives aux manifestants.

Le premier atelier était intitulé «The Occupy Movement: How Municipal Governments, Law Enforcement, and the Private Sector Responded While Balancing Civil Rights, Budgets, and Media Coverage» («Le mouvement Occupy: comment les gouvernements municipaux, la police et le secteur privé ont réagi en maintenant l'équilibre entre droits civiques, budgets et couverture médiatique»). Les conférenciers incluaient des experts policiers et civils de Philadelphie, ville dont la gestion policière du mouvement Occupy était perçue comme un succès. Le deuxième atelier, «The Occupy Movement: What is the Police Chief's Role?» («Le rôle du chef de la police dans la gestion du mouvement Occupy») était présenté comme suit:

Les mouvements Occupy survenus à travers le pays ont été gérés de diverses manières. Dans cet atelier, il sera question des approches qui ont marché et de celles qui ont échoué, ainsi que des meilleures pratiques. L'accent sera mis sur les préparatifs et les communications effectuées avant et pendant les manifestations pour s'assurer que les droits de tous soient protégés. Cathy Lanier, chef du service de police de Washington, Ed Davis III, commandant de la police de Boston, et Susan Riseling, chef de la police de l'université du Wisconsin à Madison, prendront la parole^[19].

De telles discussions, tenues pendant les congrès de l'AICP, sont reconnues comme des espaces légitimes d'échange permettant l'évaluation de nouvelles idées. Ils peuvent faciliter la diffusion d'innovations et de principes stratégiques. Il est important de souligner que les cadres de la police ne sont pas les seuls participants à ces discussions. En fait, des représentants du secteur privé assistent souvent à ces ateliers, présents pour réseauter et promouvoir leurs produits.

L'occasion la plus propice à la promotion du secteur privé constitue bien sûr la gigantesque foire des technologies et de la formation tenue pendant la conférence de l'AICP. Ainsi, le matériel promotionnel qui annonce la rencontre précise explicitement que les donateurs bénéficieront d'un accès spécial aux «décideurs de la police». Par exemple, un don de 50 000 dollars permet à une entreprise d'organiser un atelier «Super Session» tenu dans le cadre des activités éducatives de la conférence, et de participer aux événements et réceptions réservés aux VIP. De telles rencontres peuvent conférer de la légitimité à un produit ou à une entreprise et augmenter ainsi son capital. Le secteur privé se fait donc très généreux en échange d'occasions de promouvoir ses produits et services. Bien qu'un système semblable existe pour les conférences de l'ACCP, les entreprises n'ont pas le droit d'y organiser des «événements

éducatifs», mais peuvent, pour un prix, obtenir des «occasions de présenter» leurs produits dans le cadre de séances spéciales avant ou après les rencontres plénières. En 2012, la foire de l'AICP a réuni 800 entreprises, dont la liste des produits et services offerts incluait: communication/TIC, véhicules et accessoires, armes et équipement tactique/protecteur, administration et formation, enquêtes médico-légales et équipement personnel (uniformes, badges, chaussures, etc.). Les prix et distinctions sont souvent sponsorisés par une entreprise pour être décernés à une autre, les deux faisant partie des donateurs de la conférence. Pendant le colloque, ces entreprises ont organisé des réceptions, des déjeuners, des remises de prix et des conférences, en plus d'être intégrées à des espaces de discussion où des enjeux policiers stratégiques étaient considérés, tels que la réponse adéquate à offrir au mouvement Occupy.

Présent lors de ces événements, le secteur public s'est aussi servi des publications professionnelles comme espaces de promotion de ses produits en tant que solutions aux difficultés posées par la gestion des manifestations Occupy. Le numéro de juillet 2012 du *Police Chief Magazine* de l'AICP contenait un article de Dale Peet, consultant principal pour l'industrie du SAS Institute de Cary (Caroline du Nord) et commandant à la retraite du Michigan Intelligence Operations Center on Fighting Crime Using Geospatial Analytics. Peet faisait la promotion de logiciels de cartographie dans la gestion des manifestations Occupy, faisant valoir que la visualisation en temps réel, l'analyse prévisionnelle et l'analyse géospatiale pouvaient aider les décideurs à «utiliser leurs ressources à bon escient afin de réduire les types de crimes associés aux grandes manifestations». D'autres produits, comme des caméras vidéos corporelles, ont aussi été promus comme outils adéquats à la gestion des manifestants Occupy^[20].

Les espaces offerts par les organisations policières professionnelles sont envahis par le secteur de la défense et de la sécurité. Pendant la conférence de l'AICP de 2012 à San Diego, les sociétés suivantes ont fait la promotion de leurs armes sublétales: Aegis Industries, Alternative Ballistics LP, Amtec Less Lethal, Armstar, Combined Systems Inc., Datrend Systems Inc., Kimber Mfg., Peacekeeper International, Pepperball Technologies Inc., Rescue Solutions International, Safariland, Security Devices International, Taser International et Trident Police Products LLC. Bien qu'il soit impossible de mesurer l'influence directe qu'exerce le secteur de la sécurité et de la défense sur les décisions de la police d'adopter et d'utiliser des produits et des services, il est permis de croire que la collaboration entre la police publique et l'industrie privée influe sur les stratégies policières. En 2005, une étude a révélé que des centaines d'agents de police américains étaient rémunérés – comme agents de formation pour la plupart – par les entreprises qui fournissent de l'équipement aux forces de police et que l'AICP avait accepté que Taser International fasse un don de 300 000 dollars à sa fondation philanthropique^[21]. Quand les cadres de la police cherchent des solutions aux difficultés qu'ils doivent surmonter, ils se tournent vers les organisations et réseaux policiers professionnels, qui subissent eux-mêmes l'influence grandissante de puissants commerciaux en charge de promouvoir un produit ou un service particulier, comme les armes sublétales.

Ces commerciaux ont donc accéléré l'adoption et l'utilisation de nouvelles technologies par les forces de police. Selon une étude de marché, le chiffre de ventes d'armes sublétales passera de 880,5 millions de dollars en 2013 à 1 146,2 millions en 2018^[22].

Selon cette recherche, il faut s'attendre à de forts taux de croissance et à une intensification de la concurrence, conséquences des mesures d'austérité gouvernementale: «On s'attend à ce que le secteur des armes sublétales utilisées pour disperser les foules connaisse la demande la plus forte dans ce marché.» Les auteurs prévoient aussi qu'une augmentation des partenariats public-

privés, des «crises économiques et des troubles», ainsi que des «des luttes sociales et de l'agitation» stimuleront les activités dans ce marché. D'ailleurs, les fabricants comme Taser International adoptent une attitude proactive dans la vente de leurs produits. Les entreprises accélèrent leur intégration au champ policier en aidant les agences publiques dans les tests, la formation, la régulation et l'entretien associés aux outils qu'ils vendent, facilitant leur adoption et leur utilisation.

La diffusion et l'intégration des armes à impulsion électrique de Taser International offrent une bonne illustration de l'influence que le secteur privé tente d'exercer sur les stratégies policières. Après avoir présenté cette arme dans le chapitre 1, il s'agit maintenant de découvrir comment elle a trouvé sa place dans l'arsenal utilisé pour le contrôle des foules. Les agents de police du Canada et des États-Unis ont fait usage de leur Taser contre des manifestants 32 fois depuis 2000^[23]. Ce calcul inclut des incidences où les policiers s'en sont servi contre des manifestants qui auraient résisté à leur arrestation, d'autres qui refusaient de se disperser, d'autres encore qui refusaient de se désenchaîner lors d'un blocus. Son usage semble se répandre. La police américaine l'a utilisé trois fois contre des manifestants Occupy entre 2011 et 2013. Le 28 novembre 2011, les *state troopers* de l'État de Washington y ont eu recours contre des militants d'Occupy Olympia en les évacuant d'un édifice administratif et, le 1^{er} janvier 2012, l'US Park Police contre un manifestant Occupy à Washington. Le 21 mai 2013, un agent du département de la Sécurité nationale a tiré au Taser sur un participant d'Occupy Atlanta qui marchait devant l'édifice du département de la Justice à Washington. Le Canada n'est pas en reste à cet égard. Avant que des officiers de la GRC ne tuent Robert Drzykanski à l'aéroport de Vancouver en 2007, la police canadienne avait eu recours au Taser assez souvent dans des situations semblables: on dénombre 12 utilisations de cette arme par la police contre des manifestants entre 2001 et 2007. Sept de ces incidents se sont produits au Canada, la GRC étant responsable dans la majorité des cas.

L'usage du Taser a connu une augmentation spectaculaire, tant au Canada qu'aux États-Unis. L'entreprise, fondée en 1993, a d'abord été handicapée dans sa croissance par une clause de non-concurrence qui a nui à la vente aux services de police et à l'armée. Mais en 1998, cette clause a été abandonnée, et Taser a commencé à vendre ses produits aux agences de police. Selon le rapport annuel de l'entreprise pour l'année 2003: «L'évolution de nos ventes du marché de consommation personnelle vers celui des services de police est le résultat des conclusions d'une étude de marché selon laquelle la méthode la plus efficace pour pénétrer le marché des ventes directes aux consommateurs et aux services de sécurité privés était d'appuyer sans réserve les agences de police publiques. En décembre 1999, nous avons introduit l'Advanced Taser pour la vente aux corps policiers^[24].» En 2011, le rapport annuel précisait que «la décision d'acheter les pistolets Taser ECD revient normalement à un groupe de personnes incluant le dirigeant de l'agence, son personnel de formation et ses experts en armement. Dépendant de la taille et du coût du déploiement de l'arme et des règles et habitudes locales d'approvisionnement, la décision peut impliquer des décideurs politiques comme des membres du conseil municipal ou du gouvernement fédéral. Le processus de prise de décision peut se terminer en quelques semaines seulement ou s'étendre sur plusieurs années^[25]».

La stratégie de mise en marché de Taser International visant des agences de police, déployée à de multiples niveaux, était accompagnée d'une approche personnalisée auprès des décideurs potentiels afin de renforcer la confiance que ces derniers accordent à la compagnie et à ses produits. Pour ce faire, l'entreprise s'est mêlée aux réseaux policiers et militaires professionnels:

Taser International sponsorise des séances lors de colloques professionnels, achète de l'espace publicitaire dans les publications professionnelles, a créé la Taser Foundation for Families of Fallen Officers et a fourni des ensembles de CD et de DVD conçus à l'intention des dirigeants policiers. L'entreprise organise aussi une grande conférence annuelle Taser et a ouvert une école de formation certifiée. Elle a organisé plus de 2 600 séances de formation dans le monde entier et s'est positionnée avec vigueur sur le marché de la vente en ligne pour promouvoir son produit, devenant notamment un client de PoliceOne.com, un site web qui décrit sa mission comme suit: «[...] fournir aux agents de police les informations et les ressources nécessaires pour leur permettre de mieux protéger leur collectivité et de réduire les risques associés à leur travail. Nous fournissons un espace en ligne sécurisé et fiable permettant l'échange d'informations entre les agents et les services de police à travers les États-Unis et dans le monde entier. PoliceOne, qui reçoit plus de 1,5 million de visites par mois et compte plus de 450 000 membres inscrits, est en voie de devenir la destination internet de choix pour les professionnels de la police^[26]».

Taser International, de son côté, se sert de PoliceOne pour «convaincre tous les services de police américains d'adopter le Taser [...] [et] informer les acheteurs potentiels des avantages reliés à l'utilisation du Taser par la diffusion d'études de cas faisant état de la réduction du nombre de blessures pour les agents et de la diminution de l'imputabilité pour les agences qui sont dotées du Taser^[27]».

La stratégie a fonctionné. Fin 2001, 1 000 agences de police avaient acheté des pistolets Taser^[28]. Flairant une nouvelle opportunité d'affaires dans la foulée des attaques du 11 Septembre, Taser International s'est jointe à United Airlines et à une firme de lobby de Washington pour «fournir des études de sécurité et encourager des changements législatifs qui permettraient l'utilisation du pistolet Advanced Taser à bord des avions commerciaux». En 2002, le Homeland Security Act était promulgué, permettant aux compagnies aériennes d'utiliser le «système de défense» Taser. L'année suivante, l'entreprise obtenait un financement fédéral pour poursuivre le développement d'armes sublétales, une décision qui, dans les termes propres de l'entreprise, «confirmait notre position de leader en matière de technologies sublétales^[29]». Fin 2002, plus de 2 000 agences de police utilisaient le dispositif M26 de Taser. En 2004, ce nombre s'établissait à 6 000.

En 2007, l'entreprise a pourtant été aux prises avec une crise d'image publique: aux États-Unis et au Canada, entre 1999 et avril 2005, plus de 100 décès ont été attribués au Taser lors d'incidents où l'arme a servi à arrêter ou à maîtriser quelqu'un. Aux accusations selon lesquelles le pistolet pouvait causer la mort, Taser International a répondu par des poursuites judiciaires efficaces, soutenant que le Taser n'était responsable d'aucun de ces décès. L'entreprise s'est vue forcée de s'engager dans une campagne de marketing et de relations publiques intensive, fournissant arguments et soutien juridique à des agences de police associées à plus d'une centaine de décès. Cette stratégie, visant à faire taire la critique, a fonctionné. Non seulement Taser International a réussi depuis à vendre ses produits à plus de 16 000 agences de police, mais elle a aussi conçu et vendu des technologies additionnelles de captation vidéo afin de documenter chaque utilisation du Taser pour répondre à la critique et réduire les abus. Grâce à ses campagnes de marketing stratégique, l'entreprise a élevé son produit au rang de bonne pratique au sein des agences de police, diffusant un message qui présentait le Taser comme un outil sûr et efficace, un dispositif pouvant sauver des vies, préférable à toute alternative. Suite à cette stratégie, l'adoption du Taser s'est normalisée et son utilisation s'est répandue à un nombre incroyablement large de contextes, incluant le contrôle des foules.

La stratégie de mise en marché des produits de Taser International auprès des décideurs policiers permet de comprendre le processus d'intégration des armes sublétales dans la panoplie des forces de l'ordre et explique leur utilisation contre des manifestants Occupy non violents. L'entreprise voit son rôle s'affermir dans le champ policier. La participation du secteur privé aux colloques professionnels et sa présence au sein des organisations policières facilitent la diffusion de technologies militarisées, permettant la certification de bonnes pratiques comme légitimes, rentables et efficaces, tout en les liant à une identité professionnelle partagée. À une époque marquée par l'intégration rapide du champ de la police et par la glorification des solutions technologiques, les entreprises, par leur engagement dans l'espace professionnel policier, détiennent le potentiel d'exercer une influence croissante sur la gestion policière des manifestations à l'échelle internationale.

*
* *

À l'instar du NYPD utilisant le vaporisateur de gaz poivre et de la police du district de Columbia se servant de pistolets à impulsion électrique, la police d'Oakland, lorsqu'elle a eu recours à des projectiles et à des gaz lacrymogènes contre des manifestants Occupy, n'a pas pris cette décision tactique de manière complètement indépendante. Elle l'a plutôt prise en sa qualité d'agent actif au sein d'un champ qui avait évalué et certifié cette utilisation comme adéquate et efficace. Cette évaluation est en partie le résultat des transformations d'un champ policier marqué par la disparition graduelle de ses limites géographiques, politiques et culturelles, et dans lequel s'estompent les frontières qui séparent les secteurs public et privé et la sécurité civile de l'intervention militaire. Dans ce champ, les luttes pour la légitimité subissent l'emprise croissante des acteurs du secteur privé et des organisations professionnelles internationales, et échappent à l'influence des autorités politiques locales et de l'opinion publique de plus en plus marginalisée. Paradoxalement, cette réorganisation néolibérale résulte, d'une part, d'efforts de longue date visant à professionnaliser les organisations policières et à les soustraire aux autorités politiques locales et, d'autre part, d'une tendance globale à l'éloignement du modèle démocratique vers une logique de marché. Les acteurs de ce champ transformé deviennent plus susceptibles de percevoir une crise qui leur serait commune et sont plus facilement influencés par le secteur privé lorsque ce dernier met en marché des «solutions» glorifiant les vertus techniques, individualisées et militaires. Ces solutions se répandent grâce à l'idée d'une identité professionnelle partagée au sein des agences de police. Soumis à l'intégration des réseaux professionnels policiers et à l'engagement du secteur privé, ce champ restructuré a amené la police à utiliser les technologies sublétales, des dispositifs tels que les barrières et des stratégies axées sur le renseignement contre des manifestants présentés comme une menace. Dans cette perspective, la mondialisation néolibérale du champ policier permet de comprendre pourquoi la police a utilisé les pistolets Taser contre les manifestants Occupy.

La menace des manifestations

Il ne faut pas prendre en otage les citoyens qui veulent venir au centre-ville de Montréal. La Charte [des droits et libertés] protège le droit d'expression, mais il n'y a pas de droit de manifestation.

Sergent Jean-Bruno LATOUR, porte-parole du SPVM,
La Presse, 22 mars 2013

La contestation basée sur la divergence d'opinions est intrinsèque à tout système démocratique. Au cœur de cet enjeu, cependant, se trouve le danger que ces divergences philosophiques évoluent vers l'encouragement à commettre des crimes, menant à l'apparition de menaces importantes à la sécurité publique.

Integrated Security Unit, Joint Intelligence Group, «An Investigative Baseline for the Primary Intelligence Investigative Team», 2010

EN AVRIL 2013, j'ai assisté à une rencontre organisée par l'ACCP et le Groupe d'intérêt canadien en technologie de l'interopérabilité (GICTI) intitulée «La planification opérationnelle et la gestion d'incidents de sécurité publique». Deux cents décideurs policiers venus de partout au Canada étaient réunis dans la salle de bal de l'hôtel Royal York au centre-ville de Toronto afin d'essayer d'élaborer des normes nationales pour la planification et la gestion d'événements majeurs, incluant les manifestations, les événements sportifs, les célébrations, les fêtes spontanées et en pleine rue d'étudiants avinés, les célébrations publiques et les défilés. L'assistance était composée d'hommes à l'allure soignée, pour la plupart blancs, âgés de plus de 50 ans en tenue d'affaires décontractée. Jane Wilcox, du SPT, a ouvert la séance, expliquant que «les cadres de la police font face à l'enjeu difficile qui consiste à préparer leurs services aux événements majeurs, qu'il s'agisse de manifestations politiques d'envergure, d'événements sportifs, de catastrophes naturelles ou d'actes de terrorisme». Elle a poursuivi en disant que la rencontre, organisée par le comité de gestion des urgences de l'ACCP, était motivée par le besoin de «mettre en place les bonnes pratiques qui aideraient à l'élaboration de normes nationales» afin d'aider les agences de police canadiennes à coordonner leurs activités.

Une grande partie de l'auditoire suivait l'allocution les bras croisés, dénotant une attitude à la fois réceptive et sceptique. Après la présentation de Wilcox, un animateur énergique prénommé Chris a fait irruption sur la scène et, après avoir rassuré la salle en déclarant être un «ancien militaire», il s'est enthousiasmé de la nécessité d'accompagner ce processus d'un engagement actif et des «leçons concrètes qu'on allait en retirer». Il a ensuite remercié les commanditaires de la séance: Harris, Rogers Communications, Intergraph Software et l'American Military University. Selon le programme de la conférence qui s'est étalée sur deux jours, la première séance était conçue pour fournir aux délégués l'équivalent de l'«intention du commandant^[*]»

sous forme de briefing. Dans cette optique, les dirigeants de l'ACCP et d'autres chefs de police canadiens s'apprêtaient à fournir un «instantané, un survol général de la planification opérationnelle de divers événements et des modèles de planification qui devaient être mis en œuvre au cours des années subséquentes au Canada». Ces présentateurs s'attendaient à voir les délégués travailler de concert pour élaborer l'esquisse d'une nouvelle stratégie nationale et des plans d'action servant à identifier les bonnes pratiques, les outils et les processus de planification et de gestion des événements de toute taille planifiés au Canada^[1].

Pendant cette première séance, le surintendant Andy Hobbs, le chef Charles Bordeleau et la surintendante Jane Wilcox, respectivement des services de police de Vancouver, Ottawa et Toronto, ont parlé de leurs expériences, décrivant les stratégies qu'ils avaient mises en œuvre dans la gestion d'événements majeurs tels que les émeutes de la coupe Stanley à Vancouver, les manifestations Occupy, les rassemblements organisés par Idle No More et autres sommets du G8 et du G20, Jeux olympiques, feux d'artifice et visites présidentielles. Ils ont abordé les thèmes de la coordination entre des unités multiples et des rapports après action, tous les conférenciers insistant sur l'importance de l'évaluation des risques et des menaces, et sur le rôle du renseignement pour décider de l'approche adoptée.

L'accentuation du rôle du renseignement, assortie d'une insistance sur l'évaluation des risques, est devenue déterminante dans la façon dont la police conçoit l'éventail de ses missions, y compris la gestion des manifestations. Dans ce chapitre, je tenterai de démontrer que cette logique d'évaluation des risques et des menaces, qui sous-tend la neutralisation stratégique, peut mener à la militarisation des actions policières, à l'adoption d'une approche préventive et à l'arrestation de nombreux manifestants. Nous avons vu que le champ de la police au Canada et aux États-Unis a subi des changements au cours des vingt dernières années, incluant des transformations dans la gestion des manifestations. Bien que ses dirigeants soient de nos jours plus susceptibles de faire des déclarations formelles et claires sur l'importance de droits de la personne et des libertés civiles dans une société démocratique, la police, dans son ensemble, étant de plus en plus intégrée et privatisée, empêche et limite l'expression de ces droits et libertés. Cette transformation résulte de l'hybridation des logiques de la police publique avec celles du contrôle et du renseignement militaires. Quand les cadres de la police se tournent vers leurs organisations professionnelles et vers les théoriciens de la sécurité publique et du management, les bonnes pratiques et la rentabilité deviennent rapidement des sujets à l'ordre du jour. La multiplication des chevauchements entre les chercheurs militaires et les officiels de la sécurité d'État amène de plus en plus souvent la police à considérer l'activité militante au prisme de l'«évaluation de la menace», de sorte que ces activités se voient placées dans la même catégorie que le terrorisme, la guerre et les crimes avec violence.

Bien sûr, l'activité militante, quand elle atteint ses objectifs, dérange vraiment le statu quo. Mais les manifestations, la plupart du temps, sont sans surprises. Ces marches et ces rassemblements ne sont que l'expression d'un désir de changement ou d'une volonté de participation politique. La plupart du temps, donc, l'activité militante ne présente une menace ni pour le pouvoir ni pour les activités de l'État ou d'autres autorités. Bien au contraire, elle ne fait que reproduire l'ordre existant, apportant l'assurance que le système demeure démocratique et efficace, et que les mouvements sociaux particulièrement importants et unis réussissent à attirer l'attention sur leur cause. Et pourtant, malgré cette ritualisation des luttes sociales, les activités militantes sont de plus en plus fréquemment gérées par les autorités comme si elles représentaient une réelle menace. Ces autorités, en criminalisant les manifestants, trouvent ainsi

en retour une justification à leur réponse militarisée. Depuis les attaques du 11-Septembre, l'avènement du département américain «de la Sécurité nationale» (*Homeland Security*) a servi de motivation principale à un ensemble de pratiques sociales, encourageant la dissolution et la fusion d'agences civiles et militaires, effaçant les frontières entre la défense nationale et le contrôle policier de la criminalité intérieure. Dans ce contexte reconfiguré, appuyé par de nouvelles initiatives et institutions – et par une bonification de leur financement –, la logique de l'évaluation du risque et de la menace a fourni à la police et aux autorités politiques des justifications inattaquables pour introduire de nouvelles approches, pratiques et priorités. Les questions de sécurité ont désormais préséance sur le système judiciaire, les libertés civiles et les droits de la personne.

Comme le souligne Hornqvist: «Les réfugiés, le terrorisme, les manifestations contre les gouvernements, le crime organisé, la pauvreté, les drogues et le fondamentalisme islamiste n'ont pas grand-chose en commun. Il serait difficile d'identifier ce qui les lie, si ce n'est le traitement commun que leur réservent les autorités politiques^[2].» En offrant la même réponse à toutes ces réalités, les autorités traitent les activités militantes comme une menace, en dépit du rôle que ces dernières ont joué dans l'histoire et la formation de l'État-nation libéral et démocratique.

Car le modèle étatique d'Europe occidentale, doté d'un système de suffrage relativement élargi et de mécanismes garantissant la responsabilité judiciaire et politique, est le produit de luttes: il a été mis en place afin de pacifier les populations indociles qui menaçaient le pouvoir. Au début du XIX^e siècle, en effet, la convergence des luttes a permis de faire entendre les revendications de groupes en quête d'inclusion et de ressources, donnant aux mouvements sociaux occidentaux la forme que nous leur connaissons aujourd'hui^[3]. Avec la régularisation graduelle des activités militantes est venue celle de leur gestion par les forces de l'ordre^[4]. Depuis, les manifestations militantes en Europe de l'Ouest, ainsi qu'au Canada et aux États-Unis en particulier, font la plupart du temps l'objet d'un contrôle étroit. La police gère les autorisations de manifester, négocie, établit des itinéraires et régleme le matériel de sonorisation. Elle désigne les lieux de rassemblements et prend en charge la signalisation. Les manifestations et les militants deviennent ainsi «gérables», peu menaçants, et d'aucuns diront même qu'ils sont neutralisés.

Bien sûr, il arrive que les manifestations perturbent l'ordre public. Plutôt que de s'en remettre aux autorités pour dispenser la justice, le militantisme d'action directe, fondé sur la transgression, met au défi les pouvoirs en place en perturbant l'activité économique et politique quotidienne et en éreintant les forces de l'ordre.

De l'escalade de la force à une police axée sur le renseignement

Jusqu'aux années 1980, au Canada et aux États-Unis, la police répondait aux délits commis durant les manifestations par une approche dite d'«escalade de la force». En d'autres termes, quand les manifestants transgressaient la loi, la police accroissait la force de sa réponse^[5]. Jennifer Earl et ses collaborateurs ont analysé la couverture que les journaux ont réservée aux manifestations ayant eu lieu dans l'État de New York entre 1968 et 1973 pour confirmer que les manifestations d'envergure marquées par un militantisme fort (donc plus menaçantes) étaient associées à une répression accentuée^[6]. Si, pendant les années 1960, les manifestations au Canada étaient moins combatives qu'aux États-Unis, les conflits de travail, la mobilisation contre

les armes nucléaires, contre l'engagement militaire américain au Vietnam, et le mouvement étudiant opposé à la guerre se sont quand même traduits par de multiples sit-in, manifestations de rue et grèves, dont certains ont entraîné des actions de la police. Bien que les deux pays partagent une longue histoire de collecte de renseignements sur les mouvements ethniques, autochtones et de gauche, ces informations n'étaient pas utilisées pour appuyer la gestion policière des manifestations, qui demeurait relativement peu sophistiquée.

Depuis, la police a tenté d'utiliser le renseignement afin d'évaluer, d'anticiper et de prévenir les activités militantes de manière systématique. Au Canada, les experts observant les affrontements dans lesquels était impliquée la police américaine à la fin des années 1960 et au début des années 1970 ont commencé à concevoir certaines méthodes de contrôle des foules et à étendre leur utilisation du renseignement^[7]. Comme il en a déjà été question, des années 1970 jusqu'à la fin des années 1990, les agences de police dans ces deux pays ont montré une préférence pour la liaison et la négociation, une approche conjuguée à des activités de renseignement. Il a fallu cependant attendre la pleine élaboration, dans les années 1990, des stratégies de «police axée sur le renseignement» pour que devienne explicite la primauté de ces dernières dans les décisions de la police. Tel que discuté dans le chapitre 2, Ratcliffe définit cette approche comme «un modèle d'affaires et une philosophie managériale où l'analyse des données et le renseignement occupent une place essentielle au sein d'un cadre décisionnel objectif qui facilite la réduction, la neutralisation et la perturbation de la criminalité et des problèmes par l'entremise de la gestion stratégique et d'approches de mise en application efficaces visant les délinquants graves ou récidivistes^[8]». Contrairement à l'approche réactive classique, la police axée sur le renseignement se veut prévoyante, préventive, scientifique et analytique. Dans une telle perspective, le renseignement est utilisé à des fins d'identification, de sélection et d'intervention auprès des manifestants (et d'autres individus) dans le but de réduire les risques^[9].

Cette approche s'est d'abord répandue au Royaume-Uni, où des rapports de vérification de police parus en 1993 et en 1997 ont recommandé la surveillance et l'utilisation du renseignement pour intervenir plus stratégiquement contre les récidivistes impliqués dans les crimes contre la propriété. En 2000, l'ACPO a conçu le National Intelligence Model (NIM). John Abbott, directeur général du National Criminal Intelligence Service (NCIS), a présenté le modèle comme suit:

Le NIM réunit toutes les bonnes pratiques de la police de renseignement, offrant un paradigme à ceux qui voudraient améliorer leur capacité à répondre à des questions difficiles sur les stratégies et les tactiques. Il offre, pour la première fois, l'objectif atteignable du *renseignement intégré* dans lequel chaque partie joue un rôle dans un système plus grand qu'elle-même. Je crois que le NIM offrira une contribution très importante à la *professionnalisation* continue du renseignement policier et qu'il aura un impact majeur sur notre manière de conduire nos *affaires*^[10].

L'accent mis sur l'imbrication des processus du maintien de l'ordre et du renseignement et la mise en réseau, conjugué à la glorification de la professionnalisation et à la tendance à s'inspirer du monde des affaires témoigne d'une nouvelle manière d'aborder les pratiques policières. La «police axée sur le renseignement» se voulait une réponse aux pressions subies par les corps policiers dans le contexte de la restructuration néolibérale. Il leur fallait prouver leur rentabilité, systématiser leurs procédures et inscrire les bonnes pratiques du maintien de l'ordre et du renseignement dans une organisation désormais gérée comme une entreprise^[11].

Le modèle NIM distinguait quatre types de produits de renseignement pour autant d'opérations:

- des évaluations stratégiques qui permettent aux décideurs de se faire une image précise de la situation, incluant l'ordre et l'étendue des problèmes, le sens des tendances et la nature des menaces, pour les aider à concevoir des plans d'affaires assortis de priorités et d'une description de l'affectation des ressources;
- des évaluations tactiques qui éclairent la planification des opérations quotidiennes;
- des profils cibles, c'est-à-dire des personnes ou des organisations spécifiques capables d'appuyer ou de lancer une opération policière;
- des profils de problèmes servant à recenser les enjeux connus et nouveaux et à présenter des options préventives pour guider la prise de décision^[12].

À l'aide de ces produits, diverses activités sociales (manifestations militantes, célébrations publiques, activités du crime organisé, catastrophes météorologiques et attaques terroristes) sont soumises à une évaluation standardisée, facilitant ainsi la collaboration entre les agences appartenant à diverses catégories: «gestion des urgences», «planificateurs d'événements majeurs», «premiers répondants» et «sécurité nationale». De grandes catégories sont élaborées pour produire des rapports servant à mesurer l'évolution de l'intensité des menaces, et permettant la classification facile des divers risques. Ces produits de renseignement permettent aussi de mesurer la rentabilité des programmes – et même de remplir des formulaires^[13]. Plus important encore, de tels produits détournent l'attention de la véritable nature de l'activité, de son sens et de son contexte.

Au Canada, les dirigeants des agences fédérales ont d'abord fait preuve de résistance avant d'adhérer à l'approche de la concentration sur le renseignement. Leur hésitation trouvait sa motivation dans les résultats de la Commission royale d'enquête sur certaines activités de la GRC qui ont révélé en 1984 que les membres de cette agence avaient effectué des centaines de fouilles illégales de domiciles et de bureaux, qu'ils avaient détruit le bien d'autrui – dont une grange où des militants avaient planifié une rencontre –, avaient dissimulé des preuves et tenté de perturber des mouvements sociaux et des partis politiques radicaux, dont le Parti québécois, le Parti communiste, ainsi que des organisations pacifistes, nationalistes noires et socialistes. Cette commission, et l'indignation publique qu'elle a soulevée, a mené à l'élimination des fonctions de renseignement de la GRC et à la formation du SCRS^[14]. Cependant, cette séparation entre le travail de police et les activités de renseignement n'a pas tenu très longtemps. Graduellement, avec l'apparition de la police de proximité, les liens tissés avec le milieu des affaires, les services sociaux, les institutions d'enseignement et les leaders locaux sont devenus autant d'occasions pour la GRC de recueillir des renseignements.

Aux États-Unis, la décentralisation relative des services de police, combinée à la centralisation historique de la collecte de renseignements au niveau fédéral, a séparé ces deux champs, contrairement à ce qui s'est produit au Canada, où certains événements ont entravé l'avènement de ces pratiques qui était accueillies avec la plus grande méfiance. À partir du milieu des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980, l'utilisation du renseignement contre des ressortissants nationaux était fortement critiquée. Ce rejet public s'explique par les révélations faites au sujet du programme de contre-espionnage COINTELPRO du FBI, qui avait été instauré pour «démasker, perturber, désinformer, discréditer et neutraliser de quelque manière que ce soit» les mouvements nationalistes noirs, socialistes, communistes, étudiants, gauchistes et d'extrême droite raciste. Le programme, une fois révélé au grand jour, a engendré une vague d'indignation

de sorte qu'il a été éliminé en 1971. Le Senate Select Committee, chargé en 1975 d'étudier les opérations gouvernementales en matière de renseignement, aussi appelé le comité Church, a recommandé d'apporter des modifications importantes aux pratiques relatives au renseignement.

La fin des années 1980 a vu le retour graduel de la collecte systématique de renseignements tant au Canada qu'aux États-Unis, pratique alors légitimée par un discours en faveur de la prévention et de la liaison, et qui trouvait un écho tant dans les collectivités qu'au sein de la police. Comme l'expliquent Ericson et Haggerty, l'insistance classique de la police sur la délinquance, le contrôle et l'ordre s'est alors déplacée vers la gestion du risque, la surveillance et la sécurité^[15]. Dans le contexte d'une «société du risque», les évaluations de menaces et de risques commencèrent à servir à l'élaboration des stratégies policières dans diverses initiatives. Aux États-Unis, il pouvait s'agir d'opérations menées dans le cadre de la «guerre contre la drogue» ou par des unités antigang secondées d'unités militarisées. Au début des années 1990, le LAPD a créé la Threat Management Unit (TMU) pour gérer les affaires de harcèlement. Peu après, il organisait une conférence portant sur l'évaluation des risques et des menaces. Les agences fédérales commençaient à se doter d'infrastructures de renseignement conformes aux normes mondiales de police professionnelle et aux ententes internationales. En 1998, les services secrets américains ont formé le National Threat Assessment Center (NTAC). Dans ce contexte, le recours par la police aux évaluations de menaces a été élargi à diverses affaires de compétence fédérale – effondrement d'infrastructures, crimes avec violence, trafic de stupéfiants et terrorisme. Cependant, cette période était calme en termes d'actions militantes, de sorte que ces évaluations étaient rarement menées à l'endroit des mouvements sociaux. Les manifestants perturbateurs étaient plus susceptibles d'être assimilés aux gangs qu'aux terroristes. Puis, à la fin des années 1980, en vertu d'une loi visant le crime organisé et les bandes de motards, le RICO Act (Loi sur le racket et la corruption dans les opérations sur les valeurs mobilières), les militants politiques commencèrent à faire l'objet d'accusations en lien avec le crime organisé. Même si seulement 300 poursuites contre l'ensemble des groupes ont été intentées entre 1970 et 1980, c'étaient, en 1986, 614 poursuites qui ont été lancées en vertu du RICO; en 1988, ce nombre s'élevait à 957, et l'augmentation continue^[16]. Le recours aux poursuites a été encouragé par certaines interprétations judiciaires voulant que toute campagne comptant au moins une action militante ayant transgressé la loi et porté préjudice à une entreprise pouvait être qualifiée de «manœuvre frauduleuse». C'est ainsi que des accusations ont été portées contre des nationalistes noirs, des militants autochtones, des environnementalistes et des militants pour les droits des animaux. Des amalgames semblables entre les organisations militantes et les gangs criminels ont été observés au Canada. Pendant les années 1990, la GRC inscrivait dans les dossiers des personnes arrêtées la mention «affiliation à un gang», terme incluant sans s'y limiter les groupes Anti-Racist Action, Earth First, Mohawk Warriors et OCAP. Selon cette logique, les affiliations des opposants politiques devenaient un motif de pénalisation, en dehors de tout contexte, dissociant ces acteurs des mouvements sociaux que la police tentait de gérer à l'aide de modèles axés sur la communication et la liaison.

À la fin des années 1990, les choses avaient changé. Dans le contexte post-guerre froide, et avec la prolifération des moyens de communication numérique, une nouvelle génération de militants développait des réseaux pour stopper les institutions et les ententes facilitant la mondialisation néolibérale. La structure de ces réseaux et les pratiques anarchistes de certains éléments de ces mouvements n'ont pas tout de suite été comprises par les décideurs de la police, qui ont sous-estimé la capacité et la volonté de ces nouveaux militants de dépasser le cadre des

marches et des rassemblements de routine. La force de leur mobilisation a étonné les autorités, de sorte que la police, tant au Sommet de l'APEC de Vancouver en 1997, qu'au Sommet de l'OMC à Seattle en 1999, a eu recours à des solutions militarisées qui n'avaient jamais été mises en œuvre à ces endroits.

Après ces événements, les cadres de la police au Canada ont renouvelé leur profession de foi envers les stratégies axées sur le renseignement. Les préparatifs en vue de l'APEC avaient exigé des activités de renseignement et d'évaluation des risques sans précédent, incluant surveillance, espionnage, recours à des informateurs et entretiens ouverts avec les militants locaux^[17]. Mais les résultats de ces activités furent perçus comme trop lacunaires pour prédire le comportement des manifestants. L'échec de la stratégie de Seattle a été en partie expliqué par du renseignement incomplet, de sorte que les policiers, en réaction à leurs propres erreurs, se sont mis à qualifier les mouvements sociaux de menaçants, à exiger l'élargissement de leur zone de contrôle et à accroître leur usage des armes sublétales^[18]. Le département américain de la Justice a aussi financé de nouvelles formations en matière de maintien de l'ordre public. En août 2000, à l'occasion des manifestations tenues en marge des conventions nationales républicaines et démocrates, la police s'est davantage fiée à l'infiltration, à la surveillance, à l'évaluation des menaces et à l'arrestation préventive des militants. Comme le soutient Warwyk, on assistait à l'émergence d'une nouvelle approche du maintien de l'ordre: après Seattle, la police a dû réévaluer ses capacités de réponse et se fier encore davantage au renseignement pour éviter la répétition de ce qui était perçu comme un désastre^[19]. Elle devait pouvoir interpréter correctement les renseignements obtenus et se préparer adéquatement aux manifestations. Ce contexte plus exigeant l'a poussé à tisser des réseaux et à s'informer davantage en dépêchant des agents observateurs. Au Canada, étant donné l'ampleur et la complexité des événements actuels, les forces policières ne suffisent plus à accomplir ce dont elles s'acquittaient autrefois. Il est aujourd'hui tout à fait usuel que plusieurs services de police se liguent sous un commandement conjoint pour prendre en charge des événements d'envergure.

Les États-Unis après le 11-Septembre

Les transformations discutées ci-dessus venaient d'être mises en œuvre quand sont survenues les attaques du 11 septembre 2001.

Neuf jours après les attaques sur New York et Washington, le président George W. Bush a officiellement déclaré la «guerre contre le terrorisme». Les leaders de la sécurité, du renseignement et de la police aux États-Unis, au Canada et ailleurs dans le monde sont entrés dans une intense période de réflexion et de réorganisation. On a créé de nouvelles institutions, trouvé de nouvelles sources de financement pour les initiatives policières et de nouvelles collaborations ont vu le jour sous les nouveaux auspices de la «sécurité nationale». Conséquemment, la police axée sur le renseignement est devenue le cadre de pensée dominant aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada^[20]. Le gouvernement fédéral américain a fondé un Bureau de la Sécurité nationale, qui est devenu le département de la Sécurité nationale en 2002. Cette nouvelle institution réunissait 22 agences et départements fédéraux en un seul organisme relevant de l'administration. Il devait être responsable de nouvelles initiatives variées, incluant un rôle élargi pour le Federal Law Enforcement Training Center (FLETC). Le nouveau département de la Sécurité nationale a aussi créé le Programme de subventions pour la sécurité nationale, un programme fédéral visant à aider les services de police municipaux et étatiques à acheter de l'équipement de surveillance, des armes, et à offrir des formations avancées au

personnel policier, tout cela dans le but «d'améliorer la capacité du pays à préparer et à anticiper les attaques potentielles et les autres dangers, à y répondre et à s'en remettre». La dotation de ce programme de subventions était énorme: 1,5 milliard de dollars alloués en aide aux États, communautés urbaines, gouvernements tribaux et territoriaux, OBNL et secteur privé en 2013 seulement, avec une allocation cumulative totale de 38 milliards depuis 2002^[21].

Le département de la Sécurité nationale, infrastructure nouvelle et gigantesque, s'est rapidement développé. En 2013, il employait 240 000 personnes pour remplir son mandat^[22]. Il a récompensé les forces de police municipales et étatiques qui se sont engagées dans des activités d'évaluation de la menace et celles qui avaient intégré leur service de renseignement aux systèmes fédéraux. Le NYPD a réorganisé son service de renseignement pour mettre à niveau sa capacité de collecte et d'analyse en créant un service antiterroriste, le Counterterrorism Bureau, responsable de la conception et de la mise en œuvre des projets antiterroristes, de la formation des policiers à la réponse aux attaques terroristes et de l'évaluation des menaces aux infrastructures de la ville. À elles seules, ces deux unités reçoivent un financement de 100 millions de dollars et emploient approximativement 1 000 agents^[23].

En 2002, lors d'une rencontre financée par le gouvernement américain et organisée par l'AICP, plus de 120 experts en renseignement criminel de tous les États-Unis ont demandé la création d'un Plan national de renseignement, articulant leur demande autour de la nécessité de «promouvoir la police axée sur le renseignement par une compréhension commune et partagée du renseignement criminel et de son utilité». Pour apaiser les inquiétudes entourant la création d'une nouvelle entité policière fédérale, les experts ont plaidé pour une protection adéquate des droits civiques^[24] tout en soulignant qu'il était aussi nécessaire d'aborder les problèmes liés aux compétences, à l'analyse des données, aux besoins technologiques et à la formation des policiers.

En 2003, l'approche axée sur le renseignement s'était déjà largement répandue et institutionnalisée. C'est l'année où le Bureau of Justice Assistance (BJA) du département américain de la Justice a publié le rapport de l'AICP intitulé «Intelligence-Led Policing: The New Intelligence Architecture», dans sa série «New Realities: Law Enforcement in the Post 9/11 Era». Selon ce rapport, les opérations de renseignement efficaces peuvent s'appliquer «aussi bien aux menaces terroristes qu'à la criminalité de quartier, [car] la sécurité nationale et la prévention locale du crime ne sont pas mutuellement exclusives». La valorisation du rôle du renseignement dans les activités policières appelle une réorganisation des distinctions entre les divers types de police.

La même année, le directeur du FBI, Robert Mueller, a ordonné la création des Field Intelligence Groups (FIG) dans chacun des 56 bureaux locaux. L'intention était de combiner les capacités de renseignement et d'enquête du FBI. Les FIG, quant à eux, avaient pour mission de travailler étroitement avec les JTTF dirigées par le FBI, diverses escouades des bureaux locaux et d'autres composantes de l'agence pour appuyer les services de police locaux et municipaux^[25]. Le département de la Sécurité nationale, de concert avec le Bureau des programmes de justice du département de la Justice, a aussi créé les centres de convergence, centres de prévention et de réponse au terrorisme conçus pour promouvoir le partage d'informations au niveau fédéral, entre les agences telles que la CIA, le FBI, le département de la Justice, l'armée américaine, les gouvernements étatiques et locaux, et les partenaires du secteur privé. Les centres de convergence peuvent aussi être affiliés à un Centre des opérations, en cas d'urgence, qui intervient en cas de désastre, et ils sont souvent constitués lors de congrès politiques ou de

sommets importants si une analyse du risque et de la menace le justifie. Au mois d'août 2013, le département de la Sécurité nationale dénombrait au moins 78 centres de convergence.

L'analyse du risque ou de la menace justifiant la création d'un centre de convergence est parfois effectuée par le Homeland Infrastructure Threat and Risk Analysis Center (HITRAC), qui est un:

[...] programme conjoint de l'Office of Infrastructure Protection (IP) et de l'Office of Intelligence and Analysis (I&A) qui produit des analyses de risques, menaces et conséquences afin d'éclairer le département de la Sécurité nationale et ses partenaires sur les menaces, la vulnérabilité des infrastructures et les conséquences potentielles d'attaques ou de désastres naturels, le Plan de protection des infrastructures nationales servant de ligne directrice dans les évaluations du risque^[26].

Ce plan est conçu pour permettre l'identification d'objectifs, d'atouts, de systèmes et de réseaux; pour évaluer des risques, des conséquences, des vulnérabilités et des menaces; ainsi que pour rendre certains programmes prioritaires et les mettre en œuvre. Chaque étape du plan est assortie d'une étape de rétroaction.

Au moment où émergeait cette nouvelle infrastructure intégrée, le Patriot Act (Loi sur le terrorisme) élargissait la définition du terrorisme pour inclure les activités des mouvements sociaux. L'article 802 de la loi définit le délit fédéral de «terrorisme national» en tant qu'«acte mettant en danger la vie humaine», qui enfreint le droit pénal, si son objectif «semble destiné [...] à influencer les décisions d'un gouvernement par l'intimidation ou la coercition^[27]». Une fois combinée à la définition du terrorisme qui inclut «la violence contre la propriété», cette loi assimilait certaines activités militantes au terrorisme. En fait, après le 11-Septembre, les militants écologistes et ceux pour les droits des animaux ont été décrits par le FBI comme la première menace terroriste.

Le Canada après le 11-Septembre

Les attaques du 11 septembre 2001 et les initiatives américaines qui ont suivi ont aussi entraîné de grands changements dans la gestion de la sécurité des infrastructures. Le gouvernement américain exigeait des contrôles frontaliers plus serrés et s'est lancé dans une intégration renforcée de la sécurité, de l'évaluation de la menace et des organes de renseignement des deux pays. Au Canada, les initiatives de sécurité nationale et les services policiers sont maintenant plus liés qu'auparavant. Selon le surintendant Wayne Pilgrim, officier responsable de la Sous-direction des enquêtes relatives à la sécurité nationale, responsable de la surveillance et de la coordination des initiatives post-11-Septembre de la GRC: «Avant le 11-Septembre, le programme de sécurité nationale de la GRC était essentiellement séparé des fonctions policières générales [...]. Après les attentats, de nombreux obstacles, tangibles et intangibles, ont été aplanis, ce qui a grandement facilité l'établissement de partenariats à l'interne et à l'externe^[28].»

Les partenaires externes de la GRC incluaient le SCRS, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Agence canadienne du revenu, le ministère de la Justice, Transport Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, le ministère de la Défense nationale et le Conseil privé, entre autres. Après huit ans successifs de restrictions budgétaires, la GRC s'est vu octroyer davantage de ressources dans le budget fédéral de décembre 2001 afin de gérer les «menaces à la sécurité nationale». Les initiatives financées couvraient 17 programmes distincts, dont les Équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN), composées de représentants de la GRC et de partenaires d'agences de police municipales, provinciales et fédérales^[29]. Selon Pilgrim: «Au cœur de la philosophie des EISN se trouve le renseignement et l'intégration [...]. Nous voulons

étendre ce concept aux enquêtes relevant de la sécurité nationale dans tout le pays, de sorte que, peu importe où vous vous trouviez, cette philosophie de l'intégration prévale^[30].» D'autres organisations ont vu leur financement croître en 2001, incluant le SCRS, le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) et le renseignement militaire.

En 2003, le gouvernement a créé un nouveau ministère appelé Sécurité publique Canada, un équivalent canadien du département de la Sécurité nationale américain, pour assurer la coordination entre tous les ministères et agences fédéraux responsables de la sécurité nationale. Selon le site web du ministère: «[L]'approche du gouvernement à l'égard de la sécurité du Canada est bien organisée et préparée pour faire face aux menaces à la sécurité nationale. Sécurité publique coordonne une approche intégrée en matière de gestion des urgences, d'application de la loi, de mesures correctives, de prévention de la criminalité et de sécurité aux frontières^[31].» Le gouvernement canadien a présenté la Politique de sécurité nationale (PSN) l'année suivante. Parmi les trois initiatives principales de la PSN figuraient la création du Centre intégré d'évaluation des menaces (CIEM) au sein du SCRS, celle d'un nouveau Cadre de sécurité civile, et d'une Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles^[32].

Ces trois innovations ont fait de l'évaluation du renseignement un élément central de la sécurité nationale. Par exemple, dans son CIEM, le SCRS produit des évaluations sur la portée et l'immédiateté de divers risques posés par des individus ou des groupes au Canada et à l'étranger. Semblables sous plusieurs aspects au Patriot Act américain, la loi C-36 a été adoptée par le Parlement en décembre 2001, malgré des inquiétudes quant à certaines de ses dispositions autorisant les procès «secrets» et à sa compatibilité avec la Charte des droits et libertés. Bien que certaines de ces mesures aient pris fin en 2007, elles ont été réintroduites dans la Loi sur la lutte contre le terrorisme de 2012. Il est évident que, suite aux attaques du 11 septembre 2001, de nouvelles institutions, ressources et collaborations ont transformé le champ de la police au Canada et aux États-Unis, incluant le sous-champ de la gestion des manifestations. Conséquemment, la police a adopté de nouvelles manières de définir, d'analyser et d'évaluer les manifestants et leurs activités.

Logiques et justifications

La logique des évaluations de la menace et du risque est devenue une «logique de pratique» dominante dans la justification des décisions policières. Cette tendance s'inscrit dans une perspective sociale élargie désignée par Ulrich Beck, Anthony Giddens et d'autres sociologues comme la «société du risque». Ces auteurs soutiennent que l'organisation de la société s'articule dorénavant en fonction de l'évaluation de risques futurs. Beck définit cette notion du risque comme «une manière systématique de gérer les risques et les insécurités induites et introduites par la modernisation elle-même^[**]». Tel que le soutient Eckberg, le concept classique de risque est envisagé comme la somme des probabilités que survienne un événement adverse et l'ampleur de ses conséquences^[33]. Ce concept a donné naissance à une industrie entière, avec ses professionnels, ses conférences et ses modèles de concurrence. Globalement, les évaluations désignent la composante de risque en des termes précis, habituellement quantitatifs. Dans les évaluations de risques techniques, l'enjeu est spécifié selon un calcul qui consiste à multiplier les probabilités par l'ampleur de leurs effets^[34]. Toute cette arithmétique paraît très convaincante. En effet, la logique séduit et tend à s'étendre à d'autres contextes. Or, la valeur que ce

raisonnement accorde à «l'enjeu» et aux infrastructures existantes tend systématiquement à glorifier le statu quo et à présenter les détracteurs de l'ordre établi comme suspects.

Luc Boltanski et Laurent Thévenot montrent comment de telles justifications politiques et évaluations de valeur sont coordonnées. Quel est le principe d'ordre qui a permis à la police de concevoir et de glorifier l'«évaluation de la menace» comme justification des stratégies policières de gestion des manifestations militarisées et préventives? La logique de l'évaluation de la menace se veut une réponse à l'incertitude de la gestion policière des manifestations contemporaines, ainsi qu'à l'incertitude quant à la manière de conserver l'appui politique des détenteurs du pouvoir économique et politique et du grand public. Comme le soutiennent Boltanski et Thévenot, «les personnes font face à l'incertitude en s'appuyant sur des objets pour confectionner des ordres et, inversement, consolident les objets en les attachant aux ordres construits^[35]». L'objet, en l'occurrence est, bien sûr, la manifestation; et l'ordre correspond à l'évaluation de la menace. Ce raisonnement permet de comprendre pourquoi la police n'a qu'une seule et unique réponse quand on lui demande pourquoi elle a aspergé des personnes de gaz poivre ou quand on la questionne sur la nécessité d'une clôture: les manifestants présentaient une menace.

Tant les questions que les réponses de la police supposent une vision particulière du monde et de ses valeurs. Dans les justifications offertes par les évaluations des risques, le monde supposé en est un où le brave et innocent statu quo est pris d'assaut par les forces du chaos et des ténèbres. Il devient dès lors nécessaire de collecter et d'analyser des informations sur ces forces et d'agir en conséquence, ce qui laisse croire que les menaces et les réponses peuvent être quantitativement ou qualitativement mesurées et traitées de manière appropriée, avec des résultats relativement prévisibles. La mise en application de ce principe est cependant contestée.

«J'aimerais qu'il y ait une vraie science d'évaluation des menaces», a soupiré l'un des décideurs policiers que j'ai présentés au début de ce chapitre. En fait, en dépit de l'adoption généralisée des évaluations du risque et de la menace par les forces policières, peu s'entendent sur la manière de les mesurer, sur la définition même de la menace et de l'analyse qu'il convient d'en faire. Ce qui tient lieu de définition est une séquence de procédures de collecte d'informations et de codes. Selon un document publié par le BJA américain en 2005, l'évaluation et la gestion du risque s'effectuent selon une série d'étapes:

1. inventaire des infrastructures essentielles et des actifs-clés;
2. évaluation du caractère essentiel;
3. évaluation de la menace;
4. évaluation de la vulnérabilité;
5. calcul du risque;
6. identification des contremesures^[36].

Les deux premières étapes, effectuées par une équipe d'évaluation, consistent à identifier les actifs qui pourraient être ciblés et à leur accorder la priorité. Selon l'approche suivie par les autorités canadiennes, les cibles sont plus importantes si on les identifie comme «infrastructures essentielles», une expression désignant «les processus, les systèmes, les installations, les technologies, les réseaux, les biens et les services qui sont essentiels à la santé, à la sécurité ou au bien-être économique des Canadiens et des Canadiennes, ainsi qu'au fonctionnement efficace du gouvernement^[37]». Si les autorités sentent qu'une infrastructure essentielle est visée et que cette

dernière est considérée comme importante, des ressources seront engagées pour éliminer le risque. Les risques découlant d'activités militantes sont perçus comme d'autant plus importants que les institutions qu'elles visent sont ainsi identifiées. Si les évaluations de risque dirigent leur attention sur la cible, les évaluations de menace s'intéressent, elles, aux forces qui menacent cette cible. Un entrepreneur en sécurité basé aux États-Unis a expliqué la différence entre évaluations du risque et de la menace, soulignant que les évaluations du risque se définissent comme la probabilité d'une action multipliée par son danger, tandis que les évaluations de la menace se définissent comme la capacité à agir multipliée par l'intention^[38]. La capacité est évaluée en fonction des performances passées, des tendances, des ressources détenues par un acteur particulier, et par ses habiletés à créer des occasions de passer à l'action. L'intention est également mesurée selon les performances passées, l'opinion publique et l'initiative, en termes de création d'occasions d'agir^[39].

Depuis les attaques du 11 septembre 2001, la logique de l'évaluation du risque et de la menace a largement été diffusée par le gouvernement américain en tant qu'élément central des systèmes de prévention du terrorisme:

L'une des exigences les plus importantes formulées à l'égard de la police dans le contexte de l'après 11-Septembre est l'habileté à collecter, évaluer et disséminer efficacement le renseignement concernant les menaces posées par les terroristes transnationaux et nationaux et d'y réagir [...]. Le besoin d'interopérabilité technologique, de normalisation et de réseautage opérationnel au sein de toutes les agences s'est intensifié. Ces exigences, conjuguées aux demandes faites aux agences locales de mener des évaluations de menaces, de vulnérabilité et de besoins afin de devenir admissibles au financement fédéral en sécurité nationale par l'entremise du Programme fédéral pour l'évaluation et la stratégie relativement à la sécurité nationale, présentent une tâche délicate pour les cadres des agences policières^[40].

En 2002, la RAND Corporation a effectué un sondage auprès des agences policières portant sur leur réponse à ces exigences. L'objectif était de sonder les agences policières en rapport avec l'expérience et la perception qu'elles ont du terrorisme, mais aussi de s'informer sur la coordination des activités, les pratiques de partage des informations, les protocoles d'évaluation de menaces et sur les besoins qu'elles avaient identifiés en matière de soutien au renseignement et de lutte contre le terrorisme^[41]. Pendant l'année qui a précédé le 11 septembre 2001, 30 % des agences locales avaient mené des évaluations de menace, tandis que 60 % l'ont fait dans les mois qui ont suivi. La taille de l'agence semblait jouer un rôle: plus le corps policier local était important, plus il était susceptible d'avoir effectué une évaluation de la menace^[42]. Globalement, il est évident que les initiatives de lutte contre le terrorisme du département de la Sécurité nationale avaient déjà, en 2002, stimulé le recours aux évaluations de la menace comme outil policier, particulièrement au niveau des États.

Comment les activités militantes sont-elles appréhendées dans les évaluations de menace et de risque? Sécurité publique Canada distingue les «menaces malveillantes» des «dangers non malveillants». Ainsi, l'agitation civile (ou les manifestations) est catégorisée comme un danger social «non malveillant» et non intentionnel, mais les «actes extrémistes» sont classifiés comme menaces criminelles changeantes ou «malveillantes». Selon le Cadre d'évaluations tous risques, les menaces malveillantes relèvent de la sécurité nationale^[43]. Cette information est importante dans la mesure où le discours du renseignement de sécurité nationale se sert de la catégorie «extrémisme» comme fourre-tout pour tout un éventail de groupes politiques et de formes d'action directe^[44]. Si l'assimilation des militants à des gangs criminels pendant les années 1980 et 1990 avait mené à la criminalisation des manifestations et à la justification de la surveillance,

ce nouvel amalgame a quant à lui des conséquences différentes. Le mélange des catégories de criminalité, de terrorisme et de manifestations facilite la collaboration de la police, du renseignement, des militaires et des premiers répondants, mais il rend aussi plus susceptible la probabilité d'une réponse militarisée à une manifestation, en prenant les acteurs et les actions évalués en dehors de leur contexte. Étant donné la logique de l'évaluation de la menace dont il vient d'être question, les manifestations, quand elles visent des infrastructures essentielles, sont plus susceptibles d'être évaluées en tant qu'«extrémistes» et de mener les évaluateurs à surestimer tant les capacités que les intentions des manifestants.

La désignation d'«extrémiste» est utilisée, d'une part, en raison de la difficulté qu'il y a à évaluer la capacité et l'intention des manifestants et, d'autre part, en tant qu'elle résulte de la convergence de l'armée, du renseignement et des forces de police. À la lecture de la documentation sur l'évaluation des risques, il apparaît clairement que le langage «neutre» cache un type idéal, un terroriste isolé comme l'Unabomber^{***} ou une organisation comme Al-Qaïda, fourbissant des plans pour attaquer un gouvernement estimé et légitime ou une cible commerciale. Cependant, les mouvements sur lesquels ces évaluations se penchent sont de nos jours fluides, géographiquement diffus et délimités par des frontières poreuses. Par exemple, si je voulais évaluer la menace posée par une manifestation annoncée contre, disons le Sommet du G8, pour laquelle des réseaux peu structurés de manifestants d'une région sont en train de se mobiliser, par où devrais-je commencer? Un sommet du G8 qui réunirait une multitude de chefs d'État et de gouvernement et de négociateurs commerciaux serait assurément considéré comme un événement à protéger par les autorités, qu'il soit qualifié d'«événement spécial de sécurité nationale» aux États-Unis ou d'«infrastructure essentielle» au Canada. Après avoir créé mon centre de convergence pour coordonner la collecte et l'analyse de renseignements, j'essaierais d'évaluer les capacités et l'intention des organisateurs de cet événement. Je procéderais en deux temps: premièrement, j'effectuerais à une analyse de leurs performances antérieures; deuxièmement, je me pencherais sur l'organisation en cours. Ces deux tâches sont plus compliquées qu'il ne semble. S'il s'agit dans le premier cas d'analyser les performances antérieures d'un acteur unique, il suffit d'examiner les documents de la police, la couverture médiatique, les interviews, les documents organisationnels et ainsi de suite. Cependant, étant donné que les manifestations contre les sommets sont organisées par des réseaux d'individus et de petits groupes, ainsi que par de grandes organisations venant de villes, régions et pays divers, je serais bien avisée de concentrer mon analyse sur l'un de ces acteurs. Si je me conformais au modèle fourni dans les évaluations de menace lors des manifestations contre l'APEC en 1997 à Vancouver et pendant la CNR de 2004 à New York, je commencerais par me pencher sur les organisations officielles actives dans la ville et dans la région – ce qui peut être fait assez facilement – pour connaître leurs effectifs actuels leurs campagnes et leurs ressources. Une fois ces éléments considérés, il me faudrait chercher ailleurs. Si j'adoptais l'approche suivie dans les évaluations de menace entourant le Sommet de l'APEC, j'essaierais de déterminer si les délégations participant au sommet ont des opposants politiques dont les représentants pourraient tenter de perturber l'événement. Si je suivais l'approche adoptée pour les manifestations tenues en marge de la CNR à New York, ou lors des manifestations contre le G20 à Toronto ou à Londres, j'évaluerais les antécédents des groupes locaux actifs, puis, élargissant mon angle d'analyse, je considérerais le mouvement dans son ensemble; dans le cas du Sommet du G8, il s'agirait du mouvement altermondialiste. Dans mon évaluation des antécédents de ce mouvement et des menaces qu'il pose, je porterais mon attention sur les événements les plus perturbateurs:

vitres brisées, murs endommagés, conférences perturbées et, par-dessus tout, je m'intéresserais aux antécédents du «Black Bloc». En dépit du fait que cette insistance sur les perturbations dissocie ces événements de tout contexte et de toute dynamique, et qu'elle regroupe dans une même catégorie de nombreux événements différents survenus dans des villes distinctes à divers moments, cette évaluation pourrait servir à émettre des avertissements comme celui-ci, tiré d'un rapport de renseignement préparatoire à la CNR de 2004: «Les armes utilisées par le passé pouvaient être tant des objets de plastique, des lance-pierres que des cocktails Molotov.» De tels énoncés peuvent servir de «renseignement» indiquant que les mêmes armes seront utilisées à l'avenir. Si je combinais des tels récits décontextualisés à une analyse de la rhétorique des militants, il me deviendrait facile de justifier les arrestations de masse, les infiltrations et l'utilisation d'armes sublétales.

Délaissant l'analyse des antécédents des acteurs pour me concentrer sur leurs capacités et leurs intentions actuelles, je les observerais tant sur internet qu'en personne. La surveillance sur le web est assez directe. Il est bien connu que la police fréquente les forums, les groupes Facebook, les échanges sur Twitter et les listes de courrier électronique. Ces médias, ainsi que le contenu de leurs communications, pourraient être soumis à une analyse de tendances et d'interactions, ce qui me permettrait de broser un portrait des activités d'organisation. Cependant, étant donné que de nombreux militants sont au courant de l'existence de ce type de surveillance et hésitent à organiser des manifestations en ligne – surtout les rassemblements perturbateurs –, la surveillance *live* et les agents infiltrés deviendraient utiles. La logique de l'évaluation de la menace et son imperméabilité à l'analyse politique et aux considérations éthiques fait de l'infiltration un choix qui semble raisonnable pour collecter des informations. De nombreux cas d'infiltrations policières de mouvements sociaux et d'organisations dans le but d'évaluer la menace sont survenus récemment. L'un des cas les plus spectaculaires est sans aucun doute celui de l'agent de police britannique Mark Kennedy, qui en tant que membre de la National Public Order Intelligence Unit (NPOIU), a infiltré le mouvement environnementaliste de l'action directe au Royaume-Uni et en Europe entre 2003 et 2009.

Le mandat de la NPOIU, formée en 1999, est de «donner à la police les capacités de développer une évaluation et un profil de l'extrémisme national^[45]». Pour réaliser ces évaluations, Kennedy s'est engagé à fond au sein des groupes militants, aidant à planifier des manifestations, participant à des actions directes et devenant l'amant de nombreuses militantes avant d'être démasqué. Deux autres agents infiltrés britanniques ont même fait des enfants avec des militantes sans leur révéler leur identité. Bien que les dirigeants de la police aient dénoncé ces relations peu professionnelles, d'autres, dont Bernard Hogan-Howe, le commissaire de la Metropolitan Police, les voyaient comme inévitables^[46]. Ces cas ne surviennent pas qu'au Royaume-Uni. Au cours des mois qui ont précédé les manifestations du G20 à Toronto, au moins deux agents de la police provinciale ont infiltré des organisations: Brenda Doherty, sous le nom de Brenda Carey, une femme ayant fui un partenaire violent, et Bindo Showan, alias Khalid Mohamed, concierge^[47]. Pendant une période d'un an, ces deux agents sont devenus des membres actifs de groupes de militants, se joignant aux week-ends à la campagne, aux fêtes, aux dîners informels et aux réunions. Brenda a même emménagé avec des militants qui louaient une maison à Guelph, en Ontario. Mohamed, démasqué à Guelph, a simplement réorienté son activité vers Kitchener-Waterloo, pour ensuite atterrir à Toronto. Tous deux se sont volatilisés quand les mobilisations ont commencé, ne réapparaissant qu'au tribunal pour citer des conversations informelles et des plaisanteries de fin de soirée comme preuve à des accusations de complot en

vue de commettre un méfait. Si je modelais ma stratégie selon celle de ces deux agents, je tisserais aussi des liens de confiance avec des militants afin d'obtenir des renseignements sur leurs intentions et leurs capacités d'impact sur un événement ou une cible en particulier. En m'appuyant sur la certitude que les militants étaient déjà engagés dans des activités criminelles avant mon infiltration dans leur milieu, j'essaierais de pénétrer leurs réseaux afin d'en dévoiler les secrets les mieux gardés. Même si ma mission me forçait à m'engager dans des relations personnelles affectives avec de vraies personnes, il me faudrait soit considérer comme négligeables les déceptions que je causerais à mes «cibles» militantes, soit considérer ce traumatisme émotionnel comme une forme de punition informelle pour s'être engagé dans une activité militante. En combinant une analyse des antécédents fondée sur le scénario du pis-aller et de l'engagement présent basé sur des conversations informelles, le cadre d'analyse de la menace réduit l'activité politique et sociale à une «menace», une chose facilement mesurable et sortie de son contexte.

En nous basant sur un cas réel de gestion policière, soit celui des manifestations tenues en marge de la CNR de 2004 à New York, il nous est possible de montrer comment la stratégie policière axée sur le renseignement et l'évaluation de la menace a réussi à donner l'impression que ces rassemblements constituaient une menace.

La fabrication d'une menace: la Convention nationale républicaine (CNR) de 2004

La CNR de New York en 2004 a été le théâtre d'un contexte de sécurité unique. New York, ville la plus importante des États-Unis, avait été frappée par les attaques du 11-Septembre trois ans auparavant. C'était la première CNR depuis les attentats. Si la stratégie des terroristes du 11-Septembre devait être imitée, c'est-à-dire par l'attaque de centres importants du pouvoir politique et économique aux États-Unis, on pouvait présumer que le rassemblement républicain serait une cible. On y prévoyait la participation de 2 509 délégués (ainsi que 2 344 substituts), 15 000 représentants des médias, 15 000 donateurs, des gouverneurs, des délégations congressionnelles et leur personnel, en plus de 15 000 parents, amis et autres visiteurs. Les événements devaient se tenir au Madison Square Garden, situé au centre-ville, au Javits Center et dans 43 hôtels.

En juin 2003, la CNR a été classée «événement spécial de sécurité nationale», ce qui signifiait que les services secrets feraient figure d'agence fédérale coordonnant toutes les autres agences du gouvernement américain. Le NYPD demeurerait tout de même l'agence locale responsable de la sécurité^[48]. On a assisté à la conception d'une infrastructure sécuritaire gigantesque, appelée «Operation Overlord II», une référence probable au plan secret des alliés pour un débarquement en Normandie pendant la Seconde Guerre mondiale, dont le nom de code était «Overlord».

Après l'événement, la police et les organisateurs ont déclaré que la sécurité de l'événement avait été un succès. Il y avait eu, certes, quelques dizaines de manifestations militantes, dont seules quelques-unes avaient réussi à perturber brièvement le congrès.

Pourtant, durant le congrès, la police a procédé à 1 806 arrestations, le plus grand nombre de toute l'histoire des CNR. Approximativement 1 400 de ces personnes ont été arrêtées pour des comportements non criminels, tels que «défiler sans permis» et «inconduite». Ces gens ont pour la plupart été placés en détention pour 24 à 48 heures, pour des délits qui, en temps normal, ne justifient que quelques heures de détention. Des dizaines de poursuites pour arrestations abusives ont par la suite été engagées par des centaines de personnes^[49]. En 2012, le juge Richard

Sullivan a statué que les arrestations de masses effectuées huit ans auparavant étaient anticonstitutionnelles. Donna Lieberman, directrice administrative du NYCLU, a fait la déclaration suivante: «Cette décision est une victoire pour le droit de manifester – un principe démocratique fondamental. Elle remet gravement en question les tactiques policières abusives utilisées pour museler les manifestations pendant la CNR de 2004.» Comment une telle situation, où autant de monde a été préventivement surveillé (j’y reviens plus bas), arrêté et rendu victime d’abus policiers, peut-elle être décrite comme une «opération réussie»? L’absence de perturbations de l’événement cible prend clairement le pas sur les perturbations de la vie des personnes arrêtées, sur le respect du processus politique habituel et sur la quiétude des passants ordinaires. Et une telle priorisation trouve sa compréhension dans le cadre instauré par la logique de l’évaluation de la menace, qui range les manifestations dans cette dernière catégorie et les gère à la manière d’une opération antiterroriste.

Pour cette CNR, la stratégie du NYPD reposait sur des opérations de renseignement mises au point après le 11-Septembre. En 2003, Le NYPD avait déjà largement amélioré sa capacité à collecter et à analyser des renseignements, capacité qui se révélerait cruciale pour son approche de la CNR. Selon des documents divulgués au cours des poursuites judiciaires fédérales, des équipes d’agents secrets auraient voyagé dans tout les États-Unis, au Canada et en Europe dans le but d’infiltrer les réseaux militants et de glaner des renseignements à inclure dans leurs rapports quotidiens acheminés au service du renseignement^[50]. David Cohen, le commissaire du NYPD assigné à ce dernier service, également ex-haut fonctionnaire de la CIA, a joué un rôle central dans la coordination de cette opération^[51]. Selon un article du *New York Times*, Cohen aurait prétendu, dans une déclaration faite sous serment datée du 12 septembre 2002, que la surveillance des activités politiques nationales était essentielle à la lutte contre le terrorisme: «Étant donné la diversité des activités auxquelles les membres d’une cellule dormante peuvent se livrer durant la longue période de préparation à un acte terroriste, toutes les ressources du NYPD doivent être disponibles pour mener des enquêtes sur les activités politiques et les enjeux relatifs au renseignement^[52].»

Ces enquêtes étaient menées selon la logique de l’évaluation de la menace. Le résumé des activités du NYPD pour la période de 2004 correspondant à la CNR commence par les mots «Évaluation de la situation et de la menace^[53]». Selon cette évaluation, bien qu’il n’existe aucune menace spécifique contre la CNR, les congrès politiques et les élections sont des cibles terroristes potentielles. Les auteurs ont ajouté:

L’utilisation de matières dangereuses, y compris les armes chimiques et biologiques, pose également une menace sérieuse. De plus, on prévoit que la ville de New York sera le théâtre d’un nombre d’actions militantes jamais vu depuis des décennies. Les organisateurs de United for Peace and Justice ont prédit que 250 000 personnes participeront à leur rassemblement prévu le 29 août. Bien que la vaste majorité des participants soient pacifiques, l’envergure de l’événement mettra à très rude épreuve les ressources du service et entravera sérieusement la circulation des véhicules et des piétons dans *midtown*. Selon des sources ouvertes, certains individus et groupes qui préconisent l’usage de la violence seront présents, cherchant à commettre des actes criminels qui pourraient gravement mettre en danger la sécurité publique.

Cette description de la menace amalgame des activités fort différentes. L’utilisation d’armes chimiques et biologiques soulève effectivement de graves inquiétudes. Étrangement, cette menace est brandie en l’absence de toute preuve confirmant l’existence de telles armes. Le véritable objet de l’évaluation est l’activité militante, mais des renseignements manquent pour l’inclure dans la menace – l’envergure de l’événement et ses impacts sur les ressources du

NYPD, le flot de circulation. Le paragraphe se conclut par l'évocation de potentielles violences «en opposition au gouvernement», mais il se base sur des «sources ouvertes», ce qui semble désigner une recherche dans Google. Étant donné que ce sommaire est présenté dans le résumé des activités de l'opération, il semble assez mince pour justifier une opération massive de sécurité. En réponse à cette situation et à l'évaluation de la menace, le service de police a énoncé sa mission: assurer la sécurité des New-Yorkais et des visiteurs, sécuriser la CNR, minimiser les inconvénients pour les voyageurs, résidents et commerçants, et faciliter le droit des autres à manifester pacifiquement contre le congrès. La distinction entre les locaux, les visiteurs et les «autres» illustre l'image qu'on se fait des manifestants.

En plus des opérations secrètes menées dans plus d'une douzaine de villes, des dossiers sur des groupes ou des individus ont parfois été ouverts à la suite d'une simple recherche de preuves sur internet quant à des plans ou à des idées reliées à la CNR de 2004. Si une organisation semblait se livrer à des préparatifs, peu importe leur nature, ou prévoyait de participer à des manifestations, un dossier était ouvert^[54]. On s'intéressait aux causes politiques défendues par les militants, à leur casier judiciaire le cas échéant et à tout projet d'actes de désobéissance civile ou de tactiques perturbatrices. Si un haut gradé arrivait à prouver qu'une activité illégale était encouragée, une enquête et une surveillance plus étroite s'ensuivaient.

Pendant les mois qui ont précédé le congrès, les comptes rendus d'activités sur le terrain et sur le web sont venus garnir les rapports des services de renseignement sur la CNR. Ces rapports contenaient des informations diverses et hétéroclites, qui changeaient au fur et à mesure que la date du congrès approchait^[55]. Parmi leurs différentes sections, on trouvait «Événements majeurs à venir lors de la CNR», «Incidents ou manifestations», ainsi qu'une liste distincte de «Menaces», y compris, pêle-mêle, des menaces à la bombe, des menaces contre les participants, des pertes, des vols, etc. Par exemple, le 26 août 2004, le rapport de renseignement sur la CNR catégorisait comme «activité suspecte» deux hommes arrêtés en train de photographier des stationnements vacants dans les rues aux alentours d'un des sites du congrès. Les deux individus furent soumis à un contrôle d'identité. Dans une autre affaire, on rapportait qu'un «individu de type arabe» flânait dans les toilettes d'un hôtel, et que deux femmes avaient été vues en train de filmer le Madison Square Garden depuis leur véhicule. Le rapport indique que le flâneur de l'hôtel a été identifié, puis arrêté; et que la JTTF est à la recherche des deux cinéastes. Les responsables du renseignement ont jugé de telles activités suspectes et méritant une intervention. Le rapport contient aussi des notes comme celle-ci, rédigée le 14 avril 2004. Son titre, «Local Anti-RNC Activist Group posts "First Aid" Manuals on Internet Website» («Un groupe local anti-CNR affiche un manuel de premiers soins sur sa page web»), est suivi des explications suivantes:

- Les informations contenues dans ce manuel préparent le lecteur à traiter les personnes exposées au gaz poivre/gaz lacrymogène et les manifestants blessés pendant des altercations avec les forces de l'ordre.
- Le manuel indique que les participants ou militants d'action directe pourraient vouloir résister et affronter le personnel du service d'ordre.

De telles interprétations des activités militantes présentent les militants sous leur jour le plus conflictuel.

Le rapport contient aussi une section intitulée «Discussions sur internet au sujet de la CNR». Par exemple, le 4 août 2004, on notait que les militants avaient affiché un appel à l'action directe intitulé «Chaos sur Broadway» dans des forums de discussion au Canada et aux États-Unis, et que des discussions en ligne avaient eu lieu sur les «croyances de militants» indiquant que «la hausse récente du niveau d'alerte en lien avec le terrorisme avait été annoncée avant la CNR pour que la Ville de New York puisse porter son statut d'alerte au niveau rouge, permettant l'instauration de la loi martiale», et ainsi interdire toutes les manifestations autorisées. En plus de ces notes, on trouve des résumés et des évaluations des activités militantes lors de congrès et sommets précédents jugés pertinents, tout particulièrement les manifestations de 2000 contre les conventions nationales républicaines et démocrates à Philadelphie et à Los Angeles, ainsi que les manifestations contre la ZLEA à Québec. Ces résumés et évaluations contenaient des descriptions de ces événements, de leur ampleur, du nombre d'arrestations, et des accusations (sans préciser si des condamnations s'en étaient suivies). Par exemple, le rapport des accusations portées lors de la CND de 2000 à Los Angeles incluait «assaut avec instrument dangereux sur un agent de la force publique», «possession d'explosifs», «port d'une arme dissimulée» et «possession de feux d'artifice dangereux», toutes des accusations laissant entendre que les manifestations sont peuplées de criminels dangereux. Dans certains cas, les rapports contenaient des détails sur les poursuites que les tactiques de police avaient déclenchées. Il y avait aussi des rapports sur des manifestations précédentes tenues au Royaume-Uni, ainsi que des descriptions répétées et détaillées des tactiques des «Black Blocs». Dans leur ensemble, ces rapports dépeignaient les manifestants anti-CNR comme des individus rusés, organisés, violents, puissants et ressemblant un peu à des terroristes.

*

* *

Ces rapports alarmants font croire à une attaque imminente perpétrée par des manifestants. Cette manière d'évaluer les militants et leurs actions est le résultat de changements survenus dans le champ de la gestion policière des manifestations, un domaine où se croisent les opérations militaires, les infrastructures de renseignement, la police et la gestion des urgences. Dans ce champ, la logique qui permet l'intégration de ces domaines divers en est une qui voit les infrastructures essentielles du statu quo comme une cible à défendre, ce qui rend les opposants au statu quo suspects et menaçants.

Cette logique domine clairement les opérations de sécurité pour de nombreux types d'événements, y compris les sommets du G8 et du G20 de 2010. Les deux agents infiltrés, «Brenda» et «Khalid», sont issus du GMR formé en 2009 pour permettre à la GRC, à la PPO, à la police locale et à d'autres services de sécurité de coordonner leur travail de renseignement. Le bras d'enquête du GMR était appelé la Primary Intelligence Investigative Team (PIIT). La PIIT avait le mandat de «détecter, décourager, prévenir, enquêter et perturber les menaces au G8 de 2010». Elle utilisait un «large éventail de techniques d'enquête», y compris l'analyse d'informations de sources ouvertes, la révision des rapports de police, et des techniques plus discrètes comme le recrutement d'informateurs confidentiels et d'agents infiltrés. En plus de ces derniers, la police surveillait de nombreux militants selon un code de couleurs correspondant au risque perçu: rouge (suspect), orange (personne d'intérêt) et jaune (associé)^[56]. La police a ainsi identifié certains manifestants de mouvements anticapitalistes, autochtones et environnementaux

comme des extrémistes. Pourtant, en dépit de cette gigantesque opération de renseignement, le chaos est advenu. Et la logique du modèle n'a pas été remise en question. Car devinez quelles étaient les recommandations des rapports après-action pour l'avenir? Plus de collecte, d'analyse et de partage de renseignement pour neutraliser les menaces.

Parfois, on semble penser que les manifestants sont pris pour cible à cause de leurs opinions politiques, de l'efficacité de leur organisation et de leur travail de coalition. Cela explique peut-être en partie les choses; mais il faut aussi comprendre cela à la lumière de la logique dominante, qui est celle d'une police axée sur le renseignement. Selon elle, organisation efficace et travail de coalition représentent des menaces pour le statu quo en apportant incertitude et imprévisibilité aux manifestations. Ainsi, quand la police tente d'évaluer un nouveau réseau protéiforme, dont on ignore le nombre d'adhérents, les capacités et les intentions, elle tend à ne pas essayer de comprendre les motivations ou les actions des militants, elle se prépare plutôt à éviter le pire. Étant donné les caractéristiques des vagues récentes de manifestations, cette approche garantira encore bien des collisions entre les mouvements sociaux et la police.

[*] Dans le jargon militaire, l'«intention du commandant» désigne un énoncé de mission et d'objectifs clair et concis, indiquant le résultat souhaité et les risques acceptables. Pendant le cours des opérations, ces instructions servent de boussole aux échelons inférieurs dans la prise de décision tactique.

[**] Nous traduisons de l'anglais cette citation, qui est absente de l'ouvrage original (Ulrich Beck, *Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne*, Francfort, Suhrkamp, 1986) et de sa traduction française (Ulrich Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. Laure Bernardi, Paris, Aubier, 2001). Elle a été ajoutée à la traduction anglaise que cite Lesley J. Wood (Ulrich Beck, *Risk Society: Towards a New Modernity*, trad. Mark Ritter, New York, Sage Publications, 1992).

[***] L'«Unabomber», de son nom véritable Theodore Kaczynski, est un mathématicien américain, militant écologiste et opposé au progrès technologique. Entre 1978 et 1995, il a envoyé par la poste 16 bombes artisanales à des universités et des compagnies aériennes, d'où l'appellation «UNiversity and Airline BOMber» utilisée par les enquêteurs pour le désigner. En 1998, il a été condamné à la prison à perpétuité sans possibilité de liberté conditionnelle.

Des fusils à eau remplis d'urine

L'UNE DES PREMIÈRES règles sociales qu'apprennent les bébés est qu'il ne faut pas jouer avec son urine et ses excréments. Nos parents nous apprennent que s'amuser avec son pipi ou son caca peut nous rendre malades, et que ceux qui s'entêtent à le faire se conduisent «anormalement». Cette leçon est rapidement et efficacement comprise.

Néanmoins, la police a plusieurs fois laissé entendre que les manifestants transgressaient ce tabou. Depuis les manifestations contre l'OMC à Seattle en 1999, les autorités profitent des conférences de presse précédant chaque événement d'ampleur pour faire savoir que les militants manigancent d'asperger les policiers d'urine. Déjà en 2000, avant BIO2000, une conférence sur les biotechnologies tenue à Boston, le sergent détective Margot Hill de la police locale avait révélé au *Boston Globe* que les agents du service de police de Seattle, se basant sur leurs expériences pendant les manifestations contre l'OMC, avaient transmis des informations à la police de Boston sur les tactiques employées par les altermondialistes quelques mois auparavant. Dans leur présentation, les agents de Seattle ont montré des morceaux de ciment, des pistolets à plomb, des frondes et des fusils à eau de grande capacité remplis d'eau de Javel et d'urine. Ils ont aussi raconté que les manifestants anti-OMC de Seattle avait inondé les rues d'huile d'olive et de billes pour entraver le travail des policiers à cheval et qu'ils avaient posté les manifestants pacifiques en première ligne pour cacher les manifestants les plus combattifs^[1]. Le mouvement altermondialiste avait bel et bien l'air d'avoir intensifié son militantisme.

Pour autant, rien ne prouve que les manifestants ont utilisé ces armes ou commis ces actes à Seattle, mis à part les preuves fournies par la police elle-même. En fait, le journaliste du *New York Times*, qui avait mentionné les fusils à eau en citant des sources policières de Detroit, a dû se rétracter après que les autorités de Seattle eurent confirmé que cette histoire n'était jamais arrivée^[2].

Depuis les manifestations de 1999, la police a répété inlassablement la même histoire lors des préparatifs à plus de 20 manifestations au Canada, au Royaume-Uni, en Australie et, plus récemment, aux États-Unis. Ses représentants prétendent savoir de façon certaine que les manifestants planifient d'asperger les policiers d'urine (ou d'eau de Javel) ou de les bombarder d'excréments. Dans un quart des cas, les services de police aux États-Unis et au Canada ont donné plus de détails, prétendant détenir des preuves selon lesquelles les manifestants étaient décidés à remplir d'urine des fusils à eau de grande capacité. Dans la moitié des cas, la police a soutenu que l'intention des manifestants était de jeter aux policiers des bouteilles remplies d'urine^[3]. Enfin, dans un quart des cas, la police a prétendu avoir confisqué à des manifestants des bouteilles d'urine qui lui étaient destinées. Après chaque manifestation, elle continue de faire

circuler ces histoires d'urine et d'excréments en dépit de l'absence totale de preuves ou d'accusations criminelles^[4]. Comment interpréter cette fixation un rien obsessionnelle?

Dans le chapitre précédent, j'ai émis l'hypothèse que les initiatives antiterroristes richement financées identifient les manifestants à des menaces afin de justifier l'augmentation de leur budget et leur approche militarisée. Les histoires d'urine vont dans le sens de cette stratégie. Mais bien que cette explication soit recevable, la restructuration du champ, ses effets sur les logiques déterminant les pratiques et les enjeux de distribution des ressources ne sont pas les seuls facteurs. Car si ce cadre permet d'expliquer pourquoi et comment la police instrumentalise ce récit (pour justifier l'octroi de ressources et recouvrer sa légitimité), nous devons aussi nous intéresser aux croyances internalisées et aux processus interprétatifs, c'est-à-dire à ce que Bourdieu appelle l'«habitus», pour expliquer pourquoi des agents semblent croire à ces histoires ou continuent de les colporter en l'absence de preuve. Une dynamique culturelle et affective est indéniablement à l'œuvre, qui influence la formation du savoir de la police sur les manifestants. Dans ce chapitre, je m'appuierai sur des publications policières, des déclarations de policiers lors de procès, des articles de journaux et des autobiographies pour explorer la portée, la signification et les implications de ce récit souvent colporté. En retracer l'origine permettra de comprendre la manière dont le savoir de la police sur les manifestants contribue à encourager l'utilisation d'unités antiémeutes et de barrières, et vient justifier les tentatives de limitation des mobilisations.

L'histoire de l'urine a d'abord fait surface en mars 2000, pour ensuite se répandre rapidement. En 2000 seulement, en plus de l'incident de Boston ci-haut mentionné, la police de New York a déclaré (en avril) que des manifestants contre la brutalité avaient lancé des bouteilles d'urine sur les policiers; la police de Washington (en avril) a laissé entendre la même chose de manifestants contre le FMI et la Banque mondiale; même chose pour la police de Toronto (en juin), cette fois au sujet de militants contre la pauvreté; et enfin, les polices de Philadelphie (lors de la CNR) et de Los Angeles (lors de la CND) ont rapporté que les manifestants contre les conventions se préparaient à asperger la police d'urine (en juillet)^[5].

Bien que l'histoire ait été entendue à l'occasion de tous les événements susmentionnés pendant la première moitié de 2000, il a fallu attendre le mois d'octobre pour en voir la première version écrite dans un numéro de *Police Chief Magazine*. Ses auteurs – Norman Beasley, un agent de police d'Arizona qui se ferait connaître comme défenseur des centres de convergence et de l'évaluation de la menace, Thomas Graham, officier commandant de la Disorder Control Unit du NYPD, et Carl Homberg, commandant à la retraite des forces spéciales de la US Park Police – étaient des autorités respectées, soit en stratégie centrée sur le renseignement, soit en gestion policière des manifestations. Ils soutenaient que ces dernières avaient changé:

Alors que les manifestations sont de nos jours de nature plus violente et incendiaire, semblant frapper sans avertir, les manifestants d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'avant non plus. Ils sont souvent plus riches, plus mobiles et instruits que leurs homologues des années 1960. Ils sont aussi plus sophistiqués, mieux organisés, ont davantage de ressources et reçoivent une meilleure couverture médiatique. Les manifestants sont dorénavant bien financés et mènent des camps de formation dans tout le pays pour enseigner aux militants comment «paralyser» le système [...]. Les manifestants d'aujourd'hui ont aussi recours à des tactiques plus drastiques pour atteindre leurs objectifs. Ils se servent de divers dispositifs de verrouillage (menottes sous tubes de PVC, trépieds et cadenas en U) et des chausse-trappes pour arrêter la circulation des véhicules et les piétons. Ils font rouler des poubelles et des réservoirs remplis de ciment ou d'eau vers les lignes de police, se servent de lance-pierres pour jeter des billes et de fusils à eau remplis d'urine ou d'eau de Javel, et ils «marquent» les

agents en civils à l'aide de pistolets *paintball*. Et ils savent qu'une foule dispersée et en colère est plus difficile à contrôler qu'un rassemblement serré^[6].

Étant donné la légitimité accordée tant aux auteurs qu'à la publication, ce portrait des manifestants a souvent été repris et répété. Depuis la parution de cet article dans *Police Chief Magazine* jusqu'aux préparations du Sommet de la ZLEA en 2003 à Miami, le FBI et le département américain de la Justice semblent jouer le rôle de relais importants de cette description vers le champ policier, les médias et le public.

En 2004, apparemment pour répondre à des questions insistantes des médias, des militants et des organisations de libertés civiles à l'égard du plan de gestion des manifestations contre les conventions nationales républicaines et démocrates, le FBI a publié ce texte sur son site web:

Nous avons des inquiétudes quant à des fusils à eau de grande capacité remplis d'ammoniac, d'eau de Javel ou d'urine; des projectiles comme des cailloux ou des bouteilles; des dispositifs incendiaires tels les cocktails Molotov et les fusées, et même des engins explosifs artisanaux comme des bombes tuyaux. Par exemple, lors des manifestations contre la ZLEA en novembre 2003, à Miami, la police a été la cible de billes et d'écrous catapultés à l'aide de lance-pierres, de cailloux, de bâtons sertis de lames de rasoir et de clous, ainsi que d'eau de Javel et d'urine^[7].

En dépit de ces avertissements, il n'existe ni preuves de telles attaques contre la police à Miami, et aucune accusation n'a été portée en ce sens. Cependant, avant les manifestations de Miami, l'histoire avait été répétée par un consultant en sécurité privée, probablement pour générer des opportunités d'affaires^[8]. Son matériel promotionnel, un dépliant, dressait la liste des tactiques potentielles qu'utiliseraient les «anarchistes», dont l'arrivée était annoncée. Portant la référence de «renseignement policier» comme source, la liste incluait les tactiques suivantes:

- lance-pierres
- arme de jet pour la chasse que les manifestants utilisent pour tirer des balles d'acier ou de gros écrous. Un dispositif dangereux et mortel;
- cocktails Molotov – tirés en grand nombre à Seattle et à Québec, peuvent causer d'importants dommages;
- pieds-de-biche – pour fracasser des vitrines, des vitres de voitures, etc. Ils soulèvent aussi les trottoirs pour les fracturer en morceaux qu'ils jettent à la police comme ils l'ont fait à Seattle;
- pistolets à eau – remplis d'acide ou d'urine.

La police a expliqué le fait que les manifestants de Miami n'ont pas eu recours à ces tactiques par l'efficacité de leur intervention...

Les effets de l'histoire de l'urine

Quand un porte-parole de la police déclare: «les manifestants planifient d'asperger la police d'urine», ou d'autres histoires du genre, ses propos ont des conséquences. Qu'il croie ou non à sa propre histoire, le simple fait de la raconter déshumanise les manifestants. L'idée selon laquelle ceux-ci sont d'une certaine manière inférieurs à des êtres humains peut ainsi revenir des médias à la police, puis passer aux autorités civiles et au public, déclenchant des réactions en chaîne avant la tenue d'une manifestation: l'interdiction de manifester, l'augmentation des dépenses policières

et, subséquemment, la justification des accusations portées contre les militants et la militarisation des tactiques. Ces réactions peuvent inclure:

- En citant comme exemple les attaques à l'urine par les manifestants contre la police lors de la CND de 2000 à Los Angeles, un juge de Boston a déclaré en 2004 que la création d'une zone de manifestation par la police à la CND de 2004 était une manière raisonnable de contenir les manifestants.
- En citant le même incident à Los Angeles (qu'aucune source n'a jamais confirmé), le conseil municipal de Denver a voté un règlement interdisant le transport d'urine et d'excréments dans le but de les jeter sur autrui en préparation à la CND de 2008.
- En 2004, le NYPD a cité des utilisations passées d'«urine ou d'eau de Javel dans des fusils à eau de grande capacité» pour justifier les arrestations de masse juste avant la CNR^[9].
- La procureure du comté de Ramsey, Susan Gaertner, qui a mené les poursuites contre les manifestants arrêtés lors des manifestations contre la CNR à Saint-Paul (Minnesota) en 2008, s'est servie de cette histoire pour justifier ses accusations criminelles de «complot d'incitation à l'émeute avec d'autres intentions terroristes» contre des militants, en déclarant que ces derniers n'étaient pas accusés de désobéissance civile. Elle a plutôt soutenu qu'«[i]ls sont accusés de planifier des actions telles que fracasser des vitres, dégrader des voitures de police et jeter des excréments et de l'urine sur des agents de police^[10]».
- En 2001, la police de Long Beach (Californie) a justifié son utilisation de balles de caoutchouc et de sacs de plombs par l'affirmation que certains manifestants avaient lancé des bouteilles dont certaines étaient remplies d'excréments et d'urine.
- En 2003, pendant les manifestations contre la ZLEA de Miami, le lieutenant Bill Schwarz, porte-parole du service de police de Miami, a soutenu que la police avait été bombardée de pierres, d'excréments dans des sacs de plastique et de bouteilles d'urine, pour justifier ses assauts à la matraque^[11].
- En 2013, le département texan de la Sécurité a justifié la fouille de militants pro-choix en disant que des contenants d'urine et d'excréments avaient été trouvés dans leurs sacs^[12].

Tous ces récits de manifestants aspergeant les policiers d'urine servent à justifier les réponses militarisées de cette dernière. Le cas sur lequel nous nous attarderons maintenant en est un exemple probant.

Étude de cas: 15 juin 2000, marche contre la pauvreté à Toronto

En juin 2000, l'histoire de l'urine avait gagné beaucoup de terrain et avait même refait surface pendant les préparatifs de la police en vue d'une manifestation contre la pauvreté à Toronto. C'est d'une certaine manière étonnant, parce que contrairement aux manifestations contre l'Organisation des États américains à Windsor (Ontario) tenues dix jours auparavant, les organisateurs planifiaient ici une mobilisation plutôt locale. Un millier de marcheurs sont donc partis d'un parc du centre-ville pour se rendre jusqu'aux bâtiments de l'Assemblée législative de Queen's Park, exigeant de s'adresser au parlement provincial pour protester contre les restrictions budgétaires dans l'aide et le logement sociaux. À cette époque, période de vigueur pour le mouvement altermondialiste, le ton et les arguments des manifestants traduisaient un militantisme affirmé. En février et en novembre 1999, le groupe avait marché sur la colline du

Parlement fédéral à Ottawa. Ils avaient renversé des barrières et été repoussés au gaz poivre par la police. Dynamisé, le groupe voulait par cette manifestation de juin ramener l'attention sur le gouvernement provincial.

La police de Toronto faisait preuve de la même détermination. Comme les manifestants, moins de six mois après les événements de Seattle, elle était en train d'intégrer de nouvelles idées et tactiques, nourrie par les confrontations d'autres services avec les mouvements altermondialistes américains, britanniques et canadiens. J'ai examiné les témoignages policiers enregistrés durant les procès des trois dirigeants de l'OCAP accusés d'incitation à l'émeute et d'avoir participé à une émeute, et il apparaît que le renseignement en général et l'histoire de l'urine en particulier étaient devenus des éléments centraux dans la préparation policière aux manifestations, qu'ils jouaient un rôle majeur dans la justification des actions des forces de l'ordre. En réponse à la question de l'avocat Peter Rosenthal, pendant son contre-interrogatoire sur la préparation de la police à cette manifestation, le surintendant Adrian Maher a expliqué: «Avec les renseignements que nous avons reçus à ce sujet, le fait que nous savions que la manifestation serait violente, pas seulement les projectiles, mais la foule en soi; les bandanas qui couvraient leurs bouches, les matelas dont ils se sont servis pour charger les barrières, c'est un avertissement clair qu'il y aura de la violence^[13].»

Les renseignements auxquels Maher se réfère semblent venir des informations fournies par Steve Irwin, agent de renseignement de la police de Toronto, qui a précisé dans son témoignage que les militants disaient: «Rien ne nous arrêtera!»

Les policiers ont déclaré que, des mois avant la manifestation, ils avaient reçu un avertissement selon lequel les manifestants pourraient se servir de fusils à eau remplis d'urine. Comment cette idée a-t-elle fait son chemin jusqu'à la police de Toronto? L'agent de renseignement Steve Irwin a déclaré (lui aussi lors de son contre-interrogatoire) que les policiers avaient appris que les manifestants avaient déjà aspergé des agents d'urine en visionnant des vidéos de manifestations passées. On a demandé à Steve Irwin de divulguer la source de son histoire d'urine, mais il ne l'a pas fait. Irwin a précisé que le sergent Gillispie «avait fait des recherches sur cette affaire». Quoi qu'il en soit, lorsqu'il avait briefé ses agents le matin des manifestations, Irwin avait souligné que l'info avait été prise des événements de Seattle et de Windsor. Le détail avait visiblement marqué les esprits, puisque tous les calepins des agents, environ une douzaine, déposés comme documents pour le procès, étaient marqués de la note «fusils à eau remplis d'urine» ou simplement «urine». Le chef de la Tactical Unit de la police de Toronto, le sergent Wes Ryan, a témoigné: «Le renseignement nous a informés dès le matin et nous a dit de nous attendre à recevoir des choses comme de l'eau de Javel et de l'urine projetées de pistolets ou de gros fusils à eau, des projectiles.» Quand on lui a demandé comment ces renseignements leur étaient parvenus, Ryan a simplement remarqué que cela faisait partie du renseignement usuel.

En dépit de leur origine incertaine, de telles informations ont influé sur les préparatifs de cette journée en amenant la police à consulter des sources extérieures en vue d'accusations qui pourraient être déposées. L'avocat Peter Rosenthal a demandé à Irwin d'expliquer le sens de cet extrait du plan de déploiement pour les divisions 51 et 52 de la police de Toronto: «Au jour dit, nous arrêterons les personnes trouvées en possession de pistolets à eau pour voie de fait si leurs pistolets sont remplis de substances nocives; si le pistolet s'avère ne contenir que de l'eau, la personne sera relâchée, sans accusation.» Irwin a répondu que cette phrase signifiait

qu'«évidemment, quelqu'un avait dû demander à un procureur de la Couronne: "Qu'est-ce qu'on fait avec ça?"»

En plus des préparations juridiques, l'histoire de l'urine avait déclenché une forte réponse émotionnelle chez les policiers, ce qui peut avoir influencé leur interprétation des actions des manifestants. Pendant le contre-interrogatoire lors des audiences préliminaires au procès de trois organisateurs de la manifestation du 15 juin 2000 à Toronto, le sergent Brian Smith, membre de la PSU, a décrit son expérience pendant la manifestation:

Ce jour-là, nous étions postés devant l'Assemblée législative. Quand nous sommes arrivés, deux escouades étaient déjà là. Je faisais partie d'une de ces escouades. Je n'avais pas mon bouclier et nous n'étions que 12. Les gens qui s'apprêtaient à faire l'émeute ont attaqué. Avec le temps, nous sommes arrivés à disperser la foule. J'ai été attaqué de nombreuses fois. J'étais couvert de la tête aux pieds de peinture, d'urine et d'excréments. Mon ceinturon était détruit. Des parties de mon arme devaient être remplacées. J'en avais même... Il y avait même une odeur d'essence sur mon uniforme.

Le sergent Smith fait ensuite le récit de l'attaque pendant laquelle il a été frappé sur le flanc droit. «Je ne l'ai pas vu venir, j'étais aplati sur le côté gauche», a-t-il déclaré, expliquant qu'il sentait des mains sur son corps et qu'il voyait le visage d'une personne qui l'empoignait, une personne qu'il a identifiée comme l'un des défenseurs. L'avocat a ensuite demandé au policier: «Avez-vous répliqué d'une manière quelconque?» Il a répondu: «Non, tout ce que je voulais, c'était me libérer. Une des pires choses qui puisse arriver à un policier, c'est d'être entraîné dans une foule, parce que la foule n'a qu'une intention: le tuer.» Il est clair que Smith raconte ici un épisode où il a été terrifié par les manifestants; son interprétation des événements est émotionnellement très chargée. Il est probable que sa peur d'être tué par les manifestants ne soit pas simplement fondée sur ces récits de fusils à eau géants remplis d'urine, elle prend aussi probablement sa source dans une combinaison de la connaissance antérieure qu'il a des manifestants, du briefing qu'il a eu sur les fusils à eau et de ses observations personnelles d'une foule inhabituellement combative. Tout cela l'a mené à construire cette histoire d'être «recouvert» de l'urine dont il avait entendu parler avant la manifestation. L'avertissement qu'il a reçu pendant les briefings à propos de manifestants violents a préparé le terrain pour la confrontation, la peur, et même la déformation de la vérité.

Histoires de policiers

L'histoire de l'urine continue de circuler parmi les autorités policières et au sein du public. Elle a été utilisée en référence aux manifestants contre le G20 à Toronto (2010), aux étudiants qui manifestaient à Londres (2010) et, plus récemment, par les manifestants pro-choix au Texas (2013)^[14]. Le plus souvent, l'histoire est «campée» dans une manifestation aux États-Unis, avec une préférence pour les rassemblements tenus en marge des congrès politiques et des sommets, mais elle est aussi racontée dans des contextes de manifestations contre la pauvreté, pro-choix, contre la brutalité policière et anticapitalistes. De simples raisons stratégiques ne suffisent pas à expliquer la répétition de cette histoire par la police. Pour comprendre sa popularité, nous devons examiner la relation entre le champ de la police et le savoir que celle-ci a intégré sur les manifestants.

Dans les chapitres précédents, il a été question du cadre d'analyse de Donatella della Porta et de ses collaborateurs pour montrer comment les changements dans la configuration du pouvoir et

des caractéristiques organisationnelles des forces de police, combinés à leurs interactions avec les manifestants, influencent la gestion policière des manifestations^[15]. Mais, comme le soulignent della Porta et Reiter, toutes ces influences sont filtrées par le savoir de la police, qui se définit comme «la perception qu'a la police de la réalité externe», ce qui inclut la perception de son propre rôle, du mouvement, de la manifestation et des militants eux-mêmes^[16]. Afin d'utiliser cette conception du savoir de la police pour expliquer pourquoi les histoires de manifestants bombardant la police d'urine et d'excréments trouvent un public prêt à les répandre, il convient de comprendre la conception bourdieusienne de «l'habitus en tant que principe socialement constitué de perception et d'appréciation^[17]». Acquis à travers la formation officielle et par la socialisation informelle, un tel «principe de perception et d'appréciation» influence notre perception du bien et du mal, de ce qui a de la valeur et de ce qui n'en a pas, des militants et manifestations légitimes, et des illégitimes. Quand un participant se joint à un groupe social, il s'adapte au comportement et aux attitudes de son nouveau milieu afin de l'aider dans sa survie sociale^[18]. Reconnaisant que ceux qui occupent une position similaire dans un champ tendent à partager de tels principes ou habitus, il nous est possible de comprendre pourquoi les histoires de militants planifiant des attaques à l'urine s'accordent avec l'image imprévisible et hostile que la police se fait des manifestants.

L'habitus de la police

La police incorpore le savoir sur les manifestants à son habitus par le biais de la socialisation civile, par sa participation à la sous-culture policière, par l'accumulation de formations professionnelles, les briefings du renseignement et les interactions passées avec des mouvements, des organisations ou des militants spécifiques. Avant de devenir des agents de police, les individus se sont déjà formé une certaine conception des manifestants par une socialisation élémentaire, les médias et possiblement par les interactions avec certaines personnes. Selon les recherches, les recrues de la police sont plus conservatrices que la moyenne de la population^[19]. Des recherches antérieures ont révélé qu'il existe une «personnalité policière», plutôt autoritaire et conservatrice, qui semble attirer les policiers, mais cette idée a été remise en question au cours des dernières années et remplacée par un cadre plus complexe^[20]. En dépit de la diversité ethnique et sexuelle croissante au sein de la police, des études récentes révèlent que les agents de police adoptent des attitudes plus conservatrices et autoritaires que la moyenne de la population^[21] et seraient peu susceptibles d'avoir des interactions positives avec des militants politiques.

La socialisation graduelle du policier et son assimilation à l'identité professionnelle et à la culture de son champ commencent quand il est cadet. Dans le chapitre 3, j'ai montré comment une identité est construite en fonction de frontières, d'interactions et de récits. La formation de la police construit et renforce une identité professionnelle commune en traçant la frontière entre la police et les civils, en intensifiant les interactions à l'intérieur de ces frontières et en limitant les échanges à l'extérieur de celles-ci. La formation construit et renforce l'identité de la police par la dissémination de récits qui définissent ce qu'est un policier, ce qu'il n'est pas, et d'histoires sur ceux qui interagissent avec la police régulièrement, incluant les manifestants. Il est intéressant de noter que la formation des policiers, selon les recherches, tend à réduire l'autoritarisme, mais pas

le racisme. En revanche, une fois que les recrues commencent leur formation sur le terrain, les individus redeviennent plus autoritaires et plus assertifs^[22].

Dans toute formation sur le contrôle des foules ou le maintien de l'ordre public, on se raconte des histoires sur les manifestants, la manière de les gérer et sur les manifestations passées. Des documents de formation pour un atelier offert à des agents de la police régionale de Waterloo devant faire partie des GSI pendant les manifestations contre le G20 en 2010 contenaient ainsi de nombreuses références aux manifestations du 15 juin 2000 organisées par l'OCAP. Les instructeurs ont expliqué que John Clarke avait incité à l'émeute, mais n'avait pas été condamné à cause d'une prise de note inadéquate et de mauvaises communications chez les policiers. Ils ont expliqué que les ratés survenus pendant la gestion de cet événement soulignaient l'importance de maintenir des communications claires et de tout documenter à l'avenir. Les instructeurs ont aussi enseigné aux agents la différence entre un manifestant et un anarchiste, expliquant que «les manifestants sont là pour être entendus et s'exprimer; les anarchistes peuvent avoir des buts similaires (ou pas), mais choisissent des méthodes très différentes. Tous les manifestants ne sont pas des anarchistes. Un anarchiste est quelqu'un qui croit que les gouvernements devraient être abolis et qui est prêt à transgresser la loi pour atteindre ses buts^[23]». Bien que les manifestants soient présentés dans ce contexte de manière relativement inoffensive en comparaison de ces incompréhensibles anarchistes, ils ne sont pas non plus présentés comme des acteurs politiques rationnels. Les simulations de manifestations que les instructeurs utilisent pour préparer les unités viennent confirmer cette perception. Pendant ces mises en scène, auxquelles sont d'ailleurs souvent chaleureusement invités les médias alliés, les policiers jouent le rôle de manifestants, déclamant des absurdités alors qu'ils exécutent des sit-in, tentent de percer les cordons policiers et lancent des projectiles. De telles simulations réitèrent la division entre «les bons manifestants passifs» et les «anarchistes violents et criminels».

La culture de la police

Le savoir de la police sur les manifestants et les activités militantes est aussi informé par les sous-cultures policières^[24]. Pour Robert Reiner, la culture de la police est axée sur l'action, pessimiste, conservatrice, méfiante, cynique, machiste et pragmatique^[25]. Ruess-Ianni et Ianni énumèrent, quant à eux, la bravoure, l'autonomie, le secret, l'isolement et la solidarité pour décrire l'éthos de cette culture^[26]. Les chercheurs notent que la culture de la police permet difficilement aux agents d'admettre une faiblesse ou de chercher de l'aide quand ils éprouvent des problèmes émotionnels ou mentaux^[27]. Bien que les caractéristiques varient selon la force de police et le grade, globalement, la culture policière contribue à alimenter la méfiance envers les manifestants et leurs activités. L'aspect conservateur et machiste de cette sous-culture réduit aussi la probabilité qu'un policier transgresse la frontière de la solidarité policière, ce qui facilite les abus et la brutalité. En effet, l'inspecteur Robert G. Hall du service de police de Winnipeg a évoqué une étude du National Institute of Ethics, réalisée en 1999 et 2000, qui révélait que 79 % des recrues de la police américaine reconnaissait l'existence d'une «loi du silence» et que 52 % d'entre elles n'y voyait aucun problème^[28]. Si les interactions avec les manifestants peuvent aider à réduire les hostilités avec la police, les normes culturelles plus anciennes peuvent, elles, saper ce processus^[29].

L'apprentissage de la police

Dans les faits, les agents de police reçoivent des informations sur les manifestants et mouvements sociaux pendant les briefings officiels de renseignement, lors d'interactions avec les manifestants eux-mêmes et dans des échanges avec le commandement, dépendamment de leur grade. Chaque agent réagit à ces informations à sa manière, retenant des éléments différents selon les contextes. J'y reviendrai ultérieurement. Le savoir de la police sur les manifestants évolue avec le temps, mais, comme toute interaction réglementée, il tend à obéir à des scénarios particuliers, marqués parfois par des représentations lourdement stéréotypées de ce qui fait un «bon» (prévisible, coopératif, animé de buts clairs et réalistes) et un «mauvais» (imprévisible, idéologique, non coopératif, professionnel, animé de pensées radicales) manifestant^[30]. Les «bons» manifestants sont souvent présentés par la police comme des gens ordinaires, apolitiques, un peu comme des festivaliers ou les fans d'une équipe sportive, mais aussi comme des gens attachés à la «démocratie» et à la «liberté». Les «mauvais» manifestants sont aussi dépeints comme apolitiques, mais comme étant également criminels et menaçants. La police paraît particulièrement susceptible de caractériser des manifestants comme «mauvais» lorsqu'elle est dans l'incertitude ou qu'elle manque d'informations^[31]. De telles incertitudes surviennent tout particulièrement quand une manifestation attire des acteurs inconnus du contexte local, quand les manifestants ne négocient pas avec la police, quand de multiples agences de police doivent collaborer, quand les budgets habituels sont augmentés et quand il y a une couverture médiatique ou une attention politique importante portée sur l'événement. Dans de telles situations, la légitimité de la police est remise en question et les agences qui justifient les actions militarisées seront particulièrement susceptibles de caractériser les manifestants comme «mauvais» ou «fauteurs de troubles».

*

* *

Les perceptions et les histoires que la police se raconte sur les manifestants peuvent être complexes. Comme toutes les histoires, elles changent et se contredisent souvent et tendent à obéir aux règles de certains genres: histoires de bons et de méchants, histoire d'obstacles à surmonter pour restaurer l'ordre, histoires de gens bienveillants et d'imbéciles manipulés. La morale de certaines de ces histoires contribue à justifier l'existence d'institutions politiques, de la démocratie, des constitutions et des droits de la personne, tandis que d'autres justifient les actions extrêmes et l'héroïsme. Cependant, l'histoire des manifestants aspergeant la police d'urine dépasse le stéréotype classique du mauvais militant, elle trahit une certaine intensité émotionnelle. Une telle histoire n'est pas qu'une menace, elle est enracinée dans nos peurs et nos tabous les plus profonds sur ceux qui manipulent les excréments humains. La puissance de ce récit dépasse la police pour atteindre un public qui reconnaît certainement le tabou qui entoure le fait de toucher à des excréments et, à fortiori, de les lancer à autrui. Cette histoire déclenche des réactions émotives, comme le font habituellement les interactions entre la police et les manifestants^[32]. Les arrestations, les coups portés par la police et l'utilisation d'armes sublétales peuvent provoquer des sentiments de choc, de peur et de colère. La police aussi répond aux

manifestations de manière émotive. Des recherches révèlent que les policiers éprouvent de l'énervement, du mépris et de la colère contre les manifestants^[33]. Le récit d'une attaque à l'urine peut transformer la méfiance en dégoût et en horreur.

Cette histoire d'urine déshumanise et dépolitise les manifestants, sans décriminaliser leur action, puisqu'elle présente les attaques comme préméditées et intentionnelles. Il faut aussi prendre en considération ces histoires de militants qui s'entraînent à lancer des excréments ou qui ourdissent des plans en vue de jeter de l'urine, histoires trouvées dans les mémoires du policier à la retraite Richard Greelis, qui décrit son expérience comme agent secret à la CNR de 2008. Greelis écrit que les militants de la NLG, entre autres, et d'autres vidéastes filment les manifestations en coupant leur caméra dès que les «manifestants bombardent subrepticement les agents de pierres, de déchets, d'excréments et d'urine éjectée de fusils à eau^[34]». Il rapporte aussi que la police a trouvé des «seaux» d'urine au domicile d'un militant, un décompte qui serait plus tard ramené à un seul seau, dont la présence s'expliquait facilement par l'absence de toilette fonctionnelle dans la maison^[35]. Greelis confie aussi que pendant la CNR de Minneapolis/Saint-Paul, une équipe de renseignement a arrêté un jeune homme muni d'un «sac à dos rempli de bouteilles d'urine^[36]».

Quand ils racontent cette histoire, les policiers croient-ils nécessairement que les manifestants projettent de leur lancer de l'urine? Probablement pas. Mais ils agissent souvent comme si c'était le cas. Une fois qu'une histoire de ce genre se voit certifiée par les porte-paroles de la police, qu'elle est répétée dans les médias et reprise en écho par des conseillers municipaux, utilisée pour justifier des lois ou des restrictions à la vie normale, pour porter des accusations et légitimer des actions, elle devient intensément vraie, à un tel point que certains agents de police témoigneront d'avoir été arrosés d'urine, même si rien de la sorte ne leur est arrivé.

Étant donné l'importance de la focalisation sur le renseignement dans la conception des stratégies policières des manifestations et le désir d'évaluer la menace, les histoires qui provoquent des sentiments hostiles envers les manifestants sont susceptibles de déclencher la militarisation de la police et l'amplification des contrôles préventifs. Comme je l'ai déjà souligné, centrer le maintien de l'ordre sur le renseignement, c'est chercher à identifier les menaces afin de diriger les ressources policières disponibles de manière appropriée. Dans le contexte tendu d'une manifestation organisée, par exemple, contre un sommet, impliquant une longue préparation, une chaîne de commandement complexe, des enjeux budgétaires importants et une obligation de résultat, une histoire comme celle de l'urine est susceptible de provoquer des réactions en chaîne.

À chaque stade de la préparation policière en vue d'une manifestation – collecte, interprétation et partage de renseignement; présentation publique du renseignement comme justificatif de la stratégie et interprétation du comportement et de la rhétorique des manifestants –, une simple histoire comme celle de menaces d'attaques à l'urine passe par un processus de certification, gagne en légitimité et déclenche la probabilité d'une intervention policière militarisée. La convergence de ces deux tendances – la police axée sur le renseignement et la police militarisée –, une fois conjuguée aux stéréotypes que la police a des manifestants et à des interactions limitées avec ces derniers, crée une configuration de récits particulièrement porteuse de problèmes. Au fur et à mesure que les réseaux policiers se mondialisent et que l'incertitude persiste quant à la manière la plus efficace de gérer les manifestations, cette configuration, malgré le fait que sa véracité soit constamment remise en question, continuera de s'étendre à de nouvelles villes et à de nouveaux contextes.

Crise et contrôle

DANS LA SÉRIE POPULAIRE *Hunger Games*, l'entité dominante, mi-société mi-gouvernement, connue sous le nom de «Capitole», contraint des jeunes choisis au hasard à se livrer à des combats mortels dans une arène à des fins de divertissement. Les «jeux», suivis par un vaste public, ont été inventés pour distraire la population des privations dont elle souffre et du système dans son ensemble. Les émissions policières pourraient faire figure d'équivalent contemporain, la police arrêtant des personnes pauvres, de couleur ou immigrantes faisant office de divertissement pour les masses. Ou, pour les milieux anticapitalistes, les images d'émeutes sur YouTube: des captations d'altercations entre la police et les manifestants, prouvant que la dissension est peu sage, mais qu'il est possible, voire héroïque de mettre la police au défi.

Que le but soit de mettre un terme à l'exploitation des sables bitumineux, à l'augmentation des droits de scolarité ou à la détention des migrants, il nous faut redescendre dans la rue pour remettre en question la légitimité des dirigeants et des systèmes qui détruisent nos sociétés et mettent en péril notre environnement. Mais comme dans un cauchemar d'animation numérique, le nombre de policiers se multiplie, toujours mieux armés, érigeant des clôtures chaque fois plus élevées et dardant sur nous l'œil de leurs caméras. À mesure qu'ils forment leurs colonnes dans nos rues, il semble que nos quartiers, surtout dans les secteurs marginalisés ou vulnérables, deviennent moins sûrs. La police est en train de militariser le champ de la gestion policière des manifestations et limite nos mobilisations.

Dans les pages précédentes, j'ai tenté de montrer comment et pourquoi ce cauchemar est devenu réalité. Pour ce faire, j'ai voulu dépasser le schématisme faisant des policiers de sempiternels démons et de leur comportement une simple résultante du capitalisme, du pouvoir de l'État ou d'interactions microstructurelles. Comme je l'ai avancé dans l'Introduction, il est important de voir la police tant comme un instrument des élites économiques et des détenteurs du pouvoir politique pour maintenir leur autorité, que comme une force jouissant d'une autonomie relative en lutte pour maintenir sa propre position. Pour faire le lien entre la macrostructure et la microstructure, j'ai soutenu que des éléments de la mondialisation néolibérale avaient, d'une part, transformé le champ de la police et accru l'influence qu'y détiennent les organisations policières professionnelles, les secteurs de la défense et de la sécurité, et certains acteurs militaires et consultants en sécurité privée, et, d'autre part, que ces éléments avaient amené la police à considérer les activités militantes comme une menace.

Nous pourrions résumer l'argumentaire présenté dans les chapitres précédents comme suit:

- La mondialisation et la restructuration néolibérales aggravent les incertitudes et les effets des fluctuations économiques, et réduisent la capacité de la plupart des États à gérer ces

déséquilibres, menant à des crises politiques et économiques constantes.

- La mondialisation et la restructuration néolibérales ont rapidement accéléré la diffusion et les échanges entre les acteurs de la police, d'un côté, et entre ceux qui remettent le système en question, d'un autre côté, menant à des vagues de manifestations, auxquelles la police a réagi de manière excessive, à une fragilisation de la légitimité de la police et à la polarisation des interactions entre la police et les militants.
- De tels processus consolident les frontières de l'identité policière, favorisant les phénomènes d'intégration et d'isomorphisme dans les pratiques policières.
- Au sein de réseaux mondialisés, les effets de la mondialisation et de la restructuration néolibérales sur ces menaces a accru l'influence de plusieurs acteurs – des agences de police déjà en position dominante, des acteurs du secteur de la défense et des réseaux policiers professionnels – qui offrent de bonnes pratiques à des agences luttant pour maintenir leur pouvoir et leur légitimité dans le contexte de ces crises.
- Ces remises en question accroissent également la probabilité que les agences de police se fient à des représentations stéréotypées des manifestants, facilitant la militarisation des tactiques. Pour les raisons susmentionnées, ces conditions se font de plus en plus fréquentes.

Cet argumentaire repose sur un certain nombre de conditions. D'abord, je tiens pour acquis que les institutions policières sont d'une certaine manière très similaires aux autres institutions de l'État, mais qu'elles jouent aussi un rôle unique dans la défense du statu quo. Elles sont similaires dans la mesure où elles sont en concurrence avec d'autres institutions financées par le public pour acquérir diverses formes de capital, elles sont confrontées à des crises de légitimité et de mandat, elles sont poussées à la privatisation, à justifier leurs dépenses, à utiliser davantage les nouvelles technologies, à afficher leurs résultats et elles tendent vers une intégration internationale. Devant ces défis, comme d'autres institutions, elles s'appuient sur le savoir qu'elles ont des changements et de l'ordre social, et tendent à réagir négativement aux critiques si elles croient que leurs ressources sont menacées. D'un autre côté, je reconnais que les institutions policières sont en bien des manières différentes des autres institutions publiques et que leur mandat et leurs ressources continuent de croître alors que d'autres dépenses publiques sont réduites. Elles sont aussi, bien sûr, le seul fournisseur de forces armées légitimées par l'État opérant à l'intérieur des frontières nationales.

Bien que les agences de police partagent un large éventail de caractéristiques, particulièrement celles appartenant à un même État-nation, les contextes politiques locaux et nationaux, économiques et sociaux affectent l'autonomie et les pratiques de la police; et la dynamique des champs nationaux et locaux peut faciliter ou limiter tant le surgissement des crises locales que l'expérience de gestion policière des manifestations, influençant l'intégration de nouvelles approches ou le maintien d'anciennes. Cependant, les pressions exercées par la mondialisation des champs policiers ou les événements d'envergure qui attirent l'attention nationale ou internationale ont une influence semblable sur la police dans des espaces différents. Les événements à haute sécurité, comme les sommets réunissant des dirigeants mondiaux et les congrès institutionnels ou politiques, créent des moments décisifs pour des agences et des dirigeants particuliers, et réorganisent les relations de la police ainsi que leur lutte pour la légitimité, les ressources et l'autonomie à l'échelle locale et au sein de réseaux élargis, ce qui rend les crises et la militarisation plus probables. Il suffit de penser aux sommets du G20 de

Londres et de Toronto pour trouver deux exemples d'événements internationaux ayant réuni les conditions nécessaires tant à la militarisation qu'à la crise.

Dans ce livre, j'ai situé la militarisation de la gestion policière des manifestations dans l'horizon d'une logique et de pratiques plus larges liées au champ policier en tant que soumis à la mondialisation et au néolibéralisme. Ainsi conçue, la logique du modèle de neutralisation stratégique est clairement un mode de contrôle social. Cette idée me paraît tout à fait limpide si je m'imagine être un commandant de police dont le travail et la légitimité dépendent du maintien efficace du statu quo. Je dirigerais toute mon attention sur les manifestants les plus susceptibles (ou les plus désireux) de causer des perturbations. Je tenterais de les empêcher de s'organiser et d'agir, et, pour ce faire, j'utiliserais la stratégie qui semble donner les meilleurs résultats, tout en parant les soucis venant du public et des autorités *pendant* et *après* le déploiement. J'essaierais de convaincre les militants qu'ils ne sont pas obligés de perturber les activités de quiconque et les encouragerais à me faire confiance. S'ils résistaient à mes avances, j'essaierais de limiter leur influence, de les séparer, eux et leurs gestes répréhensibles, d'autres qui pourraient trouver une inspiration dans leur approche militante. Par la séparation physique, ou en semant la discorde entre les uns et les autres, j'essaierais de les contenir et de les isoler. Je m'efforcerais de maintenir une apparence d'ordre par une gestion mesurée. J'évaluerais les manifestations et les militants en fonction de la menace qu'ils posent à l'ordre existant, et ce, quelles que soient les idées politiques défendues. Évidemment, certains groupes se prêteraient moins à cette évaluation, ce qui les rendrait suspects et justifierait une intervention plus sévère.

Selon cette logique, les manifestations doivent être gérées, contenues et potentiellement éliminées. Les transcriptions des procès tenus après les arrestations faites lors des manifestations de 2002 contre le Forum mondial économique témoignent de cette logique. Thomas Graham, alors chef adjoint du NYPD, qui avait arrêté 16 militants pour les droits des animaux de l'organisation Stop Huntingdon Animal Cruelty (SHAC), explique l'approche choisie face à un petit rassemblement au sein de la manifestation – la première manifestation d'importance à New York depuis les attaques du 11-Septembre. La SHAC avait la réputation d'utiliser des tactiques d'action directe, y compris la destruction de biens, pour faire pression sur Huntingdon Life Sciences, la première entreprise d'Europe spécialisée dans les tests sur les animaux de laboratoire. Leur but était de faire arrêter les tests de produits chimiques, de cosmétiques et autres substances sur les 70 000 animaux gardés dans ses installations. À New York, les militants de la SHAC n'avaient pas obtenu l'autorisation de défiler et refusaient de négocier avec la police, ce qui, à la lumière de leurs antécédents, inquiétait Graham. Pendant son interrogatoire, on a demandé à Graham quand la manifestation de la SHAC avait pris un tournant illégal. Il a répondu: «Si ce groupe avait négocié avec nous, ma perception de l'illégalité aurait commencé après l'épisode de la vitre cassée [...]. Mais parce que ce groupe n'a pas négocié, en ce qui me concerne, ils étaient dans l'illégalité dès qu'ils ont atteint l'avenue Madison. Pendant que j'observais leur comportement entre la 5^e Avenue et Madison, je me disais qu'il y avait de quoi arrêter des gens. C'était illégal [...] dès qu'ils ont bloqué le trottoir de la 76^e Rue – ils ne bloquaient pas la 5^e Avenue, même si, à une occasion, ils ont traversé la rue en masse – parce qu'ils étaient disséminés un peu partout.»

Cet expert de renommée internationale en maintien de l'ordre public soutient que, même avant le bris d'une vitrine, il percevait les manifestants comme illégaux parce qu'ils n'avaient pas négocié avec la police avant de marcher sur le trottoir. Leur deuxième acte illégal, toujours à ses yeux, tenait au fait qu'ils avaient traversé la rue en masse. Cette évaluation était fondée sur des

renseignements obtenus préalablement sur la SHAC, comme celui évoqué par Graham: «Le quartier Manhattan North m'a rapporté ou m'avait rapporté qu'ils avaient commis des actes contre des résidences avant 2002, ils avaient pris pour cible des adresses de cadres. Ils ont choisi comme cibles quelques emplacements sur le territoire du 19^e commissariat de quartier. Ils ont tendance à chercher à se faire arrêter. Ils peuvent briser des vitres, projeter de la peinture et du sang. Ils ne lancent même pas de la vraie peinture, c'est de la peinture à l'eau qui se lave facilement.»

La logique qui transparait dans ce témoignage illustre que la gestion négociée a cessé de fonctionner, et que la réorientation de la police autour du renseignement, avec son insistance sur la neutralisation stratégique, a clairement justifié les arrestations de masse en 2002. Ce livre est rempli d'exemples similaires: l'encerclement et l'arrestation de 400 manifestants anticapitalistes ou antiguerres par le MPDC (une décision basée sur un rapport de renseignement selon lequel les manifestants planifiaient des perturbations et sur le fait qu'un militant avait cassé une vitre); l'utilisation, par le SPVM, de gaz poivre contre des étudiants qui avaient l'intention de manifester sans autorisation; l'encerclement, par les unités antiémeutes du SPT, des manifestants contre le Sommet du G20 pour les empêcher d'avancer; le même type de neutralisation, par le NYPD, des militants du mouvement Occupy. Dans chacun de ces cas, la police a usé de son pouvoir pour entraver les actions de manifestants non armés; dans chacun de ces cas, la justification qui a été fournie était la même: parce qu'ils refusaient de négocier et de suivre une certaine routine, ceux qui remettaient en question le statu quo étaient qualifiés de menaçants. Comme le fait remarquer Graham dans son exposé sur les manifestations de la SHAC, «ce groupe n'était pas du tout disposé à négocier. Je ne sais même pas comment ils ont reçu l'autorisation de défiler». Il semble ici évident que des manifestants pourraient être arrêtés simplement pour marcher sur le trottoir sans autorisation. Lorsqu'on entre dans la logique de la neutralisation stratégique, le maintien de l'ordre supplante tout droit de manifester.

Cette façon de penser, avec ses tactiques et ses technologies, se diffuse aujourd'hui au sein des réseaux policiers professionnels. Graham était l'un des auteurs de l'article publié en 2000 dans *Police Chief Magazine* qui soutenaient, au sujet des manifestants altermondialistes, qu'ils s'apprêtaient à utiliser des tactiques violentes et qu'un nouveau modèle policier était requis. Il a pris sa retraite de son poste de chef adjoint, commandant de la Disorder Control Unit du NYPD en 2009, puis du NYPD comme tel en 2010. Il a maintenant sa propre entreprise de consultants. De même, après avoir achevé son mandat avec le NYPD, le LAPD et d'autres agences de police américaines importantes, le commandant Willam Bratton a lancé sa propre firme de consultants jusqu'à ce qu'il soit nommé à nouveau à la tête du NYPD. À titre de consultant, il a conseillé plus de 100 forces de police. Ses compétences de pointe sont recherchées, respectées et légitimées. Les experts comme Graham et Bratton pèsent de plus en plus lourd dans un champ policier internationalement plus intégré que jamais^[1].

La vaste influence de tels leaders au sein du champ de la police fait écho à la diffusion accélérée de nouveaux outils et nouvelles stratégies. Ce nouveau répertoire de la gestion policière des manifestations doit être appréhendé dans le contexte économique et politique changeant que nous avons décrit: en contexte de crise, les organisations policières luttent pour leur légitimité et influencent les règles et pratiques locales et nationales en matière de gestion des manifestations. Comprendre ces règles et ces pratiques implique donc d'examiner les interactions entre les différents acteurs et l'impact de ces processus de diffusion sur les décisions d'arrêter ou non les manifestants.

Décoder cette dynamique peut apporter des clés de compréhension importantes à ceux qui luttent contre la militarisation des pratiques policières dans leur ville. Dans un système inégalitaire et capitaliste, il est peu probable que les agences de police soient à l'abri des abus et de la corruption. Ce qui diffère, c'est la forme, la nature et l'étendue des abus et de la corruption. Savoir qu'il y a des variations dans la dynamique et le niveau de légitimité policière au sein des villes permettra aux militants de mieux analyser les luttes qui traversent la police et la lient à divers détenteurs de pouvoir, de façon à orienter les pressions efficacement. Il est utile de porter son attention sur les incidents qui déclenchent des transformations tactiques et de repérer le schéma qui consiste, pour les organisations policières professionnelles, à promouvoir l'intégration et la diffusion de «bonnes pratiques» novatrices comme solution. Comme je l'ai déjà mentionné, une série de processus de ce type est à l'œuvre derrière l'introduction des Tasers, du gaz poivre, des canons à son et du paradigme de l'évaluation de la menace. En étant attentifs aux problèmes de légitimité qu'entraîne la gestion des manifestations pour les agences de police, nous pourrions être plus stratégiques quand nous défierons leur militarisation. Le récit que je rapporte dans ce livre suggère que lorsque la police est critiquée pour la gestion de telle ou telle manifestation passée, ou qu'elle est incertaine quant à une manifestation future, elle se tourne vers les experts et tend en particulier à intégrer les pratiques promues par les analystes du secteur privé ou militaire. Attention! cela ne veut pas dire que nous devrions nous abstenir de remettre en question ses pratiques actuelles. Cela signifie que si nous le faisons, nous devons nous montrer stratégiques, de façon à remettre en cause non seulement une technologie ou une pratique en particulier, mais aussi la légitimité des «experts» et de leurs alliés, ainsi que la logique policière de contrôle des populations dans son ensemble. Pour être claire, je ne suggère pas d'écarter toute tentative visant à réformer les comportements et les règles de fonctionnement de la police. Car même lorsque de telles campagnes ne visent pas la police dans son ensemble, exiger une plus franche reddition de comptes et s'opposer à des programmes ou à des technologies spécifiques peut mener au bout du compte à une meilleure supervision de la police et à limiter ses abus – du moins de manière temporaire ou dans certains contextes. Le choix entre un Taser et une technique de désescalade peut faire la différence entre la vie et la mort. Si les victimes d'abus policiers profitaient des poursuites intentées pour exiger que les policiers s'appliquent à prendre des notes adéquates, les ressources budgétaires municipales seraient mieux redistribuées et renforceraient les moyens de ceux qui tentent de rendre le système actuel plus juste.

Parce qu'elle criminalise les manifestations, y compris celles organisées par des groupes relativement privilégiés de la population, la neutralisation stratégique déclenche des mouvements qui remettent la police en question. Quand la police arrête, frappe, «poivre», gaze et emprisonne les manifestants, quand elle infiltre leurs groupes, elle révèle la brutalité d'un système qui affecte des centaines de milliers de personnes, surtout les minorités ethniques et les pauvres, tous les jours. Certains de ces militants créent des organisations et mènent des campagnes contre l'emprisonnement des jeunes, contre les pratiques policières abusives de type *stop-and-frisk* du NYPD et contre la détention des immigrants. Les poursuites judiciaires qui ont eu gain de cause, comme l'action de groupe intentée par le Partnership for Civil Justice Fund à Washington, font réfléchir la police et ses alliés de la société civile, car elles entraînent des coûts et questionnent les pratiques existantes. Elles permettent aussi l'adoption de nouvelles pratiques qui, au moins temporairement, rendront la police plus responsable devant les organisations civiles qui la

supervisent. Dans les contextes où les forces policières ne rencontrent que peu de résistance, leur stratégie de gestion des manifestations peut devenir encore plus brutale.

Si l'objectif que nous poursuivons est de renforcer un système social qui traite les gens avec dignité, qui assure qu'ils ont le minimum requis pour s'épanouir, qui valorise diverses relations d'entraide, de responsabilité, d'équité et de justice, nous devons démilitariser nos relations. Ce processus pourrait courir sur plusieurs générations, mais dans l'état actuel des choses, nous ignorons encore bien des aspects du fonctionnement des organes répressifs du système et, à fortiori, des moyens les plus efficaces pour les juguler et y résister. Mettre au jour les mécaniques qui engendrent les inégalités sociales, économiques et politiques et les forces qui les entretiennent nous permettra d'être mieux armés pour appréhender cette tâche.

Annexe

Mathieu Rigouste^[*]

Le marché global de la violence

Cartographier l'ordre sécuritaire

LA RESTRUCTURATION NÉOLIBÉRALE et sécuritaire du capitalisme qui opère depuis la seconde partie du XX^e siècle transforme l'architecture du système de dominations. L'accumulation de profits et la production de contrôle reconfigurent leur collaboration, dans les grandes puissances impérialistes, puis dans le reste du monde. Ce nouveau stade du développement de l'impérialisme^[1] se caractérise par la genèse et la globalisation de marchés de la surveillance, de l'encadrement et de la répression.

L'enquête menée par Lesley J. Wood dans *Mater la meute* confronte les schémas mis en œuvre aux États-Unis et au Canada pour distinguer les similarités et les différences, nationales et locales, qu'engendre ce processus en Amérique du Nord, précisément en ce qui concerne la militarisation de la gestion policière des manifestations. Nous pouvons comparer précisément ces résultats avec la situation en France, et plus généralement en Europe, puis les intégrer à l'analyse des structures transnationales de défense et de sécurité à travers lesquelles la plupart des États impérialistes et leurs sous-traitants coopèrent et se font concurrence. Il est ainsi possible d'amorcer une modélisation du processus d'enfermement répressif qu'affrontent quotidiennement les luttes et les mouvements d'émancipation. Pour l'illustrer, nous pouvons retracer les trajectoires de trois dispositifs économiques de pouvoir puissamment impliqués dans ce processus: la contre-insurrection, les armes sublétales et les raids militaro-policiers. Ces dispositifs nous permettent d'aborder les mécaniques de marchandisation de la férocité et la globalisation de la contre-révolution militaro-policière sous trois angles différents. Il sera alors possible d'esquisser un schéma indiscipliné du capitalisme sécuritaire.

Enquêter sur un champ de bataille

Aucune enquête n'est neutre par principe et toute méthodologie repose sur une part de subjectivité liée à la place qu'occupent celles et ceux qui enquêtent, dans la société qu'ils étudient. Chaque analyse, chaque outil, chaque cadre théorique, chaque hypothèse est pour partie déterminé par notre statut social, par nos idées et nos pratiques. Le cacher en revendiquant une objectivité acquise par la seule méthode et le statut de «l'expert» sert avant tout à masquer les privilèges et les intérêts que le «spécialiste» tire de la reproduction de cette société et donc d'une analyse qui ne la remettrait pas en question radicalement – c'est-à-dire en s'attaquant à ses racines. Personne n'enquête sans stratégie, et Lesley J. Wood appartient au camp de celles et ceux qui assument d'analyser les rapports de domination pour les combattre et donc de

positionner son enquête *contre la domination*. Cela change la forme et le fond d'une étude, et la chance qu'on a d'y trouver des outils pour se libérer. Professeur de sociologie à l'Université York de Toronto et militante dans différentes luttes sociales, Lesley J. Wood répond à l'exigence politique et scientifique d'assumer l'endroit *d'où elle parle*: «en tant que militante ayant participé à des manifestations au cours des vingt dernières années, et à titre de sociologue insatisfaite par les interprétations simplistes en matière de stratégies policières». Son analyse est située, elle repose de manière revendiquée sur le fait d'être militante autant que sociologue, de prendre parti – depuis une position privilégiée – sur le champ de bataille que nous étudions et où nous évoluons tous et toutes. «[J]e crois qu'il faut, si notre intention est de donner aux mouvements sociaux la capacité de résister à la domination de l'État et du monde des affaires, dépasser les explications primaires et porter un regard analytique sur les services de police, sur le processus décisionnel qui les caractérise et sur les forces qui les influencent», écrit-elle.

Ce positionnement permet d'enquêter sur la police en particulier et sur les rapports de domination en général, de manière critique, mais sans pourtant perdre la rigueur et la précision dont nous avons absolument besoin pour forger nos stratégies d'émancipation. Lesley J. Wood manie ainsi une analyse fine du fonctionnement interne de la police dans quatre grandes villes d'Amérique du Nord, mais sans la déconnecter des structures politiques, économiques et sociales qui la produisent. Elle propose de «considérer les institutions policières en tant qu'organisations complexes et plutôt diversifiées, suivant une trajectoire historique propre et dont les participants sont des sujets pensants capables de changer de stratégie». Mais elle assure aussi qu'«[i]l faut envisager la police en tant qu'institution liée à la fois à l'État, qui doit son existence à un ensemble de rapports servant à consolider et à maintenir le pouvoir, et aux rapports capitalistes placés en concurrence dans l'extraction de la plus-value». Lesley J. Wood ne prétend pas que la gestion policière des manifestations a complètement changé, ni qu'elle était exempte de brutalité dans le passé, ni même qu'elle ait été complètement militarisée depuis les années 1990. Elle articule les théories sur les processus politiques de Charles Tilly et le matérialisme historique de Peter Linebaugh pour tenter d'expliquer l'émergence de la police comme «protectrice du statu quo». C'est d'ailleurs à l'intersection de ces approches qu'elle formule sa thèse: «cette évolution de la stratégie policière est tributaire de la transformation néolibérale des systèmes politique, social et économique, et de l'influence que ces derniers exercent sur les organisations policières et leurs processus décisionnels».

À travers huit chapitres comparant les situations canadiennes et états-uniennes, cette enquête interroge la militarisation des tactiques de police contre les manifestants à travers les stratégies de justification qui la soutiennent. Wood cherche à expliquer l'émergence et la diffusion du modèle de la «neutralisation stratégique^[2]», devenu dominant dans la gestion policière des manifestations lors de sommets internationaux et de conventions de partis politiques au Canada et aux États-Unis. D'abord justifié comme supplément à la «gestion négociée», réservée «dans les cas où les manifestants refuseraient de communiquer ou de coopérer», les qualités militaires de ce modèle ont propulsé sa généralisation en Amérique du Nord. Et en France, sous certaines formes, comme nous le verrons. L'auteure de *Mater la meute* montre comment «des réseaux de police restructurés, mondialisés et de plus en plus privatisés» ont promu «l'utilisation de telles tactiques comme réponse adéquate et efficace contre des manifestants qui sont engagés (ou menacent de l'être) dans des actes de destruction de biens ou contre des manifestants dont le refus de coopérer avec les autorités est perçu comme une menace».

Wood étudie les liens qui unissent la multiplication de l'emploi des barrières, l'intensification

des stratégies coercitives, la collecte généralisée et systématique de renseignements, les objectifs d'interdiction préalable et de dissuasion pour les militants «perçus comme menaçants ou perturbateurs». Et ce qu'elle constate résonne encore une fois avec les situations européennes: «Cette restructuration des modalités de maintien de l'ordre s'est effectuée en synchronie avec la restructuration néolibérale et la convergence des crises économique, politique (et écologique).»

Parallèlement, Wood analyse le rôle que joue l'industrie privée de la sécurité sur ce champ policier de plus en plus mondialisé. Elle observe la diffusion de «bonnes pratiques» par le secteur privé, à travers des séries de conférences internationales articulées à un système de communication intensif. Elle montre notamment le rôle que joue l'Association internationale des chefs de police (AICP) dans la diffusion de nouveaux modèles idéologiques, mais aussi de nouvelles pratiques et matériels policiers. Fondée aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle, c'est la plus importante organisation de cadres de la police (dirigeants d'agences de police internationales, fédérales, étatiques et locales). Avec plus de 20 000 membres dans plus de 100 pays, c'est l'une des principales structures permettant aux industriels de la sécurité de coopérer et de se faire concurrence sur le marché mondial de la police. Wood montre que l'AICP n'a pas cessé de se développer et de monter en puissance depuis les vingt dernières années, en s'articulant précisément avec le développement du capitalisme sécuritaire. Elle étudie aussi l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) – dont les comités font office de canaux pour lier les agences de police, le gouvernement et le secteur privé au Canada – ainsi que le Police Executive Research Forum (PERF), organisation basée aux États-Unis qui compte quelques adhérents parmi les cadres de la police canadienne. Ces structures ont leur équivalent en France, où le Service de coopération technique international de police (SCTIP) permet de coordonner un réseau mondial de diffusion des modèles idéologiques, doctrinaux et des «savoir-faire» de l'industrie française de la sécurité^[3]. Le réseau mondial du SCTIP a cette particularité de reposer directement sur les structures diplomatiques installées par le néocolonialisme français dans la plupart des pays où il exerce une influence.

Wood poursuit l'analyse du développement du marché de la sécurité en étudiant la gigantesque Education and Technology Exposition organisée pendant les conférences de l'AICP, où les «donateurs» privés bénéficient d'un «accès spécial aux décideurs de la police». Pendant ces rencontres, les industriels peuvent ainsi promouvoir et légitimer leurs produits et leurs idées à travers des réceptions, déjeuners, remises de prix et conférences, en plus d'intégrer les espaces de discussion stratégiques entre cadres policiers internationaux.

L'industrie française de la sécurité possède quant à elle ses propres salons internationaux de matériels, techniques et doctrines de sécurité et de police. Milipol et Civipol réunissent ainsi annuellement les géants mondiaux de l'industrie sécuritaire et des hybridations militaro-policieres lors d'une grande mise en scène publicitaire. Mais ce sont les dirigeants d'agences policières, militaires, de sécurité privée, les dirigeants politiques et des grands médias, tout ce qui vit des marchés du contrôle, qui viennent, d'eux-mêmes, sous la protection de l'État, «s'informer» auprès de ces industriels.

Pour concevoir un schéma général de la restructuration sécuritaire, il faudrait pouvoir saisir ce qu'il y a de commun dans les restructurations en cours en Amérique du Nord et en Europe. Comparons d'abord les observations de *Mater la meute* avec la situation française en particulier et mettons-les en perspective avec le contexte européen.

Esquisses pour un schéma

Ce sont d'abord des conditions sociales, économiques et politiques similaires qu'il faut délimiter. Au Canada, aux États-Unis, comme en France et dans tous les pays de l'Union européenne, les gouvernements réduisent leurs dépenses sociales en dérégulant le commerce et l'investissement. Les métropoles se sont financiarisées et recentrées sur le secteur tertiaire, et les services publics, là où ils existaient, sont privatisés. L'industrie des nouvelles technologies transforme les pratiques et les imaginaires collectifs. La culture dominante se restructure autour de la peur, du risque et de l'insécurité. Les idéologies racistes, sexistes et autoritaires se redéploient et renforcent les systèmes de discrimination. Les États s'investissent de plus en plus dans le développement des marchés de la sécurité et de la défense. Les plans d'austérité participent à renforcer les inégalités entre riches et pauvres et donc l'intensité de la lutte des classes. Toutes les institutions, dont la police, se transforment de manière néomanagériale pour étendre leurs capacités de gérer ce carnage. En Amérique du Nord comme en Europe, les agences de police se dotent ainsi de nouvelles méthodes de gestion axées sur les technologies de l'information et l'analyse de données, certains pans de leurs activités sont privatisés et sous-traités. Les partenariats publics-privés sont privilégiés pour la mise en œuvre des polices de proximité comme pour la gestion des prisons. Les doctrines, les matériels, les technologies et les personnels se militarisent et se refondent autour du renseignement. On assiste à une hybridation des champs policiers, militaires et financiers. Une strate de dirigeants formés dans cette perspective accède à la tête des institutions, des organisations, internationales et professionnelles, ainsi que des entreprises multinationales. Ils placent au centre les notions de modèles coûts-efficacité, de bonnes pratiques, d'intégration mondiale et de relations publiques.

Comme le montre Lesley J. Wood pour l'Amérique du Nord, ces tendances ont aussi évolué différemment selon les villes et les pays d'Europe. En France et en Europe aussi, les forces de police incorporent différemment et à leur propre rythme les tendances organisationnelles et les pratiques de gestion des manifestations. Les premières agences de police ayant émergé pendant le processus de formation de l'État et l'histoire particulière de chaque État continuent d'influencer le modèle de maintien de l'ordre, l'identité, le savoir et la culture de la police. Comme le rappelle Wood, «[d]ans cet esprit, la police devient un outil que l'État offre à ses sympathisants en échange de leur appui. Si le régime est relativement stable, la police le sera aussi. En revanche, si le régime subit une transformation rapide marquée par des alliances et des divisions floues, la police et le savoir de la police pourraient évoluer dans le même sens». Ce mécanisme opère effectivement aussi dans la différenciation des modèles nationaux, régionaux et locaux en Europe. En Amérique du Nord comme en Europe, les restructurations néolibérales et sécuritaires déterminent des formes d'autonomisation relatives des agences de police vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques. «C'est en partie grâce à cette autonomie que la police new-yorkaise a pu devenir un agent innovant dans l'utilisation des barrières pour contrôler la circulation piétonne et dans le recours aux arrestations préventives, devenues prédominantes dans la tactique de neutralisation stratégique», observe l'auteure.

Lesley J. Wood prend le temps d'analyser les nouveaux dispositifs qui se généralisent dans la police en Amérique du Nord ces vingt dernières années. Elle étudie les vaporisateurs de gaz poivre, les pistolets Taser, les canons à son, les grenades incapacitantes, les gaz lacrymogènes,

les balles de caoutchouc, la sanctuarisation des sites des sommets, les clôtures de périmètre, les enclos pour manifestants ou «zones de liberté d'expression», les tactiques d'encercllement, les arrestations préventives, les infiltrations et les accusations de complot, la gestion des relations publiques et la manipulation médiatique, les unités militarisées, la police de proximité, les technologies de l'information, la focalisation sur le renseignement... L'immense majorité des techniques étudiées dans ce livre se généralisent en France et en Europe occidentale aussi, tout en se diversifiant et en s'hybridant selon les contextes nationaux, régionaux et locaux.

Et c'est notamment le cas du modèle de «neutralisation stratégique» qui se répand, comme en Amérique du Nord, à mesure que se diffuse le recours aux armes sublétales, la construction de barrières, les arrestations préventives, les manipulations médiatiques, les agents provocateurs infiltrés dans les manifestations et les unités de contrôle des foules. En France, les réseaux d'idéologues sécuritaires dominants, symbolisés par la «bande» d'Alain Bauer^[4], propulsent la restructuration sécuritaire en important et en réagénçant depuis le milieu des années 1990 les modèles nord-américains, et en particulier ceux de la police new-yorkaise. Ils aménagent une «culture de défense et de sécurité» quadrillée de doctrines inspirées par les innovations nord-américaines et les réagencent pour les promouvoir dans des situations françaises et européennes.

Les armes «sublétales» se diffusent ainsi dans toutes les agences de police françaises, depuis les unités antiterroristes au milieu des années 1990 (comme le Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale [GIGN]) jusque dans les Brigades anticriminalité (BAC) au début des années 2000, puis dans les polices municipales depuis le début des années 2010. Elles n'ont cessé de se répandre et de se diversifier depuis, et elles participent frontalement à l'enfermement répressif qui sévit dans les quartiers populaires et contre les mouvements sociaux et révolutionnaires. La construction de barrières et l'établissement «préventif» de zones interdites s'y multiplient aussi. Ce fut le cas durant les affrontements à la Sorbonne occupée pendant le mouvement anti-CPE^[5] en mars 2006. Ce fut aussi le cas à Vichy en novembre 2008 pour protéger la Conférence européenne sur l'intégration des manifestants et manifestantes. Puis encore en avril 2009 à Strasbourg, où la ville fut militarisée pour protéger le sommet de l'OTAN. L'encercllement se diffuse également, depuis ces expériences précitées jusque dans des formes de gardes-à-vue géantes à ciel ouvert, des séquestrations et rafles collectives. À Lyon, le 21 octobre 2010, dans le cadre de la répression des manifestations contre la réforme des retraites, la place Bellecour avait ainsi été encerclée pendant toute une journée, les manifestants enfermés, filtrés et arrêtés selon l'apparence de classe et de race. Accompagnant une logique de fond qui consiste à soumettre toute forme de mobilisation auto-organisée issue des quartiers populaires et à empêcher les jonctions avec d'autres franges du mouvement social, le blocage préventif des lycées de quartiers populaires s'était répandu. À Lyon encore, mais aussi à Toulouse, Montreuil ou Nanterre, dans les semaines qui suivirent, les lycées de quartiers populaires ont été occupés par des forces policières qui chargèrent, gazèrent, tirèrent au Flash-Ball^[6] et arrêtaient les jeunes. Chaque fois ces protocoles donnent lieu à des révoltes. Mais parfois seulement, ces révoltes deviennent ingérables.

Nous en reparlerons, mais il faut bien cerner cette mécanique fondamentale du système sécuritaire: les dispositifs de sécurisation ne «réduisent» pas une «menace» – en réalité construite et désignée par les médias des classes dominantes –, mais il contribue à créer des «désordres gérables», c'est-à-dire les conditions de l'extension du contrôle et des marchés du contrôle.

La diffusion d'un modèle français de neutralisation stratégique s'observe aussi dans la manière dont se multiplient les montages médiatico-policiers à l'encontre du mouvement

révolutionnaire en France et en Europe. Une collaboration européenne des polices de renseignement organise la «surveillance préventive» de ce qu'elles fantasment comme une «mouvance anarcho-autonome européenne». Des lieux collectifs sont ainsi surveillés, parfois infiltrés, puis, à la suite de perquisitions, des rafles préventives ou à but de renseignement tentent de démembrer des mouvements en enfermant et en séparant les personnes. L'«affaire de Tarnac^[7]», en 2008, reste le symbole de l'amorce de cette «nouvelle stratégie de la tension» en France, mais des opérations beaucoup plus larges ont eu lieu depuis à plusieurs reprises en Grèce, en Italie, en Allemagne et tout récemment en Espagne avec l'opération Pandora et sa vague d'arrestations «anti-anarchistes» à Barcelone et Madrid.

On observe aussi en France, comme en Amérique du Nord, une multiplication des interdictions de manifestations. Ce dispositif est appliqué principalement aux mouvements de luttes qui ne collaborent pas avec les autorités et aux mobilisations autonomes des quartiers populaires, comme à l'été 2014, où le mouvement de soutien au peuple palestinien a subi une série d'interdictions dans les grandes villes. Ces dispositifs d'interdiction-encerclement-arrestation préventifs ont ensuite continué d'être élargis aux autres strates du mouvement social, notamment lors de la répression du mouvement contre les violences policières suite au meurtre d'un militant par un gendarme lors de la répression de la «ZAD du Testet^[8]» en automne 2014. On peut finalement comparer l'application du modèle de neutralisation stratégique au mouvement Occupy, décortiquée par Lesley J. Wood, avec les nouvelles formes de contre-insurrection hybrides expérimentées face aux ZAD et aux luttes d'occupation en France et dans le reste de l'Europe. Tous ces éléments indiquent qu'un modèle français de «neutralisation stratégique» est à l'expérimentation et qu'il influence la plupart des domaines de l'enfermement répressif.

Ce n'est pas son sujet d'étude, Wood ne travaille pas sur la police des quartiers et des classes populaires, mais elle reconnaît que la pacification des pratiques de gestion policière des manifestations concerne les mobilisations des classes moyennes ou des strates privilégiées et coopérantes des classes populaires. Les diverses stratégies policières de cogestion négociée qui ont émergé en amont de la «neutralisation stratégique» ces vingt dernières années dans les grandes puissances impérialistes (qu'elles aient été appelées, selon les régions et les formes, «gestion négociée», «systèmes de gestion du maintien de l'ordre» ou «police de liaison^[9]») concernent peu la domination policière industrielle et permanente des quartiers et des classes les plus populaires. «Pour les groupes paupérisés de la population perçus comme menaçants ou imprévisibles, y compris les immigrants, les groupes radicalisés et les autochtones, l'escalade de la force est demeurée la stratégie dominante», écrit-elle. Car en France, comme aux États-Unis et au Canada (où c'est dans la répression des luttes autochtones que s'opère l'enfermement avant de toucher les manifestations contre la violence policière), ce sont bien les quartiers et les classes les plus populaires qui subissent en première ligne et quotidiennement les ravages de la militarisation en cours. C'est là, alimentés par les répertoires militaires et coloniaux, que se fondent et s'expérimentent en permanence les régimes de violence policière les plus féroces. Dans l'ensemble du monde impérialiste, il faut bien distinguer l'existence de différentes versions, modes et degrés dans la gestion des manifestations, articulés au statut socioracial des manifestants. Le modèle de gestion des manifestations conventionnelles des strates privilégiées reste généralement centré sur la «gestion négociée», le modèle appliqué aux mobilisations offensives ou indisciplinées est en cours de militarisation et d'enfermement, mais c'est dans la

gestion permanente des quartiers populaires que s'expérimente sans retenue la militarisation du pouvoir.

Pour esquisser ce schéma, il faut maintenant décrire les dynamiques économiques, politiques et sociales qui propulsent la diffusion globale et les différenciations locales des formes de pouvoir dans le capitalisme sécuritaire. Pour cela, on peut retracer les trajectoires de mondialisation de trois dispositifs économiques de pouvoir. La contre-insurrection, la subléthalité et les raids militaro-policiers permettent d'analyser, sous trois angles différents, les mécaniques de marchandisation de la férocité.

La contre-insurrection, une technologie pour la guerre de basse intensité permanente

L'efficacité vantée par les promoteurs de la contre-insurrection n'est pas liée à son aptitude réelle à soumettre. On trouve dans ces doctrines une idée récurrente selon laquelle la contre-insurrection fonctionne, mais n'est jamais assez efficace^[10]. La mécanique contre-insurrectionnelle, comme d'une certaine manière la mécanique sécuritaire, poursuit deux logiques, parfois contradictoires. La *logique d'État* consiste à pacifier – c'est-à-dire à soumettre – «les populations» le plus rapidement possible. Tandis que des *logiques de profits*, portées par le complexe militaro-industriel, cherchent à provoquer des guerres de basse intensité longues et coûteuses, c'est-à-dire de formidables terrains d'accumulation de profits et de puissance pour les marchés de la violence et du contrôle. Cette «efficacité à pacifier», dont l'industrie française en particulier s'est auto-attribuée «l'excellence», doit bien être analysée comme une mystification publicitaire en même temps qu'un acte de propagande.

L'étude de la contre-insurrection permet de décrire les traductions en cours dans les mécaniques de la violence d'État. Cette doctrine trouve son origine dans les guerres de conquête coloniale, lorsque des armées sont envoyées soumettre des populations civiles résistantes, faire la police de masses ségréguées, mais insoumises^[11]. Depuis la Grèce antique, en passant par les guerres napoléoniennes, la guérilla et la contre-guérilla coévoluent ainsi^[12]. Jusqu'à l'émergence du capitalisme néolibéral et sécuritaire, la contre-insurrection se déployait plutôt comme une technique politique, un mode de gouvernement permettant de tirer des profits économiques par l'asservissement et le pillage des vaincus. Ce qui change peut-être radicalement au XX^e siècle réside dans la marchandisation de la violence. Dans les guerres coloniales et contre-révolutionnaires françaises en Indochine, au Maroc et en Algérie, la contre-insurrection acquiert son statut actuel: celui d'une nouvelle forme de guerre, la guerre moderne, comme l'appelle l'un de ses théoriciens fondateurs resté des plus célèbres^[13]. Mais elle devient aussi l'un des moteurs de l'expansion d'une nouvelle forme de capitalisme axée sur la production et le contrôle de «désordres gérables». Désigné selon les stratégies discursives comme «guerre antisubversive», «guerre contre-révolutionnaire» ou encore fondu dans le spectre des «affaires civilo-militaires», le phénomène contre-insurrectionnel caractérise des systèmes de doctrines et de techniques introduisant la mécanique guerrière et le pouvoir militaire au centre de la production de contrôle.

Institué comme doctrine d'État au début de la guerre d'Algérie, le modèle français de contre-insurrection a systématisé un ensemble de dispositifs de guerre et de contrôle dont l'objectif officiel était de «pacifier»: fichage, quadrillage et occupation militaro-policière, infiltration et retournement, manipulation et provocation, propagande médiatique et action psychologique,

contre-guérilla, vrais-faux attentats et actions commandos, hiérarchies parallèles et troupes supplétives, déplacements de population, internements massifs, torture industrielle, disparitions et meurtres^[14]. La première grande expérimentation en ville s'est faite durant la bataille d'Alger de janvier à septembre 1957. Le Dispositif de protection urbaine (DPU) mis en place a été présenté comme la vitrine de cette nouvelle «excellence française».

La contre-insurrection devenait ainsi une technologie exportable en termes de formation, de fourniture de matériels, d'entretien et d'assistance qui permettait par cet échange même de justifier la présence militaire française à l'extérieur^[15]. Les promoteurs et les marchands de cette doctrine ont fait de la bataille d'Alger la vitrine d'un système de répression «efficace, rentable et indispensable» dans le contexte de la «guerre froide».

Rarement dévoilée, une mécanique fondamentale de la contre-insurrection consiste dans l'autopoïèse^[16], c'est-à-dire sa capacité à provoquer des formes de guerre policières pacifiables qui nécessiteront d'investir dans le développement de la contre-insurrection elle-même, et des marchés géants qui s'y articulent. C'est cette capacité qui a intéressé les complexes militaro-industriels du bloc impérialiste et généré leur investissement intensif dans la mondialisation de la contre-insurrection.

Alors qu'en septembre 1957 les structures du Front de libération nationale (FLN) à Alger avaient effectivement été largement démantelées, la férocité du protocole de soumission a engendré une massification de l'idée indépendantiste et révolutionnaire dans la population. Au point qu'en décembre 1960, c'est le peuple lui-même, femmes, enfants et vieillards notamment, qui a bravé à mains nues l'armée et qui l'a défaite politiquement alors qu'elle persévérait à le mitrailler. À Alger comme partout où la contre-insurrection a été employée depuis, elle s'est affichée comme technique de réduction d'une menace absolue «pour la population», alors qu'elle engendre en réalité un processus de guerre dans et contre le peuple. Le soulèvement du peuple algérien de décembre 1960, ce «Dien-Bien-Phu politique» de la guerre d'Algérie^[17], nous assure ainsi que même la terreur d'État industrielle ne peut rien lorsqu'un peuple, n'ayant plus rien à perdre, réussit à déposer la peur, à s'unir et à s'auto-organiser, c'est-à-dire lorsqu'il devient lui-même révolutionnaire.

Depuis l'entre-deux-guerres, l'armée française a formé des officiers venus des pays alliés directement à l'École militaire de Paris. Depuis le milieu des années 1950 et surtout au début des années 1960, elle a pu étendre ce système de «formation et assistance» au maniement des mécaniques de contention militaro-policière dans les États alliés. Dans la plupart des pays où des fractions de l'armée et de la classe dirigeante se sont approprié ce type de doctrines, des coups d'État militaires ont eu lieu, des sociétés militarisées se sont édifiées au cours de guerres civiles longues et coûteuses (Brésil, Argentine, Chili, Rwanda, Algérie, Philippines et autres) et pendant lesquelles l'État et l'ensemble de la société ont été soumis à une restructuration néolibérale intensive.

Dans les états-majors policiers et militaires des États-Unis et du Royaume-Uni, grands États impérialistes qui comme la France disposaient déjà d'un patrimoine historique dans le domaine, la contre-insurrection française a été observée et analysée de près, elle est venue alimenter le répertoire d'action des complexes militaro-industriels qui s'y étaient développés dans le courant des deux guerres mondiales^[18]. Ceux-ci ont employé des dérivées de la mécanique française dans leurs espaces coloniaux et, sous des formes de basse intensité, à l'intérieur de leur territoire, pour soumettre les classes populaires et les mouvements révolutionnaires. Dans les plans Condor et Phoenix que les services spéciaux nord-américains ont dirigé et fait sous-traiter respectivement

en Amérique latine et en Asie du Sud-Est pour écraser les soulèvements populaires et/ou révolutionnaires des années 1960-1970, dans le Counter-Intelligence Programm (COINTELPRO) appliqué par le même État sur son territoire contre le Black Panther Party et le mouvement des droits civiques, on trouve des références explicites, en termes d'idées et de pratiques, à la bataille d'Alger et à la doctrine française de «guerre contre-subversive». Le système de «sécurité nationale» conçu durant la Seconde Guerre mondiale par le complexe militaro-industriel nord-américain n'a pas rompu avec cette équation, il l'a dérivée dans un système médiatico-sécuritaire qui y puise constamment pour accumuler du profit et de la puissance^[19].

Dans la très grande majorité des pays où une mécanique contre-insurrectionnelle a été mise en œuvre, on observe des processus de privatisation et de précarisation massifs articulés à une réduction de l'État à ses fonctions militaires et policières: il semble que la contre-insurrection et la restructuration néolibérale se sont rencontrées dans la guerre froide et que de leur articulation est née la possibilité des transformations dans les logiques de frontière, de marchandise et de police auxquelles nous assistons aujourd'hui.

Une nouvelle mécanique d'accumulation du profit et de la puissance s'est formée à travers l'économie politique de la guerre de basse intensité permanente. La contre-insurrection fournit ainsi par principe l'une des boîtes à outils importantes de la restructuration néolibérale et sécuritaire.

Avec la fin de la «bipolarité», des modèles de violence d'État dérivant de la contre-insurrection se sont déployés globalement. Dans les «prés carrés» extérieurs des grandes puissances impérialistes, dans les quartiers populaires ségrégués, un continuum de violence militaro-policière s'expérimente et s'étend désormais. Dans les programmes militaro-industriels atlantistes, cet objectif est nommé «*full spectrum dominance*^[20]». Il influence la transformation des répertoires répressifs appliqués à la radicalisation des mouvements sociaux dans la continuité des programmes contre-révolutionnaires conçus pour l'intérieur du territoire.

La globalisation, la démocratisation et la normalisation de la contre-insurrection décrivent bien les mécanismes économiques et politiques liés à l'hybridation des formes de violence guerrière et policière. La contre-insurrection inspire la mise en œuvre d'une méthode de police globale portée par la coalition des armées impérialistes engagées dans leurs nouvelles «opérations extérieures». Elle assiste aussi le processus d'hybridation militaro-policière qui restructure, sous l'angle de la guerre urbaine, le système de violence appliqué aux classes populaires et aux mouvements révolutionnaires. L'antiterrorisme, l'antibande et l'antiémeute constituent les trois grands champs de traduction de la contre-insurrection dans les répertoires du contrôle. Et comme toutes les technologies, ce sont bien des marchandises économiques et politiques.

Chaque expérience de contre-insurrection peut être analysée sous cet angle: les conflits d'intérêts qui réunissent et opposent les partisans des logiques d'État et les partisans des logiques de profit à la tête des appareils répressifs et des états-majors militaro-policiers déterminent les formes que prend la contre-insurrection. Un modèle *heart-and-mind* centré sur l'«action psychologique» et la «conquête des cœurs et des esprits» s'oppose ainsi à un modèle *kill-and-capture*, assumant complètement l'emploi de la terreur d'État. Dans la réalité, ces logiques et ces modèles se mêlent en fonction des situations, des intérêts et des rapports de force à l'intérieur des classes dominantes, mais aussi face aux résistances des classes dominées. Se donner les moyens de connaître les fractions économiques et politiques qui activent ces réseaux et ces conflits

d'intérêts dans les états-majors militaro-policiers permet ainsi aux mouvements de libération de créer des situations où ces contradictions entre logique d'État et logique de profit peuvent affaiblir voire paralyser la contre-insurrection.

La globalisation de la contre-insurrection est liée à l'essor du capitalisme sécuritaire notamment parce qu'elle propulse la plupart des nouvelles doctrines, technologies, et des nouveaux matériels et marchés militaro-policiers dominants. Des hélicoptères aux drones, des systèmes de surveillances aux systèmes de communication, des matériels de pacification aux armes sublétales, des laboratoires de recherche et innovation aux ateliers de maintien en condition opérationnelle, des think tanks aux amphithéâtres universitaires, des artisans en balistique aux consortiums transnationaux de production d'armes de guerre, la mondialisation de la contre-insurrection se déploie en même temps qu'un système de marchés géants.

La sublétalité, une industrie mondiale de la violence militaro-policière

L'histoire des armes susceptibles de soumettre en évitant de tuer publiquement connaît effectivement un bouleversement avec l'émergence des médias de masse et le fait que la visibilité de la férocité policière peut générer des révoltes ingérables pour l'État et les classes dominantes. Amorcée au début des années 1970 aux États-Unis, la recherche sur le développement de nouvelles «armes non létales» prend son essor à la fin des années 1980, lorsque le National Institute of Justice (NIJ) engage un vaste programme de financement dans ce domaine. Il s'agit à la fois de réduire le coût des nombreux procès intentés pour brutalités policières et de se doter de nouvelles capacités de soumission légitime face à l'extension des révoltes populaires. C'est bien l'acceptabilité des formes de la violence d'État qui dirige depuis lors le développement de ces nouvelles armes. Il est mis en œuvre par la collaboration institutionnelle entre la CIA et le département de la Défense américain pour la conception et la production d'armes «non létales» et «duales», c'est-à-dire capables d'être employées pour la guerre et le contrôle. C'est une directive du Global Strategy Council – un think tank important dans le milieu du renseignement et des grands intérêts militaro-industriels fondé par l'ancien directeur de la CIA Ray Cline – qui conduit le Congrès à autoriser le développement de cette industrie et la constitution d'un vaste marché de l'armement de basse intensité. Au sein du Global Strategy Council, le colonel John Alexander promeut la théorie de la «paralysie» ou de la «camisole»: ne pas détruire l'adversaire, mais provoquer la crise et le maximum de chaos dans ses structures. Pour cela, il conseille de doter les unités d'armements «moins que létaux» et de propulser la recherche et l'industrie dans le domaine. Ce projet trouve une concrétisation décisive dans l'intervention nord-américaine au Kosovo. Légitimée comme une «guerre zéro mort», elle dérive en fait de cette version économique de la stratégie de la tension qui anime, comme on l'a dit, la contre-insurrection. Sur le terrain, l'opération déclenche une longue guerre policière contre la population qui s'étend et se radicalise sous l'effet de l'occupation du territoire et des populations par des types d'opérations médiatico-militaires consommant énormément d'armements sublétaux.

L'adoption du Flash-Ball dans les unités de la police et de l'armée française révèle un processus similaire. Au début des années 1990, la police se confronte à l'extension des révoltes dans les quartiers populaires. Parallèlement, comme dans l'ensemble des grands États impérialistes déstabilisés par la fin de la bipolarité, une nouvelle phase d'expansion coloniale est

mise en œuvre. Le complexe militaro-industriel français impose le concept doctrinal de «projection» supposant des investissements lourds de la loi de programmation militaire en perspective d'une multiplication des «opérations extérieures», autant de situations où les appareils militaires et paramilitaires devront apprendre à soumettre des populations civiles en ville. La Direction générale de l'armement (DGA) se voit ainsi chargée par le ministère de la Défense de développer un système d'armements opérationnels pour ces types d'interventions amenées à se multiplier, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Au ministère de l'Intérieur, le Centre technique de la sécurité intérieure (CTSI) et le Centre de recherche et d'études de la logistique de la police nationale (CREL) conçoivent, testent et adaptent ces nouveaux armements dédiés à la «guerre urbaine^[21]».

Conçus et employés pour la première fois par l'armée israélienne à Gaza et par l'armée britannique en Ulster, les lanceurs de balle de défense sont des armes forgées par et pour l'exercice du maintien de l'ordre colonial et militaire. Ce sont des armes conçues afin de soumettre des «populations» en réduisant le risque insurrectionnel, lequel est multiplié par l'emploi d'armes lourdes contre la foule. Elles sont conçues pour immobiliser des incontrôlables et capturer des insoumis au sein de communautés ingouvernables. Comme le Taser (pistolet à impulsion électrique) et la plupart des armes sublétales qui sortent réellement des laboratoires pour finir dans les nouvelles panoplies de maintien de l'ordre, elle fonctionne sur le mode du «choc»: frapper pour étourdir, assommer ou paralyser. On peut faire un parallèle entre cette «stratégie du choc» qui oriente le capitalisme depuis le XX^e siècle et le développement d'armes fonctionnant sur le même mode: provoquer un choc sur un sujet, un quartier, un pays, pour le soumettre, le faire régresser ou le rendre disponible et pouvoir ainsi le transformer^[22]. Ces «transformations» (rénovation, réorganisation, destruction, reconstruction, etc.) constituent alors autant de marchés à conquérir. Il semble que les techniques politiques, les techniques économiques et les techniques de soumission s'accordent en trouvant des formes analogiques.

Réservé depuis 1995 aux unités d'élite (RAID et GIGN), les lanceurs de balles de défense (LBD) ont été conçus pour capturer des «terroristes armés» en évitant théoriquement d'abattre les otages. Le modèle Compact a ensuite été fourni aux BAC puis aux polices de proximité dans les «zones sensibles» à partir de 1998. Son extension retrace la propagation et la normalisation, dans les pratiques policières des sociétés de contrôle, de schémas de violence issus des sphères de l'antiterrorisme et de l'occupation militaire. L'entreprise Verney-Carron, fabricante du LBD Flash-Ball, en a profité pour se reconvertir sur le marché international de la sécurité intérieure. Elle a commencé à fournir d'autres pays – l'Indonésie, la Suisse, certains pays de l'Est.

Ces expérimentations ont permis d'habituer les policiers à leur emploi et de développer, en collaboration avec eux, de nouveaux produits qu'ils participeront eux-mêmes à tester. C'est la logique de recherche développée par l'AICP, au sujet des armes sublétales^[23]. En 2000, à la suite d'un premier appel d'offres du ministère de l'Intérieur, le Flash-Ball Superpro, la nouvelle gamme supérieure, remporte le contrat de la généralisation de cet armement dans la police nationale et dans la gendarmerie. En mai 2002, Nicolas Sarkozy, à peine nommé ministre de l'Intérieur, se rend à Corbeil-Essonnes où des policiers ont été pris pour cible. Il utilise l'événement pour annoncer la distribution de Flash-Balls «pour des policiers de proximité qui se trouvent en proximité dans des cités difficiles et dangereuses». Il commence à équiper aussi les polices municipales et les CRS dès la même année. Dans le cadre de la Loi d'orientation pour la

sécurité intérieure (LOPSI), 1270 unités ont été délivrées à la police nationale pour un coût de 1,18 million d'euros de 2002 à 2005.

L'entreprise Verney-Carron est évidemment présente au salon international de l'armement et de la sécurité Milipol, où elle tente, aux côtés d'entreprises comme SMP Technologies, qui commercialise en France le Taser (lui aussi rendu à sa troisième génération), de vendre ses marchandises aux ministères de l'Intérieur et aux sociétés militaires et de sécurité du monde entier. Il existe une association d'intérêts entre le ministère français et ces entreprises: la promotion de l'«excellence française» dans le domaine des doctrines, des tactiques et des technologies de maintien de l'ordre. Ce lien apparaît bien dans le rôle joué par l'industrie militaire sur le marché global des armes «sublétales». Quelques semaines après la fin des révoltes populaires de l'automne 2005, la Délégation aux affaires stratégiques (DAS) du ministère de la Défense lançait un appel d'offres pour le compte de l'état-major des armées: déterminer de «quelle capacité doivent disposer les armées pour pouvoir mener des missions sur le territoire national» dans le cadre du développement du «problème du terrorisme» derrière lequel se tiendrait «également le problème des violences urbaines en banlieue^[24]».

En 2008 et 2009, la DGA a fait réaliser des études privées pour concevoir de nouveaux moyens de «maîtrise des foules non coopératives et de mouvements massifs de type émeute» à destination de la police, de l'armée et de la gendarmerie^[25]. Elle demandait d'évaluer les «contraintes d'emploi» de nouvelles armes sophistiquées «non létales» susceptibles d'être employées à la fois en guerre ou dans des opérations de maintien de l'ordre. Dans la pratique, ces rapports permettent de justifier le financement d'autant de nouveaux marchés d'armements. Chaque nouveau secteur de sublétalité délimité par l'idéologie sécuritaire constitue dès lors un nouveau marché à développer. Dans certains réseaux policiers et militaires émerge ainsi le concept d'«armement rhéostatique», c'est-à-dire capable de tuer ou non et dont la quantité de violence serait adaptable très précisément à chaque situation^[26]. Comme le résume un document du Council on Foreign Relations américain: «L'arme non létale idéale serait un système à intensité et à effet continuellement variables, depuis une petite tape d'avertissement jusqu'à des chocs capables d'assommer ou de tuer^[27].» Selon un «expert» de l'Institut français des relations internationales (IFRI), ce fantasme d'une arme répondant au mieux à toutes les situations est lié aux perspectives économiques et politiques d'un contrôle global, «un continuum de situations où les forces armées (policières ou militaires) seraient en mesure d'assurer un contrôle global, face à tous les facteurs de désordre^[28]».

L'industrie des armes sublétales se développe dans le capitalisme néolibéral, médiatique et sécuritaire en accompagnant l'essor et l'extension d'une économie politique de la guerre de basse intensité permanente. Les profits économiques tirés de cette industrie semblent pousser au développement de situations permettant d'employer de l'armement sublétal, c'est dire qu'ils induisent des protocoles de provocation, ils fabriquent des champs de bataille qu'ils tentent de rendre gérables. C'est ce qu'on peut observer plus précisément à travers la globalisation des raids militaro-policiers.

Special Weapons and Tactics (SWAT) et Brigades anticriminalité (BAC): la
globalisation des raids militaro-policiers

L'histoire des unités SWAT aux États-Unis et des BAC en France retrace quant à elle la globalisation d'une technologie de violence militaro-policière. Dans leurs méthodes et leurs matériels, leurs concepts, leurs doctrines et leurs pratiques, ces unités d'intervention spécialisées participent à l'extension d'un marché économique et politique basé sur la provocation, le choc et des tactiques de tension.

Les SWAT sont des unités de police paramilitaires redéployées au cours de la restructuration sécuritaire pour mener une forme de guerre de basse intensité dans les quartiers populaires ségrégués. Le phénomène a été amorcé dans les années 1960, alors que, dans le cadre du COINTELPRO, un programme de guerre contre-révolutionnaire influencé par le DPU de la bataille d'Alger était déployé contre les mouvements autonomes des quartiers populaires. Suite aux puissantes révoltes de Watts en 1965, il fallait trouver de nouvelles méthodes de «contre-guérilla en zone urbaine». Le chef de la police de Los Angeles, Daryl F. Gates s'inspire alors du mode d'intervention utilisé pour la prise d'otage du fermier Cesar Chavez: un assemblage d'officiers de contrôle des foules, de police antiémeute et de snipers. Il nomme cette nouvelle unité «Special Weapons Attack Team», mais sa hiérarchie, déjà consciente de l'importance du facteur médiatique, préfère enlever le terme «*attack*». La structure paramilitaire de ces unités, quant à elle, est bien conservée. Trois ans plus tard, la SWAT de Los Angeles est engagée dans une bataille très médiatisée contre le Black Panther Party, qui constitue le premier grand laboratoire et la première vitrine importante permettant d'étendre ce concept et la création d'unités SWAT dans la plupart des États fédéraux. Ces unités participeront dès lors à des raids ultra-médiatisés comme en mai 1974, lorsque l'assaut contre la Symbionese Liberation Army est retransmis en direct à la télévision.

La violence déployée par ces unités est indissociable des sphères médiatiques et marchandes qui les propulsent. Dès 1975, une première série télévisée prend pour sujet les SWAT. De nombreuses autres suivront. Jusque dans les années 1980, les SWAT ne sont utilisées que pour de gros braquages ou des prises d'otages^[29]. Leurs techniques de perquisition fracassantes sont justifiées par l'idée que «des vies sont en jeu» et qu'«il faut défendre la société^[30]». Durant cette décennie, une dynamique économique et politique s'empare de ces appareils. À travers la «guerre contre la drogue», depuis le début des années 1990, les SWAT sont redéployées pour imposer un régime de violence militaro-policière aux classes populaires. Depuis lors, les SWAT enfoncent sans frapper les portes d'appartements, gazent, mettent en joue et soumettent des habitants des grandes villes en général et ceux des quartiers populaires en particulier. Mais les techniques de «perquisition sans sonner» se répandent aussi vers les campagnes. Auparavant très rares, une douzaine de ces raids ont désormais lieu chaque soir dans les villes des États-Unis. Elles prolifèrent aussi, sous des formes variées, au Brésil, dans les Balkans, en Irak ou en France.

L'extension de ces unités et de leur mécanique de choc est liée à la transformation des rapports de force entre la police et les classes populaires. Elle répond aussi à la restructuration globale de la violence d'État générée par le capitalisme sécuritaire.

Le répertoire d'action «*dynamic entry*» des SWAT est en effet articulé à l'emploi de techniques et de matériels issus des répertoires de la guerre et qui délimitent des marchés gigantesques – économiques, mais aussi politiques et médiatiques. Chaque intervention des SWAT est l'occasion d'un reportage à sensation ou d'une prise de position publique des chefs policiers et politiques, elle engage aussi à chaque fois l'emploi et la reconduction d'un vaste marché des techniques, doctrines et matériels de soumission hybrides. Les SWAT emploient des

grenades de dispersion et diverses tactiques jusque-là réservées au «*urban warfare*», ainsi que des équipements directement issus des panoplies militaires: gants et bottes de combat, tenues camouflages, noires ou vert olive, parfois «*ninja style*», casques et vestes Kevlar, masques à gaz, genouillères, moyens de communication intégrés, armes de statut militaire comme des mitraillettes et des lance-grenades. Le slogan de Heckler and Koch, fabricant du MP5, résume la logique de reterritorialisation du capitalisme sécuritaire: «*From the Gulf War to the Drug War – Battle Proven*» («Éprouvé sur le champ de bataille, de la guerre du Golfe à la “guerre contre la drogue”»). De nombreuses unités SWAT sont maintenant transportées sur les sites d’intervention par des véhicules militaires blindés et certaines possèdent des hélicoptères et des tanks (avec ou sans tourelle équipée d’une mitrailleuse).

Ce processus est directement lié à une stratégie économico-politique du complexe militaro-industriel nord-américain. À travers le programme de soutien du pentagone à la «guerre contre la drogue» et la réforme du Posse Comitatus Act en 1981^[31], ce dernier a fourni dans le courant des années 1980 toutes sortes d’armes de guerre aux polices fédérales américaines (hélicoptères, fusils d’assauts, etc.) gratuitement ou à très bas prix parce qu’issues des surplus du Pentagone. Le transfert des arsenaux militaires vers les panoplies policières fonctionne comme une restructuration liée à une grande crise de suraccumulation des armes. Le Pentagone utilise son budget défense pour acheter toujours plus d’armes aux grands marchands de guerre, et ainsi reconduire puis augmenter ce même budget auprès du Congrès. Les polices fédérales dotées de ces nouveaux matériels doivent les utiliser et créent pour cela des milliers de nouvelles unités SWAT qui, une fois normalisées, perdurent en consommant toujours plus de matériel, d’assistance et de formation, lesquels font fonctionner de grands laboratoires de recherches et développement, des structures de maintien en condition opérationnelle et tout un réseau d’appareils financiers. Le capitalisme sécuritaire a saisi la dynamique de provocation et en a fait son principe de développement.

Pour leur trouver un emploi, ces unités SWAT ont été affectées dans certaines villes moyennes au «*cannabis policing*», pour des disputes domestiques ou contre des chiens dangereux. Chaque nouvelle affectation délimite de nouveaux marchés. Une enquête du *St. Petersburg Times* rapporte que certaines villes ont augmenté les statistiques de la drogue et de la criminalité pour être dotées d’armements militaires. Selon un article du *Capital Times*, le gouvernement fédéral donne effectivement de l’argent aux États proportionnellement à l’intensité de leur engagement dans la «guerre contre la drogue^[32]». Entre 1995 et 1997, le Pentagone a distribué 3 800 M16, 2 185 M14, 73 lanceurs de grenades et 112 véhicules armés aux départements de police du pays^[33]. Pour l’année 1997 seulement, le Pentagone a fourni plus de 1,2 million de pièces issues des équipements militaires aux départements de police locale.

Le mode d’intervention de ces unités est résumé par le concept de «*proactive policing*». L’adjectif «proactif» a été forgé pour le néomanagement dans le courant des années 1970, moment fondateur de l’ordre néolibéral et sécuritaire. Il désigne la capacité d’un acteur économique à produire les conditions d’existence et d’extension de son profit, sa faculté de générer les marchés dont il se nourrit. Avec la transformation entrepreneuriale de la société, le concept de «proactivité» investit d’autres champs et notamment celui de la police. Il semble résumer à lui seul la dynamique d’autopoïèse qui préside à la restructuration néolibérale et sécuritaire du capitalisme mondial.

On observe un phénomène similaire en France avec le développement et l’extension des unités BAC, elles aussi conçues comme des «unités proactives^[34]». À la différence des «forces de

maintien de l'ordre» (la gendarmerie mobile et les CRS selon la nomenclature d'État) qui sont généralement chargées de repousser le contact et tentent de restreindre la quantité de violence physique nécessaire pour disperser une foule, les BAC emploient des techniques de choc, de harcèlement et de provocation. C'est l'association de ces techniques de choc et des dispositifs de quadrillage et d'enfermement par des unités de maintien de l'ordre qui active la mise en pratique d'une véritable tactique de la tension appliquée aux quartiers populaires et aux strates les plus ségréguées des classes populaires. Les agents qui composent ces brigades appartiennent au plus bas niveau de la division sociale du travail policier. Mais ils se distinguent du «service général» parce qu'ils interviennent surtout en civil, surtout la nuit et disposent de capacités judiciaires. Ils passent dès lors, au sein de la police, pour des «unités d'élite» du service général.

Assemblées dans l'après 1968 à partir de différentes techniques de polices spécialisées (coloniales, militaires et contre-révolutionnaires), les ancêtres des BAC (les Brigades de surveillance de nuit [BSN]) ont été instituées puis généralisées au cours des années 1970. Les BAC l'ont été dans le courant des années 1990 puis elles ont été diversifiées et industrialisées depuis le début du XXI^e siècle. L'histoire des BAC montre elle aussi comment s'hybrident et se reterritorialisent les violences guerrières et policières dans le capitalisme néolibéral et sécuritaire. Comme la plupart des «unités mobiles opérationnelles» conçues dans les polices des grands pays impérialistes depuis les années 1970, ces brigades de choc sont chargées de «recueillir le renseignement», de «sécuriser les zones de non-droit» et de capturer des suspects. Elles constituent ainsi un équivalent, dans le domaine de la police, des unités commandos et des forces spéciales conçues, employées et généralisées pour la guerre urbaine et la contre-insurrection. Ce sont des commandos de choc de basse intensité.

Les prototypes qui ont donné naissance aux BAC sont donc les BSN. Elles ont été conçues dans la mécanique sécuritaire de l'après-1968, en dérivant des techniques de commandement colonial pour les appliquer aux classes populaires en général, aux mouvements révolutionnaires et aux strates issues de la colonisation en particulier. Les BSN ont été assemblées à partir des savoirs et des techniques des Brigades des agressions et violences (BAV), elles-mêmes dérivées au début des années 1950 des anciennes Brigades nord-africaines (BNA) chargées du contrôle, de la surveillance et de la répression des colonisés d'Afrique du Nord vivant en métropole^[35]. Celles-ci quadrillaient les «quartiers musulmans», y opéraient des raids et des rafles, elles alimentaient des fichiers de surveillance politiques et sociaux et s'organisaient autour de la soumission des corps basanés. Ce sont d'anciens éléments de ces unités, formés à ces pratiques, formatés par elles, qui ont été majoritairement chargés de concevoir les BSN au début des années 1970. Ils emportaient avec eux une «mémoire incorporée^[36]». Ce qui leur était alors demandé était d'«insécuriser les milieux délinquants^[37]».

Les cadres policiers et politiques des années 1970 avaient effectivement été formés dans les années 1950. À partir de 1958, tous les élèves des grandes écoles (Polytechnique, ENA, etc.) avaient été envoyés en stage en Algérie^[38]. Dans la police est donc arrivée toute une génération socialement construite par sa participation à la guerre à travers l'envoi du contingent. La situation de guerre coloniale^[39] a constitué l'une des matrices particulièrement influentes de la transformation de la police nationale^[40]. Ce mécanisme d'importation depuis l'extérieur militaire et colonial vers la police métropolitaine a fonctionné aussi dans le temps. La police de l'après-1968 a hérité des savoirs et pouvoirs forgés dans la guerre coloniale et les a réagencés. Après les premières expérimentations, les BSN ont été consacrées et généralisées sous l'autorité de

Raymond Marcellin (ministre de l'Intérieur anticommuniste fasciné par la contre-insurrection) en avril 1973. Une note de service du directeur central de la sécurité publique a validé leur existence dans une trentaine de circonscriptions, avalisant et encourageant leur développement pour lutter tout d'abord contre une «criminalité» nouvellement stigmatisée comme «menace sur la nouvelle société». On ne parlait alors pas encore de la «petite et moyenne délinquance». Les BSN et les Brigades de surveillance de voie publique (BSVP), leur équivalent en journée, ont reçu trois objectifs: «assurer une surveillance permanente et discrète de la rue et des lieux publics», «tenter de réaliser des interpellations en flagrant délit» et «créer l'insécurité dans les milieux délinquants^[41]». Cet impératif de discrétion importait dans la police des pauvres, des ouvriers et des étrangers, le mode d'action dit «proactif» étant jusqu'alors réservé aux polices judiciaires. C'est en somme une économie politique de l'immersion policière dans les classes populaires, une sorte de panoptique humain inspiré par la contre-insurrection, qui a dirigé la mise en pratique du principe de provocation dans ces nouvelles formes de police^[42].

Le processus d'auto-engendrement sécuritaire s'est amorcé dès janvier 1974. Les BSN opérationnelles dans une soixantaine de circonscriptions de province ont pris le nom de «Brigades anticriminalité», 16 autres équipes quadrillaient les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, et des Brigades de direction en civil (BDC) se chargeaient de la capitale. En travaillant en civil dans la rue, surtout la nuit et surtout dans les quartiers populaires avec les méthodes commando, ces brigades ont rapidement créé un vaste marché de l'interpellation basé sur la criminalisation des indisciplines populaires, un marché théoriquement intarissable. Car la production de violence et de provocation liée à ce travail policier amorçait inlassablement des phénomènes de révoltes populaires: les BAC créaient les conditions de leur extension en fabricant des désordres gérables. À la fin des années 1980, elles ont été saisies par une volonté de puissance: l'économie politique de la guerre «hors limite», le marché de la sécurisation.

De 1988 à 1993, le ministère de l'Intérieur fut dirigé par Charles Pasqua, passionné de contre-insurrection, anticommuniste obsessionnel reconverti dans la «terrorisation des terroristes» et complètement intégré aux milieux de l'industrie militaro-sécuritaire. Les BAC furent réinstituées, normalisées, généralisées sur tout le territoire national et en particulier dans les quartiers populaires. L'étiquetage «zone sensible» ou «territoire criminogène» permettait de justifier la mise en place de nouvelles brigades qui feraient monter les statistiques de leur commissariat en provoquant de nombreuses interpellations. Assurant aussi de la sorte les carrières de chefs locaux.

À partir de 1995, dans les départements de la petite et grande couronne parisiennes, des BAC départementales ont été organisées et redéployées pour couvrir désormais les «violences urbaines», c'est-à-dire des révoltes populaires structurées par la ségrégation et la misère, mais qui surgissent très souvent suite aux brutalités policières elles-mêmes. Liée de très près à l'essor de l'armement sublégal, leur histoire est indissociable de celle des marchés de la sécurisation. Les BAC étaient mieux équipées que les autres unités de sûreté urbaine: en plus de l'équipement «traditionnel» (pare-balles lourds et légers, Maglites, outils de perquisitions – pince monseigneur, pied de biche, etc.), elles disposaient d'un bureau, d'un ordinateur, d'une voiture banalisée puissante à leur usage unique, de Flash-Balls, de lanceurs Cougars, de Taser, de gazeuses, de pistolets et de fusils à pompe.

Les BAC ont été progressivement reconnues comme des unités «efficaces» parce que rentables. Leur extension fut liée à cette capacité de provoquer les conditions d'une circulation

de violence propice à un réarmement létal et sublégal du ministère de l'Intérieur puis, par contagion, des polices municipales et privées. Les BAC se sont développées parce que leur dynamique de provocation et de tension, en participant à créer les germes d'une guerre de basse intensité gérable, favorisent le développement des grands marchés de la sécurisation (industrie des armes, de la formation, cabinets d'audits, médias, industrie du bâtiment liée à la rénovation urbaine, etc.). En avril 1996, le ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré, estimait que «les excellents résultats obtenus par la Brigade anticriminalité de nuit, mise en place à Paris il y a plus de deux ans, plaident pour que ce dispositif soit étendu aux périodes diurnes^[43]». Des BAC de jour furent donc créées à Paris et ont produit les mêmes effets, constituant un sous-secteur diurne du marché de la police de choc.

En août 2004, le domaine d'intervention des BAC fut étendu de la petite délinquance au «terrorisme», au «renseignement» et aux «violences urbaines^[44]». Autant de domaines qui constituaient chaque fois un autre sous-secteur sur le marché global de la sécurisation. En plus des BAC de circonscription (l'équivalent des BAC locales de province), la note de service officialisait deux nouveaux types: les BAC de district et les BAC départementales. «Cette note consacre et institutionnalise un mode proactif de gestion militaro-policière des territoires et des populations^[45]», explique Jérémie Gauthier. Depuis les années 2000, les types de BAC et d'unités proactives se multiplient, leur formation et leur emploi s'associent de plus en plus à des unités de maintien de l'ordre.

Les BAC ont aussi participé à l'extension des «perquisitions fracassantes». Sur un mode moins militarisé que les SWAT, ces raids pénètrent à six heures du matin, enfoncent les portes – théoriquement après avoir frappé – mettent en joue et immobilisent les habitants. Ces techniques se multiplient et globalisent des formes de violence d'État qui rendent poreuses et mouvantes les sphères mêmes du public et du privé. Elles troublent les frontières de la souveraineté jusque dans l'ordre de l'espace domestique. Cette dimension a été précisément analysée par Eyal Weisman concernant les nouvelles techniques de police militaire employées par Tsahal à Gaza^[46].

La prolifération d'unités d'intervention spécialisées distribuant globalement et localement des formes de violence militaro-policière s'intègre à cette nouvelle forme d'impérialisme décrite par David Harvey^[47]. Celui-ci prend les formes de la dépossession, de la reconquête et de l'occupation à l'intérieur aussi des territoires nationaux, à travers le développement et l'extension des mégapoles techno-industrielles. Le Grand Paris^[48] ou les nouveaux New York, Chicago, Toronto et Montréal grossissent en soumettant, en détruisant ou en transformant les quartiers populaires en quartiers chics et en attaquant tout ce qui s'oppose à l'accumulation de la puissance et du profit. Les unités commando de la police assurent la dimension coercitive de cette campagne intérieure. Une BAC Grand Paris a d'ailleurs été créée pour l'occasion. Elle a commencé à déployer son système de harcèlement sur les territoires qui freinent encore la croissance de la mégapole néo-impériale.

Les BAC et les SWAT traduisent dans des pratiques hybrides des techniques de choc participant d'une forme de contre-insurrection policée, *démocratisée*. C'est en étant organisées sur le mode du rendement intensif que ces brigades produisent les provocations nécessaires aux marchés de la sécurité intérieure. Comme pour la contre-insurrection, il semble que l'efficacité et la rentabilité de ces unités commando de la police résident moins dans leur capacité à ramener l'ordre – comme le suggèrent leurs apôtres et bénéficiaires – que dans leur propension à créer les conditions d'une guerre intérieure de basse intensité, manœuvrable et profitable.

L'extension de la contre-insurrection depuis les domaines de la guerre coloniale et contre-

révolutionnaire jusqu'au cœur des tactiques de «contrôle des foules en zone urbaine» révèle un mécanisme central de l'hybridation militaro-policière: un marché global de la violence se développe en saisissant le principe provocateur contenu dans la mécanique répressive pour faire du profit.

En multipliant des unités de police autonomisées et particulièrement provocatrices, en les armant et en les entraînant, le pouvoir politique stimule ainsi l'expérimentation de nouveaux marchés. Il doit pourtant continuer à produire le consentement, c'est-à-dire maximiser l'acceptabilité de ces nouvelles formes de la violence d'État. L'extension des armes «non létales» relève ainsi, à la fois d'une nouvelle course aux armements^[49] et d'une nouvelle manière de provoquer les conditions de leur emploi, c'est-à-dire la globalisation «acceptable» des domaines de la guerre et des formes du contrôle^[50].

Nous faisons face à l'expansion d'un marché global de la violence

En Amérique du Nord, donc, comme en France, en Europe et dans les territoires d'influence de l'impérialisme occidental partout autour de la planète, la restructuration néolibérale et sécuritaire puise dans la mythologie de la «guerre totale^[51]» en représentant des «nouvelles menaces» proliférant partout et tout le temps. La réorganisation des appareils de la violence d'État sur cette ligne imaginaire induit une reterritorialisation progressive des frontières classiques de l'intérieur et de l'extérieur, de la paix et de la guerre, du civil, du policier et du militaire^[52]. La guerre et le contrôle continuent pourtant de se distinguer, de s'influencer et de se co-engendrer. Mais leurs limites deviennent fluctuantes, poreuses, elles persistent en continuant de distinguer des régimes plutôt axés sur la soumission par la contrainte et la distribution de la mort, et d'autres plutôt tournés vers l'encadrement et la gestion de la vie. Les espaces-temps de la violence d'État s'hybrident et s'enchevêtrent, car la production de désordres gérables est devenue une source de profits colossaux. Ces super-marchés imposent au pouvoir de se restructurer à travers l'économie politique d'une «guerre hors limite^[53]».

Ce marché global de violence relève de ce qu'on pourrait appeler un keynésianisme sécuritaire, en référence au keynésianisme militaire qui permit au capitalisme nord-américain de se restructurer après la crise des années 1930. Cette stratégie de sauvetage du capitalisme consistait à investir l'État et la société dans le développement du monde militaire et des marchés de la guerre. Les marchés sécuritaires sont forgés eux aussi comme une perspective de survie pour ce capitalisme de la guerre permanente, ils lui permettent de faire remonter les taux de profits et de fabriquer puis d'étendre de nouveaux marchés.

Mais il faut voir aussi qu'en parallèle d'une stratégie de tension, la dynamique sécuritaire investit puissamment dans de nouvelles formes de pouvoir ayant en commun de réduire les coûts du contrôle pour pouvoir continuer à le renforcer. À travers la globalisation des dynamiques proactives, de la prévention situationnelle ou de la neutralisation stratégique, des nouvelles formes de pouvoir s'étendent parce qu'elles ont en commun de fabriquer de l'autocontrôle dans «la population», d'induire la participation des classes dominées à leur propre encadrement, de favoriser la sous-traitance de la domination par les dominés. C'est le problème fondamental qui se pose à l'État depuis que le capitalisme impérialiste se nourrit de la guerre permanente. Les logiques de profit ont tendance à propulser des programmes de provocation axés sur la férocité tandis que les logiques d'État cherchent à produire de l'autocontrôle.

Lesley J. Wood observe de nombreux mécanismes liés à la conjugaison de ces logiques à la tête de la restructuration sécuritaire. «Diverses tendances ont émergé, mais aux États-Unis, au Canada et en Europe, la négociation et la communication ont été identifiées comme des moyens efficaces pour limiter les coûts de la répression visible», écrit-elle. Et d'ajouter que «[d]ans le même temps, les discussions entre les chefs de police, tant au Canada qu'aux États-Unis, insistaient sur la volonté de réduire les coûts politiques et économiques associés à la gestion des manifestations sans que l'ordre public en pâtisse».

Partout dans le monde, le «rapport à la violence» est devenu une thématique principale de division dans les mouvements et les luttes sociales lorsqu'ils se radicalisent et s'étendent. Il paraît fondamental de mettre en lumière cet investissement intensif des classes dominantes dans la recherche de moyens pour fabriquer des «désordres gérables», puis les gérer. Même si le capital trouve désormais intérêt à fabriquer des désordres, il s'agit bien de produire des désordres profitables et qui doivent rester encadrables, gouvernables, instrumentalisables. Wood analyse aussi ce phénomène: «avec la régularisation graduelle des activités militantes est venue celle de leur gestion par les forces de l'ordre». Elle interroge le fait que «les manifestations militantes en Europe de l'Ouest, ainsi qu'au Canada et aux États-Unis en particulier, font la plupart du temps l'objet d'un contrôle étroit. La police gère les autorisations de manifester, négocie, établit des itinéraires et régleme le matériel de sonorisation. Elle désigne les lieux de rassemblements et prend en charge la signalisation. Les manifestations et les militants deviennent ainsi “gérables”, peu menaçants, et d'aucuns diront même qu'ils sont neutralisés», écrit-elle. Et de reconnaître qu'en revanche «plutôt que de s'en remettre aux autorités pour dispenser la justice, le militantisme d'action directe, fondé sur la transgression, met au défi les pouvoirs en place en perturbant l'activité économique et politique quotidienne et en éreintant les forces de l'ordre».

Malgré cette ritualisation des luttes sociales, si les activités militantes sont de plus en plus souvent gérées comme une menace par la police et les autorités locales, c'est selon l'auteure que «l'organisation efficace et le travail de coalition menacent le statu quo en apportant incertitude et imprévisibilité aux manifestations». «Ainsi, quand la police tente d'évaluer un nouveau réseau informel, dont on ignore le nombre d'adhérents, la capacité et l'intention, ils tendent à ne pas essayer de comprendre les motivations ou les actions des militants, et se prépare plutôt à prévenir le pire.» Ajoutons aussi le fait que le «militantisme d'action directe» ou des formes de mobilisation auto-organisées, offensives et qui tentent de se rendre ingérables se sont diffusées dans les mouvements de luttes partout dans le monde, et que la police préfère se préparer à ce «pire» chaque fois qu'elle a un doute. D'autant plus que cela va dans l'intérêt des marchés sécuritaires que de multiplier les déploiements répressifs massifs et coûteux.

L'enquête de Wood montre l'importance de considérer les luttes au sein des «microcontextes» des services de police, des organisations militant pour les libertés civiles, des médias, des tribunaux et des organisations professionnelles. Elles dessinent les contours de fines lignes d'assemblage sur lesquelles les mouvements de lutte peuvent espérer pouvoir faire pression de manière très relative sur la transformation de la domination policière. Mais elle a le courage d'avouer que peu de changements favorables aux dominés et dominées seront susceptibles d'advenir par ces voies. «Cela ne veut pas dire que nous devrions nous abstenir de remettre en question ses pratiques actuelles. Cela signifie que si nous le faisons, nous devons nous montrer stratégiques, de façon à remettre en cause non seulement une technologie ou une pratique en particulier, mais aussi la légitimité des “experts” et de leurs alliés, ainsi que la logique policière de contrôle des populations dans son ensemble», écrit-elle.

Entre les lignes, on y lit, si l'on veut bien, que pour changer réellement la situation, il n'y a pas d'autres possibilités que d'abolir en tant que tel le système qui génère la police. Dans ce sens, réaffirmons la nécessité de soutenir les luttes qui tentent de réformer cette société pour s'en protéger, en revendiquant le désarmement de la police, par exemple, ou la fin de l'impunité policière. Mais ne perdons jamais de vue la nécessité de nous auto-organiser pour arracher la racine de nos problèmes, c'est-à-dire les structures économiques, politiques et sociales qui déterminent toutes les dominations. Pour «renforcer un système social qui traite les gens avec dignité, qui assure qu'ils ont le minimum requis pour s'épanouir, qui valorise diverses relations d'entraide, de responsabilité, d'équité et de justice», Wood assure qu'il nous faudra «démilitariser nos relations» et «mettre au jour les mécaniques qui engendrent les inégalités sociales, économiques et politiques et les forces qui les entretiennent» afin d'«être mieux armés». Auto-organisons-nous pour enquêter collectivement et forger ces armes de libération ensemble et par nous-mêmes. Les stratégies d'émancipation collective ne peuvent être conçues que par les opprimés eux-mêmes, au travers des luttes. De là peuvent émerger des manières de résister à la domination militaro-policière qui menacent réellement les structures du système, c'est-à-dire l'ordre raciste, le patriarcat, le capitalisme et toutes les formes de hiérarchie.

[*] Militant libertaire né en banlieue parisienne, Mathieu Rigouste utilise les sciences sociales pour concevoir des outils critiques susceptibles d'aider les mouvements de luttes à fabriquer leurs propres stratégies de libération. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus récent est *La domination policière. Une violence industrielle* (Paris, La Fabrique, 2012).

Remerciements pour
Mater la meute

JE TIENS À EXPRIMER toute ma gratitude à Tia Dafnos, Craig Fortier, Tim Groves, Stefanie Gude, Heather Hax, Sarah Hornstein, Mark Mansour, Choong Ho Park, Rehanna Siew, Rob Texeira, A.K. Thompson et Milos Vasic pour leur aide indéfectible à la recherche. Je suis bien consciente que vos énergies pourraient être utilisées à des fins plus productives que celle de cataloguer des manifestations. À ceux qui sont engagés dans la lutte contre la brutalité policière dans les villes où je suis allée, merci d'avoir partagé avec moi vos informations et votre savoir. Merci aussi à tous ceux qui défendent les militants, et notamment aux conseillers juridiques des organismes suivants: National Lawyers Guild, Movement Defense Committee, Law Union of Ontario, New York Civil Liberties Union, Association canadienne des libertés civiles, Collectif opposé à la brutalité policière et Partnership for Civil Justice. Je tiens aussi à remercier chaleureusement Stefanie Gude et Kelly Burgess pour la relecture du texte.

J'ai eu le privilège de discuter du contenu de *Mater la meute* avec des militants déterminés à créer un monde plus juste ainsi qu'avec des chercheurs et des spécialistes/militants à l'occasion de fêtes organisées par diverses associations universitaires dont l'ASA, la CSA, l'ESA, l'ISA, le SSSP et le département de sociologie de l'Université York (Toronto).

Ce projet a été financé en partie par une bourse de recherche de la Faculté des arts de l'Université York et une bourse de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada («Policing Protest: The Diffusion of New Tactics»).

Lesley J. Wood

Notes

Notes de l'introduction

- [1] Jill Mahoney et Ann Hui, «G20-Related Mass Arrests Unique in Canadian History», *Globe and Mail*, 29 juin 2010.
- [2] John Noakes et Patrick F. Gillham, «Aspects of the New Penology: the Police Response to Major Political Protests in the United States,» dans Donatella della Porta, Abby Peterson et Herbert Reiter (dir.), *The Policing of Transnational Protest*, Burlington (VT), Ashgate, 2006.
- [3] *Ibid.*
- [4] John Noakes et Patrick F. Gillham, «Police and Protester Innovation Since Seattle», *Mobilization*, vol. 12, n° 4, 2007.
- [5] Naomi Klein, *La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, Arles et Montréal, Actes Sud et Leméac, 2008.
- [6] André Normandeau et Barry Leighton, «Une vision de l'avenir de la police au Canada: police-défi 2000», Ottawa, Direction de la police et de la sécurité, ministère du Solliciteur général, 1990, p. 30.
- [7] *Ibid.*, p. 31.
- [8] David Bayley, «Policing in America: Assessment and Prospects», Washington (DC), Police Foundation, 1998, «site web».
- [9] Peter K. Manning, *The Technology of Policing: Crime Mapping, Information Technology and the Rationality of Crime Control*, New York, New York University Press, 2008, p. 30.
- [10] Neil Smith, «Global Social Cleansing: Postliberal Revanchism and the Export of Zero Tolerance», *Social Justice*, vol. 28, n° 3, 2001.
- [11] Loïc Wacquant, «The Advent of the Penal State Is Not a Destiny», *Social Justice*, vol. 28, n° 3, 2001, p. 81.
- [12] Christian Scholl, *Two Sides of a Barricade: (Dis)order and Summit Protest in Europe*, Albany (NY), SUNY Press, 2012; Amory Starr, Luis A. Fernandez et Christian Scholl, *Shutting Down the Streets: Political Violence and Social Control in the Global Era*, New York, NYU Press, 2011.
- [13] Donatella della Porta et Herbert Reiter, *Policing Protest: The Control of Mass Demonstrations in Western Democracies*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1998; Donatella della Porta, Abby Peterson et Herbert Reiter, *The Policing of Transnational Protest*, Burlington (VT), Ashgate, 2006.
- [14] Della Porta et Reiter, *Policing Protest*, *op. cit.*, p. 2.
- [15] Della Porta, Peterson et Reiter, *The Policing of Transnational Protest*, *op. cit.*, p. 18.
- [16] *Ibid.*, p. 187.
- [17] Max Weber, «La profession et la vocation de politique», dans Max Weber, *Le savant et le politique*, trad. Catherine Colliot-Thélène, Paris, La Découverte, 2007.
- [18] Charles Tilly, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe, 990-1992*, Paris, Aubier, 1992.
- [19] Charles Tilly, *Roads from Past to Future*, Lanham (MD), Rowman and Littlefield, 1997.
- [20] Charles Tilly, *Popular Contention in Great Britain, 1758-1834*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1995.
- [21] Gouvernement du Royaume-Uni, «Policing by Consent», 3 décembre 2012, «site web».

- [22] Tilly, *Contrainte et capital*, *op. cit.*; Charles Tilly et Lesley J. Wood, *Social Movements, 1768-2012*, Boulder (CO), Paradigm Publishers, 2012.
- [23] Charles Tilly, *Popular Contention in Great Britain*, *op. cit.*
- [24] Kristian Williams, *Our Enemies in Blue: Police and Power in America*, Cambridge (MA), South End Press, 2007.
- [25] Rob I. Mawby, «Models of Policing», dans Tim Newburn (dir.), *Handbook of Policing*, 2^e éd., Portland (OR), Willan Publishing, 2008, p. 22.
- [26] Jean-Paul Brodeur, «High Policing and Low Policing: Remarks about the Policing of Political Activities», *Social Problems*, vol. 30, n° 5, 1983, p. 507-520.
- [27] Mike Brogden, «The Emergence of the Police: The Colonial Dimension», *British Journal of Criminology*, vol. 27, n° 1, 1987, p. 9; Mawby, «Models of Policing», *loc. cit.*, p. 24.
- [28] Peter Linebaugh, *The London Hanged: Crime and Civil Society in the 18th Century*, Londres, Verso, 1991.
- [29] Voir aussi Todd Gordon, *Cops, Crime and Capitalism: The Law and Order Agenda in Canada*, Halifax (N.-É.), Fernwood, 2006, cité dans Mark Neocleous, *Administering Civil Society: Towards a Theory of State Power*, Londres, Palgrave Macmillan, 2006.
- [30] *Ibid.*, p. 425.
- [31] *Ibid.*, p. 427.
- [32] Patrick Colquhoun, *Treatise on the Police of the Metropolis*, Londres, H. Fry, 1796 (soulignements de l'auteur).
- [33] Linebaugh, *The London Hanged*, *op. cit.*
- [34] *Ibid.*, p. 428.
- [35] *Ibid.*
- [36] Peter K. Manning, *Police Work: The Social Organization of Policing*, Prospect Heights (IL), Waveland Press, 1997, p. 86.
- [37] *Ibid.*, p. 88.
- [38] Loïc Wacquant, «Structure et logique de la sociologie de Bourdieu», dans Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant (dir.), *Invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Seuil, 2014, p. 64.
- [39] Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1980, p. 113.
- [40] George Steinmetz, «The Colonial State as a Social Field: Ethnographic Capital and Native Policy in the German Overseas Empire before 1914», *American Sociological Review*, vol. 73, n° 4, 2008, p. 596.
- [41] Elizabeth A. Armstrong, *Forging Gay Identities: Organizing Sexuality in San Francisco, 1950-1994*, Chicago, University of Chicago Press, 2002; Pierre Bourdieu, *The Field of Cultural Production: Essays on Art and Literature*, Cambridge, Polity Press, 1993; Steinmetz, «The Colonial State as a Social Field», *loc. cit.*; Peter Hedström, Rickard Sandell et Charlotta Stern, «Mesolevel Networks and the Diffusion of Social Movements: The Case of the Swedish Social Democratic Party», *American Journal of Sociology*, vol. 106, n° 1, juillet 2000.
- [42] Janet Chan, «Using Pierre Bourdieu's Framework for Understanding Police Culture», *Droit et Société*, n°s 56-57, 2004, p. 327-346.
- [43] Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p. 88.
- [44] Chan, «Using Pierre Bourdieu's Framework...», *loc. cit.*; della Porta, Peterson et Reiter, *The Policing of Transnational Protest*, *op. cit.*, p. 187.
- [45] Elihu Katz, «Diffusion (Interpersonal Influence)», dans David Shils (dir.), *International Encyclopedia of the Social Sciences*, Londres, Macmillan and Free Press, 1968, p. 81 (je souligne).
- [46] Hedström, Sandell et Stern, «Mesolevel Networks and the Diffusion of Social Movements», *loc. cit.*; Doug McAdam, «“Initiator” and “Spinoff” Movements: Diffusion Processes in Protest Cycles», dans Mark Traugott (dir.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham (NC), Duke University Press, 1995; Doug McAdam et Dieter Rucht, «The Cross National Diffusion of Movement Ideas», *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 528, n° 1, 1993; Daniel J. Myers, «The Diffusion of Collective Violence: Infectiousness, Susceptibility, and Mass Media Networks», *American Journal of Sociology*, vol. 106, n° 1, juillet 2000; Pamela Oliver et Daniel Myers, «The Coevolution of Social Movements», *Mobilization: An International Journal*, vol. 8,

n° 1, 1998; David Strang et John W. Meyer, «Institutional Conditions for Diffusion», *Theory and Society*, vol. 22, n° 4, 1993; Lesley J. Wood, *Direct Action, Deliberation and Diffusion: Collective Action After the WTO Protests in Seattle*, Cambridge (MA), Cambridge University Press, 2012.

[47] McAdam et Rucht, «The Cross National Diffusion of Movement Ideas», *loc. cit.*

[48] Katz, «Diffusion (Interpersonal Influence)», *loc. cit.*; Mark S. Granovetter, «The Strength of Weak Ties», *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, 1973.

[49] Manning, *Police Work*, *op. cit.*

[50] Jaganmohan Rao Lingamneni, «Resistance to Change in Police Organizations: The Diffusion Paradigm», *Criminal Justice Review*, vol. 4, n° 2, 1979.

[51] Alexander Weiss, «The Communication of Innovation in American Policing», *Policing: An International Journal of Police Strategies and Management*, vol. 20, n° 2, 1997; David Weisburd et Cynthia Lum, «The Diffusion of Computerized Crime Mapping in Policing: Linking Research and Practice», *Police Practice and Research*, vol. 6, n° 5, 2005.

[52] Weiss, «The Communication of Innovation in American Policing», *loc. cit.*

[53] Aki Roberts et John M. Roberts Jr., «The Structure of Informal Communication Between Police Agencies», *Policing: An International Journal of Police Strategies and Management*, vol. 30, n° 1, 2007.

[54] Manning, *The Technology of Policing*, *op. cit.*

[55] Michael W. Lawless, «Institutionalization of a Management Science Innovation in Police Departments», *Management Science*, vol. 33, n° 2, 1987, p. 244-252.

[56] Wesley G. Skogan et Susan M. Hartnett, «The Diffusion of Information Technology in Policing», *Police Practice and Research*, vol. 6, n° 5, 2005.

[57] Donatella della Porta et Sidney Tarrow, «Interactive Diffusion: The Coevolution of Police and Protest Behavior With an Application to Transnational Contention», *Comparative Political Studies*, vol. 45, n° 1, 2012.

[58] Wood, *Direct Action, Deliberation and Diffusion*, *op. cit.*

[59] Commission des plaintes du public contre la GRC, «Enquête d'intérêt public sur la conduite de membres de la GRC lors des sommets du G8 et du G20 de 2010: rapport final», Ottawa, 2012, "[site web](#)".

[60] André Marin, «G20 Summit: Caught in the Act», Ombudsman de l'Ontario, 2011, "[site web](#)".

[61] PPO (Police provinciale de l'Ontario), «Consolidated After Action Reports: Summits 2010», 2011, "[site web](#)"; Commission des services policiers de Toronto (CSPT), «G20 Summit, Toronto, June 2010: Toronto Police Service After-Action Review», juin 2011, "[site web](#)".

[62] Même si je me sers de recherches fondées sur des entretiens avec la police, que je fais un usage direct de documents émis par elle et que je m'appuie sur mes observations directes de conférences et d'événements policiers, je n'ai pas réalisé d'entretiens formels avec les décideurs de la police. Il est difficile, on en conviendra, d'obtenir de tels entretiens, qui sont souvent anticipés par les policiers comme étant critiques. D'autres militants et chercheurs comme Alex Vitale ont tenté de rencontrer la police, sans succès (voir Alex Vitale, «From Negotiated Management to Command and Control: How the NYPD Polices Protests», *Policing and Society*, vol. 15, n° 3).

[63] Donatella della Porta, Abby Peterson et Herbert Reiter (dir.), *The Policing of Transnational Protest*, Burlington (VT), Ashgate, 2006; John McCarthy et Clark McPhail, «The Institutionalization of Protest in the United States», dans David S. Meyer et Sidney Tarrow (dir.), *The Social Movement Society: Contentious Politics for a New Century*, New York, Rowman and Littlefield, 1998; Patrick Rafail, Sarah A. Soule et John D. McCarthy, «Describing and Accounting for the Trends in U.S. Protest Policing, 1960-1995», *Journal of Conflict Resolution*, vol. 56, n° 4, 2012; Vitale, «From Negotiated Management to Command and Control», *loc. cit.*; Willem De Lint et Alan Hall, *Intelligent Control: Developments in Public Order Policing in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009; Luis A. Fernandez, *Policing Dissent: Social Control and the Anti-globalization Movement*, New Brunswick (NJ), Rutgers University Press, 2008; Amory Starr, Luis A. Fernandez et Christian Scholl, *Shutting Down the Streets: Political Violence and Social Control in the Global Era*, New York, New York University Press, 2011; David P. Waddington, *Policing Public Disorder: Theory and Practice*, Cullompton, Willan Publishing, 2007.

- [1] «RCMP Slammed in APEC report», *CBC News*, 7 août 2001, “[site web](#)”.
- [2] Patrick F. Gillham et Gary T. Marx, «Complexity and Irony in Policing and Protesting: The World Trade Organization in Seattle», *Social Justice*, vol. 27, n° 2, 2000.
- [3] «“I Made Major Mistakes”: Ex-Seattle Police Chief Admits Response to 1999 WTO Protests Was Too Heavy-Handed», *Democracy Now*, 30 mars 2009, “[site web](#)”.
- [4] Bob Young, «City to Pay \$1 Million to Settle Lawsuit over WTO Arrests», *Seattle Times*, 3 avril 2007, “[site web](#)”.
- [5] William Fisher, entretien avec John Noakes, 31 mai 2001, dans John Noakes et Patrick F. Gillham, «Police and Protester Innovation Since Seattle», *Mobilization*, vol. 12, n° 4, 2007, p. 335.
- [6] *Ibid.*; Patrick Gillham, Bob Edwards et John Noakes, «Strategic Incapacitation and the Policing of Occupy Wall Street Protests in New York City», *Policing and Society*, vol. 23, n° 1, 2013.
- [7] Donatella della Porta, Abby Peterson et Herbert Reiter (dir.), *The Policing of Transnational Protest*, Burlington (VT), Ashgate, 2006.
- [8] Alex Vitale, «The Command and Control and Miami Models at the 2004 Republican National Convention: New Forms of Policing Protests», *Mobilization*, vol. 12, n° 4, 2007.
- [9] Amory Starr, Luis A. Fernandez et Christian Scholl, *Shutting Down the Streets: Political Violence and Social Control in the Global Era*, New York, New York University Press, 2011.
- [10] Lois Pilant, «Less-Than-Lethal Weapons: New Solutions for Law Enforcement», Association internationale des chefs de police (AICP), décembre 1993, “[site web](#)”.
- [11] Stephen Mihm, «The Quest For The Nonkiller App», *New York Times Magazine*, 25 juillet 2004.
- [12] Institute for Non-Lethal Defense Technologies, «Less-Lethal Operational Scenarios for Law Enforcement: Final Draft», Penn State Applied Research Laboratory, 2005, “[site web](#)”.
- [13] Recherche par LexisNexis de toutes les sources médiatiques nord-américaines disponible à l’aide des mots-clés «*pepper spray*», «*protesters*» et «*protest*».
- [14] Gina Shaffer, Donna Davis et Laura-Lynn Powell, «Police Break up Chicano Rights March», *Orange County Register*, 17 septembre 1993, B1.
- [15] Associated Press, «Chicago Police to Deploy Range of Protest Tactics», 16 mai 2012, “[site web](#)”.
- [16] Taser International, «TASER International Annual Report», 2009.
- [17] Amnesty International, «Amnesty International Urges Stricter Limits on Police Taser Use as U.S. Death Toll Reaches 500», communiqué de presse, 15 février 2012, “[site web](#)”.
- [18] Mark Bourrie, «Police “Excessive” at 2001 Quebec FTAA Protest: Report», *Commondreams.org*, 2003.
- [19] Micheal D. White et Justin Ready, «“Don’t Taze Me, Bro”: Investigating the Use and Effectiveness of the Taser», dans Candace McCoy (dir.), *Holding Police Accountable*, Washington (DC), Urban Institute Press, 2010.
- [20] Description du produit de l’entreprise LRAD: “[site web](#)”.
- [21] *Ibid.*
- [22] Stefan Christoff, «Police Violence on the Rise in Montreal», *Rabble.ca*, 23 mars 2012, “[site web](#)”.
- [23] Thomas Peel et Josh Richman, «As Port Protest Looms, Oakland Police Face tough Questions over Use-of-Force», *Costa Contra Times*, 10 décembre 2011, “[site web](#)”; Peter Rakobowchuk, «Montreal Police Use Stun Grenades to Disperse Students Following Protest», *Prince George Citizen*, 1^{er} avril 2011.
- [24] Y.G. Karagama, J.R. Newton et C.J.R. Newbegin, «Short-Term and Long-Term Physical Effects of Exposure to CS Spray», *Journal of the Royal Society of Medicine*, vol. 96, n° 4, 2003, p. 172-174.
- [25] Meredith Kolodner, «Eyewitness in Quebec», *International Socialist Review*, n° 18, juin-juillet 2001, “[site web](#)”.
- [26] Nate Jones, «A Brief History of Riot Control», *Time Magazine*, 6 août 2010.
- [27] David Pugliese et Jim Bronskill, «RCMP Create “Public Order Program” to Keep the Public in Check», *Ottawa Citizen*, 18 août 2001.
- [28] Christian Scholl, *Two Sides of a Barricade: (Dis)order and Summit Protest in Europe*, Albany (NY), SUNY Press, 2012; Amory Starr, Luis A. Fernandez et Christian Scholl, *Shutting Down the Streets: Political Violence*

and Social Control in the Global Era, New York, NYU Press, 2011; Alex Vitale, «From Negotiated Management to Command and Control: How the NYPD Polices Protests», *Policing and Society*, vol. 15, n° 3, 2005.

[29] Commission des plaintes du public contre la GRC, «Enquête d'intérêt public sur la conduite de membres de la GRC lors des sommets du G8 et du G20 de 2010: rapport final», Ottawa, 2012, "site web".

[30] Scholl, *Two Sides of a Barricade*, *op. cit.*

[31] Mary Vallis, «Amputee Alleges G20 Police Ripped off his Prosthetic Leg», *National Post*, 6 juillet 2010.

[32] Commission des plaintes du public contre la GRC, «Enquête d'intérêt public sur la conduite de membres de la GRC...», *loc. cit.*

[33] John O'Connor, «The Upside of Kettling», *The Guardian*, 2 avril 2009; Commission des plaintes du public contre la GRC, «Enquête d'intérêt public sur la conduite de membres de la GRC...», *loc. cit.* Pour s'informer sur le débat tenu dans le quotidien *The Guardian* entourant la tactique d'encercllement en Grande-Bretagne, voir O'Connor, «The Upside of Kettling», *loc. cit.*, et Paul Lewis, «A History of Police Kettling», *The Guardian*, 14 avril 2009.

[34] Jayme Poisson, Jennifer Yang et Brendan Kennedy, «Exclusive: Toronto Police Swear off G20 Kettling Tactic», *Toronto Star*, 22 juin 2011.

[35] Jason Cherkis, «Affidavit: Ramsey Ordered Pershing Park Arrests», *Washington City Paper*, 18 novembre 2009.

[36] CrimethInc., *The Age of Conspiracy Charges*, 2013, "site web".

[37] Henry Schuster, «Domestic Terror: Who's Most Dangerous? Eco-Terrorists Are Now Above Ultra-Right Extremists on the FBI Charts», CNN, 24 août 2005, "site web".

[38] «Protesters Posed "Serious Threat"», BBC News, 14 avril 2009, "site web".

[39] Tim Groves, «Living Among us: Activists Speak out on Police Infiltration», *Briarpatch Magazine*, 1^{er} juillet 2011, "site web".

[40] Megan O'Toole, «Six Plead Guilty to G20 Mischief Charges: Charges Against 11 Others Dropped», *National Post*, 22 novembre 2011.

[41] Kristian Williams, «The Other Side of the COIN: Counterinsurgency and Community Policing», *Interface*, vol. 3, n° 1, 2011, "site web".

[42] Peter Kraska et Victor E. Kappeler, «Militaryizing American Police The Rise and Normalization of Paramilitary Units», *Social Problems*, vol. 44, n° 1, 1997.

[43] *Ibid.*, p. 7.

[44] Peter Kraska (dir.), *Militaryizing the American Criminal Justice System: The Changing Role of the Armed Forces and the Police*, Boston (MA), Northeastern University Press, 2001, p. 142.

[45] Richmond Police Department, «Crowd Management Team Operating Manual», 2008, "site web".

[46] *Ibid.*

[47] Christian Scholl, *Two Sides of a Barricade: (Dis)order and Summit Protest in Europe*, Albany (NY), SUNY Press, 2012.

[48] Willem De Lint et Alan Hall, *Intelligent Control: Developments in Public Order Policing in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009; Sidney Tarrow, *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*, New York, Cambridge University Press, 2011.

[49] Jane Morgan, *Conflict and Order: The Police and Labour Disputes in England and Wales, 1900-1939*, Oxford, Oxford University Press, 1987, cité dans Tarrow, *Power in Movement*, *op. cit.*

[50] Doug McAdam, «Tactical Innovation and the Pace of Insurgency», *American Sociological Review*, vol. 48, n° 6, 1983.

[51] Donatella della Porta et Sidney Tarrow, «Interactive Diffusion»: The Coevolution of Police and Protest Behavior With an Application to Transnational Contention», *Comparative Political Studies*, vol. 45, n° 1, 2012.

[52] Clark McPhail, David Schweingruber et John D. McCarthy, «Policing Protest in the United States: 1960-1995», dans Donatella della Porta et Herbert Reiter (dir.), *Policing of Protest: The Control of the Mass Demonstration in Western Democracies*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1998, p. 51.

- [53] John McCarthy et Clark McPhail, «The Institutionalization of Protest in the United States», dans David S. Meyer et Sidney Tarrow (dir.), *The Social Movement Society: Contentious Politics for a New Century*, New York, Rowman and Littlefield, 1998.
- [54] Kristian Williams, *Our Enemies in Blue: Police and Power in America*, Cambridge (MA), South End Press, 2007.
- [55] De Lint et Hall, *Intelligent Control*, *op. cit.*
- [56] Scholl, *Two Sides of a Barricade*, *op. cit.*
- [57] *Ibid.*; McCarthy et McPhail, «The Institutionalization of Protest in the United States», *loc. cit.*
- [58] De Lint et Hall, *Intelligent Control*, *op. cit.*
- [59] McCarthy et McPhail, «The Institutionalization of Protest in the United States», *loc. cit.*
- [60] De Lint et Hall, *Intelligent Control*, *op. cit.*
- [61] McCarthy et McPhail, «The Institutionalization of Protest in the United States», *loc. cit.*
- [62] Ward Churchill, *Pacifism as Pathology: Reflections on the Role of Armed Struggle in North America*, Winnipeg, Arbeiter Ring, 1998.
- [63] Norman Beasley, Thomas Graham et Carl Holmberg, «Justice Department's Civil Disorder Initiative Addresses Police Training Gap», *Police Chief Magazine*, vol. 67, n° 10, 2000; John Noakes et Patrick F. Gillham, «Aspects of the New Penology: the Police Response to Major Political Protests in the United States», dans della Porta, Peterson et Reiter (dir.), *The Policing of Transnational Protest*, *op. cit.*
- [64] PPO, «OPP Public Order Units: A Comparison of 1995 to 2006», Procureur général de l'Ontario, 2006, "site web".
- [65] Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), «L'antimondialisation, un phénomène en pleine expansion: rapport», *Perspectives*, n° 2000/8.
- [66] Howard Safir, «Protests and Security: Rights, Risks and Tools», *Vigilant Resources International*, 15 novembre 2011.
- [67] Tom Good, «Repression at the Republican Convention: The Criminalization of Dissent», *Peacework*, n° 389, octobre 2008.
- [68] Brian Maass, «DNC Security Planners Prepare for the Worst», CBS, 13 août 2008, "site web".
- [69] *Ibid.*
- [70] Williams, «The Other Side of the COIN», *loc. cit.*
- [71] Alex Vitale, «Managing Defiance: The Policing of the Occupy Wall Street Movement», 7 mars 2012, "site web".
- [72] Ces chiffres sont le résultat de l'analyse d'un ensemble de données sur les arrestations Occupy élaborées par les militants d'Occupy Research. Seules les arrestations confirmées sont prises en considération: <http://occupyarrests.moonfruit.com>; Occupy Wall Street, Occupy Research, Occupy Arrests Dataset (courriel, communication personnelle), 2012.

Notes du chapitre 2

- [1] Naomi Klein, *La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, Arles et Montréal, Actes Sud et Leméac, 2008.
- [2] Statistique Canada, «Tendances du personnel policier et des dépenses au chapitre des services de police, 1962 à 2010», Ottawa, Gouvernement du Canada, 2011.
- [3] Christopher S. Koper, «Hiring and Keeping Police Officers», National Institute of Justice (NIJ), 2004, p. 5, "site web".
- [4] George Gascón et Todd Foglesong, «Making Policing More Affordable: Managing Costs and Measuring Value in Policing», NIJ, décembre 2010, "site web".
- [5] «Canada's Police Among the Best Paid in the World», éditorial, *Globe and Mail*, 20 mars 2012.
- [6] Ontario Association of Police Service Boards (OAPSB), *The Rising Costs of Policing*, 2012, "site web".
- [7] *Ibid.*

- [8] AICP, «Executive Summary: Major Recommendations for Management of Effective Police Discipline», Gaithersburg (MD), 1976.
- [9] Willem De Lint, «New Managerialism and Canadian Police Training Reform», *Social Legal Studies*, vol. 7, n° 2, 1998.
- [10] Ross McLeod, *Parapolice: A Revolution in the Business of Law Enforcement*, Toronto, Boheme Press, 2002, p. 75-76.
- [11] Peter K. Manning, «TQM and the Future of Policing», *Police Forum*, vol. 5, n° 2, 1995, «[site web](#)».
- [12] Peter K. Manning, *The Technology of Policing: Crime Mapping, Information Technology, and the Rationality of Crime Control*, New York, New York University Press, 2008.
- [13] Corruption Prevention and Education Unit, «New York Police Department Preventing Crime and Corruption», Sydney (Australie), 1997, www.icac.nsw.gov.au.
- [14] Community-Oriented Policing Services, «Community Policing Defined», US Department of Justice, 2013, «[site web](#)».
- [15] Manning, *The Technology of Policing*, *loc. cit.*
- [16] Bureau of Justice Assistance (BJA), «Understanding Community Policing: A Framework for Action», US Department of Justice, 1994, «[site web](#)».
- [17] Ministère de la Justice du Canada, «Pouvoir discrétionnaire de la police à l'égard des jeunes contrevenants», IV, 7, «[site web](#)».
- [18] *Ibid.*
- [19] Nicholas Bala *et al.*, «Réponse de l'État à la criminalité juvénile: examen des principes», Ministère de la Justice du Canada, 1994.
- [20] Ken Menzies, «Policing as Force and Policing as Risk Minimization», dans Stephen E. Nancoo (dir.), *Contemporary Issues in Canadian Policing*, Mississauga (ON), Canadian Educators' Press, 2004.
- [21] Manning, *The Technology of Policing*, *op. cit.*
- [22] Police Executive Research Forum (PERF), «Police Leaders at PERF/BJA Meeting Discuss CompStat: Best Practices and Future Outlook», *Subject to Debate*, vol. 25, n° 2, 2011.
- [23] David Weisburd et Cynthia Lum, «The Diffusion of Computerized Crime Mapping in Policing: Linking Research and Practice», *Police Practice and Research*, vol. 6, n° 5, 2005; James Willis J., Tammy R. Kochel et Stephen D. Mastroski, «Compstat and Community Policing: Taking Advantage of Compatibilities and Dealing with Conflicts: Final Report», Office of Community-Oriented Policing Services, US Department of Justice, 2010.
- [24] Jerry H. Ratcliffe, *Intelligence-Led Policing*, Cullompton (UK), Willan Publishing, 2008.
- [25] Rob I. Mawby, «Models of Policing», dans Tim Newburn (dir.), *Handbook of Policing*, 2^e éd., Portland (OR), Willan Publishing, 2008, p. 31.
- [26] Bruce L. Smith, *Police Systems in the United States*, New York, Harper & Bros., 1940, et Robert M. Fogelson, *Big-City Police*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1977, tous deux cités dans Mawby, «Models of Policing», *loc. cit.* p. 31.
- [27] Wilbur R. Miller, *Cops and Bobbies: Police authority in New York and London*, Chicago (IL), University of Chicago Press, 1977.
- [28] William Beahen, «Evolution of Use of Force by Police in the Canadian Context», conférence de l'Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre (ACSCMO), Regina (SK), 16-18 juin 2008.
- [29] *Ibid.*
- [30] Lorne Sossin, «The Oversight of Executive Police Relations in Canada: The Constitution, the Courts, Administrative Processes and Democratic Governance», Procureur général de l'Ontario, 2004, «[site web](#)».
- [31] Reprenant la démarche de recherche de Charles Tilly et de ses collaborateurs dans leurs études sur la contestation en Grande-Bretagne et en France, j'ai saisi les mots-clés «*protest*», «*protesters*», «*demonstrators*», «*demonstrated*» et «*rallied*» dans le moteur de recherche du service d'agrégation Factiva. J'ai revu chaque occurrence pour m'assurer qu'il s'agissait d'une manifestation réunissant au moins dix personnes pour chaque ville. Dans le but de dresser un portrait de la gestion policière des manifestations plutôt que de la contestation en soi, je me suis limitée au quotidien de langue anglaise le plus important de chacune des quatre villes: le *Toronto Star*, le *New York Times*, la *Montreal Gazette* et le *Washington Post*. Il est clair que cet échantillonnage réduit

d'événements ne représente qu'une fraction de tous les événements survenus. Selon des recherches antérieures (voir Lesley Wood, «Breaking the Bank and Taking to the Streets», *Journal of World-Systems Research*, vol. 10, n° 1), cette méthode ne permet de relever que de 5 à 10 % de tous les événements. Bien que chaque quotidien possède son approche et son style, il s'agit dans tous les cas de publications nord-américaines qui partagent une conception similaire de ce qui constitue une nouvelle. Ils sont partiels de manière relativement constante, mais nous permettent tout de même de comprendre les vagues de manifestations, et particulièrement les incidents graves liés aux confrontations entre manifestants et policiers. Toutefois, les pratiques policières ne sont pas toujours décrites en détail. Les arrestations et l'utilisation d'armes sublétales sont susceptibles d'être reprises, contrairement à l'utilisation de barrières, de la surveillance et des unités antiémeutes. La plupart du temps, les médias ont tendance à vouloir présenter «les deux côtés de la médaille» d'un conflit, minimisant l'utilisation excessive de la force.

[32] Christopher Dunn *et al.*, «Arresting Protest: A Special Report of the New York Civil Liberties Union on New York City's Protest Policies at the February 15, 2003 Antiwar Demonstration in New York City», New York Civil Liberties Union (NYCLU), 2003, «[site web](#)».

[33] *Stauber and the NYCLU vs. City of New York*. 03 Civ. 9162 (RWS) SmolkaDep., at 71.

[34] Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.

Notes du chapitre 3

[1] Tank (P.A.J.) Waddington, «Coercion and Accommodation: Policing Public Order after the Public Order Act», *British Journal of Sociology*, vol. 45, n° 3, 1994, p. 379.

[2] Charles Tilly, *Popular Contention in Great Britain, 1758-1834*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1995.

[3] Voir www.spvm.qc.ca, 2009.

[4] Marie-Ève Sylvestre, «Disorder and Public Spaces in Montreal: Repression (and Resistance) through Law, Politics and Police Discretion», *Urban Geography*, vol. 31, n° 6, 2010, p. 807.

[5] Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), «Au cœur de la vie montréalaise: le nouveau schéma de couverture de services», octobre 2007, «[site web](#)».

[6] Montréal est dotée d'une structure municipale complexe qui a vu le jour en 2006. En 2004, un référendum tenu dans toute la ville est venu annuler une partie des conséquences de la fusion des municipalités de 2002, 15 villes choisissant de redevenir autonomes et cessant de fait d'être des arrondissements de Montréal. En conséquence, les maires de ces 15 «municipalités reconstituées» ne siègent pas au conseil municipal. Ils sont plutôt intégrés à une assemblée parallèle – le conseil d'agglomération – avec le maire de Montréal et les maires des 15 arrondissements choisis par le maire. En théorie, la Commission de la sécurité publique (CSP) répond au conseil d'agglomération. Dans les faits, cependant, la CSP est redevable au conseil municipal, étant donné que les 16 membres du conseil d'agglomération détiennent 87,3 % des votes et parce que le comité exécutif, dont la juridiction inclut le SPVM, répond directement au conseil municipal.

[7] Alexander Panetta et Andy Blatchford, «“It Would Be Preferable for Him to Withdraw from His Current Role”, Marois Says after Montreal Mayor Arrested», *National Post*, 17 juin 2013.

[8] Les allégations d'inconduite professionnelle par les agents du SPVM sont habituellement jugées en première instance par le service des affaires internes du SPVM (affilié au bureau du chef de police), puis remis au comité.

[9] Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), «Bilan Annuel 2000», 2001, p. 15.

[10] Dennis Forcese, «The Politics of Police Unions», dans Dennis Forcese (dir.), *Police: Selected Issues in Canadian Law Enforcement*, Kemptville (ON), Golden Dog Press, 2002, p. 70.

[11] Andrew Chung, «Wearing Their Protest in Public», *Toronto Star*, 28 septembre 2008.

[12] Christopher Curtis, «Montreal Police Protest: More Than 2,500 Officers March Against Budget Cuts», *The Link*, 26 octobre 2010, «[site web](#)».

[13] Ville de Montréal, «Budget de fonctionnement 2012», 2012, «[site web](#)».

[14] Montréal a connu une diminution de 25 % de son taux de criminalité entre 2002 et 2012 (*ibid.*).

[15] Sandro Contenta, «The Beating That Forced Police Reform: The Image of Richard Barnabe's Face Made Montrealers Fear Abuse of Power», *Toronto Star*, 30 décembre 1994, A19.

- [16] Francis Dupuis-Déri, *À qui la rue? Répression policière et mouvements sociaux*, Montréal, Écosociété, 2013.
- [17] Stephanie O’Hanley, «Montreal Police Reprimanded by UN: Pig Roast», *Hour.ca*, 10 novembre 2005, “site web”.
- [18] Hugo Pilon-Larose, «Intervention policière rapide à la manifestation du 22», *La Presse*, 22 mars 2013.
- [19] Notes de l’auteure prises pendant l’atelier «La planification opérationnelle et la gestion d’incidents de sécurité publique», Conférence de l’Association canadienne des chefs de police (ACCP), 19 et 20 février 2013, Toronto.
- [20] Gwyn Winfield, «Going Underground», *CBRNE World*, décembre 2012, “site web”.
- [21] «“I Have my Own Army in the NYPD, the Seventh Largest Army in the World”: Bloomberg’s Bizarre Boast about City’s Police», *Daily Mail*, 1^{er} décembre 2011.
- [22] Tana Ganeva et Laura Gottesbeiner, «9 Terrifying Facts about America’s Biggest Police Force», *Salon.com*, 18 septembre 2012, “site web”.
- [23] Corruption Prevention and Education Unit, «New York Police Department Preventing Crime and Corruption», Sydney (Australie), 1997, “site web”.
- [24] *Ibid.*
- [25] Civilian Complaint Review Board (CCRB), «Annual Report», 2012, “site web”.
- [26] NYCLU, «Civilian Complaint Review Board and Civilian Oversight of Policing», sans date, “site web”.
- [27] Bob Hennelly, «City Council NYPD Budget Hearing Goes Beyond Dollars and Cents», *WNYC News*, 15 mars 2012, “site web”.
- [28] Tina Moore, «NYPD SUE! Surge in Lawsuits vs. Police Department Part of Costly Trend for the City», *Daily News*, 26 décembre 2012.
- [29] Christopher Robbins, «Law Suits Against the NYPD Rose 20 % and Could Cost NYC \$154 Million», *Gothamist*, 3 octobre 2012, “site web”.
- [30] David Weisburd, Rosann Greenspan, Stephen Mastrofski et James J. Willis, «Compstat and Organizational Change: A National Assessment», NIJ, 2008, “site web”.
- [31] PERF, «Managing Major Events: Best Practices from the Field», *Police Forum*, 2011, “site web”.
- [32] Gwen Holden, Gerard Murphy, Corina Solé Brito et Joshua Ederheimer, «Learning From 9/11: Organizational Change in the New York City and Arlington County, Va., Police Departments», US Department of Justice, 2009, “site web”.
- [33] Alex Vitale, «From Negotiated Management to Command and Control: How the NYPD Polices Protests», *Policing and Society*, vol. 15, n° 3, p. 292.
- [34] Heidi Boghosian et National Lawyers Guild (NLG), «Punishing Protest: Government Tactics That Suppress Free Speech», National Lawyers Guild, 2007, “site web”.
- [35] Christopher Dunn, Arthur Eisenberg, Donna Lieberman, Allan Silver et Alex Vitale, «Arresting Protest: A Special Report of the New York Civil Liberties Union on New York City’s Protest Policies at the February 15, 2003 Antiwar Demonstration in New York City», NYCLU, 2003, “site web”.
- [36] Service de police de Toronto (SPT), «2013 Business Plan», 2013, “site web”.
- [37] *Loi sur les services policiers*, L.R.O. 1990, chapitre P.15, “site web”.
- [38] CSPT, «Board Mandate», “site web”.
- [39] L’efficacité des UES a été largement mise en doute à cause du positionnement de ses enquêteurs perçus comme favorables aux policiers, mais aussi à cause d’un manque de collaboration de la police.
- [40] Laura Kane, «Toronto Police Board Keeps Chief’s SIU Investigations Secret», *Toronto Star*, 14 décembre 2013.
- [41] Bureau du directeur indépendant de l’examen de la police (BDIEP), 2013, “site web”
- [42] *Ibid.*
- [43] SPT, «Annual Statistical Report», 2011, “site web”.
- [44] Forcese, «The Politics of Police Unions», *loc. cit.*
- [45] Dennis Forcese, *Police: Current Issues in Canadian Law Enforcement*, Toronto, Dandurand, 2000, p. 73.

- [46] John Barber, «Craig Bromell and His Own Spin on Yesterday's Facts», *Globe and Mail*, 27 janvier 2000.
- [47] *Ibid.*
- [48] Forcese, *Police: Current Issues*, *op. cit.*, p. 75.
- [49] Ville de Toronto, «2012 Budget», «[site web](#)».
- [50] Alan Harman, «Toronto's Public Order Unit: Officers Use Preventive Tactics to Maintain Orderly Crowd Behavior», *Law and Order*, septembre 1995, «[site web](#)».
- [51] Voir *Adequacy and Effectiveness of Police Services*, L. R. O. 3/99. La réglementation inclut un article portant sur les services de réponse aux urgences qui traite des unités tactiques. Cet article dresse la liste des exigences procédurales pour les unités tactiques, y compris pour l'établissement de périmètres de contrôle (articles 22.1-4).
- [52] David Rapaport, *No Justice, No Peace: The 1996 OPSEU Strike against the Harris Government in Ontario*, Montréal (QC) et Kingston (ON), McGill-Queen's University Press, 1999, p. 219.
- [53] Philip Mascoll et Jim Rankin, «OPP Defends Riot Squad Called "Animals" by Pickets», *Toronto Star*, 19 mars 1996, A1.
- [54] CSPT, «Annual Report», 2000.
- [55] Règlement entre la CSPT et l'APT, avec pour arbitre Pamela Cooper Picher, 19 août 2004, «[site web](#)».
- [56] PPO, «OPP Public Order Units: A Comparison of 1995 to 2006», Procureur général de l'Ontario, 2006, «[site web](#)».
- [57] Marcus Gee, «Report Critical of G20 Tactics, Chief Blair Defensive», *Globe and Mail*, 16 mai 2012.
- [58] Metropolitan Police of the District of Columbia (MPDC), «Council of the District of Columbia, Committee on the Judiciary. 2011. Fiscal Year 2012, Committee Budget Report», 2011/2012.
- [59] John Buntin, «Cathy Lanier Changes Policing in D.C. and Maybe Nation», *Governing the States and Localities*, juillet 2012, «[site web](#)».
- [60] «D.C. Police Union Sues to Remove Chief Lanier From Negotiations», *NBC 4 Washington*, 8 mai 2012, «[site web](#)».
- [61] Peter Manning, *The Technology of Policing: Crime Mapping, Information Technology and the Rationality of Crime Control*, New York, New York University Press, 2008, p. 143-145.
- [62] *Ibid.*, p. 133.
- [63] Victor D. Kappeler, Richard D. Sluder et Geoffrey P. Alpert, *Forces of Deviance: Understanding the Dark Side of Policing*, 2^e éd., Prospect Heights (IL), Waveland Press, 1998, cité dans Manning, *The Technology of Policing*, *op. cit.*, p. 135.
- [64] Office of Police Complaints (OPC), «Government of the District of Columbia. Police Complaints Board Office of Police Complaints. Annual Report Fiscal Year 2012», 2012, «[site web](#)».
- [65] Buntin, «Cathy Lanier Changes Policing in D.C. and Maybe Nation», *loc. cit.*
- [66] «D.C. Police Union Sues to Remove Chief Lanier From Negotiations», *loc. cit.*
- [67] Conseil du district de Columbia, comité juridique, avec Kathy Patterson pour présidente, «Report on Investigation of the Metropolitan Police Department's Policy and Practice in Handling Demonstrations in the District of Columbia», ébauche de rapport, 11 mars 2004, «[site web](#)».
- [68] *Ibid.*, p. 22.
- [69] *Ibid.*, p. 35.
- [70] *Ibid.*
- [71] *Ibid.*
- [72] Henri E. Cauvin, «D.C. Settles Suit Over Protest Arrests», *Washington Post*, 1^{er} mars 2007.
- [73] *Ibid.*
- [74] Manning, *The Technology of Policing*, *op. cit.*
- [75] Everett M. Rogers, *The Diffusion of Innovations*, New York, Free Press, 2003; Charles Tilly, *Popular Contention in Great Britain, 1758-1834*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1995.

- [1] Everett M. Rogers, *The Diffusion of Innovations*, New York, Free Press, 2003.
- [2] Detective Habanero, «A Short and Sordid History of Pepper Spray», *Earth First! Journal*, 2000, “site web”.
- [3] *Law Enforcement Management and Administrative Statistics*, Bureau of Justice Statistics, Office of Justice Programs, US Department of Justice, 1993, “site web”.
- [4] Law Enforcement Training Network, *Less-Lethal Force, Part 1: OC-Pepper Spray Updates LETN-163-0017*, Critical Information Network, 2004.
- [5] Muriel Draaisma, «Is Pepper Spray an Appropriate Tool for Police?», *CBC News*, 16 juillet 2007.
- [6] CCRB, «Report of the Pepper Spray Committee», New York City Government, 2000, “site web”.
- [7] Neil Davison, «The Development of “Non-Lethal” Weapons During the 1990s», Bradford Non-Lethal Weapons Research Project, University of Bradford, 2007, p. 21, “site web”.
- [8] Kerri Phillips et James Godfrey, «A Dangerous Weapon in Dangerous Hands: Will Oleoresin Capsaicin Spray Reduce Fatal Shootings by Police?», *Alternative Law Journal*, vol. 24, n° 2, 1999.
- [9] Lisa Denise Adkins, «Oleoresin Capsicum: An Analysis of the Implementation of Pepper Spray Into The Law», thèse de doctorat, East Tennessee State University, 2003; Lois Pilant, «Less-Than-Lethal Weapons: New Solutions for Law Enforcement», AICP, décembre 1993, “site web”. Le Mace et les vaporisateurs de CS ou CN ont été retirés du marché à cause du grand nombre de blessures qu’ils causaient, et aussi parce qu’ils étaient inefficaces sur des sujets sous influence de l’alcool ou de drogues.
- [10] Il est important de souligner que l’utilisation des vaporisateurs de gaz poivre contre les manifestants est difficile à évaluer. Bien que son usage soit relativement grave et habituellement digne de faire la manchette, nous ne savons pas si toutes ses utilisations sont rapportées par les médias. Je me suis penchée sur un catalogue de toutes les manifestations couvertes par les médias, inclus dans le service d’agrégation Factiva, entre 1993 et 2008. Ma recherche s’est effectuée à l’aide des termes «pepper spray», «protesters» et «protest». Selon les résultats obtenus, le vaporisateur de gaz poivre a été utilisé pour la toute première fois contre des manifestants aux États-Unis et au Canada en 1993, bien que, comme je l’ai déjà noté, la GRC en avait approuvé l’usage un an auparavant.
- [11] Ed Denson, «Pepper Spray, Pain and Justice», Civil Liberties Monitoring Project, 1998, “site web”.
- [12] «No Pepper Spray on Nonviolent Protesters», 2006, www.nopepperspray.org.
- [13] American Civil Liberties Union (ACLU), «ACLU Urges CA Appeals Court to Declare Use of Pepper Spray Dangerous and Cruel», communiqué de presse, 12 août 1999, “site web”.
- [14] Denson, «Pepper Spray, Pain and Justice», *loc. cit.*
- [15] «No Pepper Spray on Nonviolent Protesters», *loc. cit.*
- [16] *Ibid.*
- [17] Lenore Anderson, Jo Hirschmann et Van Jones, “When Police Play Russian Roulette...”: *The Case for a Moratorium on Police Use of Pepper Spray*, The Ella Baker Centre for Human Rights, 2005, “site web”.
- [18] Robert J. Kaminski, Stephen M. Edwards et James W. Johnson, «Assessing the Incapacitative Effects of Pepper Spray During Resistive Encounters with the Police», *Policing: An International Journal of Police Strategies and Management*, vol. 22, n° 1, 1999.
- [19] Soni Desai et Ivan Taylor, *Two Crowd Control Case Studies*, Defence Rand Canada, 2007, “site web”.
- [20] «RCMP Slammed in APEC Report», *CBC News*, 7 août 2001, “site web”.
- [21] Draaisma, «Is Pepper Spray an Appropriate Tool for Police?», *loc. cit.*
- [22] La révision de l’utilisation du vaporisateur de gaz poivre a eu lieu après une altercation survenue entre le service de police de l’université de Californie et des partisans et partisanses de la discrimination positive.
- [23] Michael Bayly, «Faces of Resistance: Images and Stories of Progressive Activism at the Turn of the Millennium (1997-2006)», 2006, “site web”.
- [24] Mary Losure, *Our Way or the Highway: Inside the Minnehaha Free State*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2002.
- [25] Solstice, «Police Evict Anti-Road Occupation», *Slingshot*, n° 64, 1999.
- [26] Losure, *Our Way or the Highway*, *op. cit.*
- [27] Solstice, «Police Evict Anti-Road Occupation», *loc. cit.*
- [28] Bayly, «Faces of Resistance», *loc. cit.*

- [29] Losure, *Our Way or the Highway*, *op. cit.*
- [30] Comité sur l'usage de la force, SPT, «Final Report», 1998, “[site web](#)”.
- [31] PPO, «OPP Public Order Units: A Comparison of 1995 to 2006», Procureur général de l'Ontario, 2006, “[site web](#)”.
- [32] *Ibid.*
- [33] Comité sur l'usage de la force, SPT, «Final Report», *loc. cit.*
- [34] Contre-interrogatoire de Wesley Ryan dans le procès de l'Ontario Coalition Against Poverty (OCAP), 15 juin 2000.
- [35] Rogers, *The Diffusion of Innovations*, *op. cit.*, p. 170.
- [36] Sarah A. Soule, «The Diffusion of an Unsuccessful Innovation», *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 566, 1999.
- [37] À l'exception notable des travaux de: John W. Buttle, «“What’s Good for Them, is Good for Us”: Outside Influences on the Adoption of Incapacitant Sprays by the British Police», *International Journal of Police Science and Management*, vol. 5, n° 2, 2003; Michael W. Lawless, «Institutionalization of a Management Science Innovation in Police Departments», *Management Science*, vol. 33, n° 2, 1987; John McCarthy et Clark McPhail, «The Institutionalization of Protest in the United States», dans David S. Meyer et Sidney Tarrow (dir.), *The Social Movement Society: Contentious Politics for a New Century*, New York, Rowman and Littlefield, 1998; Manning, *The Technology of Policing*, *op. cit.*; Willard M. Oliver, «The Third Generation of Community Policing: Moving Through Innovation, Diffusion, and Institutionalization», *Police Quarterly*, vol. 3, n° 4, 2000; et William Spelman, Mark H. Moore et Rebecca Young, *The Diffusion of Innovations and the Creation of Innovative Police Organizations*, Cambridge (MA), Taubman Center for State and Local Government, John F. Kennedy School of Government, Harvard University, 1992.
- [38] Alexander Weiss, «The Communication of Innovation in American Policing», *Policing: An International Journal of Police Strategies and Management*, vol. 20, n° 2, 1997, p. 292-310.
- [39] Aki Roberts et John M. Roberts Jr., «The Structure of Informal Communication Between Police Agencies», *Policing: An International Journal of Police Strategies and Management*, vol. 30, n° 1, 2007, p. 93-107.
- [40] Robert Reiner, *The Politics of the Police*, 3^e éd., Oxford, Oxford University Press, 2000.
- [41] Guillaume Deffuant, Sylvie Huet et Frédéric Amblard, «An Individual-Based Model of Innovation Diffusion Mixing Social Value and Individual Benefit», *American Journal of Sociology*, vol. 110, n° 4, 2005, p. 1041-1069; Doug McAdam et Dieter Rucht, «The Cross National Diffusion of Movement Ideas», *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 528, n° 1, 1993, p. 60; David Strang et John W. Meyer, «Institutional Conditions for Diffusion», *Theory and Society*, vol. 22, n° 4, 1993, p. 488.
- [42] McAdam et Rucht, «The Cross National Diffusion of Movement Ideas», *loc. cit.*, p. 71.
- [43] Sean Chabot et Jan Willem Duyvendak, «Globalization and Transnational Diffusion Between Social Movements: Reconceptualizing the Dissemination of the Gandhian Repertoire and the “Coming out” Routine», *Theory and Society*, vol. 31, 2002, p. 699.
- [44] Charles Tilly, «WUNC», dans Jeffrey T. Schnapp et Matthew Tiewes (dir.), *Crowds*, Stanford (CA), Stanford University Press, 2003, p. 289-306.
- [45] Reiner, *The Politics of the Police*, *op. cit.*
- [46] Manning, *The Technology of Policing*, *op. cit.*, p. 52.
- [47] Roberts et Roberts Jr., «The Structure of Informal Communication Between Police Agencies», *loc. cit.*
- [48] «Pepper Spray for Police?», *Statewatch*, vol. 4, n° 3, 1994, “[site web](#)”.

Notes du chapitre 5

- [1] Elizabeth Flock, «Occupy Oakland: Did Police Use Flashbangs and Rubber Bullets on Protesters?», *Washington Post*, 26 octobre 2011.
- [2] Naomi Wolf, «The Shocking Truth about the Crackdown on Occupy», *The Guardian*, 25 novembre 2011.
- [3] Matt Seaton, «Naomi Wolf: Reception, Responses, Critics», *The Guardian*, 28 novembre 2011.

- [4] Joshua Holland, «Naomi Wolf's "Shocking Truth" About the "Occupy Crackdowns" Offers Anything but the Truth», *Alternet*, 26 novembre 2011, "site web".
- [5] Craig Calhoun, *The Roots of Radicalism: Tradition, the Public Sphere, and Early Nineteenth Century Social Movements*, Chicago, University of Chicago Press, 2012, p. 303.
- [6] Mathieu Deflem, *Policing World Society: Historical Foundations of International Police Cooperation*, New York, Oxford University Press, 2003.
- [7] Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.
- [8] Paul J. DiMaggio et Walter W. Powell, «The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields», dans *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, Chicago, Chicago University Press, 1991.
- [9] Calhoun, *The Roots of Radicalism*, *op. cit.*
- [10] James Sheptycki (dir.), *Issues in Transnational Policing*, New York, Routledge, 2000.
- [11] AICP, «Welcome to IACP 2012», 2012, "site web".
- [12] «Police Meet to Sharpen their Style», *Miami News*, 26 octobre 1958; «"Iron-Clad Case" Helps Toronto Nab Police Conference», *Financial Post*, 28 juin 1986; «Police Chiefs Get Look at Cop Car of the Future», *NBC San Diego*, 10 novembre 2008.
- [13] AICP, «Law Enforcement Conference and Expo Program, San Diego, CA», 2012.
- [14] ACCP, *Historique*, sans date, "site web".
- [15] *Ibid.*
- [16] Police Executive Research Forum (PERF), *About Police Executive Research Forum*, 2012.
- [17] PERF, «PERF Plays Role in Unprecedented Middle East Policing Project», Announcement Archives, 27 août 2013.
- [18] Amanda Cochran, «Middle East Police Heads Meet in Effort to Strengthen Law in region», *CBS This Morning*, 21 août 2013.
- [19] AICP, «Law Enforcement Conference and Expo Program, San Diego, CA», *loc. cit.*
- [20] Colin Neagle, «"Occupy" Protests Send Police Shopping for Wearable Cop Cams», *PoliceOne.com*, 18 juin 2012, "site web".
- [21] Kevin Johnson, «Police Organization Gets \$300 K at Group Tied to Stun-Gun Maker: Analyst Says Donation from TASER Foundation Raises Ethics Concerns», *USA Today*, 22 octobre 2012.
- [22] Markets and Markets, «Non-Lethal Weapons Market (2013-2018)», janvier 2015, "site web".
- [23] Basé sur une recherche Lexis-Nexis de tous les médias à l'aide des mots-clés «protesters», «Taser», «Tasered», «demonstrators» et «protested» entre 2000 et 2012.
- [24] TASER International, «TASER International Annual Report», 2003, "site web".
- [25] TASER International, «TASER International Annual Report», 2011, "site web".
- [26] PoliceOne, «PoliceOne Marketing Program Drives Rapid Adoption of the TASER», 2013, "site web".
- [27] *Ibid.*
- [28] TASER International, «TASER International Annual Report», 2011, p. 6.
- [29] *Ibid.*

Notes du chapitre 6

- [1] Groupe canadien en technologie de l'interopérabilité (GICTI), «Atelier sur la planification opérationnelle et sur la gestion d'incidents d'ordre public», 19 et 20 février 2013.
- [2] Magnus Hornqvist, «Risk Assessments and Public Order Disturbances: New European Guidelines for the Use of Force?», *Journal of Scandinavian Studies in Criminology and Crime Prevention*, vol. 5, n° 1, 2004, p. 10.
- [3] Charles Tilly, *Popular Contention in Great Britain, 1758-1834*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1995.
- [4] John McCarthy et Clark McPhail, «The Institutionalization of Protest in the United States», dans David S. Meyer et Sidney Tarrow (dir.), *The Social Movement Society: Contentious Politics for a New Century*,

New York, Rowman and Littlefield, 1998.

- [5] Donatella della Porta et Herbert Reiter (dir.), *Policing Protest: The Control of Mass Demonstrations in Western Democracies*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1998; McCarthy et McPhail, «The Institutionalization of Protest in the United States», *loc. cit.*; Clark McPhail, David Schweingruber et John D. McCarthy, «Policing Protest in the United States: 1960-1995», dans della Porta et Reiter (dir.), *Policing of Protest, op. cit.*
- [6] Jennifer Earl, Sarah. A. Soule et John D. McCarthy, «Protest under Fire? Explaining the Policing of Protest», *American Sociological Review*, vol. 68, n° 4, 2003.
- [7] Willem De Lint et Alan Hall, *Intelligent Control: Developments in Public Order Policing in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p. 100.
- [8] Jerry H. Ratcliffe, *Intelligence-Led Policing*, Cullompton (UK), Willan Publishing, 2008, p. 89.
- [9] Nina Cope, «“Intelligence Led Policing or Policing Led Intelligence?”: Integrating Volume Crime Analysis into Policing», *British Journal of Criminology*, vol. 44, n° 2, 2004, p. 190.
- [10] National Criminal Intelligence Service (NCIS), «The National Intelligence Model», 2000 (je souligne), “[site web](#)”.
- [11] De Lint et Hall, *Intelligent Control, op. cit.*, p. 201.
- [12] NCIS, «The National Intelligence Model», *loc. cit.*
- [13] Richard Ericson et Kevin Haggerty, *Policing the Risk Society*, Oxford, Oxford University Press, 1997.
- [14] De Lint et Hall, *Intelligent Control, op. cit.*, p. 205.
- [15] Ericson et Haggerty, *Policing the Risk Society, op. cit.*, p. 18.
- [16] Jol Silversmith, «Not So Suave: The Problem with RICO Laws», *Perspective*, janvier 1994.
- [17] David Pugliese et Jim Bronskill, «RCMP Create “Public Order Program” to Keep the Public in Check», dans De Lint et Hall, *Intelligent Control, op. cit.*, p. 252.
- [18] Luis A. Fernandez, *Policing Dissent: Social Control and the Anti-globalization Movement*, New Brunswick (NJ), Rutgers University Press, 2008.
- [19] Wayne Warwyk, «The Collection and Use of Intelligence in Policing Public Order Events», Procureur général de l’Ontario, 2005, “[site web](#)”.
- [20] Edmund F. McGarrell, Joshua D. Freilich et Steven Chermak, «Intelligence-Led Policing as a Framework for Responding to Terrorism», *Journal of Contemporary Criminal Justice*, vol. 23, n° 2, 2007.
- [21] Department de la Sécurité nationale, «DHS Announces Grant Allocation for Fiscal Year (FY) 2013 Preparedness Grants», 2013, “[site web](#)”.
- [22] Dylan Murphy, «Dept. of Homeland Security Wasting Billions», *Counterpunch*, 19 avril 2013, “[site web](#)”.
- [23] Faiza Patel et Andrew Sullivan, «A Proposal for a NYPD Inspector General», Brennan Center for Justice at New York University School of Law, 2012, “[site web](#)”.
- [24] AICP, «Criminal Intelligence Sharing: A National Plan for Intelligence-Led Policing at the Local, State and Federal Levels», 2002, V.
- [25] Suzel Spiller, «The FBI’s Field Intelligence Groups and Police Joining Forces», *FBI Law Enforcing Bulletin*, vol. 75, n° 5, 2006.
- [26] Department de la Sécurité nationale, «Office of Cyber and Infrastructures Analysis (OCIA)», “[site web](#)”.
- [27] Heidi Boghosian et NLG, «Punishing Protest: Government Tactics That Suppress Free Speech», National Lawyers Guild, 2007, p. 12, “[site web](#)”.
- [28] J. Brian, «High Levels of Collaboration Continue One Year Post-9/11», GRC, 2002.
- [29] *Ibid.*
- [30] *Ibid.*
- [31] Sécurité publique Canada, «À propos de Sécurité publique Canada», Gouvernement du Canada, “[site web](#)”.
- [32] Le Centre intégré d’évaluation des menaces est devenu le Centre intégré d’évaluation du terrorisme en 2011.
- [33] Merryn Eckberg, «The Parameters of the Risk Society: A Review and Exploration», *Current Sociology*, vol. 55, n° 3, 2007.

- [34] Rao V. Kolluru et Daniel. G. Brooks, «Integrated Risk Assessments and Strategic Management», dans Rao Kolluru, Steven Bartell, Robin Pitblado et Scott Stricoff (dir.), *Risk Assessment and Management Handbook for Environmental, Health and Security Professionals*, McGraw-Hill, New York, 1996, cités dans Ortwin Renn, «The Role of Risk Perception for Risk Management», *Reliability Engineering & System Safety*, vol. 59, n° 1, janvier, 1998, p. 51.
- [35] Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.
- [36] BJA, «Assessing and Managing the Terrorism Threat», US Department of Justice, 2005, “site web”.
- [37] Sécurité publique Canada, «À propos de Sécurité publique Canada», *loc. cit.*, p. 2.
- [38] Pilgrims Group, *Threat and Risk: What’s the Difference?*, 27 avril 2010, “site web”.
- [39] *Ibid.*
- [40] BJA, «Assessing and Managing the Terrorism Threat», *loc. cit.*
- [41] Jack K. Riley, *et al.*, *State and Local Intelligence in the War on Terrorism*, Santa Monica (CA), RAND Corporation, 2005, p. xi-xii. Les chercheurs de la société RAND ont effectué ce sondage sur un échantillon aléatoire stratifié de 209 agences locales et dans toutes les 50 agences étatiques.
- [42] *Ibid.*, p. 22.
- [43] Sécurité publique Canada, «À propos de Sécurité publique Canada», *loc. cit.*
- [44] Tia Dafnos, «Negotiating Colonial Encounters: (Un)Mapping the Policing of Indigenous Peoples’ Activism in Canada», thèse de doctorat, Université York, 2014, chapitre 3.
- [45] Mick Creedon, «Operation Herne: Report 1: Use of Covert Identities. Derbyshire Constabulary», 2013, “site web”.
- [46] Paul Lewis et Rob Evans, «Police Chiefs Confused over Whether they Have Authorised their Spies to Sleep with Activists», *The Guardian*, 18 octobre 2013.
- [47] Andrea Bennett, «Unmasked: Searching for Lessons in Toronto’s 2010 G20 Debacle», *Maisonneuve*, hiver 2013, “site web”.
- [48] New York Police Department (NYPD), «2004 Republican National Convention: Executive Summary», 2004, “site web”.
- [49] Colin Moynihan, «City Seeks to Dismiss False-Arrest Suits Stemming From 2004 Republican Convention», *New York Times*, 31 mai 2012.
- [50] Jim Dwyer, «City Police Spied Broadly Before G.O.P. Convention», *New York Times*, 25 mars 2007.
- [51] *Ibid.*
- [52] *Ibid.*
- [53] NYPD, «2004 Republican National Convention: Executive Summary», *loc. cit.*
- [54] Dwyer, «City Police Spied Broadly Before G.O.P. Convention», *loc. cit.*
- [55] NYPD, «2004 Republican National Convention: Executive Summary», *loc. cit.*
- [56] Tim Groves et Zach Dubinsky, «G20 Case Reveals “Largest Ever” Police Spy Operation», *CBC News*, 22 novembre 2011, “site web”.

Notes du chapitre 7

- [1] José Martinez, «Police Prep for Protests over Biotech Conference at Hynes», *Boston Herald*, 4 mars 2000.
- [2] David Graeber, «Lying in Wait: On the Eve of Mass Protests, Police Tell Tales That Turn out Not to Be True», *The Nation*, vol. 278, n° 15, 19 avril 2004.
- [3] Données colligées à partir d’une recherche dans le service d’information professionnelle LexisNexis.
- [4] Kevin Gosztola, «The Hysterical Fear of Urine & Feces Being Thrown at Police During G8 Protests», *The Dissenter*, 14 février 2012, “site web”.
- [5] Dominic Berbeo *et al.*, «Protest Clashes End Quickly L.A. Police Move Fast to Break Resistance», *Los Angeles Daily News*, 17 août 2000; C. Jackman, «Bloody Finale to Talks», *Hobart Mercury*, 19 avril 2000; Rocco Parascandola, «Video Leads to Two Arrests in Funeral Riot», *New York Post*, 21 avril 2000; E. Sullivan,

«“Unpredictable” Protesters Challenge Agency: Federal Protective Service on Guard against Anarchists at Conventions», *Federal Times*, 2 août 2004.

[6] Norman Beasley, Thomas Graham et Carl Holmberg, «Justice Department’s Civil Disorder Initiative Addresses Police Training Gap», *Police Chief Magazine*, vol. 67, n° 10, 2000.

[7] Federal Bureau of Investigation (FBI), «Responding to Your Concerns: FBI Interviews at Special Events», 18 août 2004, “[site web](#)”.

[8] David Graeber, «On the Phenomenology of Giant Puppets: Broken Windows, Imaginary Jars of Urine, and the Cosmological Role of the Police in American Culture», 5 avril 2007, “[site web](#)”.

[9] NYPD, «2004 Republican National Convention: Executive Summary», 2004, “[site web](#)”.

[10] Matt Snyders, «Eight RNC Protesters Accused of “Furthering Terrorism” Thanks To Statute», *Commondreams.org*, 12 novembre 2008, “[site web](#)”.

[11] Michelle Goldberg, «This Is not America» *Salon.com*, 16 décembre 2003, “[site web](#)”.

[12] Marty Schladen, «Texas DPS Not Talking about Abortion Protest», *El Paso Times.com*, 5 août 2013, “[site web](#)”.

[13] Toutes les citations de cette section, à moins d’indication contraire, sont tirées de Cour de justice de l’Ontario, *La Reine c. J. Clarke, G. Heroux et S. Pilipa*, juge R. Khawly, Toronto, 17 janvier 2002; enquête préliminaire et contre-examen du surintendant Aidan Maher, des agents détectives Stephen Irwin, sergent Wes Ryan et sergent Brian Smith, par Peter Rosenthal.

[14] Eric Cunningham, «McGuinty Did Dirty Moral Job at G20», *The Hamilton Spectator*, 13 juillet 2010; Justin Davenport, Benedict Moore-Bridger et Rob Parsons, «Emergency Brain Surgery for Student “Hit on Head with Police Truncheon”» *London Evening Standard*, 10 décembre 2010; Shefali Luthra, «Evidence of Excrement Remains Elusive», *Texas Tribune*, 30 juillet 2013.

[15] Donatella della Porta et ses collègues soutiennent aussi que la culture professionnelle de la police et l’opinion publique sont des influences importantes.

[16] Donatella della Porta et Herbert Reiter, *Policing Protest: The Control of Mass Demonstrations in Western Democracies*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1998.

[17] Peter John DeBartolo, «NYPD Protest Policing: An Analysis of Discourse, Dissent, and Redefinition», mémoire de maîtrise, Budapest, Central European University, 2008, “[site web](#)”; Loïc Wacquant, «Structure et logique de la sociologie de Bourdieu», dans Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant (dir.), *Invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Seuil, 2014, p. 59.

[18] Pierre Bourdieu, *Esquisse d’une théorie de la pratique précédé de Trois études d’ethnologie kabyle*, Genève, Droz, 1972.

[19] P.M. Cook, «Empirical Survey of Police Attitudes», *Police Review*, n° 85, 1977; Lewis J. Potter, «Police Officer Personality», mémoire de maîtrise, University of Bradford, 1977.

[20] Robert W. Balch, «The Police Personality: Fact or Fiction», *Journal of Criminal Law and Criminology*, vol. 63, n° 1, 1972.

[21] Sylvia I. Mignon et William M. Holmes, «Police Recruits’ Attitudes toward the Death Penalty», *Criminal Justice Policy Review*, vol. 10, n° 1, 1999.

[22] Dennis P. Rosenbaum, Amie Schuck, et Gary Cordner, «The National Police Research Platform: The Life Course of New Officers», NIJ, février 2011, “[site web](#)”; Richard K. Wortley et Ross J. Homel, «Police Prejudice as a Function of Training and Outgroup Contact: A Longitudinal Investigation», *Law and Human Behaviour*, vol. 19, n° 3, 1995.

[23] Waterloo Regional Police Service, «G8/G20 Summit», 2010.

[24] Mattias Wahlstrom, «Forestalling Violence: Police Knowledge of Interaction with Political Activists», *Mobilization*, vol. 12, n° 4, 2007.

[25] Robert Reiner, *The Politics of the Police*, 3^e éd., Oxford, Oxford University Press, 2000.

[26] Elizabeth Ruess-Ianni et Francis A.J. Ianni, «Street Cops and Management Cops: The Two Cultures of Policing», dans Maurice Punch (dir.), *Control in the Police Organization*, Cambridge (MA), MIT Press, 1983.

[27] Mark Malmin, «Changing Police Subculture», *FBI Law Enforcement Bulletin*, avril 2012, “[site web](#)”.

- [28] Robert G. Hall, «A Brief Discussion of Police Culture and How It Affects Police Responses to Internal Investigations and Civilian Oversight», conférence de l'ACSCMO, St. John's (TNL), 2002, "site web".
- [29] Wahlstrom, «Forestalling Violence», *loc. cit.*
- [30] Della Porta et Reiter, *Policing Protest*, *op. cit.* p. 25-26; John Noakes, Brian Klocke et Patrick F. Gillham, «Whose Streets? Police and Protester Struggles over Space in Washington, DC, 29-30 September 2001», *Policing and Society*, vol. 15, n° 3, 2005.
- [31] Wahlstrom, «Forestalling Violence», *loc. cit.*, p. 397.
- [32] James M. Jasper, «Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research», *Annual Review of Sociology*, vol. 37, n° 1, 2011.
- [33] Wahlstrom, «Forestalling Violence», *loc. cit.*
- [34] Richard Greelis, *Cop Book*, Edina (MN), Beaver's Pond Press, 2009, p. 381.
- [35] Xeni Jardin, «Report: Massive, Warrantless Raids on Peace Protesters in Minneapolis, Ahead of RNC», *Boing Boing*, 30 août 2008, "site web".
- [36] Greelis, *Cop Book*, *op. cit.*, p. 407.

Notes du chapitre 8

- [1] Aki Roberts et John M. Roberts Jr., «The Structure of Informal Communication Between Police Agencies», *Policing: An International Journal of Police Strategies and Management*, vol. 30, n° 1, 2007.

Notes de *Le marché global de la violence*

- [1] David Harvey, *Le nouvel impérialisme*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 2010.
- [2] La doctrine de «neutralisation stratégique» repose sur la collecte et l'analyse du renseignement «pour prévenir la tenue des manifestations en maîtrisant ou en dissuadant les militants» (John Noakes et Patrick F. Gillham, «Police and Protester Innovation Since Seattle», *Mobilization*, vol. 12, n° 4, 2007).
- [3] Mathieu Rigouste, *La domination policière. Une violence industrielle*, Paris, La Fabrique, 2012.
- [4] Mathieu Rigouste, *Les marchands de peur. La bande à Bauer et l'idéologie sécuritaire*, Paris, Libertia, 2011.
- [5] Le contrat première embauche (CPE) était un contrat de travail français prévu à l'article 8 de la Loi pour l'égalité des chances. Voté en février 2006, cette article a rencontré dans les mois suivants une vague de contestation populaire qui a mené à son abrogation la même année.
- [6] Lanceur de balle de défense (LBD) le plus commercialisé en France.
- [7] L'affaire de Tarnac est un montage médiatico-policier mettant en scène l'écrasement, par l'État français, d'une menace «anarcho-autonome» cachée sur le plateau de Millevaches. Il inaugure en France la réactivation de la chasse aux révolutionnaires et la restructuration de l'antiterrorisme comme modèle de répression des luttes sociales, puis comme forme de gouvernement.
- [8] Au Testet, près de Toulouse, comme à Notre-Dame-des-Landes près de Nantes, des mouvements d'occupation et d'autogestion se sont organisés pour se réappropriier et partager le territoire face à de grands projets industriels capitalistes et dévastateurs. Sur la «zone à défendre» (ZAD) du Testet, lors d'une manifestation contre le barrage de Sivens, le 26 octobre 2004, Rémi Fraisse, un jeune militant, a été tué d'un tir de grenade offensive par les gendarmes.
- [9] Willem De Lint et Alan Hall, *Intelligent Control: Developments in Public Order Policing in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2009.
- [10] Voir par exemple la somme d'analyses réunie dans Georges-Henri Bricet des Vallons (dir.), *Faut-il brûler la contre-insurrection?*, Paris, Choiseul, 2010.
- [11] Gabriel Périès, «De l'action militaire à l'action politique. Impulsion, codification et application de la doctrine de la "guerre révolutionnaire" au sein de l'armée française (1944-1960)», thèse de doctorat Université Paris I, janvier 1999.
- [12] Eyal Weisman, *À travers les murs. Architecture de la nouvelle guerre urbaine*, Paris, La Fabrique, 2007.
- [13] Roger Trinquier, *La guerre moderne*, Paris, La Table Ronde, 1961.

- [14] Marie-Catherine et Paul Villatoux, «La guerre et l'action psychologique en France, 1945-1960», thèse de doctorat, Université Paris I, 2002.
- [15] Marie-Monique Robin, *Escadrons de la mort. L'école française*, Paris, La Découverte, 2004; Rodrigo Nabuco, «Conquête des esprits et commerce des armes. La diplomatie militaire française au Brésil (1945-1974)», thèse de doctorat, Université de Toulouse, 2011; Gabriel Périès et David Servenay, *Une guerre noire. Enquête sur les origines du génocide rwandais (1959-1994)*, Paris, La Découverte, 2007.
- [16] L'autopoïèse désigne la capacité des systèmes complexes à s'engendrer eux-mêmes. Niklas Luhmann, *Politique et complexité. Les contributions de la théorie générale des systèmes*, Paris, Cerf, 1999.
- [17] Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), *Manifestations du 11 décembre 1960, le Dien-Bien-Phu politique de la guerre d'Algérie*, Alger, Naqd, 2010.
- [18] Howard Zinn, *Une histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, Marseille et Montréal, Agone et Lux, 2003.
- [19] Naomi Klein, *La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, Arles et Montréal, Actes Sud et Leméac, 2008.
- [20] US Department of Defense, «Joint Vision 2020», 30 mai 2000.
- [21] François-Bernard Huyghe, *Les armes non létales*, Paris, PUF, coll. «Que sais-je?», 2009.
- [22] Klein, *La stratégie du choc*, *op. cit.*
- [23] Voir le site web de l'AICP, www.theiacp.org.
- [24] Entretien d'Hacène Belmessous avec le général Loup Francart, réalisé le 29 janvier 2010, cité dans Hacène Belmessous, *Opération Banlieues. Comment l'État prépare la guerre dans les banlieues*, Paris, La Découverte, 2010, p. 31.
- [25] Py Automation et Ardanti!, «Étude technico-opérationnelle: "Capacité pour la maîtrise de foules non coopératives et de mouvements massifs de type émeute"», rapports techniques réalisés dans le cadre des travaux de la phase 3, «État de l'art technologique», cité dans Belmessous, *Opération Banlieues*, *op. cit.*, p. 62.
- [26] Huyghe, *Les armes non létales*, *op. cit.*
- [27] Council on Foreign Relations, «Non-Lethal Weapons and Capabilities», 2004, "[site web](#)"; Nick Lewer et Neil Davison, «Non-Lethal Weapons: Areas of Concern», Bradford Non-Lethal Weapons Research Project, University of Bradford, mai 2005, "[site web](#)", cité dans Huyghe, *Les armes non létales*, *op. cit.*
- [28] Huyghe, *Les armes non létales*, *op. cit.*
- [29] Radley Balko, «Overkill: The Raise of Paramilitary Police Raids in America», Cato Institute, 2006, "[site web](#)".
- [30] Michel Foucault, *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France, 1975-1976*, Paris, Gallimard et Seuil, 1997.
- [31] Le Posse Comitatus Act est une loi fédérale de 1878 qui définit les conditions d'emploi de l'armée pour le maintien de l'ordre aux États-Unis. En 1981, elle est modifiée sous la loi publique 97-86 pour permettre de développer l'intervention du département de la Défense dans la «guerre contre la drogue».
- [32] Balko, «Overkill», *loc. cit.*
- [33] Timothy Egan, «Soldiers of the Drug War Remain on Duty», *New York Times*, 1^{er} mars 1999; Megan Twohey, «SWATs under Fire», *National Journal*, 1^{er} janvier 2000, p. 37.
- [34] Jérémie Gauthier, «D'un aspect des politiques publiques de sécurité intérieure en France: les Brigades anticriminalité (1973-2004). Enquête ethnographique auprès d'une Brigade anticriminalité du Val-de-Marne», mémoire de DEA, Paris, ENS/EHESS, 2004.
- [35] Emmanuel Blanchard, «Police judiciaire et pratiques d'exception pendant la guerre d'Algérie», *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 90, février 2006; Emmanuel Blanchard, «La dissolution des Brigades nord-africaines de la préfecture de police: la fin d'une police d'exception pour les Algériens de Paris (1944-1953)?», *Bulletin de l'IHTP*, n° 83, 1^{er} semestre 2004, dossier: «Répression, contrôle et encadrement dans le monde colonial».
- [36] Didier Fassin, *Quand les corps se souviennent. Expérience et politique du sida en Afrique du Sud*, Paris, La Découverte, 2006.
- [37] Gauthier, «D'un aspect des politiques publiques de sécurité intérieure en France», *loc. cit.*

- [38] Michel Marié, «La guerre, la colonie, la ville et les sciences sociales», *Sociologie du travail*, vol. 37, n° 2, 1995.
- [39] Georges Balandier, «La situation coloniale: approche théorique», *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. 11, 1951.
- [40] Emmanuel Blanchard, «Circulations coloniales: la place de l'outre-mer dans la socialisation et les trajectoires professionnelles des policiers parisiens (1944-1962)», dans Jean-Marc Berlière (dir.), *Les métiers de police. Être policier en Europe, 18^e-20^e siècles*, Rennes, PUR, 2008.
- [41] Gauthier, «D'un aspect des politiques publiques de sécurité intérieure en France», *loc. cit.*
- [42] Pour une monographie de ces mises en pratiques par une BAC de banlieue parisienne, voir Didier Fassin, *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Paris, Seuil, 2011.
- [43] *Liaisons. Le magazine de la Préfecture de Police*, juin-juillet-août 1996, p. 4.
- [44] Instruction n° 04-9174 du 2 août 2004 concernant les missions, l'organisation, et le fonctionnement des BAC, qui annule et remplace la note de service n° 3268 du 5 septembre 1991.
- [45] Gauthier, «D'un aspect des politiques publiques de sécurité intérieure en France», *loc. cit.*
- [46] Weisman, *À travers les murs*, *op. cit.*
- [47] Harvey, *Le nouvel impérialisme*, *op. cit.*
- [48] Le «Grand Paris» désigne la marque du projet d'expansion néo-impériale de la métropole parisienne. La plupart des grandes villes occidentales sont ainsi intégrées dans un processus de restructuration néolibérale et sécuritaire, basé sur la conquête, la dépossession, l'écrasement, la transformation et l'éradication des quartiers populaires qui gênent l'accumulation maximale du profit et du pouvoir.
- [49] Lux Mampaey, «Les armes non létales: une nouvelle course aux armements», Bruxelles, Groupe de recherche sur l'information et la paix, 1999, "[site web](#)".
- [50] Steve Wright, Omega Foundation, «An Appraisal of Technologies of Political Control», Luxembourg, STOA Program, Parlement européen, document de travail, 1998.
- [51] Pour une sémiologie des discours de la «guerre totale» voir Gabriel Périès, «La guerre totale dans le discours doctrinal du colonel Beaufre: entre modernité et révolution», dans François Géré, *La guerre totale*, Paris, Economica, 2001, p. 91.
- [52] Pour une histoire de la dissociation classique voir Pierre Barral, *Pouvoir civil et commandement militaire. Du roi connétable aux leaders du 20^{ème} siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005. Sur la déterritorialisation et les structures psychiques du capitalisme voir Gilles Deleuze et Félix Guattari, *L'Anti-Oedipe. Capitalisme et schizophrénie I*, Paris, Minuit, 1972.
- [53] Qiao Liang et Wang Xiangsui, *La guerre hors limites*, Paris, Payot et Rivages, 2006.

Table des matières

Liste des sigles et acronymes

Introduction

La gestion policière des manifestations en contexte
La logique de la gestion policière des manifestations

La diffusion

La diffusion dans les services de police

1. Gérer les vagues de manifestations (1995-2013)

Les tactiques

L'érection de barricades et la sanctuarisation des sites des sommets

Le répertoire de la répression

Les vagues de manifestations

2. Protéger et servir qui?

Les bonnes pratiques et la police professionnelle

3. Légimité locale et luttes de pouvoir

Montréal, Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

New York, New York Police Department (NYPD)

Toronto, Metropolitan Toronto Police Service (1995-1998) / Service de police de Toronto (SPT)
(1998-2015)

Washington (DC), Metropolitan Police Department of the District of Columbia (MPDC)

La comparaison des corps policiers

4. Attaques sur la première ligne de défense

Les vaporisateurs de gaz poivre et leur usage

La certification et l'identification

L'isolement de la police

5. Les experts, les agences, le secteur sécuritaire privé et l'intégration

Les organisations policières professionnelles

La gestion policière du mouvement Occupy

6. La menace des manifestations

De l'escalade de la force à une police axée sur le renseignement
Logiques et justifications
La fabrication d'une menace: la Convention nationale républicaine (CNR) de 2004

7. Des fusils à eau remplis d'urine

Les effets de l'histoire de l'urine
Histoires de policiers
L'habitus de la police
La culture de la police
L'apprentissage de la police

8. Crise et contrôle

ANNEXE

Le marché global de la violence, par Mathieu Rigouste

Enquêter sur un champ de bataille

Esquisses pour un schéma

La contre-insurrection, une technologie pour la guerre de basse intensité permanente.

La subléthalité, une industrie mondiale de la violence militaro-policière

Special Weapons and Tactics (SWAT) et Brigades anticriminalité (BAC), la globalisation des
raids militaro-policiers

Nous faisons face à l'expansion d'un marché global de la violence

Remerciements pour *Mater la meute*

Notes

DÉJÀ PARUS DANS LA COLLECTION
«FUTUR PROCHE»

- Normand Baillargeon et Jean-Marc Pottle (dir.), *Au bout de l'impasse, à gauche. Récits de vie militante et perspectives d'avenir*
- Gaétan Breton, *La dette. Règlement de comptes*
- Gaétan Breton, *Faire payer les pauvres. Éléments pour une fiscalité progressiste*
- Gaétan Breton, *Tout doit disparaître. Partenariats public-privé et liquidation des services publics*
- Jean Bricmont, *L'impérialisme humanitaire. Droit humanitaire, droit d'ingérence, droit du plus fort?*
- Noam Chomsky, *Comprendre le pouvoir*
- Noam Chomsky, *Futurs proches. Liberté, indépendance et impérialisme au XXI^e siècle*
- Francis Dupuis-Déri (dir.), *Québec en mouvements. Idées et pratiques militantes contemporaines*
- Chris Hedges, *La mort de l'élite progressiste*
- Chris Hedges, *L'empire de l'illusion. La mort de la culture et le triomphe du spectacle*
- Edward S. Herman et David Peterson, *Génocide et propagande. L'instrumentalisation politique des massacres*
- Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), *Dépossession: une histoire économique du Québec contemporain. Tome 1: Les ressources*
- Razmig Keucheyan, *Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques*
- Naomi Klein, *Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique*
- Andrea Langlois et Frédéric Dubois (dir.), *Médias autonomes. Nourrir la résistance et la dissidence*
- Linda McQuaig, *Les milliardaires. Comment les ultra-riches nuisent à l'économie*
- Luc Rabouin, *Démocratiser la ville. Le budget participatif: de Porto Alegre à Montréal*
- Sherene H. Razack, *La chasse aux Musulmans. Évincer les Musulmans de l'espace politique*
- Jeremy Scahill, *Le nouvel art de la guerre. Dirty Wars*
- Astra Taylor, *Democratie.com. Pouvoir, culture et résistance à l'ère des géants de la Silicon Valley*

Cet ouvrage a été révisé
par Robert LALIBERTÉ

L'ePub et la mise en page sont
de claudobergeron.com

Lux Éditeur
C.P. 60191
Montréal (QC) H2J 4E1
www.luxediteur.com

La restructuration néolibérale des institutions économiques et politiques entraîne une militarisation progressive des forces policières et de leurs tactiques de maintien de l'ordre. Surveillance, infiltration, brigades spéciales, armes sublétales, arrestations préventives... en Amérique du Nord comme en Europe, il semble que tous les moyens soient bons pour neutraliser la contestation sociale.

Refusant de céder au schématisme habituel qui fait des forces de l'ordre un simple instrument des élites politiques, la sociologue Lesley J. Wood revient sur l'histoire récente de la police nord-américaine pour mettre au jour les dynamiques complexes qui la traversent. S'appuyant sur des sources directes, ainsi que sur les travaux de Bourdieu, Boltanski, Wacquant, et d'autres, elle étudie l'influence croissante du secteur privé – multinationales et consultants en sécurité –, de l'armée et des grandes associations professionnelles sur les pratiques policières et leur diffusion. Car mieux comprendre les raisons de l'escalade de la violence dans les réponses policières, c'est se donner les moyens, collectivement, de mieux y résister.

Dans « Le marché global de la violence » en fin d'ouvrage, Mathieu Rigouste revient sur les mutations du maintien de l'ordre en France.

Diplômée de la London School of Economics et de l'université Columbia, militante au sein des mouvements altermondialiste et contre la pauvreté, Lesley J. Wood est professeure de sociologie à l'Université York de Toronto.

Militant antisécuritaire et chercheur indépendant en sciences sociales, Mathieu Rigouste est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *La domination policière* (La Fabrique, 2012).

FUTUR PROCHE

